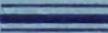


Paul DESJARDINS, S. J.

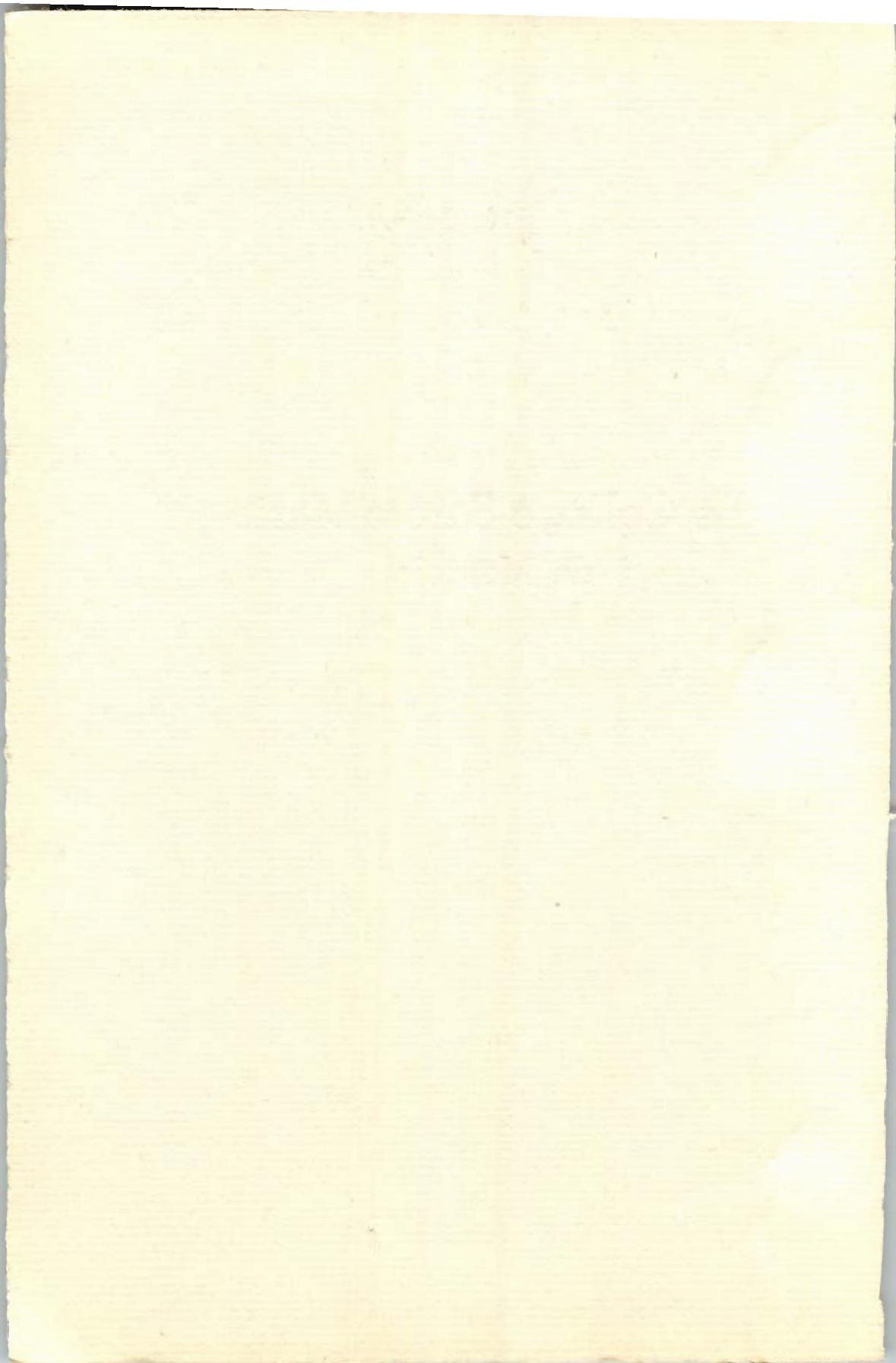
# Le Collège Sainte-Marie de Montréal

La Fondation   
 Le Fondateur



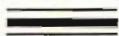
MONTRÉAL  
COLLÈGE SAINTE-MARIE  
1180, rue Bleury  
—  
1940

Le Collège Sainte-Marie  
de Montréal



Paul DESJARDINS, S. J.

# Le Collège Sainte-Marie de Montréal

La Fondation   
 Le Fondateur



MONTRÉAL  
COLLÈGE SAINTE-MARIE  
1180, rue Bleury  
—  
1940

Imprimi potest: E. Papillon, S. J.,  
Provincial, 27 mars 1940. Nihil  
obstat: Léon Bouvier, S.J., Cens.  
dioc., 26 mars 1940. Impri-  
matur: J.-C. Chaumont, P. A.,  
Vicaire général, 1<sup>er</sup> avril 1940.

## Projet d'un collège de Jésuites à Montréal

sous le Régime français

**L**ES Pères de la Compagnie de Jésus avaient desservi le poste de Montréal pendant quinze ans, depuis la fondation en 1642 jusqu'au 2 août 1657. A cette date, le P. Claude Pijart se démettait de la desserte de cette mission, dont il assurait le service depuis 1650, entre les mains de M. Gabriel Souart, sulpicien. Les Jésuites cessèrent alors d'avoir à Montréal un poste permanent.

Le 22 août 1692, ils s'y établissaient de nouveau avec l'autorisation de Mgr de Saint-Vallier. « Ayant reçu les lettres-patentes du Roi, accordées aux Pères de la Compagnie de Jésus, par lesquelles Sa Majesté leur donne pouvoir de s'établir dans toutes les îles et terres fermes de l'Amérique septentrionale et méridionale, où bon leur semblera, pour y exercer leurs fonctions selon leurs privilèges sans qu'ils puissent être troublés de quelque façon et manière que ce soit, et considérant les grands travaux qu'ils prennent pour gagner à Jésus-Christ les peuples de ces contrées, comme il est déclaré par les dites patentes de Sa Majesté, ce que nous reconnaissons par notre propre expérience, nous donnons volontiers et avec plaisir

notre consentement et approbation à leur établissement dans la ville de Montréal, de notre diocèse, avec un plein pouvoir d'exercer leurs fonctions. »

C'est sur l'emplacement actuel du Palais de Justice et du Champ de Mars que les Jésuites établirent leur résidence et leur chapelle. Leur ministère s'exerçait surtout auprès des indigènes de passage à Montréal. Ils avaient cependant une congrégation de la Très Sainte Vierge pour les hommes de Ville-Marie. Ils tentèrent aussi de réaliser dès 1693 le projet d'un collège.

Le peu que nous savons de ce collège nous est surtout fourni par deux lettres du P. Claude Chauchetière, qui résida plusieurs années à Montréal. Ces lettres furent retrouvées en 1881 et communiquées au collège Sainte-Marie, avec d'autres documents du même Père, par le P. Félix Martin, qui écrit en juillet 1881 : « Un de nos Pères du Midi dont vous avez peut-être occasion de lire les ouvrages, le P. Cros, a eu l'heureuse fortune de trouver des documents de l'ancienne Compagnie, d'un haut intérêt. J'ai pu obtenir qu'il me confiât ceux qui regardent le Canada, pour les examiner, et je me suis décidé, dans l'intérêt de la mission, à les copier en grande partie. Ces documents sont du P. Chauchetière, de la province de Guienne... C'est par lui que nous savons qu'il y avait eu un commencement de collège à Montréal... Quant au mérite de ces pièces elles ont celui de la vertu, de la candeur, du zèle, de la droiture d'âme, de la sincérité, mais il n'y faut pas chercher le mérite littéraire même à son moindre degré, quoique l'auteur ait été professeur de rhétorique, et qu'on fût aux jours de la grande époque. Ce qui dépasse toutes les limites, c'est l'absence d'orthographe et de toute ponctuation, même la plus élé-

mentaire... mais en revanche il est édifiant et offre des curieux détails à recueillir... »

Disons à l'excuse du P. Chauchetière qu'on pouvait peut-être, à la grande époque, ignorer l'orthographe française, et cependant être bon professeur de rhétorique, classe qui s'enseignait en latin, et venons à ses lettres.

Le 7 août 1694, il écrit à son frère Jean, jésuite comme lui, et résidant à Limoges : « Mon occupation sera cette année comme l'an passé, c'est à dire d'estre prorégent de Villemarie avec 12 ou 15 écoliers, et j'enseigne les mathématiques à certains jeunes gens officiers des troupes... L'ordre de notre collège est d'entrer à 9 h. et la messe se dit à dix; le soir, j'entre à 3 h. et à 4 heures je fais la mathématique jusqu'à cinq... Je ne scay ce que je deviendrai. Comme notre collège de Villemarie n'est pas fondé (et, par *fondé*, il entend pourvu d'une rente assurant le logement et l'entretien du personnel), on n'est pas d'avis d'y entretenir davantage un régent. Nous enseignons néanmoins et je me prépare à continuer ma mathématique. J'ai deux ou trois de mes disciples sur les vaisseaux et j'en ay un qui est sous-pilote dans un navire du Roy. Cependant notre révérend père supérieur me dit de me tenir toujours prêt à aller aux Iroquois si la paix se fait, ou pour aller à la baie d'Hudson... »

La seconde lettre est adressée au P. Juheneau, à Bordeaux, à la date du 20 septembre 1694 : « Je suis icy comme l'oyseau sur la branche pour prendre mon vol au premier jour. Il s'en est peu fallu que je n'aye esté à la baie d'Hudson, où le dernier aumosnier a été tué par un malheureux français emporté de colère. On m'avait aussi destiné à monter à Missilimakinax

prendre conduite de la mission des Hurons. Enfin je suis demeuré icy où nous avons une *espèce de collège* qui n'est point fondé, mais je crois que ces MM. de Villemarie ne l'auront pas longtemps s'ils ne le fondent, à couse que les revenus de nostre mission sont fort petits. J'ay des écholiers qui sont bons cinquiesmes, mais j'en ay d'autres qui ont la barbe au menton, auxquels j'apprends la marine et les fortifications et autres choses de mathématiques. J'ay un de mes écholiers qui est pilote dans le navire qui va au nord... Nous sommes icy fort mal logés pour les bastiments, mais fort bien pour la veue, à un arpent de terre hors de la ville. Notre église est éloignée d'un demy arpent de nous. Le jardin est entre deux, et pour y aller il faut être exposé à la pluye, au vent et à la neige, parce que nous n'avons pas de quoy nous bastir. Nous ne demandons à nostre Révérend Père Supérieur qu'un petit bastiment de vingt pieds au bout de nostre église mais il n'a pas de quoy nous contenter. Mon sort ordinaire a esté de me trouver toujours en de nouveaux établissements et quelquefois il a fallu que je fisse ma maison moy-mesme. Dieu veuille m'en donner une bonne dans le Ciel. Il me semble avec tout cela qu'il n'y a que trois jours que je suis en Canada parce que souvent on n'a pas le temps de s'ennuyer... »

A part la mathématique, la marine et les fortifications, destinées aux élèves portant barbe au menton, qu'enseignait-on dans cette espèce de collège ?

La seule appellation de *bons cinquiesmes* dont le P. Chauchetière qualifie ses douze ou quinze *écholiers*, laisse entendre déjà que c'était bien des débuts du cours classique et qu'on en était même à la seconde année.

D'autre part, une réponse de Mgr de Saint-Vallier donnée au cours de la visite pastorale, en date du 21 mai 1694, montre qu'il ne pouvait s'agir d'une école primaire, le droit d'établir des petites écoles et d'en avoir la conduite étant réservé au curé. « Les religieux, répond l'évêque au curé de Montréal, ne doivent point penser à faire l'école, et M. le Curé la fera faire par des ecclésiastiques ou par des maîtres d'école, comme il voudra, et en aura la conduite, conformément à l'article 27 du clergé qui dit que : « Nuls religieux ne peuvent tenir école pour les séculiers dans leurs couvents <sup>1</sup>... »

Le Supérieur des Sulpiciens à Paris, consulté sur l'opportunité de modifier quelque peu les programmes des petites écoles de Montréal, répondait de son côté, le 12 mai 1695, à M. Dollier de Casson : « On vous mandera s'il y a quelque chose à changer pour les petites écoles dont vous avez chargé M. Chaigneau. Je ne crois pas que vous ayez dessein de lui faire enseigner le latin car, étant si proche du collège des Jésuites (pas celui de Québec, évidemment), il serait difficile qu'ils n'en eussent quelque peine, y ayant bien l'apparence qu'ils l'enseignent <sup>2</sup>. »

C'était donc bien le latin qu'on enseignait à la résidence des Jésuites. Mais l'espèce de collège de 1694 offrait de bien minces garanties de survie, privé qu'il était de tout revenu et n'ayant, semble-t-il, pour tout personnel, qu'un seul professeur, bien logé pour la veue sans doute, mais fort mal pour les *bastiments*, et exposé de plus, comme l'*oyseau sur la branche*, à prendre son vol vers l'une ou l'autre mission.

---

1. Gosselin, *l'Instruction au Canada*, 1911, p. 85.

2. Gosselin, *op. cit.*, p. 84.

De fait, le P. Chauchetière quitta bientôt Montréal et les cours furent indéfiniment suspendus. Il y eut bien, vers 1727, une tentative de reprendre l'oeuvre de 1694. Vers le mois de mars, des citoyens de Montréal envoyèrent au gouverneur, le marquis de Beauharnois, une pétition pour obtenir la construction, dans leur ville, d'un collège qu'ils voulaient confier aux Jésuites. « Tout ce qu'il y a, écrivaient-ils, dans l'étendue du gouvernement de la ville de Montréal, d'officiers de Guerre et de Justice, de Bourgeois et d'habitans, touchez très sensiblement de l'ignorance et de l'oïveté de leurs enfans, qui donnent occasion aux désordres qui les font gémir, ont recours à vous pour vous supplier très humblement et très instamment de secourir leurs bonnes intentions, en leur procurant ce qu'il y a de plus capable de maintenir la jeunesse dans l'ordre, et de luy inspirer les sentimens de soumission nécessaires pour rendre leurs enfans de bons serviteurs du Roy, en même temps qu'ils les rendront bons serviteurs de Dieu.

« L'expérience convaint tous les jours que le moïen le plus efficace pour cela, c'est la fondation d'un collège où la jeunesse soit élevée depuis la plus tendre enfance jusqu'à un âge plus mûr, qui les mette en état de prendre le parti le plus convenable à leurs dispositions naturelles, à leur condition et encore plus à leur salut éternel.

« Il n'est pas nécessaire, Mgr, de vous exposer plus au long les raisons qui peuvent, et nous osons même dire, qui doivent vous engager à entrer dans nos vues et à emploïer tout le poids de votre autorité pour les faire réussir. Vous en scavez plus par vous-même là dessus que nous ne pourrions vous en représenter, et nous recevons tous les jours tant de marques de votre

bonté, que nous ne pouvons pas douter que vous n'approuviés nos sentimens et que vous ne soyés très porté à nous satisfaire en ce point.

« Nous sommes même très persuadé que vous trouverés bon que nous vous témoignions l'inclination très juste que nous avons de confier l'éducation de nos enfants aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, qui ont déjà un petit établissement en cette ville, par ce que vous connoissés encore mieux que nous les talens particuliers que Dieu leur a donnés, et qui sont connus partout, et singulièrement en France, ce qui attire dans leur collège toute la jeunesse la plus florissante et la plus distinguée du Royaume.

« Vous applaudirez donc sans doute à notre dessein, Mgr, et bien loin de nous donner occasion de ralentir notre zèle, nous sommes convaincus que vous l'exciterés encore davantage.

« Mais que pouvons-nous faire de nous-mêmes, Mgr, si votre grand crédit auprès de Sa Majesté ne vient à notre secours ? Les fonds que les Révérends Pères Jésuites nous demandent pour un établissement si utile nous paraissent à la vérité très modiques. Mais quelque modiques qu'ils soient, vous savez assez combien peu nous sommes en état de les fournir par nous-mêmes... etc. <sup>3</sup>. »

Le gouverneur, M. de Beauharnois, accueillit favorablement cette requête et la transmet au ministre des Colonies, M. de Maurepas, en l'accompagnant de la lettre suivante en date du 28 octobre 1727 : « J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une requête qui

3. Archives des Colonies, Correspondance générale du Canada, vol. 49. (Note du P. de Rochemonteix : « Cette requête, qui ne portait aucune date, se trouvait entre deux lettres, l'une du 9 mars 1727 et l'autre du 17 avril 1727. »)

m'a été présentée par tous MM. les officiers de Montréal, auxquels tous les autres corps de ce gouvernement se sont joints, avec un projet pour l'établissement d'un collège des Jésuites dans la dite ville. Vous verrez, monseigneur, dans le mémoire des Révérends Pères, l'utilité et la nécessité de cet établissement et les moyens que l'on propose <sup>4</sup>... »

Le 18 mai 1728, M. de Maurepas transmettait sa réponse à l'intendant Dupuy : « Le projet concernant l'établissement d'un collège à Montréal m'a été envoyé. — Je pense comme vous qu'il n'y a point de nécessité de le faire, d'ailleurs les conditions ne conviennent point et il ne faut pas y penser pour le présent... »

L'intendant Dupuy s'était donc opposé au projet et avait fait parvenir au ministre des Colonies un contre-mémoire pour détruire l'effet du mémoire des Jésuites. Malgré l'approbation donnée au projet par le gouverneur de Beauharnois, il avait obtenu gain de cause.

Une nouvelle démarche fut tentée en 1731, comme en fait foi une lettre du 6 octobre, envoyée par MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre de Maurepas : « Les Pères Jésuites doivent vous faire une proposition sur l'employ de 1500 livres restant des 3000 livres que vous avez retranchés aux frères Charons, pour un collège à Montréal composé de deux régents, et pour l'augmentation d'un Régent à Québec...

« Si vous vous déterminez, Mgr, à destiner cette somme pour un collège, elle conviendrait mieux aux Jésuites qui sont dans l'usage d'élever les jeunes gens. Ces Régents sont fort souhaités par tous les Pères de

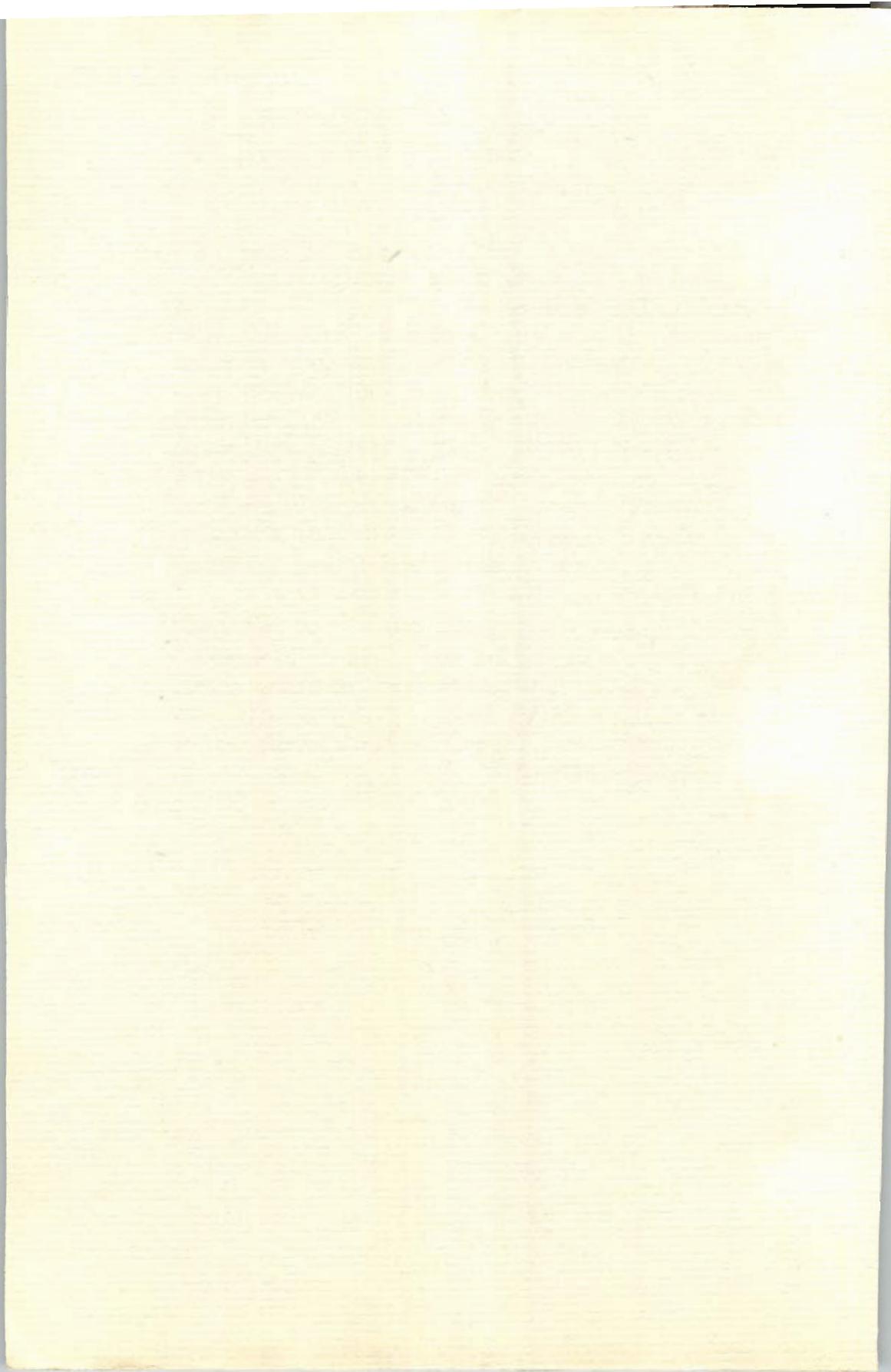
---

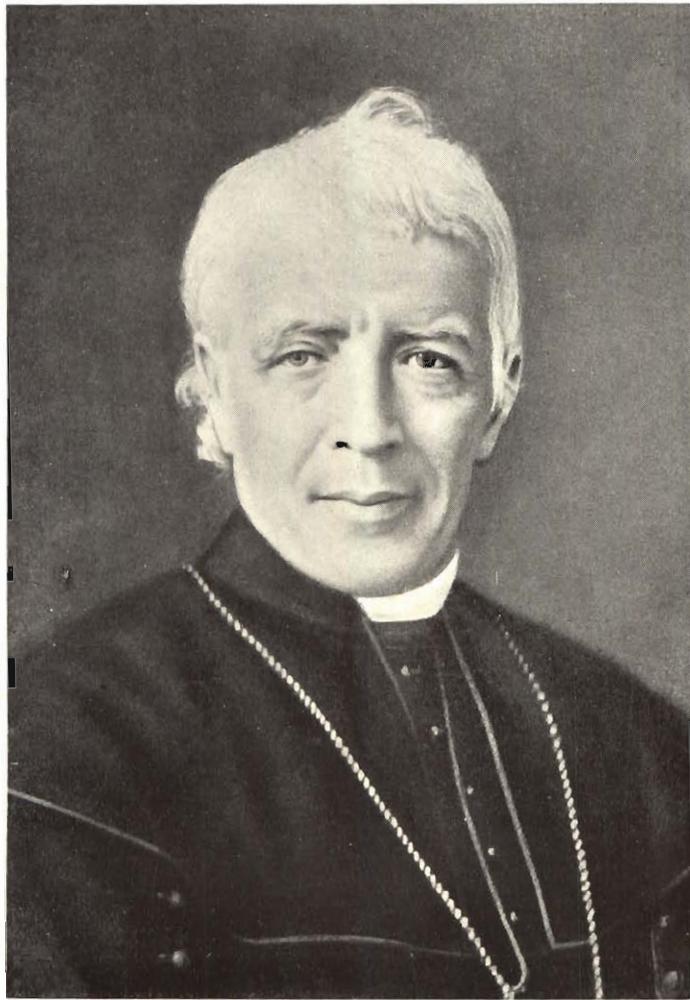
4. Pour cette citation, de même que pour les citations qui suivent, voir la note précédente.

famille de Montréal, dont les facultés sont trop modiques pour leur permettre d'envoyer leurs enfants étudier à Québec... »

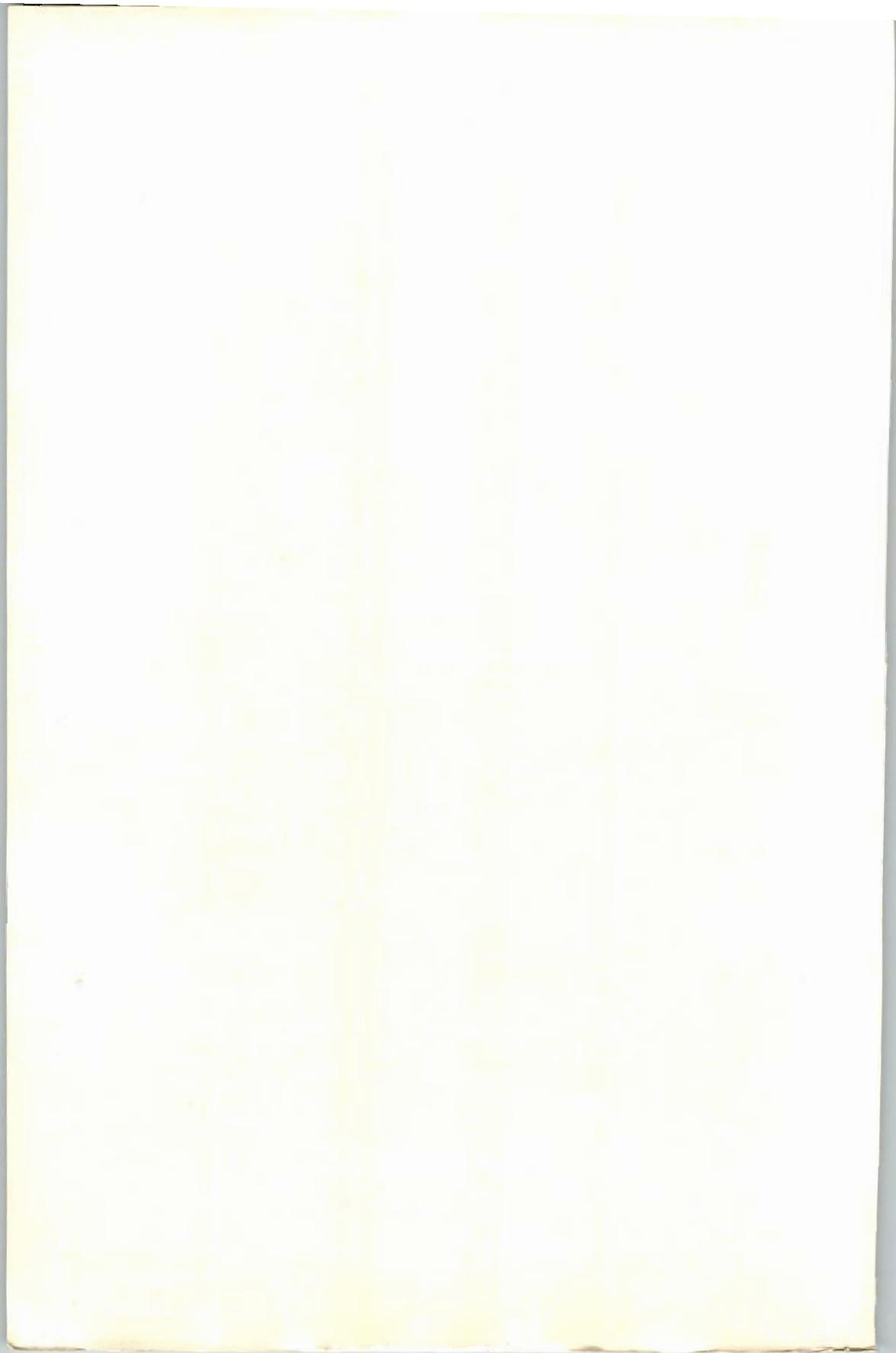
Ce nouveau projet n'obtint pas plus de succès que le précédent. Montréal devra attendre son collègue jusqu'en 1773. Mais ce ne sont pas les Jésuites qui l'ouvriront. Depuis que le Canada était passé aux mains de l'Angleterre, ils avaient cessé de se recruter. Le temps n'était plus pour eux aux fondations nouvelles. De plus, cette même année 1773 marquait pour les Jésuites la plus pénible épreuve qui puisse frapper un ordre religieux. Sous la pression concertée des cours d'Europe, le Pape Clément XIV avait cru devoir céder et supprimait la Compagnie de Jésus. Les vingt mille membres qu'elle comptait alors se dispersèrent dans un suprême acte d'obéissance.

Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient, en 1767, jeté les bases d'un collège au village de la Longue-Pointe. En 1773, ils l'installèrent à Montréal même, dans le château de Vaudreuil. Il n'y avait plus à craindre, comme en 1695, que les Pères Jésuites « n'en eussent quelque peine ».





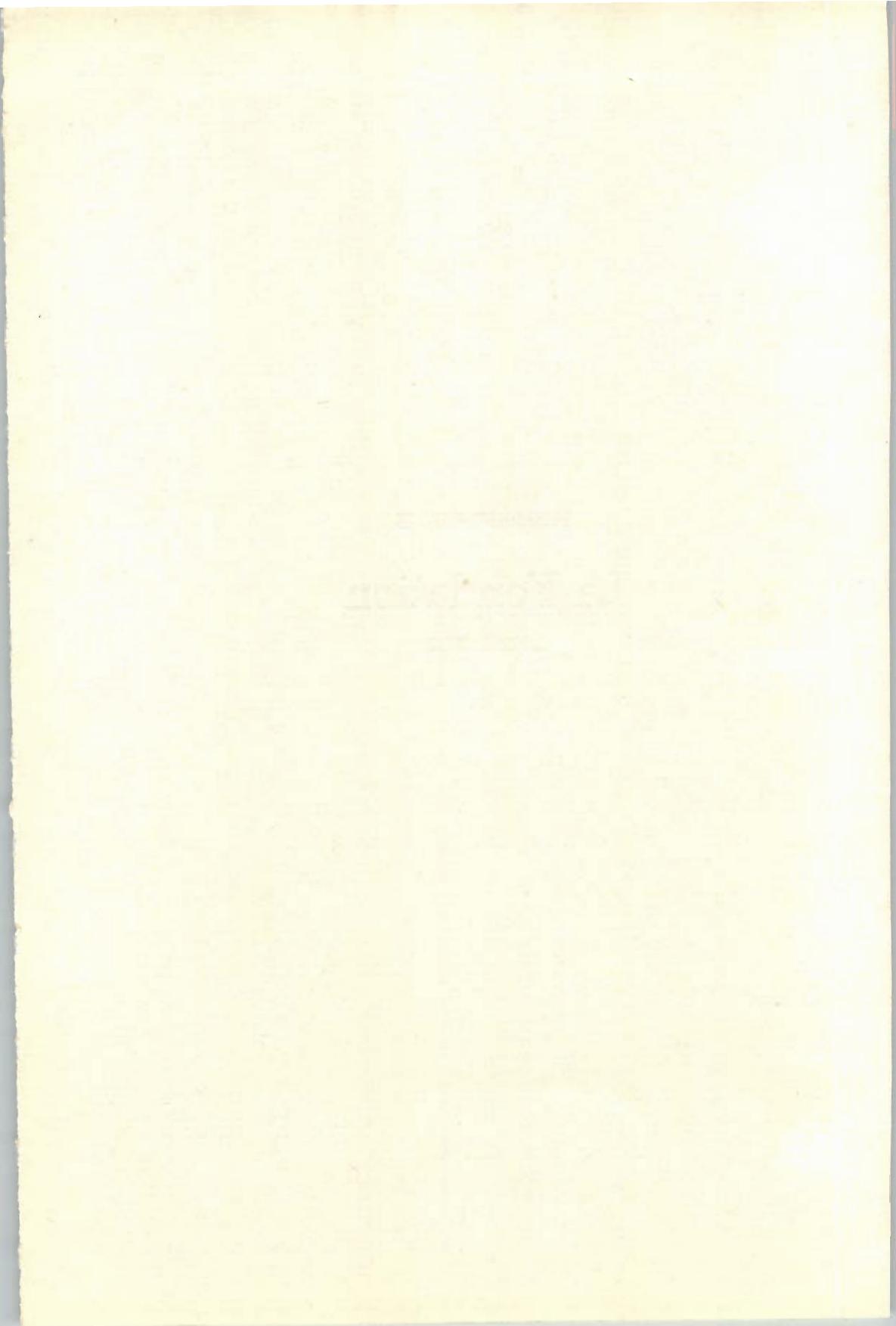
MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET  
l'âme de la fondation du collège Sainte-Marie



PREMIÈRE PARTIE

# La Fondation

1842 à 1857



## Travaux d'approche

1842 à 1848

PLUS de cinquante ans s'étaient écoulés depuis la mort, en 1791, du P. Bernard Well, le dernier survivant de l'ancienne Compagnie à Montréal, quand les Jésuites y reparurent le 31 mai 1842<sup>1</sup>.

Ils répondaient à l'appel pressant que leur avait adressé, le 2 juillet 1841, au cours de son voyage à Rome, le nouvel évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget.

Cet *Appel aux Jésuites* a été maintes fois publié. Le P. Édouard Lecompte le cite en entier dans son

---

1. Le P. Bernard Well mourut le 17 mars. Quelques jours après, le P. Joseph Casot, dernier survivant des Jésuites à Québec, vint à Montréal régler les affaires de la résidence, et distribua de larges aumônes. La *Gazette de Montréal* signalait son passage dans l'article suivant, en date du 7 avril 1791 :

« Le R. P. Casot, procureur des Jésuites de cette Province, est arrivé dernièrement à la résidence de cette ville, après la mort de son confrère le P. Well. La manière noble et généreuse avec laquelle il a procédé à l'inventaire des argents et effets de cette maison est digne des plus grands éloges et mérite d'être consignée dans les fastes de la bienfaisance.

« Il a fait distribuer le bled qu'il a trouvé, par cinquante et cent minots, aux Hôpitaux et autres pauvres indigents; il a fait des dons surprenants en argent, de deux, trois, quatre et même jusqu'à dix mille livres, enfin il a tendu une main secourable à ceux que la honte retient, et il l'a toujours eue ouverte pour les pauvres de la dernière classe, dont il a été heureusement obsédé jusqu'à hier, jour de son départ: pas un seul n'est sorti de chez lui sans éprouver les effets de sa charité et de son désintéressement.

« Puissent de tels hommes servir longtemps de modèles à leurs semblables; ils seront toujours chers à l'humanité.

« La modestie du Révérend Père souffrira certainement de cet éloge justement mérité; mais c'est un hommage et un tribut de reconnaissance que les citoyens de cette ville lui doivent pour le grand bien qu'il y a fait pendant son court séjour. »

ouvrage, *les Jésuites du Canada au XIX<sup>e</sup> siècle*. Il l'appelle même la *Magna Charta* de la nouvelle Compagnie de Jésus au Canada.

De ce document, nous ne retiendrons ici que le passage où Sa Grandeur, énumérant les motifs qui doivent déterminer les Jésuites à revenir dans son diocèse, leur donne l'assurance suivante : « Ils y trouveront une jeunesse ardente qui saura, par son application à l'étude, dédommager ses maîtres des sacrifices qu'il leur aura fallu faire pour venir répandre les bienfaits de l'éducation dans cette partie du nouveau monde... » C'était une invitation bien directe à la fondation d'un collège; c'est, peut-on dire, l'origine *in votis* du Collège Sainte-Marie.

Trois ans plus tôt, en 1839, un jésuite, le P. Pierre Chazelle, missionnaire aux États-Unis depuis 1830, et qui dirigeait alors un collège dans le Kentucky, fut invité à prêcher à Montréal la première retraite sacerdotale. Le supérieur de Saint-Sulpice, M. Quiblier, chargé de trouver le prédicateur pour cette retraite, avait porté son choix sur son ancien professeur de rhétorique à Montbrison. Pendant son séjour à Montréal, le P. Chazelle fut pressenti sur la possibilité de l'établissement, en cette ville, d'un collège dirigé par les Jésuites. Il consentit à s'entremettre auprès du Général de la Compagnie de Jésus et profita d'un voyage qu'il fit en Europe, quelques mois plus tard, pour se rendre à Rome. Il s'y trouvait en 1841, au moment où Mgr Bourget y arriva. L'évêque trouva en lui un ardent avocat de sa cause.

Le P. Jean Roothan, Général de la Compagnie de Jésus, accéda à la demande de Mgr Bourget et confia au P. Chazelle le soin de recruter en France les premiers

ouvriers. Le choix fut facile. Depuis plus d'un an, un groupe de missionnaires était désigné pour la fondation d'une mission à Madagascar. Ils avaient été sur le point de partir, quand, au dernier moment, des événements imprévus avaient empêché la réalisation immédiate de leur projet. Le Canada fut substitué à Madagascar et, le 22 avril 1842, le P. Chazelle fut officiellement nommé supérieur de la nouvelle mission.

Sans retard, dès le 24 avril, le groupe de missionnaires, composé de six prêtres et de trois frères coadjuteurs, embarque à destination du Canada. Le P. Chazelle a même adjoint au groupe quelques prêtres séculiers qu'il destine à compléter le personnel de son collègue<sup>2</sup>. Dans son idée, en effet, c'est avant tout un collègue qu'il vient fonder; de toutes les demandes de Mgr Bourget, celle-là surtout semble avoir fixé son attention. Le 31 mai, quelques-uns des Pères arrivent à Montréal et se retirent à l'évêché, qui se dressait alors rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. « Nous avons été logés, écrit le P. Remi Tellier, l'un des arrivants, à la maison de Monseigneur, dans un appartement séparé, ancien dortoir des séminaristes, et pendant le mois de juin, ce fut le pied-à-terre où nous nous retirions, dans l'intervalle de nos courses apostoliques<sup>3</sup>. »

Un collègue fut tout de suite offert aux Pères, mais c'était à Chambly. M. l'abbé Mignault, curé de ce village, en avait déjà jeté les fondements et se cherchait des auxiliaires. Le P. Chazelle, qui avait peut-

---

2. Les six prêtres de la Compagnie de Jésus étaient : le P. Pierre Chazelle, supérieur, le P. Félix Martin, le P. Paul Luiset, le P. Dominique Duranquet, le P. Joseph Hanipaux et le P. Remi Tellier; les trois frères coadjuteurs : le F. Joseph Jennessaux, le F. Pierre Tupin et le F. Emmanuel Brenans. Les prêtres séculiers : MM. les abbés Louis Goué, Raphaël Neyron et Joseph-François Pigrod, du diocèse de Lyon; Casimir Mouret, du diocèse de Montpellier.

3. *Lettres des Nouvelles Missions du Canada*, t. I<sup>er</sup>, p. 51.

être confondu collègue à Montréal et collègue dans le diocèse de Montréal, fut quelque peu surpris de l'offre. Il se rendit tout de même sur place, le 5 juin, pour juger des avantages et des désavantages de la proposition. En compagnie du curé fondateur, il visita l'établissement et s'enquit auprès de lui de tous les détails. Quelques jours plus tard il communique ses impressions au Provincial de Paris: l'administration resterait entre des mains étrangères; l'édifice et les appartements ont besoin de réparations et de changements, une assez forte dépense serait nécessaire immédiatement; les dettes ne sont pas bien connues; la pension est beaucoup trop faible, quinze livres par an (environ \$60.00); il y a déficit chaque année et impossibilité d'élever le prix de la pension assez pour contrebalancer les dépenses; l'emplacement n'est pas avantageux, les communications sont difficiles à certaines époques de l'année; sous le rapport des études et du nombre des élèves, la décadence de l'établissement ne fait qu'augmenter depuis quelques années; l'opinion générale est que le collège ne peut être pris par qui que ce soit et surtout par les Jésuites. « Voilà, mon R. P., conclut-il, les raisons *contre*; les raisons *pour*, je les ai cherchées et je les cherche encore. »

Le 11 juin, c'est à l'évêque qu'il donne par écrit «le résultat de ses réflexions». Nous citons le préambule de cette lettre; le caractère du P. Chazelle s'y révèle tout entier :

«J'ai dû réfléchir sur les circonstances graves où la Providence et Votre Grandeur nous ont placés. Voici le résultat de mes réflexions. J'espère que la grâce aura suppléé à ce qui me manque naturellement. Dans ce que je vais vous dire, il y aura des

choses essentielles et pour lesquelles ma conviction est entière.

« Votre Grandeur me pardonnera une concision qui peut rendre ma pensée obscure, faible, ou lui donner l'apparence d'une décision. Le temps me force à cela. D'ailleurs, plusieurs choses ont déjà été dites et expliquées; les autres, Votre Grandeur les comprendra sans peine. Puis, si cela est nécessaire, je donnerai les détails et les développements qu'on désirera.

« Monseigneur, la lettre qu'a reçue votre vicaire général lui a fait sentir, comme à moi, la nécessité de déterminer d'avance, clairement et irrévocablement, sauf les cas extraordinaires, tout ce qui a rapport aux missions ou oeuvres quelconques. Sans cela il y aurait dans les promesses faites et dans les projets, contradiction, impossibilité.

« Le collègue : c'est l'oeuvre principale de la Compagnie, celle pour laquelle nous venons ici. Nous ne devons pas le perdre de vue.

« Chambly était promis. Mais nous ne pouvons nous charger de cet établissement. L'acte d'incorporation ne peut être changé. Cette raison seule suffit : il y en a d'autres. »

Le destinataire de cette lettre dut trouver, en effet, qu'il y avait au moins « apparence de décision », et, quant à la pensée, il faut reconnaître qu'elle n'était ni obscure, ni faible dans son expression.

Au début de juillet, les Pères s'installaient à la cure de Laprairie devenue vacante par la nomination de son curé, M. Power, au siège épiscopal de Toronto, récemment créé. Avant même qu'ils y arrivent, l'idée

est lancée de la fondation d'un collège dans cette localité. Le 4 juillet, les *Mélanges religieux*, journal de l'évêché de Montréal, publie sur les Jésuites un article louangeur jusqu'à l'excès, où l'on lit entre autres choses : « Les RR. PP. Jésuites étant avant tout, comme l'on sait, instituteurs de la jeunesse, leur réputation et leur capacité comme tels n'étant surpassées par aucun ordre enseignant, un collège dirigé par eux est un avantage inappréciable pour toute localité qui a le bonheur de les posséder; aussi les paroissiens de Laprairie ont-ils senti de quelle importance serait pour leur village et pour toute la paroisse un si précieux établissement, et les avantages qui en découleraient sous le rapport matériel et moral. Ils ont en conséquence fait instance auprès des bons Pères pour qu'ils se fixassent chez eux et leur ont offert, avec une spontanéité et un dévouement admirables, de leur bâtir un collège à cette fin... »

Le but premier de cet article était surtout de piquer l'émulation de Montréal, mais le projet d'un collège à Laprairie était véritable. Le P. Chazelle, pour sa part, reçut cette communication comme une inspiration du ciel : c'était dans son caractère. Nous avons déjà vu qu'il avait la décision prompt et tenace. Il était, en plus, de ces hommes qui abstraient inconsciemment de ses contours une idée qui leur plaît; ils suppriment ainsi les obstacles à sa réalisation et, s'étant fait sur elle une conviction entière, ils y découvrent un signe providentiel. « Ce n'est point un projet vain, que celui du collège, écrit-il, le 9 juillet, à son Provincial. Des fonds sont ou seront trouvés. Déjà on pourrait commencer à bâtir. Mais on veut obtenir un terrain et il faut un acte de la Législature. Ce n'est qu'au mois de septembre que la Législature s'assemblera. On n'a pas de doute

au sujet de cette concession. Nous n'avons aucune démarche à faire. L'édifice, bâti sur le plan donné, nous sera remis sans charges et il nous appartiendra. J'ai offert l'éducation des externes de Laprairie gratis, pendant trente ans. On aurait fait le même don sans cela. J'ai dit que j'avais besoin de l'approbation des supérieurs.» Et il s'empresse de la demander: «Je suppose que Monseigneur consentira, que nos amis conseilleront, que les circonstances paraîtront urgentes, faut-il donner aux habitants de Laprairie une promesse sans laquelle ils ne peuvent rien faire?... Une raison très forte de se hâter, c'est que, si l'on ne commence quelque chose cet automne, tout est renvoyé à l'été prochain, et pendant huit ou neuf mois que d'obstacles à craindre ! Je hais la précipitation dans les affaires, dans les engagements qui ne sont pas le résultat d'une connaissance des choses bien suffisante et d'une conviction profonde. Mais avant que nous ayons reçu la permission d'agir, nous aurons peut-être, nous aurons probablement ce qui peut et doit déterminer une solution.»

Le 12 juillet, c'est Monseigneur qu'il cherche à entraîner dans ses vues: «Tous les habitants de Laprairie ne sont qu'un coeur et qu'une âme pour réussir dans le grand projet qu'ils ont formé. Ce n'est plus du zèle; il y aurait un véritable enthousiasme. Et cette espèce d'exaltation a tout le calme d'une délibération sage et raisonnée. Quelques hommes, un surtout, ont examiné froidement l'étendue et les difficultés de l'entreprise; ils ont calculé leurs ressources et ils disent: infailliblement nous réussirons.

«Je n'ai rien promis à nos amis de Laprairie: mais je sens le besoin de ne pas les laisser dans ce pénible

et dangeureux état d'incertitude. Il est dans les affaires un à-propos qu'il faut saisir. Laisser échapper un moment favorable, c'est risquer de tout perdre. Dans de telles circonstances, demander du temps pour réfléchir, pour agir avec prudence, n'est pas sagesse. D'ailleurs, si Dieu se hâte de nous manifester sa volonté, c'est lui témoigner notre reconnaissance et lui obéir que de nous hâter aussi... C'est pourquoi je vous prie, Monseigneur, de me faire connaître le plus tôt possible ce que vous pensez au sujet de Laprairie... »

Mgr Bourget ne se laissa pas ébranler par la dialectique du P. Chazelle. Ni l'évêque, ni les messieurs du Séminaire pressentis du projet n'entrèrent dans ses vues. Le Séminaire, sans cesser les bons rapports qu'il avait entretenus jusque-là avec les Jésuites, et sans rien diminuer de sa constante générosité à leur égard, jugeait Laprairie trop rapproché de Montréal pour y établir un collège qui aurait forcément été un pensionnat. Mgr Bourget, qui ne désespérait pas d'en venir à une entente au sujet de Chambly, faisait opposition à Laprairie sans trop en exprimer le motif tout d'abord. Même les compagnons du P. Chazelle n'étaient pas enthousiastes au même degré que lui.

Pendant quelques mois, ce sera un fréquent échange de vues entre l'évêque et le P. Chazelle, le premier s'ingéniant à supprimer dans la mesure du possible les obstacles à l'acceptation de Chambly, demandant qu'on l'acceptât pour quelque temps seulement, un an ou deux, jusqu'au jour où les circonstances permettraient un établissement à Montréal même; le second, épris de plus en plus de Laprairie et des souvenirs de l'ancienne Compagnie qui s'y rattachaient, presque seul de son avis semble-t-il, et n'en voulant pas démordre.

Au milieu de ces pourparlers, Mgr Fenwick, qui de Jésuite est devenu évêque de Boston, vient à son tour proposer aux Jésuites de Montréal la direction d'un établissement dans son diocèse. L'on ne s'arrête pas longtemps à cette offre. Bien que les conditions soient des plus avantageuses, les Pères ne veulent pas l'accepter, par égard pour Mgr Bourget qui a les premiers droits à leurs services. Le P. Martin motive ainsi le refus : « On ne parle là que la langue anglaise, et d'ailleurs, nous ne pouvions pas en arrivant abandonner Montréal<sup>4</sup>. »

Presque en même temps, deux autres offres du même genre sont faites. Le P. Chazelle a été invité, au début de l'automne, à donner la retraite sacerdotale à Québec et à Toronto. A Québec, Mgr Turgeon, l'évêque coadjuteur, presse le Père d'accepter le collège de Nicolet : « bâtiments très vaste et assez beaux, nombre suffisant d'élèves, études assez bonnes ». De son côté, Mgr Power, l'ancien curé de Laprairie, offre aux Jésuites de leur confier la mission sauvage de Sandwich et laisse entrevoir l'établissement prochain d'un collège dans son diocèse de Toronto. Les deux projets de collège n'aboutissent pas. La mission de Sandwich, cependant, est acceptée, et, à partir d'avril 1843, date de l'acceptation, les préoccupations du Supérieur se tournent vers la nouvelle fondation. Il renonce à son cher projet de Laprairie, dont il conserve un souvenir ému, comme en témoigne sa correspondance des mois suivants : « Cet exemple (de Laprairie) sera longtemps unique au Canada! »

Dans l'intervalle, l'évêque de Montréal avait de son côté renoncé à Chambly. De cet établissement, il

---

4. *Lettres des Nouvelles Missions du Canada*, t. I<sup>er</sup>, p. 18.

projetait de faire une école normale et d'y former des Frères pour l'enseignement, projet qui ne se réalisa pas d'une manière durable. Au cours du mois de septembre, des citoyens de Laprairie étaient venus en délégation lui présenter une pétition en faveur de leur collègue. Il les accueillit avec bonté, les félicita de leurs bons sentiments et s'engagea à leur donner par écrit une réponse, aussitôt qu'il aurait reçu d'Europe certains renseignements qu'il attendait<sup>5</sup>. Cette réponse fut donnée le 15 février 1843.

« J'ai mûrement réfléchi sur votre projet et j'ai souvent admiré votre zèle pour l'éducation et votre bonne volonté à faire d'aussi grands sacrifices que ceux qu'exigerait un pareil établissement. Il m'eût été bien consolant de me rendre à vos désirs et de les seconder de tout mon pouvoir. Mais l'obligation où je suis de procurer le plus grand bien du diocèse m'empêche de répondre affirmativement à ladite requête parce que, toutes choses considérées, j'ai trouvé plus avantageux que ces bons Pères aient leur collège à Montréal, et il a été résolu qu'ils s'y établiraient aussitôt que les circonstances le permettraient. Mais votre zèle ne demeurera pas sans récompense, car ces bons Pères, en établissant chez vous une Résidence,

5. Une lettre du P. Tellier, en date du 30 janvier 1844, nous dit sur cette députation :

« A peine les bons habitants de Laprairie nous virent-ils au milieu d'eux, qu'ils s'occupèrent avec la plus grande activité des moyens de nous y fixer pour toujours. Après bien des pourparlers et des délibérations, ils organisèrent une députation composée de plus de quarante des principaux citoyens, habitants du bourg ou cultivateurs des environs. Au jour fixé, le 3 septembre 1842, la députation se rendit en corps chez Mgr l'Évêque et lui présenta une supplique : la paroisse demandait avec instances à être autorisée par Sa Grandeur à bâtir à ses frais et ouvrir un Collège-Pensionnat qu'ils confieraient aux RR. PP. de la Compagnie de Jésus. L'idée d'une démarche si noble est due, je crois, à Mgr Power, et la demande a été présentée sous la direction de l'homme qu'il avait toujours le plus honoré de sa confiance, M. Jean-Baptiste Varin, notaire public et agent de la seigneurie, jeune homme distingué par ses vues, ses lumières, sa haute probité et son influence. » (*Lettres des Nouvelles Missions*, t. I, p. 54.) Le M. Varin dont il est ici question était le grand-père de Mme Edouard Montpetit et de Mmes Hurtubise.

vont continuer à vous prodiguer leurs soins, comme aussi, je n'en doute pas, vous allez continuer à y correspondre fidèlement<sup>6</sup>... »

« J'ai trouvé plus avantageux que ces bons Pères aient leur collègue à Montréal » : voilà le véritable motif du refus de Laprairie. Désormais, Mgr Bourget va s'appliquer à rendre les circonstances favorables. Immédiatement, il fait une nouvelle proposition que le P. Chazelle décrit dans une lettre du 18 mai 1843.

« Monseigneur l'évêque de Montréal m'a fait une proposition : *Voulez-vous commencer un externat ? Vous avez la maison de l'école des garçons. Avec la petite rétribution et ce qu'on pourra faire pour l'établissement, vous aurez le nécessaire et, par l'éducation que vous donnerez, vous disposerez le public à vous offrir plus tard un collègue convenable.* Pour comprendre la nature de cette offre, il est nécessaire de savoir que, à côté de l'église St-Jacques et de l'évêché, est une maison passablement grande et belle où, sous la direction de l'évêque, des jeunes gens tiennent une école.

« J'ai répondu à l'évêque que nous ne pouvions faire un tel essai; qu'il y avait trop de choses à craindre et que cela ne nous conduirait à rien... »

Le P. Chazelle avait écrit déjà, le 29 juin 1842 : « Un collège qui nous sera proposé ne doit-il pas nécessairement offrir trois conditions indispensables ? Indépendance reconnue comme bien suffisante; point de dettes, ou des ressources assurées pour les payer; enfin des espérances fondées de succès et d'agrandissement. » Dans l'offre de l'école des garçons, le Père ne trouve

---

6. Archives de la Direction provinciale des Clercs de Saint-Viateur, dossier *Diocèse de Montréal*.

pas, sans doute, les conditions jugées indispensables et motive son refus en se retranchant derrière une imposante énumération de considérants, dont les deux principaux sont : l'odieuse de supprimer une école gratuite pour lui substituer un collège payant, et le fait que la maison est trop éloignée du centre de la ville. Cette école occupait l'emplacement de l'orphelinat Saint-Alexis, à l'angle des rues Saint-Denis et Demonstigny. En guise de conclusion, le Père ajoutait à sa lettre du 18 mai 1843 : « Cette dernière tentative vous fera comprendre, mon révérend Père, où nous en sommes pour les espérances d'un collège. Je n'ai jamais été plus content du refus que nous avons fait du collège de Chambly. Je suis bien aise aussi que celui de Laprairie n'ait pas été approuvé par l'évêque : nos amis ici auraient été singulièrement embarrassés, parce que les ressources ont prodigieusement diminué ; on peut dire qu'il y a pauvreté. Dans tout ce qui s'est passé, la Providence nous a protégés de plusieurs manières, et je pense qu'Elle a confié à l'avenir des grâces d'un autre genre. La Compagnie doit avoir ici un collège. Puisqu'en France elle n'en peut avoir, elle en fondera plusieurs en Amérique. Occupons-nous, en attendant, des missions sauvages... »

Entre Mgr Bourget et le P. Chazelle il ne sera pratiquement plus question de collège. La pensée du Père s'est tournée tout entière vers Sandwich. Il avait écrit en octobre 1842, en parlant de cette mission : « Je la propose avec cette confiance qu'on éprouve quelquefois au premier coup d'oeil qu'on jette sur une entreprise. » Il dira le 2 juin 1843 : « Je deviens de plus en plus sauvage, depuis qu'il est question de Sandwich... » Vers la fin de juillet, il se rend auprès de Monseigneur de Toronto pour préparer avec lui

l'établissement de la mission; il y demeure jusqu'au milieu de l'automne. L'été suivant, 1844, il quitte définitivement Montréal. La mission du Haut-Canada se détache de celle du Bas-Canada, et il en est nommé supérieur. La mort vient le prendre en pleine course apostolique, le 4 septembre 1845<sup>7</sup>.

Homme d'un caractère ardent et impulsif, le P. Chazelle ne sut pas, pendant son séjour à Montréal, tempérer son impatience de se mettre à l'oeuvre, ni attendre que les circonstances fussent favorables. « Il ne faut pas être uniquement des hommes d'espérance, avait-il écrit à M. Hudon, vicaire général de l'évêché, mais encore des hommes d'action. Venons au secours des choses et aidons le mouvement. » Dans ses rapports avec Mgr Bourget, il avait manqué de souplesse, au point de paralyser l'action du saint évêque en faveur de la fondation d'un collège. Même chose avec M. Quiblier, en qui il voyait, semble-t-il, plus son ancien élève que le supérieur du séminaire. Et pourtant c'est en toute sincérité qu'il écrivait à son Provincial en octobre 1844: « Je me suis fait un devoir de me plier aux usages, au caractère, aux idées même des personnes avec lesquelles j'ai eu à vivre et je l'ai fait par un certain besoin de convenance et aussi pour tâcher de faire un peu de bien... Je n'ai pas cessé de répéter le principe aux Nôtres, et je n'ai pas trouvé que, pour moi, il fût difficile de le mettre en pratique. Or voici

---

7. Le P. Jaffré, un de ses compagnons de mission, écrivait de Sandwich le 16 septembre 1845: « Il est mort dans l'exercice du zèle, en travaillant pour les sauvages, au salut desquels il était tout dévoué. Oh ! qu'il avait à coeur l'oeuvre de leur conversion ! On peut bien dire qu'elle absorbait toutes ses pensées, et était le but de toutes ses démarches. Sa conversation, quand il en parlait, son style, quand il en écrivait, tout en lui était remarquable et témoignait de son ardent amour pour ces pauvres sauvages... Notre mission, en le perdant, a perdu l'homme qui paraissait éminemment propre à la faire fleurir; du moins elle a reçu de lui un bel héritage d'exemples qui, je l'espère, sera mis à profit. » (*Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, p. 174.)

que ce sont eux, qui m'accusent de le méconnaître entièrement. Eh bien, mon révérend Père, vraiment je me suis dit et je dis avec un certain plaisir : c'est bien, c'est merveille, me voilà bien attrapé; je m'estimais pour une qualité, et l'on ne voit en moi que le défaut qui lui est opposé; mon orgueil méritait bien ce châtement : c'est une grâce que Dieu me fait...»

\* \* \*

A Montréal, le P. Félix Martin avait succédé au P. Chazelle le 31 juillet 1844. La question du collège revient aussitôt au premier plan. Dès le 10 août, le nouveau supérieur peut écrire à son Provincial en France : « Monseigneur n'a qu'un désir soutenu à notre égard; c'est de nous voir occupés d'éducation d'une manière ou d'une autre. Nous ne pouvons en douter. » Il expose en même temps, dans cette lettre et dans plusieurs de celles qu'il enverra par la suite à ses supérieurs, ce que doit être le collège, dans l'intention de l'évêque, et à quelles conditions l'oeuvre pourra se réaliser.

Ce que désirait Mgr Bourget, c'était, à côté du collège de Montréal plus spécialement appelé à préparer au sacerdoce, une maison d'éducation adaptée aux besoins des laïques dans les diverses classes de la société; c'était un établissement où se donnerait, avec la formation religieuse, une préparation plus immédiate à la vie, non seulement aux catholiques de langue française, mais aussi à ceux de langue anglaise, dont le nombre croissait rapidement par l'apport de l'immigration irlandaise, si forte en ces années-là.

Aussi le P. Martin écrit-il que, dès le début, « il est toujours bien certain qu'il faudrait avoir en même

temps trois classes de latin et deux classes de mathématiques et d'histoire naturelle... Car j'ai déjà vu par moi-même et par des rapports avec des personnes influentes, qu'il faudrait des cours de sciences naturelles et de mathématiques, dirigés vers le commerce et l'industrie, en dehors des cours de langues anciennes.

« Permettez-moi de vous rappeler encore la nécessité de la langue anglaise dans l'intérieur de ce collège. On ne saurait trop l'exagérer. Nous ne saurons, nous, jamais assez d'anglais pour satisfaire à cette exigence, si ce n'est dans un bon nombre d'années. Veuillez ne pas perdre de vue l'avantage d'avoir ici un Père de langue anglaise. Ce point me paraît le plus urgent et le plus grave pour le moment, c'est dans ce sens que bien des personnes me parlent du futur collège. La colonie, surtout dans la classe élevée, devient entièrement anglaise pour la langue... » (17 décembre 1844.)

« Il faut regarder Montréal comme une ville tout européenne sous le rapport des exigences, surtout depuis que le gouvernement vient d'y établir son siège. C'est pour cela que je trouve de plus en plus nécessaire d'avoir ici un Père de langue anglaise; la présence d'un sujet britannique parmi nous serait, dans les relations que nous aurons bientôt avec le gouvernement, d'une grande autorité. Il paraît que nous ne pourrions pas nous faire naturaliser avant sept ans... » (Octobre 1844.)

Quant aux conditions qu'il juge indispensables à la réalisation de son projet, les voici, tirées toujours de sa correspondance: « Je vous ferai observer qu'une maison d'éducation doit se présenter dès le commencement sous un aspect favorable. Il ne faut pas que son existence languisse pendant plusieurs années avant d'atteindre son développement complet. Sans cela le

coup est manqué. Les élèves ne nous attendent pas. Il y a plus de collègues qu'il n'en faut; nous ne pouvons vivre qu'aux dépens des élèves. Il faut qu'ils trouvent mieux chez nous. Si nous ne commençons pas solidement, nous serons de longues années avant de parvenir à un agrandissement complet... Il me semble que sans un local convenable, un commencement de maison capable d'être complétée un jour, quelque chose de ce qui constitue un mobilier de collègue (bibliothèque, cabinet de physique et d'histoire naturelle...), nous ne pouvons pas commencer sans nous jeter dans l'ornière. Au reste c'est la pensée arrêtée de Monseigneur qui vient de m'en parler longuement.» (28 octobre 1844.)

«Le T. R. P. Général me recommande aussi l'externat. On peut certainement commencer par là. Mais le peu d'élèves que nous aurons nous fera végéter longtemps. Un pensionnat, quand bien même on le rendrait bien limité pour le prix des pensions, lui donnerait toujours plus d'élèves... L'avis de nos Pères est toujours d'attendre encore, plutôt que de louer une maison pour commencer. Il est certain que c'est une grande dépense ici. Je doute fort qu'avec huit ou dix mille francs nous puissions trouver un local convenable. Il vaudrait beaucoup mieux acheter...» (17 décembre 1844.)

«Il me semble qu'il faudrait avoir devant nous de quoi pourvoir à la plus grande partie de la dépense. Je connais, je crois, assez l'esprit du pays pour pouvoir dire que l'oeuvre, une fois commencée, sera abandonnée à elle-même. Or, quelles sont nos ressources? Les élèves seuls... Tout le monde sait qu'il n'y a pas un seul collègue qui puisse se soutenir avec ce qu'il reçoit de ses élèves. Comment donc parvenir à un

agrandissement complet? Les dépenses pour les choses qui lui donneraient un peu d'éclat et qui contribueraient à sa réputation ne pourraient pas se faire. Pour qu'il puisse prospérer, il ne faut pas qu'il reste longtemps à l'état d'enfance...» Ceci était écrit en août 1844; au début de 1847 le Père reprend la même idée: « Monseigneur aurait voulu nous voir aller plus vite et ouvrir de suite quelque classe. Je crois qu'il faut faire la part du temps. Il ne s'agit pas ici d'une colonie naissante, mais d'une colonie toute développée et à la hauteur des contrées les plus civilisées, riche en institutions de tout genre et dans un état florissant. Il faut nous placer en leur présence et soutenir la concurrence avec quelque chance de succès. Nos amis croient trop facilement qu'il suffit que nous nous mettions à l'oeuvre... Nous avons à satisfaire à la très haute idée qu'on veut bien se faire de nous et on ne tiendra pas compte des difficultés de l'enfantement. Notre titre d'étrangers, dont nous serons longtemps à nous laver, n'est pas une recommandation...

« Un collègue n'est pas comme une institution de charité qui, par sa nature, parle toujours suffisamment de ses besoins, pour se recommander par elle-même. Même en grandissant, l'on sait qu'elles sont pauvres. Il ne peut en être ainsi pour le collègue que nous projetons et qu'on destine à la partie la plus élevée de la société. Quand l'établissement sera en chemin, nous ne devons pas nous attendre à ce qu'on nous offre des secours... De plus, un établissement de charité peut rester stationnaire sans éprouver de détriment. Il n'en est pas ainsi d'un collègue. Sa fin est en souffrance. Il n'est pas ce qu'il doit être, même dans le cercle des quelques classes qu'il embrassera d'abord. » (Janvier 1847.)

Le P. Martin avait une claire vue de la situation; il l'envisageait sans illusion. Aucune des données du problème ne lui échappait. Difficultés matérielles, exigences de ceux qui bénéficieraient du collège, enthousiasme passager des bienfaiteurs suivi d'un ralentissement des secours nécessaires à l'entreprise, il pesait tout et ne se prononçait qu'avec prudence, préoccupé bien plus d'asseoir une oeuvre solide que d'aller vite en besogne. « Il me semble toujours qu'il ne faut rien faire sans des chances assurées de succès, dira-t-il en 1845. J'aimerais mieux attendre encore deux ans. »

Il s'est d'ailleurs tracé comme ligne de conduite, dès le début de son administration, de ne rien entreprendre, ni à Montréal ni ailleurs, sans l'assentiment de l'évêque et sans avoir pris conseil. « Je n'ai pas fait un pas sans m'être concerté avec nos Pères et si, dans ce moment-ci, je ne fais pas de démarches par moi-même, c'est que c'est leur avis. Ils croient qu'il faut attendre le résultat des démarches que fait l'évêque. » (Au P. Boulanger, 28 octobre 1844.)

Déjà il avait eu l'occasion de se montrer fidèle à cette consigne. Une offre séduisante lui avait été faite au nom de celui qui devait donner son nom au village de L'Industrie, M. Joliette. La proposition fut déferée à Mgr Bourget. Le 13 octobre 1844, M. Manseau, vicaire général de L'Industrie, écrivait à son évêque : « À mon dernier voyage à Montréal, j'étais chargé par M. Joliette, de négocier l'établissement des Jésuites à L'Industrie. Ce monsieur offre de les pourvoir ici de toutes choses nécessaires pour les engager à s'y fixer. Je lui ai fait les objections qui peuvent militer contre ce projet, v. g. le dommage que ça ferait au collège de l'Assomption. À cela il répond que les Jésuites ne devant admettre dans leur pensionnat que des élèves

qui pourraient payer de 30 à 50 louis de pension, les autres collègues... ne perdraient pas un seul élève... Il donne bien d'autres raisons qui me paraissent plausibles et qui le paraîtraient aussi aux Jésuites, qui doivent désirer sortir de la position exceptionnelle où ils se trouvent. Ces Pères sont venus pour une fin qu'ils ne peuvent atteindre ailleurs. Pourquoi ne viendraient-ils pas ici vivre selon les règles de leur ordre? Un assez vaste édifice sera terminé cet hiver et des ailes y seront ajoutées avant le milieu de l'été, si elles sont jugées nécessaires. Celui qui les demande doterait même une telle maison, s'il ne fallait que cela pour atteindre son but. Il en a fait parler au P. Martin, qui n'a point fait de réponse positive, mais qui paraît disposé à traiter l'affaire quand des offres écrites lui seront faites... Enfin Votre Grandeur jugera si le plus grand bien demande que ce projet s'exécute. Quant à moi, je n'y mettrai point d'obstacle<sup>8</sup>. »

Dans sa réponse, Mgr Bourget apprécie l'excellent mérite de M. Joliette. Mais il voit de grands obstacles à ce plan. En plus du tort évident que ce nouveau collège causerait à celui de l'Assomption, et de la position fautive où il se trouverait vis-à-vis des gens de Laprairie dont il a refusé les offres quelques mois auparavant, l'évêque objecte ceci : « Les Jésuites, en consentant à faire un établissement chez vous, devraient renoncer au projet de s'établir en ville. Or toutes sortes de raisons que je ne puis détailler, les obligent à se fixer ici. Il faudra à la vérité attendre quelque temps; mais n'importe, on atteindra ce but avec un peu de patience<sup>9</sup>. »

8. Archives de l'évêché de Joliette.

9. Archives de la Direction provinciale des Clercs de Saint-Viateur. Voir aussi, à l'appendice A, d'autres offres de collègues faites aux Jésuites.

Mgr Bourget était décidé plus que jamais à établir le collège à Montréal. Il s'était mis à l'oeuvre et avait déjà entamé des pourparlers. « Monseigneur a jeté les yeux sur un terrain situé à une des extrémités de la ville, en haut de la rue Saint-Laurent », écrit le P. Martin le 8 septembre, sans préciser davantage la situation de ce terrain. « Il espère l'obtenir de deux bonnes dames qui en sont propriétaires, mais je ne sais à quelles conditions. »

Dans le même temps, M. de Charbonnel, prêtre de Saint-Sulpice, qui devait succéder à Mgr Power comme évêque de Toronto, s'était mis en mouvement et travaillait de son côté à hâter la solution du problème. En plus d'avoir fait à la Paroisse, sur les Jésuites et l'éducation, deux prônes dans lesquels il indiquait les moyens de leur procurer un collège, il insistait pour qu'ils s'établissent à Notre-Dame-de-Bonsecours. Le supérieur du séminaire venait en effet d'offrir aux Jésuites cette chapelle et la résidence adjacente pour y installer leur noviciat. Là, pensait M. de Charbonnel, pourrait commencer, en attendant mieux, un petit externat.

Le 17 décembre 1844, le P. Martin constate que « les efforts de M. de Charbonnel, en chaire, ne laissent pas encore voir leurs résultats. Rien du moins n'est arrivé jusqu'à nous. Mais je crois qu'ils ont produit un accroissement de bienveillance publique. Nous pouvons conjecturer, ce que ceux qui connaissent le pays prévoyaient depuis longtemps, qu'il n'y aura pas en notre faveur un élan généreux et spontané. Il faudra se mettre en mouvement et solliciter le concours... »

Quant au plan de Monseigneur, « voici où il en est. L'affaire du terrain reste en arrière. La dame qui

devait en faire donation ne s'est pas encore rendue ici comme elle l'avait promis. Monseigneur est d'ailleurs moins pressé depuis l'arrivée (d'Europe) de M. Hudon avec le rapport de M. Vatimesnil. Il s'occupe activement de la démarche auprès des Chambres. On imprime le mémoire en anglais et en français. La pétition au nom des évêques de toute la Province est dressée. Le député qui doit la soutenir étudie la question. Sous peu de jours elle doit paraître en Chambre. Monseigneur a les plus grandes espérances et sa confiance toute surnaturelle commence aussi à m'en donner. Le partage de ces biens entre les évêques, s'ils leur sont accordés, sera une autre difficulté qui se videra entre eux. L'intention de Monseigneur est de rendre à la Compagnie. Si le cas arrivait, notre bon évêque mériterait bien que la Compagnie fondât son évêché avec une partie de ces biens...» Un mois plus tard, le 15 janvier 1845, le P. Martin écrit : « Le mémoire de M. de Vatimesnil s'imprime dans les deux langues et sera publié en même temps que la pétition. Un certain nombre de députés des deux Chambres ont déjà manifesté des opinions favorables. On n'a pas encore pu connaître l'opinion de la majorité dans le ministère. Quelques-uns se sont cependant déjà prononcés en faveur. Mais, malgré tout, bien habile serait celui qui pourrait prévoir le dénouement; c'est bien ici surtout qu'il faut tout laisser entre les mains de la Providence, en demandant avec ferveur que Dieu y trouve sa plus grande gloire. »

Il était en effet question de rien moins que de réclamer du gouvernement la remise aux mains des évêques du Bas-Canada de tous les biens des Jésuites. Un acte de 1832, avant l'Union des deux Canadas par conséquent, avait confié sans réserve à la Législature

provinciale l'appropriation des fonds provenant de ces biens, pour l'éducation exclusivement. Le grand vicaire Hudon, au cours d'un voyage en France, avait demandé, au nom des évêques, à un éminent juriste français, ancien ministre de l'Instruction publique sous Charles X, M. de Vatimesnil, un mémoire sur la question. Ce mémoire fut publié en brochure à Québec, en 1845, mais sans nom d'auteur. Il a pour titre : *Note sur les biens que les Jésuites possédaient au Canada, et sur l'affectation que ces biens doivent recevoir aujourd'hui*. L'auteur y étudie l'origine des biens des Jésuites, leur nature au moment de la conquête, et les effets de la conquête « qui n'a rien changé, dit-il, à la nature de ces biens, ni au droit exclusif que l'Église avait sur eux ». Il conclut donc que « c'est exclusivement à l'éducation catholique qu'ils doivent être employés aujourd'hui ».

Préparée pour 1845, la pétition des évêques ne fut cependant présentée que l'année suivante : conseil avait été donné d'attendre à une autre session. Le 14 mai 1846, le solliciteur général Sherwood déposait la demande sur la table de l'Assemblée législative. « Les pétitionnaires, y lisait-on, n'hésitent pas à prendre l'engagement solennel de fonder, à même les revenus de ces biens, un ou plusieurs établissements d'éducation supérieure, dans lesquels seront enseignées telles branches de sciences que pourraient requérir les besoins du pays, et même d'y établir des cours publics de médecine, de droit, d'économie domestique et même des beaux-arts, adaptés aux besoins de la société, dès qu'il se présenterait un nombre suffisant d'élèves pour suivre ces cours; et pour cela, un plan ou projet d'éducation est aussi annexé au mémoire susmentionné. » Chacun des membres des deux Chambres avait reçu une copie

du rapport Vatimesnil et, pour aider l'opinion, les *Mélanges religieux* le reproduisaient par tranches.

A l'Assemblée législative, la pétition des évêques n'obtint pas le succès escompté. C'est en vain que Louis-Hippolyte Lafontaine, Norbert Morin, Chauveau et d'autres rappelèrent que ces biens avaient été donnés « pour établir, étendre et perpétuer la religion catholique dans la Nouvelle-France, tant par la conversion des sauvages que par l'éducation des enfants des colons; que les collèges catholiques actuellement existants donnaient l'éducation et l'instruction aux enfants de toutes croyances religieuses et qu'un grand nombre de protestants, et plusieurs des plus brillants parmi eux, s'enorgueillissaient d'avoir reçu leur éducation dans ces collèges ». Rien n'y fit. De discussions en discussions, d'amendements en amendements, on finit par substituer à la pétition des évêques la résolution suivante: les revenus des Biens des Jésuites seraient divisés entre les catholiques et les protestants du Bas-Canada seulement, suivant le rapport de leurs populations respectives. Cela signifiait que, pour le Bas-Canada, les octrois accordés à l'éducation seraient payés à même les revenus provenant des biens des Jésuites au lieu de l'être comme par le passé, et comme pour le Haut-Canada, à même les fonds consolidés des Provinces-Unies. De cette décision, M. Chauveau disait le 28 mai: « Pour tout homme qui comprend que deux et deux font quatre, n'est-il pas clair que le résultat de cette opération est le même que si l'on prenait les biens des Jésuites et si on les jetait dans le fonds consolidé, et à quoi servent-ils alors si ce n'est à payer ces allocations pour l'éducation dans le Haut-Canada? Dans tous les cas on sait ce que veut dire le fonds consolidé. Le fonds consolidé, c'est la dette du Haut-Canada,

c'est le canal Welland, ce sont les améliorations publiques dans le Haut-Canada... Je demande en quoi l'éducation dans le Bas-Canada se trouve plus avancée. Je demande s'il y a un sou de plus donné à l'éducation, soit des catholiques, soit des protestants, dans le Bas-Canada...» Les évêques s'empressèrent d'adresser une requête au lieutenant-général, le comte Cathcart, pour le prier de ne pas sanctionner le bill. Mais, le 9 juin, le bill recevait la sanction de Son Excellence<sup>10</sup>.

\*  
\* \*

Pendant que le projet des évêques était à l'étude, les démarches pour le collège n'avaient pas cessé. En avril 1845, en même temps qu'il apprenait le renvoi à un an de la pétition, le P. Martin éprouvait une autre déception : «Le terrain que Monseigneur avait en vue pour le collège, et qui convenait bien, n'est plus libre. Il n'a pas été averti à temps de la disposition qu'on en a faite. Depuis lors nous cherchons ailleurs. C'est un retard pour toute notre affaire. Cependant Monseigneur vient d'écrire à ces Messieurs de Saint-Sulpice pour leur parler de ce collège. Aussitôt cette réponse reçue, il va convoquer une assemblée des principaux citoyens, pour leur exposer son projet et nommer un comité chargé de recueillir les souscriptions. Les esprits catholiques ne peuvent être, je crois, que bien disposés en notre faveur, il y a cependant encore loin de là à un élan généreux...» (5 avril 1845.)

La réponse des Messieurs de Saint-Sulpice ne se fit pas attendre. Le 11 mai, ils offraient, à des conditions très faciles, un magnifique terrain connu sous le nom

---

10. Voir les *Mélanges religieux*, mai-juin 1846.

de Croix-Rouge. C'est l'emplacement qu'occupe aujourd'hui, rues Guy et Dorchester, la maison-mère des révérendes Soeurs Grises. Il ne présentait qu'un seul inconvénient : son éloignement.

Montréal, en 1845, avec une population d'environ 45,000 âmes, n'avait pas encore commencé sa poussée vers l'ouest. La ville s'étendait en longueur depuis le Pied-du-Courant jusqu'à la place Richmond, située immédiatement au sud du terrain offert. Pour atteindre la Croix-Rouge, il n'y avait que la rue Saint-Antoine. Ni la rue Sainte-Catherine, qui s'arrêtait à l'avenue Union, ni la rue Dorchester, qui n'était pas ouverte entre les rues Bleury et de la Montagne, ne pouvaient y conduire.

L'on se représente aisément la difficulté d'accès d'un collège établi en cet endroit, pour les élèves résidant à l'est de la rue Bleury, et la longueur du parcours qu'ils auraient dû accomplir chaque jour pour s'y rendre. Pour ce motif, le terrain si généreusement offert ne put être accepté. Les recherches se poursuivirent donc.

L'attention se porta bientôt sur le terrain d'un M. Hubert Lacroix, rue Dorchester, près de la rue Saint-Hubert. L'hôpital de la Miséricorde se dresse aujourd'hui en cet endroit. Au début d'octobre 1845, les pourparlers sont suffisamment avancés pour que le P. Martin puisse écrire, le 7 de ce mois : « Le terrain du collège est enfin arrêté, quoique le contrat ne soit pas passé. De petites raisons de circonstances ont retardé l'affaire. Il est possible que l'on se mette à l'oeuvre même avant l'hiver; ce qui est bien à désirer. L'ouverture des classes pourrait, je crois, avoir lieu en octobre 1846. Il serait donc urgent de s'occuper déjà

du personnel. Nous n'aurions de cours que jusqu'à la quatrième inclusivement, ce qui suppose quatre professeurs. Il faudrait que deux d'entre eux, ou plutôt deux autres, fussent capables d'enseigner les éléments d'histoire naturelle, minéralogie, botanique, géologie... A leur tête il faudrait un préfet pour les diriger. Je crois qu'un seul surveillant suffira pour le petit nombre de pensionnaires que nous aurions... Il est certain qu'outre l'étude de la langue anglaise, plusieurs des cours devront se faire en anglais, pour satisfaire aux exigences locales... »

Quelques jours plus tard, le Père note « que le grand embarras est dans les moyens de paiement ». Pour y obvier, il fallait trouver des souscripteurs; mais ces derniers acquéraient par le fait de leur don un certain titre à exprimer leurs désirs et leur opinion. Le 24 octobre, le P. Martin expose ses nouveaux ennuis: « Il s'est élevé, parmi un certain nombre de citoyens, une désapprobation pour le terrain, qui peut faire naître une grande difficulté. Ils voudraient la montagne (*i. e.* le terrain offert par les Sulpiciens). Leurs raisons sont loin de m'avoir convaincu; mais ils trouvent la position convenable même pour un externat. Je crois que, sans parler de certains intérêts personnels, ils sont séduits par l'appât du beau terrain offert en don... J'ai demandé à Monseigneur une assemblée des citoyens destinés à concourir à cette oeuvre, pour nous assurer de leurs dispositions... »

L'assemblée eut lieu le 1<sup>er</sup> novembre 1845, à l'évêché. Mgr Bourget la désirait depuis le mois d'avril. Mais la difficulté d'arrêter le choix d'un terrain et surtout les incendies survenus à Québec les 28 mai et 28 juin, incendies qui avaient provoqué à Montréal un élan de généreuse sympathie, et drainé en même

temps les dons de la charité, lui avaient fait différer la convocation de cette assemblée. Aux membres du clergé et aux laïques venus à son appel, l'évêque fit d'abord lecture d'une lettre pastorale qu'il se proposait de publier. Il y redisait son intention de confier un collège aux Jésuites et annonçait l'ouverture d'une souscription. Tous se prononcèrent à l'unanimité pour la fondation projetée. Quand on en vint ensuite à l'étude des moyens à prendre, le terrain Lacroix fut mis de côté, et l'un des assistants, M. de Charbonnel, prêtre de Saint-Sulpice, proposa que l'on fît des démarches auprès du Séminaire pour obtenir que la desserte de Saint-Patrice fût confiée aux Pères Jésuites; sur le terrain voisin de l'église ils construiraient un collège avec l'argent de la souscription, et prêteraient en retour les soins de leur ministère aux fidèles de langue anglaise. Une adresse fut rédigée dans ce sens et signée par les citoyens les plus marquants et même par des ministres de la Couronne.

Le projet n'agréait que médiocrement aux Jésuites. C'est ce qui ressort de la consulte qui fut tenue sur la question. Ils reconnaissaient bien que l'emplacement était des mieux choisis, mais l'administration de la desserte les effrayait, à cause des difficultés de la langue et de la pénurie où ils se trouvaient de sujets parlant anglais. Ils redoutaient de plus que les obligations du ministère, jointes à celles de l'éducation, ne nuisissent au bon fonctionnement du collège.

Le P. Martin, de son côté, ne cachait pas l'ennui que lui causait le rejet du terrain Lacroix: «L'assemblée a désapprouvé le terrain Lacroix: c'est un discrédit jeté sur lui, qui pourrait nous nuire... On a pris un autre plan dont je ne puis prévoir les résultats...» (Novembre 1845.)

Le premier résultat de l'assemblée convoquée par Monseigneur fut l'acceptation en principe d'une souscription, ce qui permit aux Pères d'envisager l'achat d'un terrain. Le second fut de déterminer dans quel quartier de la ville s'érigerait le collège. Des difficultés de toutes sortes, et qui durèrent assez longtemps, empêchèrent la réalisation du projet de Saint-Patrice. Monseigneur fit de nouveau l'offre de l'école de l'évêché. Il aurait voulu en faire don aux Jésuites, mais les titres de cette propriété ne lui permettaient que de donner toutes les garanties pour une paisible jouissance. L'on ne crut pas devoir accepter encore cette fois. « Je ne voudrais pas, écrivait le P. Martin, faire le moindre changement et donner tout l'embarras que va causer la suppression des deux écoles qui s'y trouvent, sans être sûr du personnel pour le remplir... Je penche pour le refus, non seulement à cause du personnel que nous n'avons pas, mais en outre : 1° le terrain est trop petit, lorsque le collège sera développé, on ne pourra plus s'y tourner; 2° il paraît trop éloigné de la population anglaise; 3° il est trop près de l'évêché, nous gênerions et nous serions gênés; 4° il y a toujours une certaine incertitude pour l'achat du terrain voisin, absolument nécessaire au complément de l'établissement. » (10 décembre 1845.) Ce terrain voisin appartenait à M. Jacques Viger; il ne pouvait être question de l'acquérir avant la mort du propriétaire. De plus, une rue le séparait du terrain de l'évêché, « qui ne réunira jamais tant de sympathie que celui de Saint-Sulpice », ajoutait le P. Martin.

Pour ajouter aux ennuis du P. Martin, voici que, en décembre 1845, décision est prise par les supérieurs de New-York, dont la mission du Bas-Canada dépendait, d'ouvrir en cette ville le collège Saint-

François-Xavier. «La fondation de notre collège est un peu compromise, écrit-il à cette époque au T. R. P. Général. Je bénis Dieu de l'établissement de New-York, car c'était là le poste le plus important et le plus avantageux. Mais on laisse le bon évêque de Montréal dans une fausse assurance. Je m'attends à entendre le reproche de manquer de droiture et de franchise, car la nouvelle de cette fondation ne peut pas tarder à arriver ici. New-York est à la porte de Montréal. Il est clair aussi qu'il n'est plus possible de trouver le personnel nécessaire. Nous ne pouvons avoir les sujets anglais du Kentucky, ils sont tous absorbés. Pour les sujets français, le R. P. Rubillon (provincial de France) me dit : *Je ne peux pas*. Le R. P. Boulanger, d'un autre côté, me presse... Les choses étant où elles sont, nous pouvions facilement avoir les classes l'année prochaine. Mais, dans l'état actuel de la société et les besoins et les exigences qu'elle fait sentir, ce serait, je crois, compromettre l'oeuvre que de nous présenter tels que nous sommes, surtout devant le public anglais...» (10 décembre 1845.)

La nouvelle de l'établissement de New-York ne ralentit en rien les démarches entreprises. L'attention, une fois attirée du côté de Saint-Patrice, ne devait plus s'en détourner. Il se trouvait justement, à proximité, un vaste terrain, un verger, dont l'emplacement et les dimensions répondaient à tous les désirs. Des démarches furent tentées auprès du propriétaire, M. John Donegani, dès le mois de janvier 1846. Elles se poursuivirent jusqu'à l'été<sup>11</sup>. Le 10 août, le P. Martin accompagne Mgr Bourget chez M. Donegani et celui-ci con-

---

11. En même temps que les démarches se poursuivaient pour le terrain Donegani, il était aussi question d'un terrain Roy situé près de l'hôpital anglais (*Montreal General Hospital*).

sent à céder le terrain pour six mille livres. Deux jours plus tard, le prix n'est plus que de quatre mille livres. Le 20 août, enfin, le contrat de vente est signé et le P. Martin peut écrire : « Voici enfin un grand pas de fait. Le terrain du collège est définitivement acheté... C'est à Monseigneur que nous devons la conclusion de l'affaire... Le terrain de M. Donegani est le plus central qu'on puisse désirer. Il forme un losange de trois cent quatre-vingts pieds par trois cent soixante-huit. Deux des côtés parallèles sont bornés par des rues (Saint-Alexandre et Bleury), les deux autres par des propriétés particulières. (La rue Dorchester n'était pas encore ouverte.) Il est comme divisé en deux parties, l'une forme un plateau élevé qui domine l'autre de près de quinze pieds. Sur cette élévation, l'édifice sera vu de toute la partie est de la ville. Le propriétaire avait refusé pour ce terrain, à ma connaissance, la somme de 192,000 francs comptant. Il nous le donne pour 78,000 francs (\$15,600), payables quand nous voudrons, pourvu que ce soit avant vingt ans... Dans le contrat, il a voulu cependant que le prix du terrain fût mentionné à sa valeur réelle (celle du moins qu'il s'était figurée), 300,000 francs. Il nous donne dans le même acte quittance de 222,000 francs, afin que la postérité sache un jour qu'il a été généreux<sup>12</sup>. »

Les *Mélanges religieux* du 28 août s'empressèrent de faire connaître l'heureux résultat dans la note suivante, au style pour le moins enthousiaste, qui fut publiée sous forme de lettre ouverte : « Il (Mgr Bourget) avait sollicité auprès du Supérieur général des Jésuites un collège pour sa ville chérie de Montréal; et il voit enfin par la générosité d'un noble citoyen, M. John

---

12. Voir appendice B : « Historique du terrain du collège ».

Donegani, ce dernier voeu, un des plus ardents de son coeur, commencer à s'accomplir; et nous souhaiterions qu'avant de se remettre à la merci de l'Océan (Monseigneur s'apprêtait à partir pour l'Europe) il eût la consolation de poser la première pierre de cet établissement important, mais nous craignons que la saison de l'automne, qui s'avance rapidement, ne le force à remettre au printemps l'ouverture des fondations de ce collège... Dans une assemblée de citoyens de cette ville, convoquée à l'évêché le 20 du courant (le jour même de la signature du contrat de vente, par conséquent)... on s'empressa de voter de justes remerciements à M. Donegani et on résolut d'ouvrir une souscription qui pût donner les moyens de commencer au plus tôt l'édifice projeté et nous avons tout lieu de croire, d'après l'expérience du passé, que les citoyens de Montréal répondront à ce nouvel appel à leur générosité, dont leurs enfants recueilleront plus tard les heureux fruits. »

Le P. Luiset écrivait de son côté vers le même temps : « ...Tous les efforts du zèle et de la bonne volonté demeuraient sans résultats, parce qu'on ne voyait aucune possibilité de trouver un emplacement convenable. Cet obstacle, qui paraissait invincible, décourageait les plus zélés et l'affaire était presque désespérée lorsque la divine Providence, qui se manifeste surtout quand les moyens humains sont épuisés, inspira à un riche propriétaire de Montréal, M. Donegani, de venir offrir, à des conditions très acceptables, un superbe terrain, situé sur un coteau, au centre de la ville, et offrant tous les avantages que l'on peut désirer. Cette offre généreuse fut acceptée, et maintenant que l'emplacement pour le collège est assuré, il ne nous reste plus qu'à trouver des ressources pour le

bâtir. Une souscription a été ouverte à cette fin et l'excellent M. Donegani, toujours généreux, s'est mis à la tête des souscripteurs pour 500 louis, sa femme et ses deux enfants pour une somme presque égale. Un autre habitant de Montréal a souscrit pour 1,600 louis. Quoique nous n'ayons pas à espérer de trouver un grand nombre de pareils souscripteurs, nous avons néanmoins confiance que la divine Providence ne laissera pas son oeuvre imparfaite<sup>13</sup>. »

La Providence trouvait à Montréal un merveilleux instrument dans la personne de Mgr Bourget. Le 13 septembre, l'évêque donnait lecture, dans sa cathédrale, d'une lettre pastorale « pour encourager les fidèles de cette ville à la fondation d'un nouveau collège ».

« Un des motifs qui nous engagea, N. T. C. F., à faire en 1841 le voyage d'Europe, fut de préparer les voies à l'établissement d'un nouveau collège dont l'objet principal serait de donner, dans cette ville, aux personnes appelées par la divine Providence à vivre dans le monde, une éducation qui serait adaptée aux besoins de diverses classes de la société, et qui serait en même temps religieuse...

« Nous pensons, N. T. C. F., que ce sera par ses charitables institutions plutôt que par ses somptueux édifices que notre ville parviendra à la prospérité qui semble lui être assurée...

« Mais ce qui fera surtout la force morale de cette importante cité, ce sera une éducation religieuse et développée selon le besoin de l'époque. En effet, ce sera l'éducation dirigée par la religion qui fera de ses citoyens des architectes intelligents, des négociants

---

13. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, pp. 223-224.

habiles, de savants légistes, des orateurs distingués, des publicistes sages et expérimentés, en un mot, des hommes qui soient l'honneur de la patrie en même temps que la gloire de la religion.»

Et pour engager les fidèles à contribuer à la souscription qu'il annonce, l'évêque continue : « Nous aimerions à aller vous visiter personnellement, comme nous le fîmes en 1841 et 1842 pour une autre oeuvre que vous accueillîtes alors avec tant de bienveillance. Mais vous voudrez bien recevoir cette lettre comme vous nous recevriez nous-même.

« Elle vous dira qu'en participant généreusement à cette bonne oeuvre, vous aurez part à tout le bien qui se fera dans ce nouveau collège. Elle vous dira que vous procurerez à votre ville un établissement précieux dont toutes les grandes villes sont jalouses. Elle vous dira que vous fixerez dans votre ville des hommes appartenant à une Compagnie dont plusieurs membres arrosèrent autrefois cette terre de leur sueur et de leur sang, lorsqu'ils y vinrent planter la foi. Elle vous dira que vous seconderez vos vertueux pasteurs (les Messieurs de Saint-Sulpice) qui cherchent, dans ces hommes de Dieu, des collaborateurs zélés pour leur aider à porter le poids du terrible ministère qu'ils ont à exercer pour le salut de vos âmes; elle vous dira que vous comblerez notre coeur de joie, parce que nous n'avons pas de plus grand bonheur ici-bas que de multiplier au milieu de vous les ouvriers évangéliques, afin de pouvoir mieux assurer votre bonheur éternel, tout en pensant à vos intérêts temporels. Elle vous dira enfin que vous aurez, dans l'enceinte de ce nouvel établissement, des hommes de prière à qui la reconnaissance imposera le devoir sacré de prier tous les jours pour leurs bienfaiteurs; des directeurs prudents de vos

consciences, des prédicateurs pleins de l'esprit de Dieu, des précepteurs habiles et savants pour vos enfants; et, pour tout vous dire d'un seul mot: des enfants de saint Ignace, des frères de saint François Xavier<sup>14</sup>. »

La voix de Mgr Bourget ne resta pas sans écho. Des souscriptions furent versées. Si elles n'étaient pas abondantes, elles étaient d'autant plus méritoires qu'une crise commerciale sévissait à ce moment à Montréal. De plus, une série de calamités s'étaient abattues sur le pays: nous avons déjà vu que, en 1845, deux incendies désastreux avaient ravagé la ville de Québec; le 4 août, c'était le tour de Laprairie. En une seule nuit, cent douze habitations et leurs dépendances avaient été détruites par les flammes, laissant près de mille personnes sans abri et sans pain. Les dons de charité se dirigèrent vers les besoins les plus urgents. Avant de songer à des entreprises nouvelles, il fallait relever les ruines.

Le P. Martin n'en écrivait pas moins à la fin d'août: « Nous allons continuer la souscription ouverte déjà, mais interrompue pour trouver un terrain convenable... Il est malheureusement trop tard pour que nous puissions jeter les fondements avant l'automne. Nous allons réunir les matériaux, préparer la pierre et le bois. Le terrain acquis n'a que deux mauvaises petites constructions en bois. Le reste formait un excellent verger dont nous conserverons ce que nous pourrons. La construction projetée coûtera 150,000 francs (\$30,000). Je crois que nous les trouverons par la souscription. Au reste, il nous faut deux ans pour achever et nous n'avancerons que suivant nos moyens... »

---

14. *Mélanges religieux*, 22 septembre 1846.

Le 1<sup>er</sup> décembre, les matériaux commencent à arriver sur le terrain: dix mille francs de bois, de la pierre, que seize tailleurs s'occupent à préparer. «La souscription avance lentement... à cause de la saison. Les fonds promis rentrent petit à petit, assez pour la dépense courante. Notre verger offre l'aspect d'un vaste chantier...» (9 décembre.) Le 18 février 1847, il y a dix-huit ouvriers à l'oeuvre. Le 15 mars, le P. Martin écrit: «Voici le moment où je sens le besoin d'un frère intelligent pour m'aider dans la direction des travaux. Je ne trouve pas de conducteur à moins de neuf francs par jour... J'ai conçu un projet: j'irais habiter, avec ce frère et un autre, la maison qui est sur le terrain du collège. Nous gagnerions à surveiller par nous-mêmes...» En mai, on ouvre la tranchée pour les excavations. Mais les travaux se ralentissent bientôt. À la disette des ressources en argent s'ajoute le fléau du typhus qui va pendant plusieurs mois accaparer les secours et les dévouements. Le P. Martin nous le décrit dans une lettre à son frère (27 juillet 1847):

« On ne s'occupe ici que du fléau que la divine Providence vient de nous envoyer. L'émigration irlandaise, qui était regardée comme une source de développement et de prospérité pour cette colonie, devient, cette année, une calamité désastreuse... Parlons de notre ville infortunée. Nous ne savons pas ce que le bon Dieu nous destine ! Aujourd'hui, on compte mille sept cents malades, au milieu desquels règne le typhus dans toute sa violence. Les prêtres de Saint-Sulpice, sur la paroisse de qui ils se trouvent, ont volé à leur secours avec une sainte intrépidité, un héroïsme vraiment admirable. Dieu les attendait sur ce champ de bataille pour leur donner leur récompense. Cinq

de ces Messieurs sont déjà morts, sept autres sont encore hors de combat. La ville, privée de plus de douze de ses ouvriers infatigables, est dans la plus grande désolation. Ceux qui restent sont accablés sous le poids d'une pareille douleur et par des travaux au-dessus de leurs forces. Ils ont été obligés de demander du secours à Monseigneur, ne pouvant plus suffire seuls au besoin de la paroisse. Déjà, quelques jours auparavant, notre saint prélat avait pris l'administration immédiate du service des émigrants malades, et il marche à la tête de ses prêtres pour leur porter secours<sup>15</sup>. »

Les Jésuites ne tardèrent pas à offrir leurs services. Deux Pères de New-York, les PP. Mignard et Henri du Ranquet, se trouvaient déjà à Montréal. Leur connaissance de la langue des malheureuses victimes rendait leur aide très précieuse. Quatre autres vinrent bientôt les rejoindre : les PP. Driscoll, du Merle, Férard et Schianski. « Ils ont été accueillis, continue le P. Martin, par ces Messieurs de Saint-Sulpice, avec une bonté toute fraternelle et, sans attendre un moment, ils se sont mis à l'ouvrage... On ne peut prévoir quand s'arrêtera le fléau qui paraît déjouer toutes les ressources de l'art. »

L'on ne pouvait prévoir, non plus, quand se poursuivraient avec régularité les travaux du collège, dont les retards semblaient aussi déjouer toutes les industries du zèle et toutes les bonnes volontés. Le plan était préparé. « Il est plus l'oeuvre des messieurs de la ville que de nous, prévient le P. Martin. Ils veulent quelque chose de somptueux... Les colonnes et les statues que

---

15. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, p. 263.

vous voyez sur la façade peuvent rester longtemps en chemin... (Elles y sont encore !) Mais on voulait quelque chose de beau et de grand. La largeur du bâtiment donne plus de facilité pour remédier aux rigueurs de l'hiver. Nous aurons une vaste chapelle provisoire... »

Les travaux furent interrompus tout l'été.

Ce fut pourtant le typhus, « le bel épisode du typhus, beau au point de vue de la foi et du dévouement », écrira plus tard le P. Larcher, qui fut l'occasion dont Dieu se servit pour ramener vers les Jésuites et leur collègue l'attention de la population. Leur dévouement n'avait pas échappé aux yeux : les secours en argent qui recommencèrent à leur arriver en donnèrent la preuve. D'un autre côté, les vides creusés par le fléau dans les rangs des Messieurs de Saint-Sulpice, en leur enlevant surtout ceux de leurs sujets qui parlaient l'anglais, rendirent bien difficile l'exercice du ministère auprès des Irlandais de Saint-Patrice. Dès le début de 1848, ils demandèrent aux Jésuites de venir les aider, s'engageant à leur fournir une résidence. Cette offre, qui allait faciliter l'ouverture du collège, ne put être acceptée qu'au mois de juillet 1848.

Les travaux avaient repris au mois de septembre 1847, mais à une allure qui ne permettait pas encore d'entrevoir l'époque où le collège s'ouvrirait aux élèves. « Nous avons commencé la maçonnerie, écrit le P. Martin ; mais nous ne ferons avant l'hiver que la partie des fondements qui est dans le défaut de la côte (près de la rue Bleury). Je ne sais pas ensuite sur quel pied nous marcherons. » Il avait du moins trouvé un précieux auxiliaire dans la personne du frère Thomas Moreau, qui était arrivé de France à la fin d'avril, et

s'occupait depuis ce temps des achats de matériaux et de la surveillance des ouvriers.

À partir de janvier 1848, une lueur d'espoir commence à percer dans la correspondance du P. Martin. Malgré la dureté des temps, il entrevoit enfin une issue à l'impasse où il se débat depuis si longtemps. « J'amasse de la pierre de maçonnerie et j'espère élever de vingt pieds de haut. Les fondations jetées à l'automne ont quatorze pieds de haut. Toute la pierre de taille est prête. Si j'avais les fonds suffisants, je suis bien sûr que nous pourrions élever tout le bâtiment dans la campagne prochaine. Mais la crise commerciale est affreuse. Le frère Moreau est toujours mon factotum et m'exempte bien des courses... Je commence à penser que nous pourrions bien ouvrir quelques classes à l'automne prochain. » (11 janvier.)

« Quelques personnes recommandables nous présentent de prendre de suite quelques jeunes enfants. Je croirais la chose possible au printemps, lorsque j'irai demeurer sur le terrain du collège... Nous n'en prendrions que dix ou douze. » (31 janvier.)

« On se contenterait du français, de quelques accessoires et, peut-être, d'un peu de latin... Il faut prévoir le moment où nous aurons un Père anglais, ou du moins tout à fait anglicanisé (*sic*), à présenter à la société anglaise. Je regarde ce point comme la question vitale pour nous. Si cet avenir vous paraît trop reculé encore (l'arrivée d'un Père anglais), mieux vaut ne pas avancer et nous contenter de quelques élèves, sans nous annoncer comme ayant ouvert nos cours. » (2 mars.)

Le P. Martin n'alla pas, comme il avait pensé le faire, demeurer sur le terrain du collège, mais, en avril,

le P. Jean-Baptiste Falleur arrivait d'Europe et s'installait avec le frère Moreau, le frère Antoine Burger et Michel Hogan<sup>16</sup>, un jeune orphelin irlandais recueilli par les Pères, dans une des deux maisons qui s'y trouvaient. Il ouvrit même un commencement d'externat que fréquenterent trois élèves.

Dès la fin de juin la décision est arrêtée d'ouvrir au moins trois classes en septembre et l'on se demande s'il ne faudra pas élever une construction temporaire.

Le 7 juillet, les Messieurs de Saint-Sulpice communiquent la décision qu'ils ont prise de louer pour les Pères une maison aux environs de Saint-Sulpice. Le P. Martin exprime le désir qu'elle soit attenante au terrain du collège, « afin qu'on pût de là exercer la surveillance et jouir du jardin ». Le 21 juillet, la maison est définitivement choisie.

Cette maison se trouvait au numéro 57 de la rue Saint-Alexandre, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Académie Saint-Patrice. C'était à quelque cent pas du terrain acheté pour le collège. Le P. Martin nous apprend aussi qu'en plus de fournir une résidence, les Messieurs de Saint-Sulpice assuraient aux quatre Pères attachés au service de Saint-Patrice une pension annuelle, « mais largement, de manière à pourvoir à toutes les dépenses. Ils supposent même une ou deux voitures au service de la résidence... Ils ont pris soin de faire nettoyer la maison et d'y placer les principaux meubles dont les Pères pourraient avoir besoin »...

Cette maison était composée de deux habitations : cela donnait assez d'espace pour loger plusieurs Pères,

---

16. Voir appendice C : « Adoption d'orphelins ».

en plus des quatre qui étaient destinés au ministère paroissial.

L'occasion était trop belle pour que le P. Martin la laissât échapper. Il décide donc d'installer son personnel de professeurs à la résidence et d'ouvrir sans retard le collège. Il est vrai qu'il manque un local pour les classes ; mais là, tout auprès, sur le grand terrain destiné au collège, pierres et planches attendent le moment d'être utilisées. Le P. Martin décide de construire. Ce ne sera qu'un local provisoire, une simple maison de planches, un rez-de-chaussée composé d'un large corridor et de quatre chambres; cela suffira amplement aux premières exigences. Les travaux commencèrent le 24 août.

Deux jours auparavant, un entrefilet avait paru dans les *Mélanges religieux* : « Nous apprenons que les PP. de la Compagnie de Jésus se proposent d'ouvrir à Montréal, un externat, vers le milieu du mois prochain, dans une construction provisoire qu'on élève rue Saint-Alexandre. Ils ne doivent commencer que par les cours préparatoires et les deux premières classes de latinité. »

Le 6 septembre, le P. Martin prenait possession de la nouvelle résidence. Son personnel l'y rejoignait les jours suivants. L'on se trouva un peu à l'étroit, au début. Une des deux habitations n'était pas libre ; le locataire avait droit de la garder jusqu'à la Saint-Michel. Mais qu'importe ! Provisoirement, la cuisine sert à la fois de cuisine et de réfectoire. Le P. Falleur, les deux frères et l'orphelin Michel Hogan continuent à loger dans la vieille maison de bois sur le terrain du collège, ne venant à la résidence que pour leurs repas. Entre temps, l'on a choisi le nom du nouveau collège.

La chose fut facile : dans la ville consacrée depuis son origine à la Mère de Dieu, quel plus beau nom donner à une maison d'éducation que celui de Sainte-Marie ?

\*  
\* \*

Six années d'attente, d'incertitude, de délais s'étaient écoulées avant que le rêve de Mgr Bourget ne se réalisât. Mais ce furent des années fécondes. En permettant ce long retard, la Providence avait ses vues. Les nombreuses démarches que, pendant toute cette période, le P. Martin dut s'imposer, tant auprès des laïques que du clergé, les ministères variés auxquels il s'occupa, contribuèrent à le rendre plus apte à sa tâche de fondateur. En prenant ainsi longuement contact avec la population de Montréal, il ajouta encore à l'expérience qu'il avait acquise dans les collèges de France, de Belgique, de Suisse et d'Espagne, où il avait séjourné avant son arrivée au Canada. Il apprit à mieux connaître le milieu où s'établirait son collège, connaissance bien importante pour un éducateur appelé à travailler en pays étranger, connaissance qui facilite singulièrement la tâche et rend le travail plus immédiatement efficace, en faisant éviter les tâtonnements et les faux pas.

Mais, dans toute cette période, une grande figure domine : celle de l'évêque de Montréal.

Dès son accession au siège épiscopal, il a formé le dessein de donner à son diocèse un collège dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Ce dessein, il l'a poursuivi sans défaillance, malgré les difficultés provenant des hommes et des événements. Depuis l'*Appel aux Jésuites* en 1841, jusqu'à la lettre pastorale de

1846, jusqu'à la décision de l'été de 1848, il a soutenu les courages, provoqué et ranimé les bonnes volontés, déployant un zèle infatigable pour mener à bout ce qui lui était apparu comme un dessein de Dieu.

À la Compagnie de Jésus, il a prodigué les marques de sa confiance, de son attachement, de sa charité.

Il n'est que juste, au moment où le beau rêve va devenir une réalité, de saluer le grand évêque, Mgr Ignace Bourget, et d'inscrire son nom à côté et même avant celui du P. Félix Martin comme fondateur du collège Sainte-Marie.

## " Le petit collège "

1848 à 1851

LE 5 septembre 1848, paraissait en belle place, dans les *Mélanges religieux*, une annonce qui devait se renouveler deux fois la semaine jusqu'au 3 octobre. Quatre autres journaux français et deux journaux anglais, le *Pilot* et le *Herald*, la publiaient en même temps. C'est ce que le P. Larcher devait appeler plus tard « un beau carillon d'annonces ». La voici textuellement :

### COLLÈGE SAINTE-MARIE

A Montréal (rue Saint-Alexandre, n° 17)

Les élèves trouveront dans l'établissement un cours complet, classique et commercial.

La première année sera un cours préparatoire anglais et français dans lequel on enseignera la grammaire dans les deux langues, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire. Les deux autres formeront le commencement du cours classique. L'anglais et le français seront sur le même pied dans toutes les classes. Chaque année on ajoutera une nouvelle classe, et les élèves de l'année précédente passeront à la classe supérieure, jusqu'à ce que la série des cours soit complète.

#### *Conditions provisoires*

\$2.00 par mois au cours préparatoire.

\$3.00 par mois pour les autres cours.

Payable d'avance et par trimestre.

L'italien, l'allemand et le dessin seront facultatifs et à la charge des parents. F. MARTIN, S. J., *président*.

Le personnel du nouveau collège comprenait, avec le P. Martin qui ajoutait à sa charge de supérieur les fonctions de procureur, de préfet des études et de professeur de dessin, deux prêtres, les PP. Arsène Havequez et Jean-Baptiste Falleur, respectivement professeurs de Méthode et de Syntaxe, et un scolastique, le P. Patrice Dealy, qui aura charge de la classe préparatoire et des cours d'anglais. Un auxiliaire laïque, M. Nicolas Sorg, viendra s'adjoindre à eux au début d'octobre, qui partagera son temps entre ses études personnelles et la surveillance.

Le matin du mercredi 20 septembre, jour fixé pour l'entrée des classes, le personnel est au poste, prêt à recevoir les élèves. Sur les figures, il y a bien un peu d'incertitude, d'inquiétude même. Les jours qui ont précédé ont été bien calmes. La résidence de Saint-Patrice, où loge le P. Martin, n'a pas été assaillie par les parents en quête d'un collège où placer leurs fils ; les demandes d'admission n'ont pas été nombreuses. L'on ne se décourage pas encore, cependant. Qui sait si ce n'est pas l'usage, au pays, d'attendre au dernier moment ?

Des élèves commencent à arriver.

C'est d'abord Peter Ryan, douze ans. Orphelin de père, il a trouvé un protecteur en Mgr Bourget, qui le loge à l'évêché. Il est inscrit en Syntaxe.

C'est Charles Curran, quatorze ans. Son père, forgeron, a sa boutique rue McGill. Charles est inscrit en Méthode ; il était l'année précédente au Collège de Montréal, d'où il arrive muni d'un bon témoignage.

C'est Daniel McGrath, quatorze ans. Comme Charles Curran, il vient du Collège de Montréal et est inscrit en Méthode. Il devait trouver une mort tragique, dès

1853, au cours d'une émeute provoquée par le passage à Montréal du prêtre apostat Gavazzi.

C'est Alfred Élie, quatorze ans, inscrit pour la Syntaxe. Son père est tonnelier et demeure rue Lagauchetière, près de la rue Campeau, partie de la rue Saint-André actuellement comprise entre les rues Dorchester et Notre-Dame.

En Syntaxe aussi, Émilien Dufort, onze ans, fils d'un marchand ; Émilien mourra au milieu de sa rhétorique, en janvier 1853. Un autre syntaxiste de quinze ans, Henry Clark, dut être des premiers arrivés. La demeure de son père, peintre, n'était qu'à quelques minutes, rue Saint-Alexandre, près de la rue des Jurés.

De la rue Sherbrooke descendent les deux frères de Lorimier, Louis-Verneuil et Tancrède, treize et onze ans, qui sont inscrits en Méthode et en Syntaxe. Leur père, Jean-Baptiste-Chamilly, est avocat. Leur cadet, Charles-Chamilly, le futur juge de la Cour Supérieure, viendra les rejoindre en 1851.

Arrivent encore pour la Syntaxe : Edmond Fréchette, onze ans, dont le père est entrepreneur et demeure rue Saint-Antoine ; Sinclair Stuart, qui n'a pas encore communiqué, malgré ses quatorze ans. Le fils du docteur Charlebois, âgé de quatorze ans, est inscrit pour la classe de Méthode.

C'est enfin un tout petit de neuf ans, Francis Coffin. Son père est protonotaire et habite rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Hubert. Francis constituera à lui seul, pendant quelques jours, tout le cours préparatoire.

Sa liste d'inscription à la main, le P. Martin, tout en causant avec parents et élèves, fait le pointage des arrivants. Il les compte, ils sont treize ; tous ceux qui

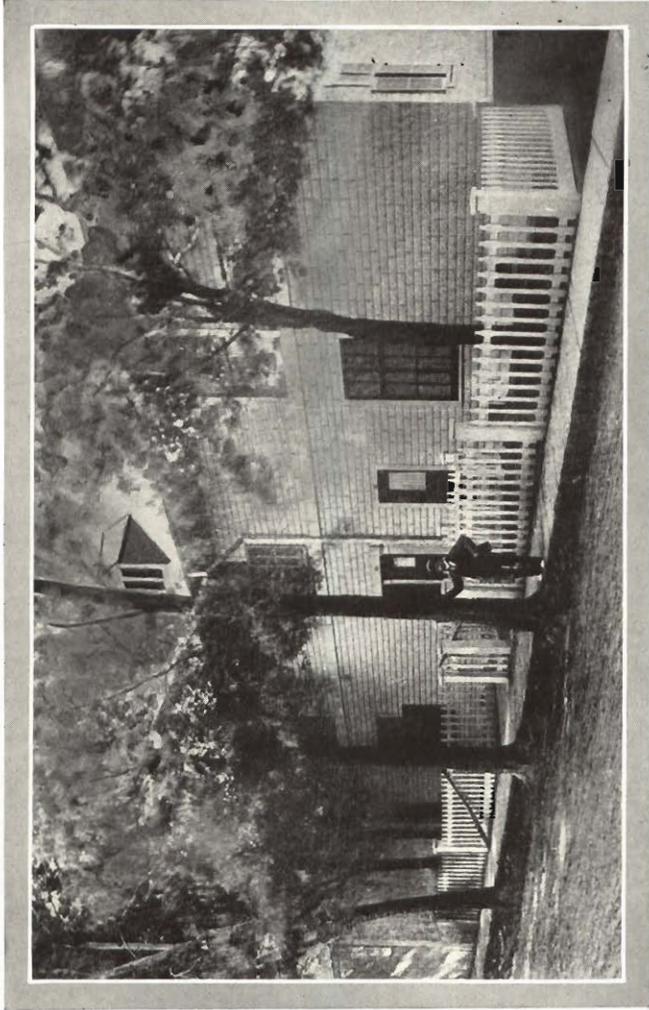
se sont annoncés sont présents. Cela donne, par classe, quatre méthodistes, huit syntaxistes, un élémentaire ; par race, six Irlandais, sept Canadiens français. C'est tout ce qu'a produit, jusqu'à date, « le beau carillon d'annonces ».

Tant d'annonces, et treize élèves ! Les Pères s'efforcent de faire bonne contenance et de ne rien laisser paraître de la déception qu'ils éprouvent. Après les échanges de civilités entre Pères et parents, après les premières présentations entre professeurs et élèves, sans messe du Saint-Esprit, faute de chapelle, sans aucune espèce de cérémonie d'ouverture, les élèves se retirent pour revenir à la *schola brevis* de l'après-midi.

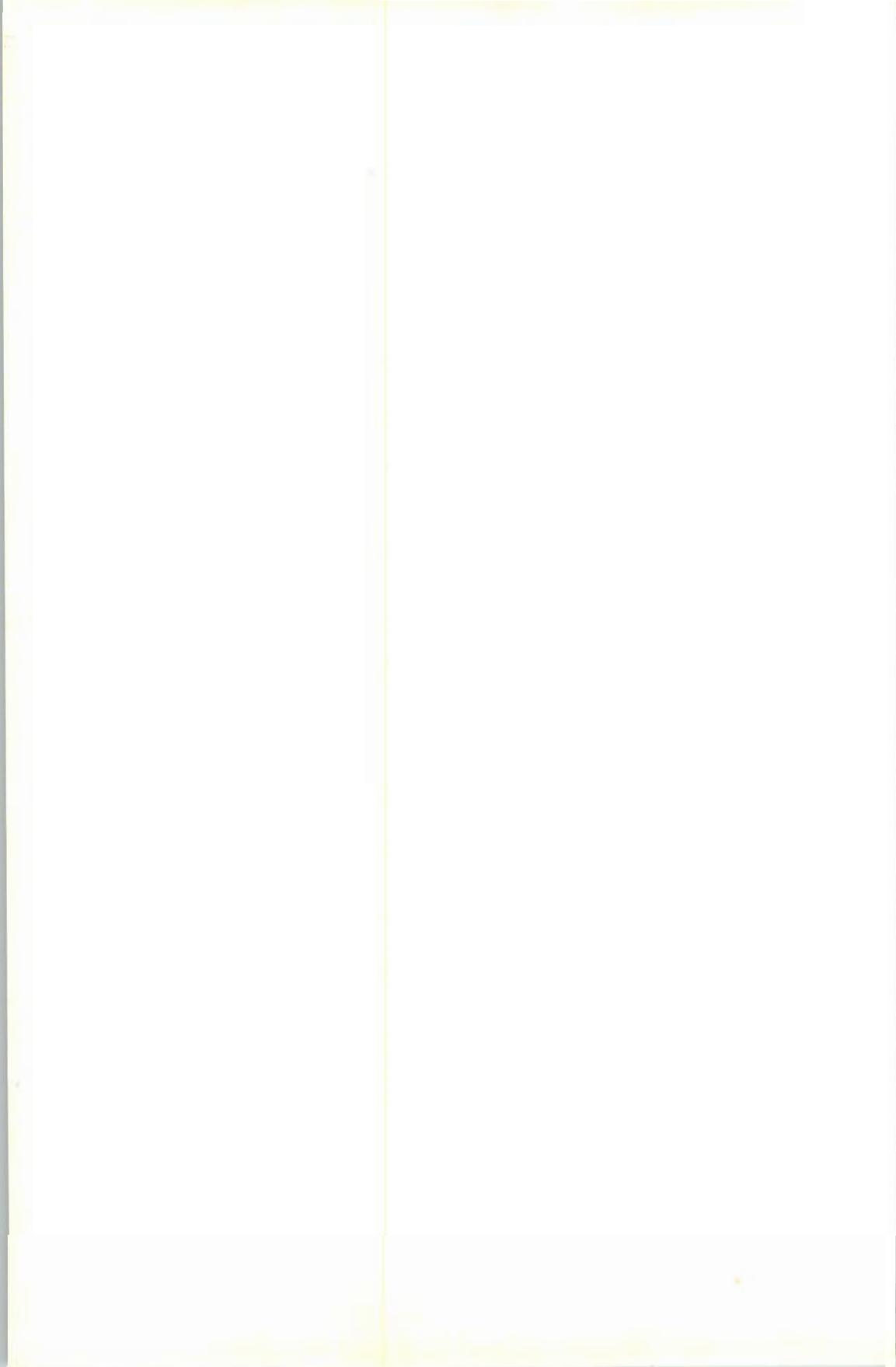
La construction provisoire, commencée moins d'un mois avant, n'était pas encore achevée. À l'heure de la classe, c'est donc vers la rue Bleury, par la rue Saint-Bernard (Carmichael), que le groupe des élèves se dirige. À l'angle nord du terrain acheté de M. Donegani, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui la cuisine du collège, s'élève une vieille construction de bois, une masure à demi délabrée. C'est là que, pendant les dix premiers jours, se feront les classes ; c'est là que le supérieur fondateur donnera aux élèves du collège Sainte-Marie ses premières directives : Bethléem avant Nazareth.

Ce que furent les premières heures du collège, on ne peut que l'imaginer. Très peu de détails nous sont restés. On se contentait alors de vivre l'histoire, sans songer à l'écrire. Le P. Larcher, un des premiers annalistes, se borne presque à dire que « l'année se passa laborieuse et silencieuse ».

Si nous ne savons rien des impressions des élèves au soir de cette première journée, ni des réactions de leur



« LE PETIT COLLÈGE »



première prise de contact, nous pouvons tout de même nous tenir assurés qu'ils ne manquèrent pas, avant de quitter le collège, d'aller explorer un peu le terrain : c'était un verger, il s'y trouvait de nombreux pommiers, et l'on était en septembre... Ils allèrent aussi se rendre compte de l'état des travaux à la construction de la rue Saint-Alexandre. La jeunesse de tous les temps a aimé à flâner en regardant des ouvriers au travail. Ce n'est qu'après avoir recueilli ces premiers fruits de leur séjour au collège, et pris cette leçon de choses, qu'ils retournèrent joyeux à la maison. Joyeux, oui, car on leur avait annoncé congé pour le lendemain, tout en les invitant à venir après dîner se promener avec leurs professeurs. Quelques-uns répondirent à l'invitation.

Une fois les élèves partis, les Pères durent sans retard se communiquer leurs impressions : le P. Havequez et le P. Falleur vantent les qualités discernées chez leurs méthodistes et leurs syntaxistes ; c'est tout ce que l'on remarque dans les premiers jours. Le P. Dealy concentre toute son admiration sur son unique élève. Puis, insensiblement, la conversation s'aiguille sur le piètre résultat de la campagne d'annonces. Un peu de mélancolie se glisse dans les coeurs. « C'était un vrai désappointement, un véritable échec », confiera à son Provincial, en France, le P. Martin quelque peu inquiet de la situation financière. « Aujourd'hui (26 octobre), nous avons assez d'élèves pour vivre, mais non pour payer nos dettes. Le collège provisoire nous a coûté près de cinq mille francs : c'était trop pour nous. » Et la pensée lui revient, qu'il avait exprimée trois ans auparavant. « Quand nous parviendrions à savoir assez d'anglais pour satisfaire aux besoins de l'éducation, nous aurons toujours la tache du nom

français... Il faudrait un Anglais, en tête... J'ai été souvent obligé de recourir à des interprètes. Sans les Pères de la Résidence, je serais dans un étrange embarras.» Longtemps après, la correspondance des Pères portera trace de la déception de ces premiers jours. C'est le 7 août 1849 que le P. Havequez écrira : « Le Seigneur nous ménageait une épreuve, nous n'eûmes à l'ouverture que treize élèves et, pendant près de trois mois, ce nombre ne s'accrut que de deux ou trois. C'était une affaire manquée, mais il paraît que notre collègue n'était pas encore connu, malgré les annonces publiées dans tous les journaux, anglais et français<sup>1</sup>. »

Plus d'un an plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 1850, le P. Larcher revient sur le sujet : « La clôture et la rentrée des classes se fait toujours ici avec un grand bruit d'annonces dans les journaux. Une partie de ces manifestes reparait même quelquefois pendant le cours de l'année, et, à les en croire, les plus petits établissements seraient toujours les premières écoles du monde<sup>2</sup>. Le public, accoutumé à ces parades littéraires, n'y fait plus attention ; aussi un avis répété à grands frais dans les journaux, pendant un mois entier pour annoncer...

1. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, p. 433.

2. *Les Mélanges religieux* publiaient le 2 mars 1847, à propos d'un article reproduit de *l'Univers*, une note qui confirme la remarque du P. Larcher : « Nos lecteurs ont dû remarquer le morceau de littérature que nous avons donné dans notre dernier numéro, où il s'agit du style de préférence de l'Académie française et du style de Racine et de Boileau. Nous avons cru que cet article mettrait à l'avenir sur leurs gardes les compositeurs de correspondance sur les missions, retraites et autres fêtes religieuses; le récit en est si souvent outré, le style si ampoulé et le tout enfin si exagéré, que le public est fatigué de les lire et saute par-dessus pour voir l'article suivant. Nous sommes donc résolu, quand on nous enverra de semblables productions, d'annoncer tout uniment qu'une retraite, mission, etc., a eu lieu en tel endroit; et comme toutes les cérémonies religieuses font du bien nécessairement, le reste s'entendra bien de soi-même, sans qu'il y ait besoin de tant d'amplifications. On pourrait bien en dire autant de plusieurs correspondances au sujet des examens d'écoles : ces productions donneraient à croire aux pays étrangers, que tout nous est encore nouveau et que nous ouvrons de grands yeux aux moindres choses que nous voyons. »

l'ouverture de notre collège et la nature de notre enseignement, avait-il attiré le modeste chiffre de treize élèves<sup>3</sup>. »

Dans la soirée de ce premier jour du collège, Mgr Bourget vient rendre visite et s'informer. Sa seule présence ramène la sérénité dans les coeurs. Il trouve dans son inébranlable confiance en Dieu les paroles qui relèvent les courages. Et la journée s'achève sur une pensée analogue à celle que le P. Chazelle avait exprimée, six ans auparavant : « Dieu bénit les humbles commencements pourvu qu'ils soient appuyés sur la prudence, aussi bien que sur une sainte confiance en Lui. »

\*  
\* \*

Le 30 septembre, l'on quitte la vieille maison de la rue Bleury. Deux élèves nouveaux se sont adjoints aux treize. L'un d'eux, un petit homme de neuf ans : Aldéric Deschamps, est venu doubler la tâche du P. Dealy et fournir à Francis Coffin un élément d'émulation. Le troisième élémentaire, Édouard de Bellefeuille, qui demeure à Saint-Eustache, et habite, pendant l'année scolaire, chez son grand-père, M. Leprohon, n'arrivera que le 1<sup>er</sup> octobre.

C'est donc au lendemain de la Saint-Michel, date alors consacrée au pays pour toutes les grandes affaires, que l'on prit possession du local nouveau. Ce petit collège, — c'est le nom sous lequel il sera toujours désigné, — s'élevait à l'angle nord-est des rues Dorchester et Saint-Alexandre, avec entrée sur cette dernière rue. Le P. Martin nous le décrit comme « une

---

3. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. II, p. 43.

construction en bois assez grande pour y faire les classes d'ici à deux ans environ. Le travail a été poussé avec activité. Cette maison, à quelques pieds de la rue, dont elle est séparée par une barrière, ne forme qu'un rez-de-chaussée. En entrant, on trouve un corridor qui communique avec quatre salles destinées aux classes. Elles peuvent contenir chacune vingt-cinq à trente élèves. Les mansardes pourront aussi être rendues habitables. Une cheminée à deux foyers, placée au milieu, permettra d'y entretenir la chaleur ». La maison mesurait soixante-cinq pieds sur vingt-cinq. Après avoir servi pendant trois ans de local pour les classes, elle fut aménagée en quatre logements. Les divisions primitives avaient depuis longtemps disparu au moment où elle fut démolie, en novembre 1935. Aucun plan n'en a été conservé. Il n'en reste, avec la photographie de l'extérieur, que quelques humbles débris, conservés au musée du collège actuel.

La vie collégiale s'organise de jour en jour plus régulière. Horaires, prescriptions disciplinaires, répartition du temps entre les différentes matières, adaptation du programme aux besoins des élèves, besoins mieux connus avec le temps, tout cet ensemble de détails dont se forme un règlement de collège s'ébauche peu à peu pour établir la tradition. Car, pour un collège, comme pour toute institution, c'est dans la tradition que repose la garantie de durée. C'est par elle, par le respect qu'on porte à l'idée plus qu'à la lettre, que l'esprit se maintient, malgré les changements opérés dans le personnel.

De son séjour en des collèges de différents pays le P. Martin apportait, avec une expérience étendue de son métier d'éducateur, la largeur de vues et la souplesse d'esprit nécessaires pour bien remplir son rôle de

fondateur. Ces qualités étaient encore accrues des précieuses observations qu'il avait recueillies sur le milieu canadien, pendant les six années qu'il y avait consacrées à l'exercice du saint ministère.

Au début d'octobre, le Supérieur de la Mission, le P. Boulanger, donnait au personnel du nouveau collège ses premières directives : elles ne manqueraient pas d'actualité même de nos jours. Il recommande que le Préfet général de discipline donne par écrit, aux parents de chaque enfant, l'heure du commencement et de la fin des classes, afin qu'ils sachent à quelle heure leurs enfants doivent partir de la maison paternelle et y être de retour ; que chacun des professeurs fasse avec soin, à chacune des classes, le relevé des présences, et avertisse aussitôt, chaque fois qu'un élève sera absent. Le Préfet doit alors en donner avis aux parents, « de vive voix ou par écrit », et, si l'absence se prolonge, il ne doit pas hésiter à se transporter chez les parents. Le téléphone a, depuis, dispensé le Préfet de ce transport !

Aux professeurs, il rappelle qu'ils doivent se mettre en garde contre l'impatience, et plus encore contre la colère, de manière à éviter tout geste et toute parole regrettables. « Qu'ils n'infligent, d'ailleurs, aucune punition quand ils sont émus. » Comme il faut avant tout songer au bien des âmes, le Supérieur prescrit de fixer des époques où les élèves devront se confesser, le Préfet devant s'assurer si tous se sont exactement approchés du sacrement de Pénitence. Il n'oublie pas qu'une étroite collaboration entre la famille et le collège est nécessaire au succès de l'éducation : le P. Préfet devra donc, « chaque semaine, aller voir les parents de plusieurs élèves (à moins qu'ils ne viennent eux-mêmes), de manière qu'il les voie tous à peu près

une fois par mois, pour savoir d'eux-mêmes quelle est la conduite de leurs enfants ».

Assiduité, ponctualité, régularité, chez les élèves, douceur et fermeté, souci du surnaturel, chez les professeurs, collaboration, de la part des parents, telles sont les assises sur lesquelles s'édifiera le règlement.

Sur les relations entre maîtres et élèves, le P. Larcher nous a transmis ce qu'il appelle « un trait des mœurs patriarcales de cette époque. Comme on était dans un verger, quand un enfant avait fait un beau devoir ou bien récité une leçon, il avait quelquefois comme récompense la permission d'aller cueillir une pomme sur l'arbre voisin. Cela ne valait-il pas bien la fêrule ? »

Rien ne nous dit si la fêrule existait alors, mais nous savons fort bien que les pommes ne durent qu'une saison. Nous savons aussi que les nerfs des écoliers, à mesure qu'avance l'automne, deviennent plus facilement excitables. Leur application est moins aisément soutenue, leur conduite réclame plus fréquemment des rappels à l'ordre. Ils ont besoin de se faire dire de temps à autre comment l'on apprécie et leur conduite et leur travail : les notes hebdomadaires répondent à ce besoin.

C'est le samedi 4 novembre 1848 que fut inauguré, au collège Sainte-Marie, le système des notes. Malgré les modifications apportées avec le temps, par l'ouverture du pensionnat et par l'organisation de salles d'études et de récréation, c'est le système encore en vigueur aujourd'hui, et rien ne fait prévoir un changement. On aurait pu dès lors écrire, comme on l'imprimera vers 1924 dans l'Annuaire des élèves : « Chaque semaine, comme appréciation de son travail et de sa

conduite, des notes sont données à chacun de nos élèves. »

Mais, en 1848, ces élèves sont tous externes. S'ils prennent au collège études et récréations, — le P. Havequez nous a révélé qu'ils pouvaient rester au collège pour étudier et prendre leurs récréations à des heures fixées entre les classes, — deux notes, l'une pour l'application, l'autre pour la conduite, suffisaient à leurs professeurs-surveillants pour les juger intégralement. Chacune des cinq voyelles reçoit une valeur d'appréciation : *a* marque *très bien* ; *e*, *bien* ; *i*, *médiocre* ; *o*, *mal* ; *u*, *très mal*. Un professeur plus consciencieux désire-t-il nuancer davantage son jugement, il joint deux voyelles voisines, et obtient ainsi une appréciation intermédiaire, entre *très bien* et *bien*, entre *mal* et *très mal*.

Le cahier des notes de cette première année, parfaitement conservé, manifeste qu'on se mit consciencieusement à la tâche, dès le début. À la première lecture de notes un malheureux méthodiste recevait déjà un *i* d'application et un *io* de conduite. Cependant, la note *u*, la plus infamante, ne fut attribuée que deux fois dans toute l'année, le même méthodiste, qui avait si mal débuté, en récoltant une à la dernière lecture de notes, le 21 juillet 1849.

Cette lecture de notes se faisait régulièrement à la dernière demi-heure de la classe du matin, le samedi. Tous les élèves se réunissaient à ce moment dans le corridor entre les classes pour un cours de déclamation que présidait le Préfet des études. Celui-ci profitait de la réunion pour donner les avis sur la discipline et pour lire les notes de conduite et d'application de la semaine.

Sur la durée des classes, sur le temps alloué à chacune des matières, sur les manuels en usage, il ne nous est resté presque aucune indication, pour la première année. Tout au plus savons-nous qu'il y avait des examens trois fois l'an : à Noël, à Pâques et aux derniers jours de l'année. L'examen, qui consistait uniquement en une épreuve orale, était précédé d'une série de compositions écrites, dites préparatoires à l'examen. Aux trois examens de 1848-1849, chacun des élèves fut interrogé devant toutes les classes réunies. Le P. Martin nous apprend que, pour la circonstance, « les élèves sont habillés très proprement » : histoire d'impressionner favorablement le jury, sans doute. A l'examen de Pâques, il ajoute même « qu'ils offrent un coup d'oeil intéressant ». Aucun ordre n'avait été déterminé à l'avance ; chacun était interrogé à l'improviste, un élémentaire succédant aussi bien à un syntaxiste qu'à un méthodiste. Le P. Recteur préside, entouré de tous les professeurs ; les Pères de la Résidence sont présents et interrogent eux aussi. A Pâques, le maître des novices, le P. Schneider, vient y assister aussi avec ses deux novices « qui, à cause de leur solitude, avaient besoin de distraction ».

Chacun des élèves est appelé à répondre au moins deux fois, en français et en anglais. S'il est au cours latin, il subit un troisième interrogatoire, sur ses connaissances en cette langue. A l'examen de latin, les questions portent sur la grammaire, sur l'explication des auteurs vus en classe, sur la mémoire ; en français, en plus de la grammaire, il faut être prêt en histoire ; l'anglais comprend, à part la grammaire et des exercices de traduction, les mathématiques et la géographie, qui s'enseignent dans cette langue.

Il est aisé d'imaginer combien ce mode d'examen était intimidant. L'épreuve est déjà impressionnante, au moins les premières fois, quand il n'y a pas d'autres témoins que les examinateurs. Mais la subir en présence de tous les élèves, si renseignés sur la valeur réelle d'un condisciple, et si prompts à saisir tout ce qu'il y a de moins heureux dans une réponse !... Le P. Martin note à l'examen de fin d'année que « les enfants ont le défaut général de parler beaucoup trop bas : à part la géographie qui était bien sue, les autres matières n'ont pas été brillantes. Les notes ont été moins bonnes qu'à Pâques. La déclamation est médiocre ». Il avait déjà signalé à Noël : « Les parents n'ont pas été invités, et cela valait mieux. » Mais à Pâques et en juillet, quelques parents viennent assister, sans invitation. « Comme il n'y avait pas de choix parmi les élèves, de noter le P. Martin, il eût mieux valu qu'il n'y eût pas eu d'étrangers ! »

Pour exprimer leur appréciation sur la valeur de l'examen, les examinateurs ne se servaient pas de chiffres, mais de lettres, les voyelles encore. Ils jugeaient d'après le code suivant : « la note *a* suppose des réponses exactes, bien qu'avec quelques hésitations ou fautes très légères ; *ae*, réponses exactes encore, mais avec hésitations et fautes légères plus nombreuses et plus marquées ; *e*, des réponses exactes auxquelles se mêlent quelques *nescit* ou erreurs plus importantes ; *ei* marque un mélange de bien et de mal, où cependant le bien domine ; *i*, un semblable mélange, mais avec prédominance du mal »...

Les jours fixés pour le premier examen trimestriel furent les 27, 28 et 29 décembre : il n'y avait pas de vacances de Noël en ces années lointaines. Si, cette année-là, les élèves eurent quatre jours de congé con-

sécutifs, c'est simple coïncidence : un dimanche et une fête d'obligation se sont intercalés entre le congé de l'examen, 30 décembre, et le congé du nouvel an, 2 janvier. Le P. Martin le fait remarquer : « Quoiqu'il y ait ainsi plusieurs jours de congés continus, il ne faut pas les envisager comme des vacances. Ils ne sont ainsi placés que par les circonstances. » Le nombre des candidats à passer ce premier examen fut de vingt-neuf : c'est du moins ce que permettent de conjecturer les notes hebdomadaires du 23 décembre ; les résultats de l'examen n'ont pas été conservés. La liste des élèves comprend alors cinq méthodistes, douze syntaxistes, douze élèves du cours préparatoire. Les treize sont plus que doublés ! Au second examen, qui se passa le mardi de la Semaine Sainte, 3 avril, le chiffre des examinés sera de quarante-huit ; il s'élèvera à cinquante-six à la fin de l'année, en juillet. En joignant à ces cinquante-six les neuf élèves retirés par leurs parents au cours de l'année, partis sans avertir, invités à se retirer ou « renvoyés pour paresse, inexactitude ou conduite », cela donne, pour l'ensemble de la première année, une somme totale de soixante-cinq élèves inscrits. « C'était un vrai succès qui surpassait même notre attente », écrira le P. Havequez, le 7 août.

Nous sommes redevables au P. Havequez d'un supplément de renseignements sur ce que furent les premiers mois de 1849. Grâce à sa lettre du 7 août, grâce surtout à son *ordo*, ce petit calendrier qui indique aux prêtres l'ordre à suivre dans la récitation du bréviaire et la célébration de la sainte messe, nous pouvons suivre la marche des événements. La correspondance du P. Martin et le journal qu'il rédige comme préfet des études compléteront les renseignements.

Dans son *ordo*, le P. Havequez avait l'habitude d'inscrire de brèves notes en regard de la date du jour. Tantôt c'est l'intention pour laquelle il célèbre la messe, tantôt c'est le degré de température, tantôt un incident d'intérêt personnel ou un événement de portée plus générale.

Nous apprenons ainsi que, si le 17 février marqua le plus grand froid de l'année 1849 ( $-22^{\circ}$  Réaumur), le dégel n'en commença pas moins dès le 21 du même mois.

Cette première partie de l'année 1849 fut marquée par toute une série d'incidents tragiques. Du 1<sup>er</sup> mars, « où pour deux incendies on a sonné quatre fois les grosses cloches pendant la nuit », jusqu'à la fin d'octobre, le P. Havequez n'a pas compté moins de trente-cinq incendies. Mais il y a plus grave. Pendant presque un mois, dans toute une partie de la population de Montréal, les esprits sont surexcités, les passions en effervescence, et de violentes manifestations éclatent. De tous ces troubles la cause principale fut le vote d'une indemnité en faveur des citoyens du Bas-Canada qui avaient subi des dommages dans leurs biens, au cours de l'insurrection de 1837. La même mesure votée auparavant pour le Haut-Canada n'avait soulevé aucune difficulté. « Le 25 avril, nous citons le P. Havequez, émeute : le parlement est brûlé. Le 26 avril, l'émeute continue, la maison de M. Lafontaine est brûlée, celle de M. Hincks pillée. Le 27 et le 28, émeute. Le 30, le Gouverneur (lord Elgin) est insulté, maltraité ; le soir émeute. » Émeutes encore les 9, 10 et 18 mai. Il y eut même un moment d'inquiétude à la résidence de la rue Saint-Alexandre.

« A l'occasion des derniers troubles à Montréal, écrit le P. Havequez, nous avons eu quelques instants

d'alerte : on craignait l'incendie des églises et des maisons religieuses. Une nuit, pendant une émeute, des amis vinrent nous avertir qu'on avait formulé quelques menaces contre nous en particulier ; mais ces menaces n'eurent aucune suite. Les Irlandais, qui veillaient assidûment autour de leur église, promettaient de nous défendre énergiquement contre ceux qui auraient tenté de nous molester. Ce bon peuple, avec sa résolution bien hautement manifestée de défendre tout ce qui appartient à la religion, est sans doute la barrière que n'ose franchir la fureur révolutionnaire<sup>4</sup>.

Mais toutes ces violences n'entraient pas au collège la marche régulière des classes. C'est le 28 avril, un jour d'émeute, que le P. Martin note dans son journal : « Pendant la dernière demi-heure de la classe du matin, le P. Recteur réunit chaque jour tous ceux qui ne savent pas lire ni même épeler, et les exerce. Le soir, pendant une demi-heure, il fait le catéchisme aux enfants qui se préparent à la première communion. »

La cérémonie de la première communion avait été fixée au jour de l'Ascension, 17 mai. Onze élèves

4. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. 1<sup>er</sup>, p. 438. Sur ces mêmes incidents, le P. Martin a noté de son côté : « 25 avril. — Vers 9 heures du soir, une troupe de mécontents partis du Champ-de-Mars, viennent au Parlement, près des Soeurs Grises, et y mettent le feu pendant que les membres siégeaient. En peu de temps tout devient la proie des flammes. La Province y perd une belle bibliothèque riche surtout en ouvrages sur l'Amérique. Le mécontentement venait à cause de quelques bills que le Gouverneur est venu sanctionner dans l'après-dîner. Son Excellence fut insultée dans les rues à son retour. »

« 26 avril. — Le P. Recteur va visiter et consoler les Soeurs Grises qui avaient couru la veille de très grands dangers. Il leur offre le service des Pères pour rester avec les hommes qui devaient veiller chez elles, la nuit suivante. L'agitation continue en ville. Le soir on saccage ou on brûle quelques maisons de Ministres. On avait fait courir le bruit qu'on viendrait brûler Saint-Patrice. Les Irlandais viennent en grand nombre veiller pendant la nuit. Nous restons aussi en alerte jusqu'à 11 heures et demie.

« 27 avril. — Classe comme à l'ordinaire. Le soir l'agitation règne encore. Un de nos frères reste à veiller pour que nous ne soyons pas surpris. « 30 avril. — Dans l'après-midi, le Gouverneur est encore indignement insulté au milieu des rues de la ville, malgré son escorte de cavalerie. On lui jette des pierres et des oeufs pourris. »

étaient en âge de la recevoir : on ne communiait pas avant l'âge de dix ans à cette époque. Les trois jours précédant le 17 mai furent consacrés à une petite retraite préparatoire. Le P. Martin profite de l'occasion pour inviter tous les élèves à suivre les exercices. La pénible mise en marche du collège n'avait pas permis jusque-là de leur en procurer les avantages.

Chaque matin, il y a messe dans la petite chapelle de la Résidence. Au collège, une classe a été ornée en forme de chapelle. Les élèves, divisés en deux groupes, s'y rendent tour à tour, français puis anglais, pour y entendre les instructions. C'est le P. Bernard O'Reilly qui les donne. Ce Père a quitté, déjà prêtre, le diocèse de Québec, il y a à peine un an, pour entrer au noviciat des Jésuites ; « c'est un orateur distingué dans les deux langues », dit de lui le P. Martin. Dans quelques années, il reviendra au collège comme professeur de rhétorique.

Au matin de l'Ascension, les onze premiers communians se rendent à l'église Saint-Patrice, accompagnés de tous les autres élèves. C'est Mgr Bourget qui célèbre la sainte messe. « Ils s'approchèrent de la sainte table sans autre éclat que la présence de Monseigneur, qui voulut bien les communier de sa main », nous dit le P. Havequez. Le P. Martin remarque, de son côté, que « la cérémonie a paru à tous trop peu solennelle pour une première communion. Les enfants étaient perdus dans la vaste nef »...

En ouvrant le petit collège, le P. Martin ne songeait qu'à un externat. Dans sa pensée, le pensionnat ne devait commencer qu'au moment où le grand collège serait en état de recevoir les élèves. Mais dès la première année, devant les instances qui furent faites

auprès de lui, il lui fallut modifier ce projet. A la fin de décembre il parle déjà d'un petit pensionnat qui s'ouvrirait à Pâques. « Plusieurs parents, nous dit le P. Havequez, demandaient un pensionnat pour leurs enfants. On s'y refusa d'abord ; mais ce fut une nécessité d'y consentir ensuite, pour répondre à la confiance publique. Nous louâmes à cet effet une maison assez étroite près de la Résidence, capable de loger une vingtaine d'enfants. Nous ne voulions pas en avoir davantage jusqu'à ce que le grand collège soit bâti. »

Cette maison « assez étroite » était située sur le côté sud de la rue Saint-Bernard (Carmichael). Elle appartenait à la Banque du Peuple et fut retenue pour deux ans. « Elle nous coûte 30 louis par an (environ \$120.00), nous confie le P. Martin, mais nous nous sommes chargés des réparations qui ont monté à 15 louis environ... Elle a été mise en très bon état et peut contenir douze à quinze élèves. » Le terrain communiquait par l'arrière avec celui de la Résidence.

Louée au début de mai, la maison ne fut occupée qu'au mois de juin : avant d'en prendre possession, il fallut attendre la sortie du locataire et y aménager, au rez-de-chaussée, un réfectoire, une cuisine et une salle qui servait à la fois pour l'étude et pour la récréation. Le dortoir était à l'étage. Le 5 juin, les PP. Falleur et Dealy viennent s'y installer avec le frère Joset, « qui est chargé des enfants et de l'ordre de la maison ». Le lendemain soir, deux pensionnaires y font leur entrée : Francis Coffin, notre élémentaire de neuf ans, qui constitua à lui seul, pour quelques jours, tout le cours préparatoire, et Eustace Pratt, qui comptait huit années d'âge. Trois autres vinrent les rejoindre les jours suivants : Alfred Pinsonneault, huit ans, Louis-

Adolphe Boyer, dix ans, Richard Devins, douze ans. C'était bien un petit pensionnat et pour l'âge et pour le nombre des élèves ! On a consigné que le 10 juin les pensionnaires allèrent voir la procession de la Fête-Dieu et que le 14 ils eurent un grand pique-nique. « Les Pères Dealy et Louis Schneider, nous raconte le P. Martin, conduisent nos pensionnaires dîner dans le bois, le frère Joset leur porte la nourriture. Quelques externes choisis surtout parmi les petits avaient été invités à apporter leur dîner et à se joindre à eux. Le temps est excellent et les enfants s'amuse beaucoup... Un des externes a été blessé pendant le jeu, mais légèrement. »

Juin s'achève et l'année scolaire continue : la jeunesse d'alors avait plus d'endurance que celle d'aujourd'hui. Ce n'est qu'au début de juillet que commencent les compositions pour les prix : le 2, thème latin ; le 3, version latine. Le 5, un jeudi, il y a grand congé comme à l'ordinaire, et le pensionnat se transporte à l'île Saint-Paul pour y prendre le dîner : la chaleur excessive gêne un peu, cependant, le plaisir de cette excursion. Les 6 et 9 juillet, compositions en géographie, catéchisme et mathématiques.

Le 20 juillet, dans la chapelle de la Résidence des Pères, les premiers communians du 17 mai se rassemblent pour recevoir le sacrement de Confirmation. Ils sont onze ; les autres élèves n'ont pas été invités, le local étant trop étroit. Ils sont onze comme les Apôtres dans le Cénacle, le jour de la Pentecôte. Mgr Bourget a voulu lui-même faire descendre le Saint-Esprit sur la tête des confirmands, prémices d'une oeuvre longtemps désirée, et dont la vitalité, à la fin de cette première année, lui permet d'entrevoir le développement futur.

Quelques jours plus tard, le 23, l'évêque reviendra encore pour présider à la distribution des prix. Les *Mélanges religieux* du 31 juillet nous en donnent le compte rendu, en y joignant un mot de réclame :

« La distribution des prix du Collège Sainte-Marie, à Montréal, s'est faite sans éclat le 23 du courant, dans une des salles de l'externat des RR. PP. Jésuites. Quoique la séance ne fût pas publique, Mgr de Montréal a bien voulu l'honorer de sa présence et distribuer lui-même les récompenses.

« Les élèves Laurent Charlebois, Peter Ryan, John Conlon et Emmanuel Robichaud se sont fait remarquer par le succès qu'ils ont obtenu.

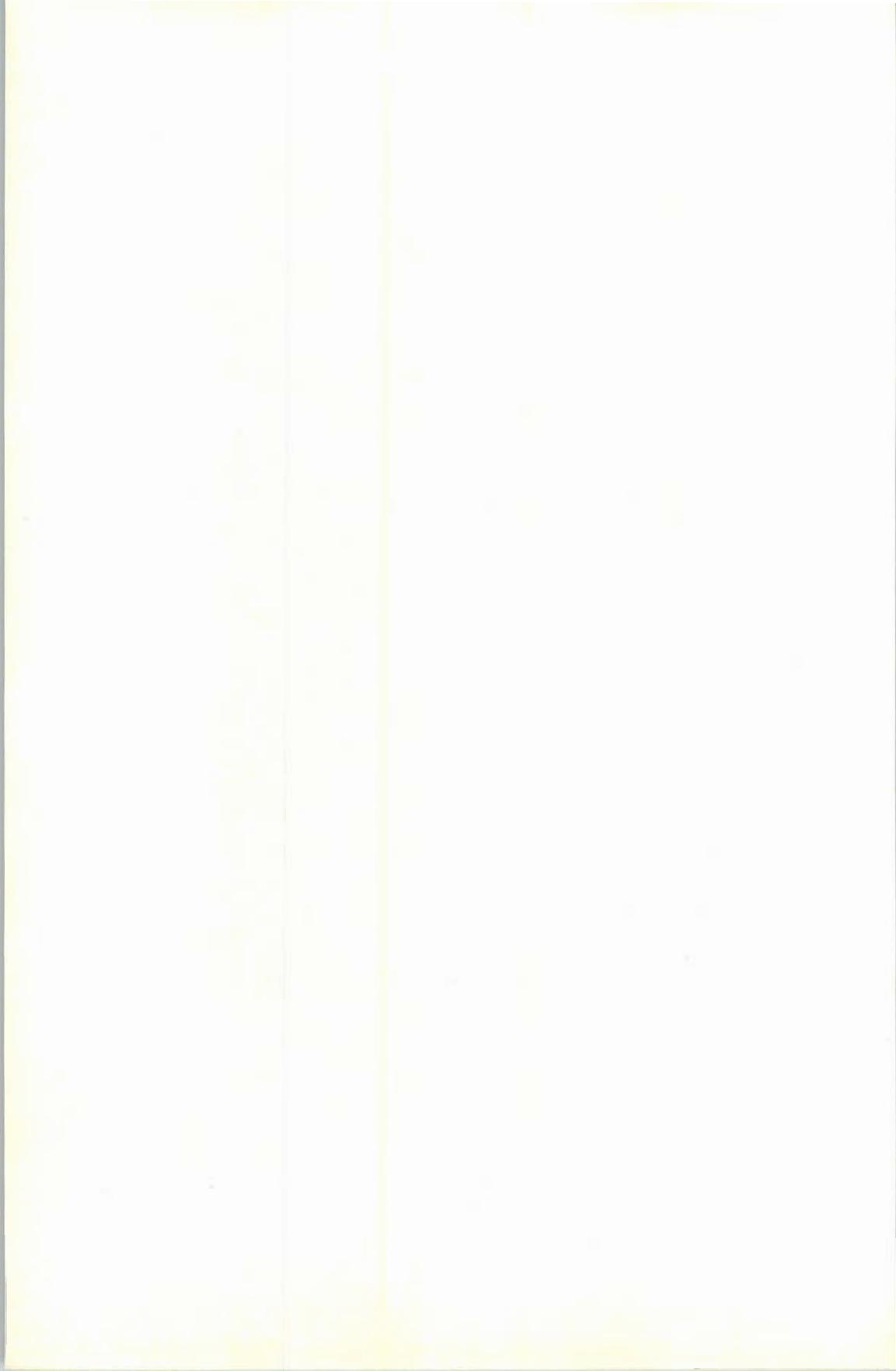
« Cet établissement, bien que naissant, compte déjà cinquante-sept élèves et paraît dans un grand état de prospérité. L'année prochaine, deux nouvelles classes vont s'ouvrir, l'une pour le cours latin, l'autre pour le cours commercial.

« Les RR. PP. ont commencé un petit pensionnat près de leur collège, mais il est à regretter que l'exiguïté du local ne leur permette de recevoir qu'un très petit nombre de pensionnaires. »

Dans le journal du préfet des études, nous trouvons quelques détails supplémentaires : « La séance a lieu le soir et commence par l'examen de trois de nos meilleurs élèves. Quelques enfants canadiens déclament assez bien en anglais. Mgr de Montréal avait été invité. Il vient avec trois prêtres de l'Évêché. Quelques parents s'y trouvent, mais sans invitation. Le P. Recteur lit la liste des prix et Monseigneur distribue les récompenses. Nous n'avons donné que des livres, sans couronnes. Nous avons attendu trop tard pour



LE PETIT PENSIONNAT  
démoli au printemps de 1911



faire ces préparatifs. A la fin de la séance le P. Recteur dit un mot de remerciement à l'Évêque et d'encouragement aux enfants, pour les inviter à bien profiter des vacances et à revenir bien disposés, le 6 septembre. »

\*  
\*  
\*

La rentrée des classes était donc fixée au 6 septembre.

La veille, le personnel est désigné. Le P. Martin, tout en demeurant supérieur, garde la direction générale du collège, la préfecture des études, la procure et les cours de dessin.

Le P. Havequez quitte la Méthode et cumule les charges de ministre de la maison, directeur spirituel des élèves et professeur d'instruction religieuse. Le P. Adolphe Larcher inaugure la classe de Versification. Le P. Thomas Ouellet prend la Méthode et assume la fonction de Préfet de discipline. La Syntaxe est confiée au P. Louis Schneider, les Éléments au P. John Gilmary Shea, le futur historien de *l'Histoire de l'Église aux États-Unis*, le cours préparatoire au P. Michel Mc Keon.

Quant au P. Patrice Dealy, il partagera son temps entre les mathématiques, les cours d'anglais et d'instruction religieuse.

Cette rentrée de septembre 1849 présente un aspect tout autre que celle de l'année précédente. Le P. Larcher en trace le tableau suivant : « Notre rentrée offrait à l'esprit et au coeur un coup d'oeil délicieux : sur les débris d'un ancien verger couvert encore de pelouses et de quelques vieux arbres, d'un côté étaient étendues les premières pièces de l'édifice matériel,

pourrissant à terre faute d'argent pour les remuer, de l'autre, étaient les pierres vivantes, une jeunesse ardente, des enfants d'une physionomie heureuse, dont quelques-uns avaient obtenu de leurs parents, à force d'instances, d'être envoyés chez les Pères, tous surpris et heureux de se trouver réunis si nombreux. Jamais peut-être distribution de prix ne fut plus joyeuse que cette rentrée. Cette satisfaction mutuelle des maîtres et des élèves a continué en général jusqu'à la fin de l'année<sup>5</sup>. »

Il n'y avait pourtant pas eu, comme en 1848, carillon d'annonces payées à grands frais dans les journaux. On avait perdu, semble-t-il, toute confiance dans ce genre de réclame. Le P. Larcher nous indique qu'on avait trouvé plus efficace : « On n'a pas jugé à propos, nous dit-il, de répéter l'avis cette année ; nos élèves, sans recommandation, se sont chargés de nous faire connaître eux-mêmes : leur joie, leur gaieté, leur affection pour nous et pour notre mode d'éducation, l'ont fait plus efficacement que tous les prospectus. Au moment où j'écris, il arrive encore que tel père de famille venant en ville pour retenir ailleurs une place à son fils, rencontre un de ses amis qui lui dit : « Venez avec moi, je sais ce qu'il vous faut » ; et il nous l'amène. Cette manière de laisser faire les choses réussit, et de plus, elle a l'avantage de n'éveiller aucune susceptibilité. »

A l'ouverture des classes qui se fit à huit heures, sans messe du Saint-Esprit cette fois encore, faute de chapelle, soixante-quatre élèves étaient présents. Ils seront quatre-vingt-neuf le 24 septembre : vingt et

---

5. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. II, p. 45.

un pensionnaires, trois demi-pensionnaires, soixante-cinq externes.

Les pensionnaires se levaient à 5 heures 30. Après la prière du matin et une courte lecture spirituelle, qui se faisaient toutes deux en anglais, ils s'occupaient à étudier jusqu'à 7 heures, heure du déjeuner. A 7 heures 45, ils quittaient le pensionnat de la rue Saint-Bernard pour se rendre au collège de la rue Saint-Alexandre, à quelque cent pas, et y revoir leurs leçons pendant l'entrée des externes. De 8 heures à 10 heures 30, classe. Une étude de trois quarts d'heure précédait le dîner qui se prenait à 11 heures 30. A une heure, il y avait étude jusqu'à la classe, qui durait de 2 heures à 4 heures. Les pensionnaires prenaient alors le goûter et se délassaient pendant quarante-cinq minutes avant d'aller entreprendre, rue Saint-Bernard, une solide étude de deux heures consécutives. Le souper était fixé à 7 heures, et précédé d'une lecture spirituelle, en français cette fois, comme la prière du soir. Il n'y avait pas de récréation après souper. Les pauvres moyens d'éclairage dont on disposait alors, chandelle de suif, lampe à pétrole ou becs de gaz, invitaient plus à dormir qu'à veiller. Les journées, d'ailleurs, étaient bien remplies.

Le P. Martin nous renseigne sur le régime alimentaire, au pensionnat : « Pour le déjeuner, café au lait et beurre ; trois fois la semaine, viande. Pour le dîner : potage, deux plats de viande, un légume, un dessert. Pour le souper : thé au lait, sucré d'avance, et beurre ; viande trois fois la semaine. Au goûter de 4 heures 30 : un petit pain sans beurre ni fruits. »

Depuis leur arrivée le matin jusqu'à la fin de la classe de 4 heures, les externes suivaient le même règlement

que les pensionnaires : classes, études, récréations, ils partagent tout avec eux. Vers le milieu d'octobre, l'on se demanda s'il n'y avait pas lieu de leur faire prendre leurs récréations à part, ainsi que la chose se pratiquait dans les collèges d'Europe. Une grave délibération se tint sur le sujet le 16 octobre : « Conviendrait-il de permettre aux élèves externes de prendre leurs récréations avec les pensionnaires, comme la chose s'est pratiquée jusqu'à maintenant, ou faut-il les séparer ? » Mais sans hésitation et à l'unanimité, tous les consultants se prononcèrent en faveur de la fusion des deux groupes, alléguant comme principal motif, non pas de procurer aux pensionnaires un élément de variété dans leur vie, mais cette raison pour le moins imprévue : déterminer chez les externes, par la société des pensionnaires sans doute, l'amour de leur collègue, ... *ut continuaretur fusio ad conciliandum majorem in externis amorem in Collegium.*

Dès l'ouverture, le collège Sainte-Marie fut bilingue et il le demeurera pendant près de cinquante ans. La direction était française, françaises aussi les méthodes d'éducation, mais les programmes étaient agencés de manière à répondre, dans la mesure du possible, aux besoins des familles d'origine anglaise et française. La population catholique de langue anglaise augmentait rapidement ; l'immigration irlandaise était à son plus fort. Les catholiques anglais ne seraient pas en mesure, avant plusieurs années, d'organiser des établissements indépendants, et il fallait sauvegarder leur foi. C'est ce qu'avait compris Mgr Bourget ; c'est son ardent désir de pourvoir au plus tôt à cette nécessité, qui l'avait incité à presser l'ouverture du collège. Cette préoccupation de l'évêque nous apparaît clairement dans la correspondance du P. Martin de 1844 à 1848. L'insis-

tance qu'il met à réclamer des Pères sachant bien l'anglais et l'inquiétude qu'il manifeste à la pensée de se présenter, lui Français, comme directeur d'une institution ouverte à des Anglais, — il va jusqu'à suggérer de faire venir un Père d'Angleterre pour prendre la direction du collège, — sont comme l'écho des conversations qu'il échangeait avec Monseigneur et avec les autres promoteurs de l'entreprise. L'emplacement du terrain fut déterminé en grande partie par le souci de se rapprocher du milieu anglais, tout en restant accessible à la population française. On acceptait donc indifféremment des enfants de langue française ou anglaise. Mais tous suivaient les mêmes cours, sauf peut-être dans la classe préparatoire.

Le P. Larcher nous renseigne un peu sur le temps alloué à chacune des matières, sans cependant nous faire connaître le détail du programme des classes. « Pour répondre aux exigences de notre position, écrit ce Père, nous devons faire une large part à l'étude de la langue anglaise. Le temps de la classe est divisé en deux parties égales : la première, matin et soir, est pour le cours latin ; les cinq derniers quarts d'heure du matin sont pour l'anglais ainsi que pour la géographie et les mathématiques qui s'enseignent dans cette langue ; la deuxième heure de l'après-midi est pour le français et l'histoire. Le cours de commerce est tout en anglais et, dans le cours préparatoire, chacun bégaye comme il peut. Grâce à cette division, chaque élève, même du cours de commerce, peut, dans la seconde partie de chaque classe, passer dans un cours d'accessoires proportionné à sa force ou à ses besoins, sans égard aux autres études. On y trouve encore l'avantage que chaque professeur peut enseigner dans la langue qu'il sait le mieux... Notre cours d'étude se compose de

trois classes de grammaire, suivies de la Seconde et de la Rhétorique, et précédées d'un cours préparatoire où l'on a commencé cette année (1849) à effleurer légèrement le latin à Pâques<sup>6</sup>. » Ce cours préparatoire deviendra avec le temps la classe d'Éléments latins.

Chaque semaine, cinq jours pleins sont consacrés à la classe. Il y a congé toute la journée le jeudi, et, le dimanche, les élèves sont convoqués pour une classe de catéchisme à 2 heures 30. Au début de la première année, on avait essayé de les réunir pour la grand'messe et les vêpres. Liberté était laissée aux parents, cependant, de les conduire eux-mêmes aux offices. Ceux qui venaient au collège y assistaient, sous la surveillance du P. Dealy, dans le jubé de Saint-Patrice. Mais après quelques mois on y renonça. « La plupart des enfants, note le P. Martin, ne viennent plus à la messe avec nous, ils vont avec leurs parents. La place où nous les gardons à Saint-Patrice est d'ailleurs très inconmode, et pour suivre les offices et pour entendre la prédication. »

C'est du dimanche 4 octobre 1849 que datent les congés de sortie. Une fois par mois, généralement le premier jeudi, les pensionnaires qui ne demeurent pas trop loin vont passer la journée dans leur famille. Le retour au collège est fixé à cinq heures. Une condition est requise pourtant : les bonnes notes. Les externes eux-mêmes n'échappent pas à la sanction et doivent, si le bulletin n'est pas satisfaisant, venir méditer au collège sur les inconvénients de l'indiscipline et de la paresse. Dès le premier congé, deux pensionnaires furent privés de sortie : preuve que la loi ne restait pas lettre morte.

Le collège n'avait pas de chapelle. « Il nous manque encore, écrivait le P. Havequez le 7 août 1849, une chose

---

6. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. II, pp. 46-47.

essentielle pour donner à nos enfants tout le soin désirable dans l'intérêt de leur âme; c'est une chapelle. Nos embarras financiers dans ces pénibles commencements ne nous ont pas permis de nous en occuper. Impossible par conséquent de réunir nos élèves externes pour la messe... » Déjà, au mois de mai 1849, le P. Martin déplorait cette lacune : « Je sens le grave inconvénient de n'avoir pas de chapelle pour donner toute son extension à la culture spirituelle des enfants ». Un moment il songea à utiliser à cette fin un apprentis qui se trouvait auprès du pensionnat de la rue Saint-Bernard. La première année s'acheva sans qu'il fût donné suite au projet.

A l'été cependant, encouragé par l'heureux développement qu'a pris le collège et par la perspective d'une rentrée plus nombreuse, on entreprend de pourvoir sans retard à ce besoin. Le P. Martin avait prévu un an plus tôt que les mansardes du petit collège pourraient être rendues habitables. Mais l'accroissement inespéré du nombre des élèves lui fait juger l'espace trop étroit. C'est un étage complet qu'il décide d'ajouter. Le 25 juillet, deux jours après le départ des élèves pour les vacances, les travaux commencent et l'on entreprend de surélever le toit. De la sorte le collège s'enrichira de trois nouveaux locaux pour des classes, en plus d'une chapelle assez grande pour recevoir en même temps tous les élèves du collège; ils seront près d'une centaine avant que le grand collège ne soit prêt à les abriter.

La chapelle fut inaugurée le mardi 16 octobre. Mgr Demers, évêque de Vancouver, vient la bénir et la dédie à saint Joseph. Il y célèbre ensuite la messe « et dit un mot aux enfants qu'il intéresse beaucoup en

leur parlant des missions. Tous nos élèves, pensionnaires et externes, s'étaient réunis... L'évêque était assisté par le P. Recteur et par M. Édouard Fabre, diacre, de l'évêché. Quatre enfants étaient habillés en soutane rouge. Les élèves ont attendu l'évêque à sa sortie et le P. Recteur l'a remercié en leur nom. Monseigneur leur a dit un mot des missions et donné quelques exemples des différentes langues sauvages. Les élèves se sont ensuite réunis dans leurs classes respectives pour recevoir du devoir. Il y a eu ensuite congé... »

Désormais il sera pourvu avec plus de facilité à la formation religieuse des élèves. Chaque dimanche après-midi, après la classe de catéchisme, ils se réuniront dans leur chapelle pour entendre l'instruction, chanter les vêpres, assister au salut. Il n'avait pas été possible, l'année précédente, de leur procurer l'avantage d'une retraite régulière. Ils en auront une cette année. Elle s'ouvre le 8 novembre. Elle ressemble à celles qui se font encore aujourd'hui, à cela près que les instructions sont réparties sur quatre jours au lieu de trois; la retraite ne se termine qu'après la bénédiction du T. S. Sacrement, dans l'après-midi du jour de clôture. Le P. Havequez prêche aux élèves français et le P. John-Gilmary Shea, aux anglais. Les plus jeunes ne suivent pas les exercices de la retraite mais continuent la classe en compagnie des quelques élèves protestants qui ont été admis au collège.

À la messe de clôture, le dimanche 11 novembre, c'est le P. Martin qui donne le sermon et, comme il convient que le corps ait un peu sa part des joies de l'âme, l'annaliste nous avertit, pour que la coutume s'en perpétue sans doute, « qu'on a donné un plat de plus au réfectoire des élèves ».

Ce même jour, le P. Havequez, directeur spirituel des élèves, jette les bases de la Congrégation de la Très Sainte Vierge, en admettant neuf candidats comme approbanistes. L'établissement officiel, et définitif, puisque cette congrégation existe encore aujourd'hui, s'en fit le jour de l'Immaculée Conception, 8 décembre 1849 : à la messe de sept heures, en présence de tous les élèves réunis, quinze congréganistes prononcèrent leur acte de consécration.

Sur la piété des élèves, après qu'ils eurent une chapelle, sur les industries employées pour la favoriser, le P. Larcher nous donne d'intéressants détails.

« La piété a été satisfaisante surtout parmi les plus jeunes, c'est-à-dire parmi ceux qui des mains de leurs parents sont passés immédiatement dans les nôtres. Les petites industries d'usage, la congrégation, la dévotion à l'Enfant Jésus au temps de Noël, le mois de Marie ont été employés avec succès. Au temps de Noël on voyait chaque jour de jeunes enfants aller d'eux-mêmes prier devant la crèche après la classe; l'usage de ces prières toutes spontanées devint beaucoup plus général au mois de Marie. Tous les élèves, quatre ou cinq exceptés, donnèrent alors leur nom pour le Rosaire vivant. Pendant le mois de saint Joseph, un jeune enfant demanda au P. Havequez, chargé de la congrégation, la permission de faire brûler deux cierges devant l'image du saint; il voulait par cette offrande obtenir la conversion de son frère qui avait été renvoyé du collège; il lui écrivait en même temps une lettre touchante, pour l'engager à se mieux conduire et à mettre pour cela dans ses intérêts saint Joseph, dont il porte le nom. La messe qui se dit tous les jours pour les pensionnaires, était offerte à la piété libre des externes; peu y manquèrent. Un de nos protestants externes, le

seul qui commence à être en âge de penser, y alla quelquefois par curiosité; mais le plus ordinairement il profitait des circonstances où il se trouvait dans la classe, seul avec son professeur, et provoqua amicalement des éclaircissements ou des discussions sur la religion. Cet enfant, qui appartient à une famille honorable, paraît singulièrement content de fréquenter notre collège; il a fait lui-même sentir à ses parents, toute la différence qu'il mettait entre notre éducation et celle de ses anciens maîtres protestants. Nous avons eu encore, vers la fin de l'année, un autre protestant parmi nos pensionnaires; celui-ci devait, bien entendu, assister à tous les exercices religieux; bientôt il voulut avoir un chapelet, apprit le catéchisme, demanda même à ses parents la permission de se faire catholique<sup>7</sup>. »

A la fête de Noël 1849, il n'y eut pas de messe de minuit. La coutume ne s'en établira qu'au grand collège, en 1857. Les pensionnaires n'en assistèrent pas moins aux trois messes, dans leur chapelle. Comme la première de ces messes fut dite à l'heure plutôt matinale de 4 heures 30, les cantiques où sont évoquées la douce nuit et la grotte obscure ne perdirent rien de leur sens pour eux, d'autant que, pour l'éclairage de la chapelle, l'on ne disposait que de chandelles et de lampes à pétrole; le gaz n'était pas installé. Ils communierent à la seconde messe, à six heures et demie, et prolongèrent jusqu'à la fin de la troisième messe, à sept heures, leur action de grâces, un peu distraits peut-être par la présence de quelques externes qui vinrent y communier, « malgré la température affreuse », et aussi par l'approche du déjeuner...

---

7. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. II, pp. 45-46.

Pas plus que l'année précédente il ne fut question de vacances. La semaine de Noël fut consacrée, en partie, aux examens du premier trimestre. Cette fois, les élèves ne sont pas tous réunis. Chaque classe reste dans son local et y attend patiemment la venue des examinateurs. Le 30 décembre, un dimanche, la Congrégation élit ses premiers officiers; le 31, classe matin et soir !...

Le 1<sup>er</sup> janvier 1850, les pensionnaires passèrent la journée au collège. Les externes vinrent se joindre à eux pour les vêpres à la fin desquelles se fit la proclamation officielle des dignitaires de la Congrégation. Comme étrennes, on donna aux pensionnaires un gâteau et des bonbons. Le lendemain, ils eurent congé de sortie.

La seconde partie de l'année s'écoula, selon la formule du P. Larcher, « silencieuse et laborieuse, dans la satisfaction mutuelle des maîtres et des élèves ».

Tout au plus trouve-t-on à signaler la première bénédiction des rameaux dans la chapelle des élèves, et l'érection d'un chemin de la croix, au matin du Vendredi Saint. Le P. Havequez dit un petit mot à chacune des stations..., mais quatorze petits mots équivalent en fin de compte à un bon sermon. L'on a consigné que la cérémonie dura près de deux heures.

« Nos études, comme tout le reste, écrit le P. Larcher, sont encore jusqu'ici restées dans l'ombre. À Pâques, cependant, une petite exhibition, comme on dit dans le pays, préparée par la seconde classe de grammaire (la Méthode), et à laquelle assista Monseigneur l'Évêque coadjuteur (Mgr Prince) et quelques amis, fut accueillie avec beaucoup de bienveillance et produisit sur les élèves mêmes le meilleur résultat. Le concours fut

nombreux et bien des personnes regrettèrent leur absence. Un journal qui en rendit compte termine son article en ces termes : « Cet exercice donne les « plus belles espérances pour l'avenir du collège des « RR. Pères, qui n'est encore qu'à son début. Nous « faisons des vœux bien sincères pour que le nouveau « collège en voie de construction s'achève au plus vite, « afin de permettre aux habiles instituteurs d'ouvrir le « cours complet, ce qu'ils n'ont pu faire jusqu'à présent « à cause de l'exiguïté du local actuel. Puissent nos « vœux se réaliser bientôt et puissions-nous voir un « jour la Compagnie de Jésus reprendre ici dans la « haute éducation la place qu'elle y occupait jadis avec « tant d'honneur pour elle, et tant d'avantage pour le « pays<sup>8</sup> ! »

C'est le mardi de Pâques, 2 avril, que se donna cette première académie publique : c'est le nom dont on qualifiait alors les séances de classe. Le P. Recteur profita de la présence de Mgr Prince pour donner le résultat de l'examen du second trimestre, qui s'était passé la semaine précédente. Sa Grandeur remit à chacun des élèves son bulletin d'examen, après que le P. Recteur en eut fait lecture à haute voix; ce dernier eut soin cependant de taire les plus mauvais résultats. Monseigneur n'oublia pas d'accorder la gratification accoutumée d'une visite épiscopale, et, le mardi suivant, les élèves eurent grand congé.

La journée du 2 juin fut une journée particulièrement bien remplie. Le matin, Mgr Bourget vint, comme l'année précédente, célébrer la sainte messe pour la première communion de dix jeunes élèves. Comme c'était le dimanche dans l'octave du Très Saint Sacre-

---

8. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. II, p. 47.

ment, tous les élèves allèrent ensuite se joindre à la procession de la Fête-Dieu. Présidée par Monseigneur de Montréal, cette procession se déroula « par la rue Saint-François-Xavier et la rue du Port jusqu'à l'église des Soeurs Grises, rue Saint-Pierre, de là, par la rue McGill jusqu'à l'église Saint-Patrice, et, enfin, revenait à l'église paroissiale par la rue Craig ». Les *Mélanges religieux*, qui donnent ces détails, ajoutent encore : « Le Dieu Pacifique parcourait au milieu des hymnes pieuses, cette même partie de notre cité qui, l'an dernier, retentissait de tant d'horribles vociférations... La procession offrit une magnificence particulière lorsqu'elle se déploya dans les larges rues McGill et Craig, mais surtout sur le versant de la riante colline que couronne aujourd'hui la somptueuse église Saint-Patrice. L'oeil se reposait bien agréablement sur ces riches ornements qui reflétaient au loin les rayons du soleil; sur ces vêtements blancs qui couvraient de jeunes clercs si habilement exercés à offrir au Seigneur l'encens de toute la ville; sur tant d'étendards et de bannières qu'agitait un vent doux et léger... » (*Mélanges religieux*, 4 juin 1849.)

Mais en dépit du vent doux et léger et de toute la magnificence déployée, les élèves n'allèrent pas plus loin que Saint-Patrice. Il était une heure passée, et il était bien légitime de songer à dîner avant la cérémonie religieuse que comportait encore, comme complément à la première communion du matin, le programme de la journée.

Vers quatre heures, pendant que Mgr Bourget, infatigable, se rend au Coteau Saint-Louis présider une autre procession, celle de l'Institut du Saint-Enfant-Jésus récemment fondé pour les sourds-muets, les

élèves, dans la chapelle du collège, renouvellent les promesses du Baptême, se consacrent à la Très Sainte Vierge et assistent à la bénédiction du Très Saint Sacrement. On avait alors le sens de la sanctification du dimanche !

La fin de l'année scolaire avait été fixée au 23 juillet. « Ce jour-là, lisons-nous dans le journal du Préfet des études, il n'y a pas réunion des élèves, le matin. Les externes ont rendez-vous pour deux heures. Tout est préparé pour la distribution dans la grande salle des écoles, près de l'Évêché, que Monseigneur avait offerte. (Ce sont ces mêmes écoles dont il avait été question par deux fois pour y établir le collège.) Nous n'avons pas fait par nous-mêmes d'invitations, si ce n'est au Maire (M. Édouard-Charles Fabre), au Séminaire et au Collège de Montréal, à M. Rodier et à M. Donegani. Les enfants avaient invité leurs parents. La séance commence à deux heures. Monseigneur Prince y préside. Le Supérieur de Saint-Sulpice et plusieurs de ces Messieurs s'y trouvent. Il y a en outre une assez grande réunion de parents. Les élèves de Versification font les frais d'une petite séance académique qui est très bien goûtée. Les pièces étaient bien choisies. Aussitôt après la séance, qui dura une heure et demie, on fit la distribution des prix. Le P. Ouellet en fit la lecture. Le P. Recteur remettait tous les livres à Monseigneur, qui seul les distribuait. M. le Supérieur (de Saint-Sulpice), qui était à la droite de l'évêque, donnait les couronnes. En terminant, Monseigneur dit un petit mot d'encouragement aux élèves. Nous n'avons pas invité de bande de musique. Il aurait été bon que quelque élève eût fait, après la distribution, un petit discours d'adieu ou de remerciement. »

La troisième année du collège débuta le 4 septembre, un mercredi, avec quatre-vingt-un élèves présents.

Dans le personnel, quelques figures nouvelles : le P. Joseph Durthaller succède, en Versification, au P. Larcher qui monte en Belles-Lettres avec ses élèves, et remplace le P. Martin comme préfet des études; le P. Anatole Dandurand est au cours préparatoire, avec l'enseignement des sciences; le P. Philippe Chopin, en Méthode, à la place du P. Ouellet, dont la préfecture de discipline prend de l'importance en raison du nombre plus grand des élèves.

La messe du Saint-Esprit fut dite le premier dimanche par Mgr Prince, qui fit une instruction aux élèves et leur octroya un congé. Ce congé fut fixé à l'après-midi du mardi suivant, « mais sept ou huit enfants, nous dit le nouveau préfet des études, qui n'avaient pas satisfait pour leurs devoirs de vacances, sont tenus à l'étude des externes pour y travailler; ils devront y satisfaire entièrement ». Voilà qui lance sérieusement une année scolaire !

Pour le reste tout se passe pratiquement comme l'année précédente. Déjà les coutumes sont établies; les jours, les semaines, les mois, avec leurs alternances de classes et de congés, de fêtes religieuses et d'exams, vont se succéder d'après le rythme imprimé au cours des deux premières années. Dans le même décor, les scènes accoutumées se déroulent; chez les acteurs seulement des changements se sont opérés, par l'arrivée de nouveaux professeurs et de nouveaux élèves, par la promotion des anciens.

Un changement de décor se préparait cependant.

Depuis le mois d'août 1849 et surtout depuis le printemps de 1850, les travaux se poursuivaient active-

ment au grand collègue. Grâce à un emprunt, l'on avait entrepris d'élever au moins la plus grande partie de l'édifice, et l'on s'était mis à l'oeuvre sur une longueur de cent quatre-vingt-dix pieds. « On espère pouvoir le couvrir avant l'hiver et le rendre habitable l'an prochain », pouvait écrire le P. Larcher, le 7 octobre.

« L'emplacement spacieux sur lequel il est assis, continue le même Père, est, de l'avis de tout le monde, un des plus beaux et des plus avantageusement situés qu'on pût choisir, en eût-on eu la liberté. Si l'on comprend dans l'enceinte de Montréal, les faubourgs futurs dont les rues toutes tracées s'embellissent tous les jours de nouveaux édifices, notre collègue s'élève au milieu de la ville, sur un tertre, d'où vous voyez les rues et les maisons de la cité se dérouler à ses pieds comme un véritable panorama. De la cour même de récréation, mais surtout du haut des étages qui commencent à s'élever, l'oeil plonge par-dessus les toits des édifices, par-dessus la belle nappe d'eau du Saint-Laurent, jusqu'aux frontières des États-Unis, à travers une campagne de trente à quarante milles de rayon, où les pics gracieux de quelques petites montagnes isolées dans le vaste bassin du fleuve, forment sans fiction : *un horizon à souhait pour le plaisir des yeux.*

« Un accident de terrain qui a nécessité à l'est, une fondation profonde, présentera sur la rue, à l'aile gauche, les quatre étages de l'édifice sur un socle assez élevé, avec une façade d'entrée au-dessus de laquelle brillera le Saint Nom de Jésus. Si la vue de cette masse imposante réjouit l'oeil catholique, il paraît, par une épithète singulière, qu'elle commence aussi à blesser celui de l'envie : un journal protestant l'appelait l'autre jour *la Bastille des Jésuites.*

« Au nord-ouest de la construction, vers un quartier plus calme se trouve le jardin, d'où l'on a une vue, à quelques pas, de la petite montagne qui donne son nom à la ville et à l'île, le Mont-Réal, toujours couronné de verdure en été, et qui, en hiver nous met un peu à l'abri des vents du nord<sup>9</sup>. Par devant, sur le haut du plateau qui présente à la partie centrale de la ville son versant sud-est, se trouve la cour des enfants, d'où, comme d'un théâtre tout dressé, se présente trois ou quatre fois par jour la scène animée d'une bruyante et joyeuse récréation. »

La description, malgré sa longueur, mérite d'être conservée. Si elle excite en nous un regret de tout l'horizon perdu depuis, elle nous permet de vérifier la justesse de l'observation qui situe l'emplacement du collège au centre même de la ville en voie de développement.

Le 17 septembre, les *Mélanges religieux* annonçaient pour le lendemain, à dix heures, la bénédiction de la première pierre du nouveau collège. « Les citoyens de Montréal s'y trouveront sans doute en grand nombre. Ils ont déjà témoigné de l'intérêt qu'ils portent à l'érection du nouvel édifice, en souscrivant, nous dit-on, pour à peu près un tiers du coût de sa construction. » Les Pères s'étaient décidés à suivre « cette coutume du pays », sur les instances de Mgr Bourget.

Mais à la date du 18, le P. Havequez consigne dans le journal qu'il rédige, de par sa fonction de ministre : « Il devait y avoir aujourd'hui bénédiction solennelle de

---

9. Du vent d'ouest, plutôt, si l'on consulte la boussole au lieu de s'en tenir à la coutume quasi générale de désigner comme étant le nord ce qui est le nord-ouest de la ville, et cela d'après la direction des rues perpendiculaires au fleuve, alors qu'en réalité elles pointent au nord-ouest.

la pierre angulaire du collège par Monseigneur de Montréal, et Monseigneur de Toronto (Mgr de Charbonnel) devait faire le discours. Une lettre d'invitation dans les deux langues avait été envoyée à plus de quatre cents personnes, la bande de musique de la Tempérance était déjà arrivée et tous les préparatifs disposés, lorsqu'une pluie battante, survenue au moment où la cérémonie allait commencer, a fait décider Monseigneur à la remettre à un autre jour. Mais Mgr de Toronto devant partir le lendemain, nous ne pouvions plus espérer de le posséder pour cette cérémonie. »

La bénédiction eut lieu le dimanche 6 octobre, après les vêpres, à cinq heures. Mais ni Mgr Bourget ni Mgr de Charbonnel n'y assistèrent. Le P. Havequez nous en donne le détail.

« L'invitation avait été renouvelée dans tous les journaux anglais et français. Mgr de Montréal devait y présider et faire le discours, mais, par un nouvel accident, Sa Grandeur était absente, obligée d'aller aux obsèques de l'Archevêque de Québec, décédé vendredi dernier, le 4 octobre. C'est Monsieur le Supérieur de Saint-Sulpice qui a fait la cérémonie au nom de Monseigneur, et qui a fait le discours. Monsieur O'Brien, prêtre sulpicien de Saint-Patrice, a bien voulu aussi dire un mot en anglais, sans avoir été invité. Le temps était froid et humide, il avait plu abondamment pendant les vêpres. Cependant il s'y trouvait un monde assez considérable, mais peu des personnes invitées. Tout le collège était pavoisé; un drapeau blanc à chaque fenêtre du troisième étage et, au-dessus de la bâtisse déjà arrivée au toit, quatre grands drapeaux de couleur. On avait dressé pour le clergé, un pavillon de verdure surmonté à chaque angle et au sommet de petits drapeaux rouges et blancs, et une estrade pour les

prédicateurs, à côté de la pierre angulaire. Le clergé, avec quelques-unes des personnes invitées, partirent de la résidence (rue Saint-Alexandre), musique en tête jusqu'au collège. Le clergé prit ses ornements sur un autel dressé dans la grande salle qui doit servir de salle de récréation pour les élèves (salle de la 2<sup>e</sup> division, dont la porte de sortie donnait alors sur la rue Saint-Alexandre); on entonna le *Veni Creator* et l'on se rendit processionnellement au pavillon; vinrent ensuite les deux discours avec les cérémonies accoutumées. Pendant l'offrande, la musique exécuta plusieurs motets. »

Cette pierre angulaire n'est visible actuellement que de la cour de récréation de la deuxième division, à la ligne de séparation d'avec la cour des grands. L'aile de la rue Saint-Alexandre n'était pas encore construite. Seule une partie des fondations avait été préparée pour recevoir cette pierre. C'est à l'angle sud-est de cette aile qu'on peut l'apercevoir, à quelques pieds du sol. Elle ne porte aucune inscription, aucun autre signe extérieur que celui d'être une pierre taillée au lieu d'être simplement bosselée, comme ses voisines<sup>10</sup>.

Jusqu'à la fin de décembre, rien ne vient briser la régularité de la vie du collège, sauf deux demi-congés imprévus. Le 6 décembre, un verglas *affreux* produit des retards et des absences si nombreuses, que l'on doit dispenser les élèves de la classe de l'après-midi; le 23, une poudrière extraordinaire oblige à la même mesure : « on a, sans fiction, à la porte du collège, affirme le P. Larcher, de la neige jusqu'à la poitrine ».

Après un jour de Noël partagé entre la prière, l'étude et la récréation, après le triduum des examens

---

10. Voir appendice D.

du premier trimestre qui se termine, sans préméditation, le jour où l'Église rappelle à la mémoire des fidèles le massacre des saints Innocents, — les pensionnaires eurent de la *bouillie* au souper pour célébrer la fête, — les classes reprennent et se poursuivent jusqu'à trois heures et demie, le 31 décembre.

Le 1<sup>er</sup> janvier, après déjeuner, le groupe des pensionnaires va à la résidence Saint-Patrice présenter au R. P. Recteur et aux Pères les vœux de bonne année; un dîner plus soigné « avec gâteaux et sucreries » leur est servi et, pour le goûter de quatre heures, on distribue des pommes. Le lendemain soir, au retour du congé passé en famille, ils assistent à une fantasmagorie, séance de projections lumineuses, à laquelle ils ne prennent pas un moindre plaisir que les élèves d'aujourd'hui à une représentation de cinéma.

Le jour de la Saint-Félix, 14 janvier, est consacré à fêter le R. P. Recteur. Le matin, à huit heures, tous les élèves se sont réunis dans le corridor du collège. Comme ils sont soixante-dix à avoir reçu des notes, cette semaine-là, on peut se faire une idée des dimensions de ce corridor, qu'on appelle aussi parfois grande salle. Le R. P. Recteur, invité par le P. Préfet, arrive alors et, aux souhaits que lui présente un des Pères au nom des élèves, répond en accordant congé. Le journal ajoute : « Tous sont allés en classe chercher du devoir, et un quart d'heure après la récréation commençait. »

Comment se passaient les congés en ce temps-là ? On ne nous indique pas encore à quels jeux s'adonnaient les élèves, exception faite du patin qui est mentionné le 18 décembre 1849 : ce jour-là « les élèves demandent et obtiennent un demi-congé, à cause du temps favorable pour patiner ». L'on sait, toutefois,

que les pensionnaires avaient fréquemment promenade et que des externes venaient parfois se joindre à eux : on était bons marcheurs, à cette époque, et les buts de promenade ne manquaient pas. Vers le nord, la montagne toute proche invitait à l'escalade. Vers l'ouest, c'était la campagne : les Pères connaissaient bien, pour y être souvent invités, la maison de campagne des Messieurs de Saint-Sulpice, établie à la montagne, non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui le Collège de Montréal; ils y conduisirent sûrement leurs élèves pour leur montrer les vieilles tours du fort de la Montagne. Au sud, il y avait le fleuve dont les rives étaient plus dégagées que de nos jours; on y allait au printemps surtout, guetter les progrès de la débâcle. On mentionne même, au mois de mai 1850, une excursion de pêche, où les enfants s'amusaient beaucoup. Un jour de janvier, c'est « une visite de l'Enfant Jésus et des salles des Soeurs Grises »; plus tard, les élèves sont conduits rue Saint-Pierre, à l'ancienne église écossaise de Saint-André, pour y admirer le *panorama des bords du Mississipi*, spectacle instructif et ingénieux que décrivent les *Mélanges religieux* du 16 mai 1851.

Les congés de sortie avaient lieu le premier jeudi du mois. Au mois de mars 1851, cependant, on l'avança de deux jours. Il coïncidait ainsi avec le mardi gras, mais le véritable motif du changement était d'éviter de faire voyager les externes par la ville le jour des élections municipales. Des parents en avaient fait la demande. Il est vrai qu'on s'était trompé d'une journée, les élections ayant eu lieu la veille, le lundi 3 mars. On l'avait appris sans doute trop tard pour changer la décision prise. Mais l'idée était excellente : les élections s'accompagnaient souvent de violences... en ce temps-là. En mars 1851, il n'y avait d'opposition que dans

trois quartiers, mais c'étaient Saint-Laurent, Saint-Antoine et Sainte-Anne. *La Minerve* du 3 mars nous apprend que « dans ces quartiers la lutte est extrêmement *chaleureuse*. Les bâtons et les manches de haches sont en réquisition, et les environs des polls sont menacés de tumulte, par intervalles. Les troupes ont été appelées ce matin pour rétablir l'ordre dans le quartier Saint-Antoine et cet après-midi, dans le quartier Saint-Laurent. L'irritation a été créée d'abord, nous dit-on, par des coups de feu, de fusils ou de pistolets de dedans une maison »...

Malgré la méprise, rien de fâcheux ne se produisit pour les élèves, et les externes se tirèrent indemnes de leurs voyages par la ville, ce jour-là.

\*  
\* \*

Les travaux du grand collège s'étaient poursuivis sans interruption depuis l'été. Un emprunt contracté au mois de juillet avait permis de les pousser avec activité, et d'utiliser les soixante mille francs de matériaux (environ \$12,000) qui gisaient sur le terrain. Le 17 novembre, le P. Martin pouvait écrire : « Notre dôme est monté..., il est d'un bon effet. » L'édifice était entièrement couvert avant les neiges et l'aménagement intérieur marchait bon train. Au mois de janvier, les plafonneurs, — nous disons maintenant les plâtriers, — se sont mis à l'oeuvre. Le 14 mars, les deux classes de Syntaxe peuvent utiliser la grande salle de récréation des élèves, pour la séance de classe qu'ils offrent à leurs parents. Mgr Bourget, naturellement, ne perd pas l'occasion de donner une nouvelle marque de l'intérêt qu'il porte au collège et vient encourager de sa

présence maîtres et élèves. Le préfet des études, le P. Larcher, ne semble pas avoir été enthousiaste de l'exécution : « On trouve trop longues certaines matières qui se suivent sans variété; les lectures ne sont pas toutes assez préparées par l'exercice; une déclama-tion de Molière, *Scapin et Oronte*, et un dialogue sur la géographie sont ce qui réussit le mieux. La salle n'était pas assez chauffée, les murs sans crépi, et tout l'extérieur est rebutant; le bruit des ouvriers nous enveloppe : le tout a paru froid. »

L'on ne se décourage pas pour cela. Quelques jours après Pâques, le 23 avril, la Versification vient à son tour, dans cette même salle, faire montre de ses connaissances : « Petite scène en anglais, consigne le P. Larcher, une autre en français; celle-ci, et surtout le rôle de M. de Pourceaugnac par Bourgeau (le fils de l'architecte), réussit très bien. »

Ces deux séances constituaient déjà une première prise de possession du nouveau collège. La question de l'établissement définitif avait été examinée en con-sulte dès le début d'avril. Le 28, un lundi, les classes abandonnent le local de la rue Saint-Alexandre et s'installent au grand collège. « Les classes s'ouvrent au grand collège, inscrit à son journal le préfet des études, dans les salles revêtues seulement de la pre-mière couche de crépi, au milieu du fracas et des coups de marteau. On achèvera l'enduit pendant les vacances. »

Quant aux pensionnaires chez qui le moindre changement prend toute l'importance d'un événement, ils vécurent alors des heures intenses. Dans cette même journée du 28 avril, pour une raison qui n'est pas mentionnée, — question de libérer la place pour un

nouveau locataire probablement, — ils quittent la maison de la rue Saint-Bernard et se transportent corps et biens rue Saint-Alexandre, dans le local que viennent de quitter les classes. Ils y camperont jusqu'à la fin de l'année.

Le petit collège ne fut donc pas immédiatement abandonné. En plus de servir de résidence aux pensionnaires, il continua d'accueillir tous les élèves dans la petite chapelle dédiée à saint Joseph. On avait bien aménagé une chapelle provisoire au grand collège, dans la salle qui devait, en septembre, servir de réfectoire au personnel; la première messe y fut célébrée le 30 avril. Mais ce n'était qu'un oratoire aux dimensions restreintes. Jusqu'à la fin de l'année, pour les exercices religieux, les élèves se réuniront au petit collège. Jusqu'à la fin de l'année, la sainte messe y sera dite chaque jour; la congrégation de la Très Sainte Vierge y tiendra ses réunions et, le 22 juin, dans la petite chapelle, une fois encore des premiers communiantes s'approcheront de la sainte table.

Le 2 juin, le P. Martin avait réuni son conseil pour déterminer la date des vacances et examiner s'il y avait lieu de décerner dès cette année un prix de sagesse, et d'imprimer un palmarès. Le prix de sagesse et l'impression du palmarès furent remis à une autre année; pour les vacances, on arrêta qu'elles dureraient du 17 juillet au 3 septembre.

La distribution des prix se fit dans la chapelle du nouveau collège, non encore ouverte au culte. Cette chapelle, haute de deux étages, occupait le réfectoire actuel des Pères et ce qui est aujourd'hui la salle d'étude de la deuxième division. Elle comprenait une tribune et pouvait contenir de cinq à six cents personnes.

Elle sera bénite le 31 juillet, en même temps que le collège, par Mgr Bourget et, dès le dimanche suivant, 3 août, s'ouvrira au public.

Comme les années précédentes, la distribution des prix fut précédée de quelques exercices littéraires dont le thème était : les études littéraires, leur importance, leur but, les moyens d'y atteindre. « Les élèves choisis, nous apprend le P. Larcher, ont résumé dans de petits discours les motifs d'encouragement qu'on leur avait suggérés pour les amener au travail, et les réflexions qui semblent naître naturellement des matières qu'ils avaient étudiées pendant le cours de l'année. » Il y eut aussi la représentation d'une comédie, premier essai de théâtre en public, mais le titre n'en a pas été conservé.

A part les prix d'excellence et de diligence donnés dans chacune des classes, des récompenses étaient attribuées aux matières suivantes du cours classique : en Belles-Lettres, narration latine, version et vers latins, langue grecque et histoire; en Versification, le thème remplace la narration et il y a en plus un prix de style épistolaire; en Méthode et en Syntaxe, on trouve le thème latin et la version, l'orthographe, l'histoire, mais il n'y a pas trace de grec; aux Éléments latins, trois prix : latin, français, histoire. Le cours de commerce ne comporte aussi que trois matières dans la liste des prix : grammaire anglaise, arithmétique et tenue des livres.

L'instruction religieuse, sous le nom de doctrine chrétienne, et l'anglais groupaient les élèves en trois sections spéciales, d'après leur force, indépendamment de leur état d'avancement dans les matières du cours classique. Au premier cours de doctrine chrétienne, par exemple, un méthodiste se classe *ex aequo*, pour le prix, avec un versificateur. Un *nota bene* nous

avertit de plus, pour l'anglais, que « cette branche de l'enseignement consiste en cours spéciaux de géographie, de mathématiques et d'histoire naturelle, jointes à l'étude de la langue anglaise ». Laurent Charlebois, de Belles-Lettres, décroche un prix de minéralogie, et cela en 1851, bien des années avant la modernisation du vieux cours classique, par l'introduction des sciences dans les classes de lettres-grammaires.

Comme de nos jours, il y avait des *accessits* en plus des prix, et l'élève qui en avait mérité quatre recevait, s'il n'avait pas déjà obtenu de récompense, un *prix d'accessits*.

Tous ces prix étaient accordés d'après le résultat d'un concours écrit, tenu dans les premiers jours de juillet. Les examens oraux ne passaient pas inaperçus à la distribution, cependant. « Chaque élève, proclame le palmarès, a subi un examen oral de vingt à vingt-cinq minutes sur les différentes matières qu'il a étudiées pendant le cours de l'année : la meilleure note collective donne le prix. » Des *mentions honorables* étaient accordées, en outre, à tous les élèves qui avaient obtenu comme résultante la note *très bien* ou *presque très bien*.

...Et la distribution se termine par cette formule, écrite de la main du P. Martin au bas du palmarès, et qui est devenue traditionnelle : « La rentrée aura lieu le mercredi 3 septembre, à huit heures, et s'ouvrira par la messe du Saint-Esprit. Il y aura sermon. »

\*  
\* \*

Nous nous sommes attardés aux détails de ces trois premières années : ce sont les plus révélatrices, les plus fécondes et, à un certain point de vue, les plus

intéressantes. Elles portent en germe tout l'ensemble des traditions et des disciplines dont le collège Sainte-Marie vit encore après plus de quatre-vingt-dix ans passés. Les retouches que le temps va apporter ne modifieront rien de l'esprit primitif.

Pour les premiers élèves, ces trois premières années furent les plus riches en souvenirs. Tous, après avoir quitté le petit collège, et les pensionnaires, la modeste maison de la rue Saint-Bernard, ils durent éprouver les impressions que ressentiront, quelque quatre-vingts ans plus tard, les élèves de Sainte-Marie transplantés à Jean-de-Brébeuf. Malgré le confort plus grand que leur procure la construction neuve, pendant bien des mois ils ne pourront se défendre d'un peu de nostalgie pour le premier abri de leur vie de collégiens. Ils retournent par le souvenir dans ces humbles locaux aux minces parois de bois, où la vie des classes voisines venait se mêler à la leur; ils revoient la petite chapelle, bien à eux, où chaque dimanche ils se réunissaient pour leurs offices religieux, où ils entendaient des sermons faits pour eux seuls, où Mgr Bourget et son coadjuteur Mgr Prince sont venus, aux jours de première communion et de confirmation, et pour la messe du Saint-Esprit. La chapelle du grand collège sera plus vaste, mieux décorée; mais le public viendra parfois se mêler à eux : ils n'y trouveront pas la même intimité <sup>11</sup>.

11. En 1885, à l'occasion d'une fête intime, un rimeur, plus en veine de malice que soucieux d'exactitude, évoquait ainsi devant le P. Larcher, premier professeur d'éloquence, le *Vieux Collège de bois* :

Or sus, écoutez l'histoire  
Du vieux collège de bois,  
Et vous verrez qu'autrefois,  
Malgré qu'on en puisse croire,  
On y vécut, oui vraiment,  
On y vécut fort gaîment.

La maison logeait sans peine  
Au besoin cinquante enfants;  
Mais dans les cas très urgents,  
On y fourrait la centaine,  
Sur ce principe fameux :  
*La part d'un suffit pour deux.*

Pour les oeuvres comme pour les hommes, l'enfance ne dure qu'un temps; il faut grandir, c'est une condition de la vie.

Le collègue a grandi.

Sous la poussée de ses deux fondateurs, Mgr Bourget et le P. Martin, il marche de l'avant. La pensée du P. Chazelle s'est réalisée : « Dieu bénit les humbles commencements, pourvu qu'ils soient appuyés sur la prudence aussi bien que sur une sainte confiance en lui. »

---

Il fallait avec l'enfance  
Mettre aussi la Faculté :  
Or, dans cette extrémité,  
Le Professeur d'Eloquence  
Se trouva tout le premier  
Dans un des coins du grenier.

En ce temps, point de fournaise  
Qui réchauffât la maison;  
Mais dans la froide saison,  
On se chauffait à son aise  
Près des gros poêles ardents,  
S'il était du feu dedans.

Les mêmes cours où nous sommes  
Etaient pleines de pommiers :  
Or, de tous ces écoliers,  
Pas un ne touchait aux pommes,  
Pas plus que les surveillants,  
... Excepté quelques gourmands.

Tous, une fois à l'étude,  
Travaillaient avec ardeur :  
Aucun d'eux n'était flâneur,  
Du moins, flâneur d'habitude,  
Excepté peut-être ceux  
Qu'on traitait de paresseux.

Si quelqu'un par aventure  
N'avait pas fait son devoir,  
On lui disait : « Au revoir,  
Vous le paierez en nature ! »  
Puis, au milieu du tracas  
S'oubliait vite le cas.

Pourtant le Recteur lui-même  
Donnait au besoin le fouet;  
Or, il frappait à souhait,  
Tout en disant : Je vous aime !  
Et, comme l'on pense bien,  
Le patient n'en croyait rien.

Un jour vint où la fortune  
Meilleur gîte prépara;  
Mais, hélas ! on y trouva  
La règle plus importune,  
Et l'on regretta parfois  
Le vieux Collège de bois.

## Le rectorat du P. Félix Martin au grand collège

Août 1851 à août 1857

LE P. Larcher écrivait à la fin de 1850 : « Vous savez que notre collège de Sainte-Marie, auquel se trouvent annexés le noviciat et la résidence de La Prairie, occupait cette année cinq maisons : 1° *la résidence dite de « Saint Patrick »*, ainsi appelée parce qu'elle est auprès de l'église de ce nom et qu'elle sert de logement aux Pères qui y travaillent; 2° *le pensionnat*, autre maison louée, et qui communique à la première par des cours intérieures; 3° *l'externat*, c'est-à-dire une maison en planches que nous avons bâtie sur le terrain où s'élève actuellement le collège en construction; 4° *le noviciat*, à l'extrémité sud-ouest de la ville, dans une partie de maison prêtée depuis longtemps par l'excellent M. Rodier; 5° enfin, le *presbytère de La Prairie*, à trois lieues, au sud, de l'autre côté du fleuve. Ces cinq maisons, en y comprenant le P. Tellier et le P. Durthaller, qui ont passé une partie de l'année, l'un au collège de Kingston<sup>1</sup>, l'autre à la mission iroquoise du Sault-Saint-Louis, renfermaient 12 Pères, 7 scolastiques et novices, 10 coadjuteurs, plus un auxiliaire

1. Voir l'appendice A.

(M. Nicolas Sorg), qui est entré au noviciat à la fin de l'année. »

De ces cinq maisons, quatre se seront fusionnées à la fin de l'été 1851. Seule la résidence de Laprairie subsistera jusqu'au 22 juillet 1854, presque jusqu'à la fin dépendante du Collège Sainte-Marie. Le pensionnat de la rue Saint-Bernard s'était d'abord transporté, aux derniers jours d'avril, dans l'ancien local des classes; puis ce fut, vers le 31 juillet, la résidence Saint-Patrice qui ferma ses portes. « Je suis venu habiter le collège le 31 juillet, écrivait le P. Martin, le 6 août,... mais nous tenons le réfectoire dans l'externat, à cause des ouvriers. » Le *petit collège* continuera donc de servir jusqu'en septembre.

Le 4 août, c'est le noviciat qui vient s'établir au Collège Sainte-Marie.

Le noviciat existait depuis 1843. Le 15 janvier de cette année, en la fête du saint Nom de Jésus, Mgr Bourget avait solennellement proclamé le rétablissement de la Compagnie de Jésus dans son diocèse. À la messe que le P. Martin célébra ce jour-là dans la cathédrale, « le P. Luiset, nous rapportent les *Mélanges religieux*, fit un excellent sermon sur le saint Nom de Jésus, notre lumière, notre force, notre consolation en cette vie. Ces deux Pères doivent présider au noviciat de Montréal. Ils font de ce jour acte de résidence religieuse en cette qualité. Mais le noviciat ne sera régulièrement ouvert que le printemps prochain ».

L'évêque offrit aussitôt une partie de son évêché pour y installer temporairement le noviciat : personne ne se présenta. Le P. Chazelle, de son côté, loua à Laprairie, près du presbytère, une modeste maison où il s'empressa d'établir une petite chapelle. Le 31 juillet,

il proclama le noviciat ouvert. Mais ce projet du P. Chazelle ne réussit pas mieux que celui qu'il avait formé d'établir un collège à Laprairie : aucun candidat ne vint demander son admission.

Vers la fin du mois d'août, un généreux citoyen de Montréal, M. Charles-Séraphin Rodier, offrit aux Pères de mettre à leur disposition, en pleine jouissance, sans aucune charge et pour cinq ans, la moitié de la solide maison qu'il habitait à l'un des angles de la place Richmond, près de la rue Saint-Antoine. A l'époque, c'était l'extrémité ouest de la ville. L'asile de Bethléem s'élève actuellement à l'endroit qu'occupait cette maison.

Le P. Luiset, maître des novices, s'y installa le 4 septembre avec le P. Martin et le F. Jennessaux, coadjuteur. Cinq jours plus tard, le 9, Augustin Régnier, le premier novice, se présentait, suivi bientôt de Henri Hudon et, quelques mois plus tard, de Thomas Ouellet, que nous avons déjà rencontré comme professeur de Méthode et préfet de discipline (1849).

Les cinq années si libéralement octroyées par M. Rodier se prolongèrent jusqu'à 1851, sans que les conditions généreuses du contrat fussent en rien modifiées.

Le 4 août de cette année-là, les novices arrivèrent au Collège Sainte-Marie, au nombre de quatorze : huit scolastiques, six coadjuteurs. Pendant tout le temps de leur séjour au collège, ils formèrent une communauté entièrement à part. Ils logeaient sous les combles, dans l'aile de la rue Bleury, où l'on avait aménagé à leur usage un petit oratoire. Leur vie ne se mêlait en rien à celle des élèves. Tout au plus assistaient-ils, les dimanches et les jours de fête, aux offices religieux et aux

sermons, dans la chapelle publique du collège. Leur ministère de catéchistes, c'est auprès des enfants pauvres du quartier Saint-Henri, désigné alors sous le nom des *Tanneries de Rolland*, qu'ils l'accomplissaient.

Le 10 mai 1853, après un peu moins de deux ans de séjour à Sainte-Marie, le noviciat se transportait au Sault-au-Récollet.

De cette fusion des maisons, l'annaliste de 1851-1852 se réjouissait. La vie de communauté s'en trouvait grandement améliorée. « Jusqu'à maintenant, écrit-il, distribués en diverses maisons comme nous étions, nous ne pouvions guère, pour aller en classe ou à la chapelle, pour vaquer à nos différents exercices, remuer un pied sans avoir à sortir sur la rue : ce qui nuisait beaucoup à la régularité. Nos récréations se prenaient en deux groupes; l'accès auprès des supérieurs était des plus difficile; toutes nos habitudes étaient bouleversées. Aussi nous éprouvons actuellement toute la vérité du mot du Prophète : « Comme il est doux et agréable pour des frères d'habiter ensemble ! »

\*  
\* \*

Le personnel du collège pour l'année 1851-1852 fut désigné le 29 août. Depuis le 3 décembre 1850, le P. Martin avait reçu de Rome sa nomination officielle comme Recteur; il conservait en plus le soin de la procure et les cours de dessin. À la direction générale des études, le P. Larcher joignait l'enseignement de la Rhétorique, classe dont il sera chargé pendant vingt-trois ans, presque sans interruption. Le P. Thomas Ouellet demeurait préfet de discipline. Le P. Joseph

Durthaller prenait la classe de Belles-Lettres, remplacé en Versification par le P. Philippe Chopin. En Méthode, Syntaxe et Éléments latins, étaient nommés les PP. Patrice Dealy, Louis Schneider et Théophile Durocher. Le cours de commerce était aux mains du P. John Cunningham; les Éléments anglais et français, entre celles du P. Anatole Dandurand, qui était en plus chargé de l'enseignement des sciences naturelles. Le P. Michel McKeown présidait à la classe des débutants, le cours préparatoire.

Au matin du 11 septembre, les élèves pensionnaires et externes reviennent se mettre au travail. Pendant plusieurs années, les pensionnaires ne seront pas tenus d'entrer plus tôt que les élèves des autres catégories. Ceux-là seulement qui demeurent au loin et que n'accompagnent pas leurs parents coucheront au collège la veille de l'ouverture des classes.

La messe du Saint-Esprit, célébrée par Mgr Prince, qui donne aussi le sermon, marque le commencement de l'année scolaire. Des parents ont répondu en grand nombre à l'invitation qui leur a été faite, et viennent, dans la nouvelle chapelle aux dimensions plus vastes, se joindre à leurs enfants pour implorer la bénédiction du ciel sur l'année qui commence. L'après-midi, c'est la composition de thème latin et la dictée française ou anglaise : composition de classement, pour connaître la force des nouveaux admis. Comme première composition d'excellence mensuelle, ce sont les devoirs de vacances qui comptaient; malheur à ceux qui les avaient omis !

Et le défilé des jours commence, suivant le rythme imprimé les années précédentes : classe, cinq jours pleins par semaine, congé toute la journée de jeudi.

Le seul élément de nouveauté est apporté par l'ouverture de la chapelle publique. Les offices religieux y sont célébrés avec plus de solennité que dans la petite chapelle Saint-Joseph. Des étrangers viennent se mêler aux élèves. Désormais il y aura, chaque dimanche, grand'messe et sermon en plus des vêpres. Pendant la Semaine Sainte, pour la première fois, il y aura Ténèbres, le mercredi et, les trois jours suivants, les grands offices liturgiques seront célébrés dans toute leur ampleur. Mgr Bourget viendra même faire une ordination dans cette chapelle, au mois de février.

Il est intéressant de lire, dans le règlement de l'époque, l'article qui traite de la tenue à la chapelle. Les avertissements donnés nous permettent de juger un peu si la jeunesse de 1851 était bien différente de celle d'aujourd'hui : « Pendant les offices religieux, les élèves doivent se tenir avec le plus profond respect et observer un parfait silence... Lorsque tout le monde chante, ils doivent faire tous leurs efforts pour chanter avec convenance et piété. Ils éviteront dans le lieu saint tout ce qui peut être contraire aux bienséances et à la bonne éducation, *v. g.* s'appuyer avec nonchalance, s'étendre, bâiller, cracher sur le plancher, tourner la tête çà et là, se placer les pieds sur le banc voisin, jeter du papier, pousser des cris discordants, etc... » Les dimensions du sanctuaire permettaient à un petit groupe d'élèves d'y prendre place pendant les cérémonies. Le règlement prescrit que « tous ceux qui sont admis au choeur pour les offices solennels, doivent édifier par leur piété, leur modestie et leur bonne tenue ». Plus tard, quand les élèves auront vieilli, on précisera qu'ils doivent avoir « la barbe rasée ».

La régularité n'implique pas nécessairement l'idée de rigidité et de monotonie. Les événements qui

marquent la vie de la ville ne sont pas sans apporter un peu de variété à la vie du collège. Ainsi, en octobre 1851, de grandes célébrations se préparent pour commémorer « l'ouverture du *Rail-Road* entre Montréal et Richmond ». Plusieurs jours à l'avance, les journaux donnent le programme de la fête. « Le quarré du marché au foin, aux extrémités des rues Craig et McGill, sera décoré de drapeaux portant des devises appropriées aux circonstances et, au coin des grandes rues Saint-Jacques et McGill, s'élèvera un grand arc de triomphe, portant les emblèmes des améliorations dans le commerce et les *rail-roads*. Les différentes compagnies de pompiers de Montréal formeront une grande procession et passeront par les principales rues de la Cité, accompagnées d'une splendide bande. Après quoi elles se formeront en une procession aux flambeaux et se rendront en corps à la grande démonstration de feux d'artifices. » Le 16 octobre était un jeudi. Le but de promenade est tout indiqué pour les pensionnaires. Après avoir admiré dans l'après-midi les décorations de la ville et la grande parade des pompiers, ils s'installent après souper aux fenêtres du dortoir, d'où ils ont une vue directe sur le marché à foin, pour assister au feu d'artifice.

En décembre, ce sont les élections qui procurent aux élèves un congé supplémentaire. « Gare aux manches de haches ! » note le P. Larcher. Ces élections étaient fixées aux mercredi et jeudi de la première semaine, les bureaux de votation restant ouverts deux jours consécutifs. Si les pensionnaires voient remettre à la semaine suivante leur sortie mensuelle, ils n'en jouissent pas moins de deux jours de congé au collège, et les externes, par mesure de prudence, sont dispensés d'y venir.

À l'intérieur même du collège, les éléments de variété ne manquaient pas. Pour occuper les longues récréations d'automne, où l'inclémence de la température empêche si souvent les jeux en plein air, un cours de gymnastique est inauguré en novembre. Dans la plupart des classes, des camps sont organisés, et l'enjeu d'un drapeau que l'on se dispute avec ardeur, dans des combats singuliers sur les leçons et les devoirs, dans les mêlées générales sur les déclinaisons et les conjugaisons, provoque une fructueuse émulation. Quand vient le temps de la séance de classe, ou académie, devant le P. Recteur, l'animation redouble; chacun tient à faire bonne figure; chaque classe s'efforce de bien réussir, de mériter peut-être l'honneur d'une répétition publique devant les parents. Les capitaines des camps se font alors les collaborateurs zélés des professeurs pour stimuler l'indolence des moins diligents.

Le 14 janvier, au jour de la Saint-Félix, c'est le P. Recteur que l'on fête : tout le monde se met de la partie. En 1852, la célébration fut même honorée d'une vigile. L'après-midi du 13, la classe fut écourtée, professeurs et élèves se réunirent et, consigne le Préfet des études, « après une fanfare assez jolie composée par le P. Schianski, Conlon, élève de Rhétorique, délivre une petite adresse au R. P. Recteur ». Le texte de la petite adresse a été conservé, c'est la plus ancienne qui nous reste : à ce titre, nous croyons intéressant de la reproduire. De toute évidence, le professeur de Rhétorique y a mis la main; elle révèle cependant, à travers les formules convenues, l'esprit de famille qui régnait alors au collège :

« Il faut avouer que s'il est un nom heureux pour une fête c'est le beau nom de Félix.

« Oui ! mon R. P., il est heureux pour nous tous, surtout en ce moment, parce qu'il nous fournit le moyen d'exprimer en un seul mot, tout ce que nous vous devons et tout ce que nous vous souhaitons en retour de vos bienfaits.

« Ce que nous vous devons, c'est notre bonheur. Nous vous devons notre bonheur présent et nos espérances d'avenir, puisque nous vous devons, avec une instruction large et solide, l'ineestimable bienfait d'une éducation chrétienne et religieuse.

« Mais, outre ce que nous vous devons comme des élèves à tout bon Recteur, que de titres personnels, mon R. P., n'avez-vous pas encore à notre amour et à notre reconnaissance : non seulement c'est vous qui avez posé les fondements de ce sanctuaire élevé à la science et à la vertu; non seulement c'est vous qui en avez tracé et qui en exécutez si heureusement le plan : mais vous l'avez porté, ce collègue Sainte-Marie, et vous nous avez porté avec lui dans votre tête et dans votre coeur, attendant et préparant les moments marqués par la divine Providence.

« Ce collègue où nous avons enfin le bonheur d'étudier aujourd'hui, vous en êtes encore plus l'âme que l'architecte. C'est vous, nous le savons, qui inspirez à tous nos Pères cet amour, ce zèle, cette patience, ce dévouement de tous les instants, dont nous recueillons les heureux fruits; c'est vous qui tenez les rênes de cette discipline douce et forte tout à la fois, qui, sous un régime paternel, en nous apportant l'ordre et la régularité, nous procure bien plus de jouissances qu'elle ne nous demande de sacrifices; c'est sous votre oeil et votre direction que se déroule ce plan d'études qui a reçu des éloges séculaires et que les résultats ont consacré.

C'est à votre longue expérience que nous devons d'y voir ajouter ces mille petites industries, cette émulation, cette vie qui, pour nos plus jeunes condisciples surtout, font souvent de la classe, et au profit de la science, une véritable récréation. C'est à votre burin que nous devons encore ces gracieux dessins<sup>2</sup> où, aux symboles de la Science et des Arts, s'enlacent les emblèmes de l'émulation et de la vertu, ces charmantes vignettes où le Castor canadien, en se jouant dans les feuilles d'érable, va porter à nos parents le témoignage flatteur de notre application et de nos succès. Oui, mon R. P., nous vous devons notre bonheur présent, et nous vous devons un jour notre avenir : c'est en reconnaissance de tant de bienfaits que nous vous souhaitons à notre tour tout ce qu'il y a de bonheur sur la terre et dans le ciel... »

La réponse toute naturelle d'un recteur à une telle expression de sentiments de la part de ses élèves, c'est l'octroi d'un congé. La chose était si bien prévue qu'une petite saynète de circonstance avait été composée et préparée pour le lendemain : *l'Atelier de Rubens*. Mais l'atelier de Rubens ressemblait grandement aux classes du professeur de dessin, qui n'était autre que le P. Martin. À plus d'un endroit de la saynète, il dut se reconnaître, comme il reconnut ses élèves à leur bonne humeur, à leurs espiègleries et, aussi, à leur reconnaissance, quand un des acteurs, présentant les travaux de ses condisciples en hommage au professeur de dessin, accompagne le cadeau d'un dernier compliment : « Je vous prie d'agréer, à l'occasion de votre fête patronale, ces fruits des talents que nous devons à vous seul. »

---

2. Allusion aux bulletins mensuels, que le P. Martin avait lui-même dessinés.

Dans les *Lettres annuelles* de cette première année passée au grand collège, l'annaliste a noté : « Parmi les causes qui nous concilient la faveur des familles, il y a celle-ci qui ne se peut bien exprimer que par le mot anglais, *the comfortable*. La nourriture, sujet de plaintes si fréquentes dans les collèges, donne pleine satisfaction à nos élèves. Entre les élèves et les professeurs il existe une parfaite entente. » Comme indice de bonne volonté à observer la discipline, il signale encore que les arbres fruitiers de la cour de récréation ont conservé leurs fruits intacts jusqu'à pleine maturité. « Partout, ajoute-t-il, il règne une atmosphère de famille qui a vivement frappé un petit anglo-protestant venu d'un collège non catholique. Peu de temps après son arrivée, cet enfant écrivait en anglais au P. Recteur, une petite lettre dont voici la traduction : *Je serais bien ingrat, si je ne faisais pas tout mon possible pour vous montrer ma reconnaissance, après toutes les peines que vous vous donnez pour mon éducation. J'ai fait de grands progrès sous tous les rapports depuis que je fréquente votre collège; j'aime la langue française, j'aime aussi le dessin; il me semble que sous votre direction j'y ferai de rapides progrès. Quant aux élèves et aux maîtres, je les aime beaucoup et je voudrais qu'il fût en mon pouvoir de leur rendre tout le plaisir qu'ils m'ont fait. Il en est parmi ces enfants qui sont véritablement bons et tout à fait obligeants.* »

Cette même année, un journaliste anglo-protestant de Montréal, après une visite au collège, envoyait à un quotidien de New-York un long article qu'il intitulait : *Un chapitre sur les Jésuites du Bas-Canada*. Le Père à qui nous sommes redevables de la traduction souligne que « ce morceau, écrit je ne sais dans quel

esprit, renferme beaucoup de vrai, mêlé à de nombreuses erreurs et à de fortes exagérations ». Après lui, nous en donnons quelques extraits, sans commentaires, ne serait-ce que pour montrer quelle idée l'on se faisait alors des Jésuites, en certains milieux.

« Depuis ces dernières dix années, une silencieuse mais grave révolution vient de succéder à cet état de stagnation et de torpeur d'autrefois (dans l'éducation du Bas-Canada), et cette révolution a été accomplie par l'infatigable énergie d'un Ordre qui s'est posé en conquérant sur toutes les plages et sous tous les climats, qui a remporté des victoires plus éclatantes et subi des humiliations plus profondes que tout autre corps religieux : ces hommes, ce sont les Jésuites... Leur organisation est si parfaite et leur politique si soigneusement voilée à tout membre inférieur de l'Ordre, qu'il serait téméraire à l'observateur le plus attentif de se prononcer sur les causes qui les ont amenés ici, et engagés à se charger de l'éducation de notre peuple. Pour moi, s'il m'est permis d'exprimer là-dessus mon opinion, j'assignerai pour cause de leur invasion parmi nous, les efforts mêmes de nos religionnaires évangéliques pour détacher du catholicisme et convertir les Canadiens français, par le moyen des ministres calvinistes qu'on a fait venir à cet effet de France<sup>3</sup>.

« Il existe ici, sous le titre de Grande Mission, un centre actif de prosélytisme; les conversions nombreuses qui en sont le résultat ont été senties par le clergé catholique romain sous le rapport pécuniaire, non moins qu'au point de vue religieux. D'un côté, la perspective d'échapper aux droits de la dîme, est pour les esprits

---

3. Ces ministres calvinistes de langue française étaient originaires, non pas de France, mais de Suisse, d'où le nom de *Suisses* qui leur fut longtemps donné.

flottants un puissant aiguillon, et nos convertisseurs ne ne le leur cachent pas... De l'autre, la Grande Mission est en pleine activité et, au rapport de nos journaux, les bazars, les soirées et tous les autres moyens d'usage pour tirer de l'argent des mondains zélés, sont mis en oeuvre avec succès dans le but avoué d'augmenter les conversions. Il est donc tout naturel que le clergé catholique éprouve des craintes bien fondées à la vue d'une telle levée de boucliers humains et religieux, et l'on aura fait appel à ces intrépides champions du catholicisme romain que nous avons vus apparaître au milieu de nous, tant sous la forme de Frères Chrétiens que de Jésuites déclarés.

« Il n'entre pas dans les habitudes des membres de cette société de laisser apercevoir, soit en public, soit en particulier, leurs instructions, leurs intentions, leurs ressources; arrivés dans un pays, ils s'avancent sans bruit et en bon ordre dans toutes les directions; dans chaque hameau, ils ménagent à leur cause quelques protecteurs choisis et bien disciplinés; dans chaque bourgade plus considérable, ils postent quelques hommes d'une habileté incontestable, de bonnes manières, d'un grand savoir; ils combinent toutes ces forces, ils en concentrent toute l'énergie et la dirigent vers un but spécial, qui est de s'emparer de l'éducation de la jeunesse.

« On ne peut faire un pas dans toute l'étendue de cette vaste province, sans s'apercevoir qu'une puissance nouvelle vient d'y surgir. De même que ces petits animaux qui travaillent sous terre dans la campagne, trahissent leurs progrès par les petits monticules qu'ils y soulèvent, ainsi les Jésuites attestent leur présence par de massives constructions qui s'élèvent dans chaque hameau. Toutes ces bâtisses sont d'un

style uniforme, dépouillées de tout ornement, mais fortes, compactes et visiblement faites pour le service. D'une solidité à braver les siècles, elles sont un symbole de la conviction de l'Ordre entier, et cette conviction, que bien des personnes qui n'appartiennent pas à l'Église catholique partagent avec eux, c'est que les Jésuites ont pris possession du sol et qu'ils y resteront.

« S'ils ont pris soin au dehors, d'imprimer l'idée de la stabilité de leurs établissements, en frappant l'imagination du spectateur par la forme substantielle des édifices, ils y ont à l'intérieur, pourvu par le plan de leurs institutions, par la plus habile combinaison de science, d'économie, d'éducation religieuse et séculière. Tout autre système d'éducation n'existe que soutenu par le gouvernement, ou comme spéculation privée; dans toute hypothèse, soit que les maîtres soient rétribués par le gouvernement, soit qu'ils se livrent à l'enseignement par spéculation, c'est en vain qu'on chercherait en eux ce zèle plein d'une infatigable abnégation qui anime invariablement le Jésuite. Leur philosophie ou, si vous voulez, leur système religieux leur apprend à vivre pour une modique somme dont ne se contenterait pas le plus mince valet de cuisine; c'est absolument le strict nécessaire : la nourriture, le vêtement, et encore de la plus simple espèce. Aussi leurs élèves ne paient pas pour leur pension la cinquième partie d'une pension de cinquième classe à New-York.

« Leur principal établissement en activité à Montréal, où il vient d'être mis au complet, est situé rue Bleury. Éclairés au gaz, chauffés par un système de calorifères, les bâtiments peuvent contenir plusieurs centaines d'enfants. La nourriture est abondante et excellente. Le cours d'étude embrasse les langues vivantes, les classiques, la littérature moderne, les mathématiques

et les sciences. Pour une éducation si variée, le prix de la pension est de 120 dollars par an, 10 dollars par mois, et les élèves peuvent rester au collège l'année entière; car les Jésuites ne s'accordent à eux-mêmes ni congé, ni repos. Il est possible que quelques-uns de vos lecteurs s'imaginent qu'il y a erreur dans les chiffres, quand ils apprendront que des enfants de seize ans sont logés, nourris et reçoivent une éducation supérieure pour 10 dollars par mois. Cependant le fait est réel... et qu'on le sache, ceux qui sont à la tête de cette Académie ne sont pas des pédagogues avides, ni des banqueroutiers de réputation douteuse; mais des hommes saturés de science, zélés pour l'oeuvre à laquelle ils se dévouent, des hommes qui posent large et solide la base de leur puissance future... Ils ont tellement l'art de s'attacher l'affection de leurs élèves, que les enfants attendent avec impatience, comme un objet d'espérance, le jour où il leur sera donné de rentrer au collège des Jésuites.

« Il n'y a point sur le continent américain de système analogue à celui que nous venons d'esquisser; il n'en peut être de mieux calculé pour obtenir l'effet que se propose la politique des Jésuites. Presque tous Français, parlant par conséquent la langue de la colonie, catholiques bien entendu, et prêtres la plupart, ils ont tout ce qu'il faut pour capter la confiance des simples habitants; leur prudence habituelle, leur profond savoir, leurs bonnes manières étendent leur influence sur ceux mêmes qui, dans d'autres circonstances, les regarderaient comme des intrus. Cette peinture de l'état social de la colonie sous l'influence des Jésuites doctrinaires, est un tableau fidèle de la naissance et des progrès d'un système d'éducation qui justifie l'Église romaine de la calomnie qui l'accuse de retenir

ses partisans dans les chaînes de l'ignorance. Jusqu'à quel point cette Église peut-elle exister sur le sol américain..., c'est à l'avenir seul à résoudre ce problème. Les Jésuites ont hardiment jeté le gant et lancé les Canadiens dans l'arène d'une civilisation pleine de vie; quelle qu'en doive être l'issue, l'effet immédiat de leur initiative sera d'élever le Canada à une haute position et de le mettre, sous le rapport de la culture intellectuelle, au niveau de ce qu'il y a de plus distingué sur ce continent<sup>4</sup>. »

En lisant cet article, le P. Martin dut sourire, au souvenir des six pénibles années d'attente qui avaient précédé « la prise de possession du sol », avec une pointe de mélancolie cependant, à la pensée de la dette qui grevait l'établissement « en activité à Montréal », le seul dont il eût la responsabilité, parmi tous ceux que la fantaisie du journaliste attribuait aux Jésuites.

\* \* \*

Pour clore dignement la première année scolaire au grand collège et pour célébrer en même temps l'apôtre des esclaves noirs, Pierre Claver, béatifié par Pie IX au mois de septembre précédent, l'on s'était proposé d'accompagner la distribution des prix d'une séance solennelle. La fête était fixée au 14 juillet. Les préparatifs allaient bon train; musique, éloquence, théâtre, avaient été mis à contribution. Pour la première fois, l'on avait fait la dépense d'un programme imprimé. La séance comportait d'abord un débat en anglais sur la question de l'esclavage. Les quatre élèves qui y prenaient part, rhétoriciens et humanistes, auraient pu

---

4. *New York Herald*, 5 février 1852.

tout aussi bien le donner en français, car leurs travaux, qui sont conservés, étaient rédigés dans les deux langues. Après un exposé historique de la question par McPherson Lemoine, Henri Vallières devait développer les raisons en faveur de l'abolition de l'esclavage, tandis que George Collins ferait ressortir les raisons opposées et que John Conlon apporterait la solution « en faveur de la charité chrétienne et de la religion ». De leur côté, les plus jeunes élèves préparaient une comédie du P. Ducerceau : *Ésope au Collège*.

Mais, au matin du 8 juillet, un incendie se déclare dans la boutique d'un pâtissier, rue Saint-Charles-Borromée, qui s'étend bientôt vers l'est et ravage en quelques heures tout le quartier Saint-Laurent; la cathédrale, le palais épiscopal et cette école de l'évêché où il avait été plus d'une fois question d'établir le collège, deviennent la proie des flammes; les *Mélanges religieux* perdent leur atelier d'imprimerie et cesseront de paraître. Le soir, c'est le faubourg Québec qui est réduit en cendres. « Trois de nos Pères, note le P. Havequez, sont allés aider les Messieurs de l'Évêché à sauver ce que l'on a pu arracher aux flammes. Nous avons recueilli à la maison deux de nos élèves qui logeaient à l'évêché et un troisième externe qui n'avait plus d'asile. » « On parle de plus de 1,500 maisons, ajoute le P. Larcher; toute la ville est bouleversée. On dresse des tentes. Vingt-cinq à trente de nos élèves ont leur maison incendiée. »

Le 14 juillet, « c'est à huis clos, sans éclat, sans plaidoyers, sans étrangers, à cause de la désolation causée par l'incendie », que se fait la distribution des prix, et les élèves partent pour les vacances presque sans joie, les yeux encore remplis des scènes lamentables dont ils ont été témoins.

A l'automne de 1852, la grande préoccupation des Pères fut la pétition faite aux Chambres de l'incorporation civile du collège. Une École de Droit, dont nous raconterons l'histoire en son temps, venait de s'affilier au collège Sainte-Marie et nécessitait cette démarche. En effet, pour jouir des privilèges concédés en 1849 par une loi destinée à favoriser l'étude du droit, l'affiliation à un collège civilement incorporé était requise.

Ce n'est pas sans appréhension que les Pères formulaient leur demande. Ils n'avaient pas perdu souvenir de l'échec éprouvé en 1845 par les Pères Oblats. Le P. Martin, dans une lettre du 5 avril 1845, communiquait déjà ses inquiétudes au P. Boulanger : « Voici un autre embarras qui peut devenir bien grave. Il ne nous regarde encore qu'indirectement, mais nous le rencontrerons. Les RR. PP. Oblats ont été les premiers à le sentir. Ayant reçu quelques biens-fonds, ils ont demandé aux Chambres législatives le droit d'acquérir comme communauté. La Chambre basse laissa passer cette pétition sans opposition; à la Chambre haute, elle en a rencontré une assez forte pour la faire tomber. C'est moins encore ce refus que je considère, que le triomphe des idées qui l'ont appuyé, sans qu'aucune voix se soit élevée pour les rectifier : *Ce sont des étrangers. Ils dépendent d'un supérieur étranger. Ils admettent l'obéissance passive. Pouvons-nous confier l'instruction de nos familles et de nos enfants à des hommes dont nous ne connaissons pas les doctrines, et qui peuvent en avoir d'opposées aux intérêts de l'État? Ils sont ultramontains..., etc.*

« Je ne vois pas ce qu'ils diront de plus quand il s'agira de nous? Du reste, un des membres nous mêla à

la discussion par un mot qui en valait cent autres : *Après tout, dit-il, ces prêtres-là ont l'air de ne pas être autre chose que des Jésuites !*

« Cependant, l'objection qui a eu le plus d'influence, c'est qu'ils n'étaient pas sujets britanniques. Ainsi un supérieur anglais aurait arrêté toutes les difficultés, car ils n'ont pas eu égard à plusieurs membres de cette communauté, qui sont Canadiens. Cette difficulté, quoique encore à l'horizon pour nous, me paraît grave. Ne serait-il pas prudent de prendre des mesures pour la prévenir. Le plus grand secours me paraît être la présence d'un Père anglais, capable d'acquérir un peu d'influence, et il en aura s'il est Supérieur, ou du moins prédicateur, car la ville est dans la plus grande pénurie de prédicateurs dans cette langue.

« En attendant autre chose, nous allons nous faire naturaliser, si un bill passé cette année en Chambre obtient la sanction royale. Le Gouverneur général aura alors le droit de nous donner ce titre. Sans cela, il faudra nous hasarder à le demander aux Chambres, au risque de voir une levée de boucliers contre nous.

« On m'avait pressé de faire cette demande cette année. Après ce qui vient d'avoir lieu, je bénis la Providence de m'avoir fait attendre. »

Au mois d'octobre 1845, cependant, les circonstances avaient paru favorables à une demande de naturalisation. On la tenta. « Nous avons enfin l'espérance de nous faire naturaliser, écrivait, le 24, le P. Martin. Les pièces essentielles viennent d'être préparées. La pétition doit être présentée aujourd'hui ou lundi au Conseil... mais si quelqu'un éveille le nom de Jésuites, je crois que nous échouons. » Quelqu'un éveilla-t-il le terrible nom ? Il faut le croire, car, le

10 décembre, le Père déplorait un échec : « Voici une nouvelle preuve de la susceptibilité du gouvernement colonial. Il vient de nous refuser les lettres de naturalisation. Notre nom sans doute a fait peur. Il faut attendre la fin des cinq ans. » Le P. Martin réussit tout de même à obtenir, mais pour lui seul, le 18 février 1846, les lettres désirées. Cela lui permit du moins, l'été suivant, d'acquérir en son nom, et non pas à celui de la Compagnie de Jésus, la propriété du terrain Donegani.

C'est l'esprit plein de ces sombres souvenirs que l'on entreprit de demander l'incorporation civile du collège. À peine se sentait-on rassuré en voyant en tête de la liste des pétitionnaires le nom de Mgr Bourget. Le 27 août 1852, le bill est déposé à l'Assemblée législative par un membre du ministère, l'honorable John Young, commissaire des Travaux publics et député de Montréal. Trois jours plus tard il subit sans discussion la première lecture. Mais le 13 octobre, quand le bill parut en Chambre pour la seconde lecture, les choses n'allèrent pas aussi bien. George Brown était membre de la députation. D'abord sympathique aux Canadiens français et ardent partisan de Lafontaine et de Baldwin, ce député avait soudain changé, en 1851, l'orientation de ses amitiés. « Il commença, nous dit Turcotte, sa célèbre croisade religieuse, et inscrivit sur son nouveau programme : point de distinction ecclésiastique, de corporations religieuses, d'allocations sectaires ni d'écoles séparées. Ce démagogue passionné et ambitieux, qui avait jusqu'alors parlé des catholiques avec respect, ne cessa, depuis cette époque, de les injurier, et d'outrager leur clergé et leurs institutions. Il représenta les Français du Canada comme des hommes

ignorants, haineux, se laissant conduire par leur clergé et conspirant la chute du protestantisme<sup>5</sup>... »

Quand George Brown apprit que le collège à incorporer était sous la direction des Jésuites, il fit feu et flamme; le fougueux orateur y alla d'une belle envolée, étalant tout ce que la littérature a imaginé contre les membres de la Compagnie de Jésus. A cette explosion de fanatisme vint se mêler une question d'opportunité. Un ministre, l'honorable L.-T. Drummond, présentait en même temps un projet de loi pour régler d'une manière générale l'incorporation de toutes les institutions d'éducation et de charité. L'intention du gouvernement, en présentant cette mesure générale, était précisément, comme le fit remarquer un député, de prévenir les discussions regrettables qui ne manquaient jamais d'être soulevées, dans l'enceinte de la Chambre, chaque fois que l'incorporation d'une association religieuse était demandée. On voulait éviter ainsi les dissensions entre les diverses dénominations religieuses du pays.

L'honorable Drummond demandait en conséquence à son collègue du ministère, de reporter l'étude de la demande d'incorporation du collège Sainte-Marie après celle du projet de loi dont il s'était fait le parrain. Peut-être cette mesure générale suffirait-elle, et dispenserait-elle d'un bill privé. M. Young consentit. La deuxième lecture fut remise à plus tard.

*La Minerve* du 16 octobre 1852, à qui nous avons emprunté les détails précédents, ajoute encore: « M. Drummond prit aussi occasion de répondre à M. Brown, et de lui montrer combien sont chimériques les craintes

---

5. *Le Canada sous l'Union*, 1882, p. 188.

qu'il entretient au sujet de l'influence que peuvent exercer dans ce pays les Jésuites, ou toutes autres institutions religieuses. M. Louis-Joseph Papineau parla dans le même sens et défendit les Jésuites presque aussi bien qu'aurait pu le faire le P. Martin lui-même. » Il serait intéressant de lire ce discours. Malheureusement, les délibérations de la Chambre n'étaient pas imprimées à cette époque.

Le 3 novembre, bien que la mesure générale de M. Drummond ne fût pas encore votée, M. Young demanda la seconde lecture du bill pour incorporer le collège Sainte-Marie. La fin de la session d'automne avait été fixée au 10 novembre, et le ministre ne voulait pas que son projet trainât jusqu'au printemps suivant. Sans laisser à la discussion le temps de s'amorcer, on recourut au vote et la Chambre se divisa, trente contre dix, en faveur de l'incorporation. Parmi les opposants, à part l'irréductible George Brown, se trouvaient trois ministres du Haut-Canada : MM. Francis Hinkcs, Malcolm Cameron, John Rolph. Ils avaient vainement tenté de donner une explication de leur attitude; la mise aux voix ne leur en avait pas donné le temps.

Le lendemain, dans *le Journal de Québec*, le député de Montmorency, Joseph Cauchon, manifestait, en bon oppositionniste, son indignation de la conduite des trois ministres. « Non content de blâmer, lisons-nous dans *la Minerve* du 9 novembre, un vote qu'il pouvait raisonnablement croire répréhensible, vu que par économie de temps, tous les voteurs n'avaient pas pu s'expliquer à leurs collègues, il attaquait en même temps ces ministres avec violence, leur supposait des motifs détestables et tirait des conclusions aussi étranges qu'odieuses, du silence que les circonstances leur

avaient imposé. Il allait même jusqu'à dire qu'ils avaient ainsi voté, par haine pour nos institutions religieuses... »

A la séance du 5 novembre, quand M. Young proposa la troisième lecture du bill, MM. Hincks, Cameron et Rolph profitèrent de l'occasion pour rectifier les faits, et désarmer la calomnie en donnant la raison de leur vote. « Le député de Montmorency, ajoute *la Minerve*, n'est pas sorti blanc de cette affaire, M. Hincks lui en ayant donné sur les doigts pour ses calomnies dans la Chambre et dans la presse. Ces explications l'ont tout déconcerté, et il fut forcé d'avouer sur-le-champ qu'il avait eu tort. Le lendemain, il fut forcé de dire que M. Rolph se montra même excessivement libéral à l'endroit des corporations religieuses, et que M. Hincks est généralement en faveur des institutions Bas-Canadiennes. La plus grande preuve possible que MM. Hincks, Rolph et Cameron n'étaient pas hostiles à l'objet de la mesure, c'est-à-dire à l'incorporation du collège Sainte-Marie de Montréal, c'est qu'ils ont voté pour la troisième lecture du bill de M. Young... »

L'incorporation fut en effet accordée et, le 10 novembre, le bill reçut la sanction royale.

En 1889, dans le discours qu'il prononça à l'occasion du débat sur les biens des Jésuites, sir John-A. Macdonald rappellera qu'il était déjà député en 1852 et qu'il vota en faveur du bill. « Remarquons, dira-t-il, qu'il y a trente-sept ans que la législature des provinces-unies du Canada, où la majorité des députés était protestante, constituait civilement le collège Sainte-Marie en lui accordant des pouvoirs étendus... Qu'on me permette

maintenant de faire remarquer le vote qui a été donné à cette occasion. On remarquera que la majorité en faveur du bill a été de cinquante-quatre, et que sept députés seulement se sont opposés à la troisième lecture. L'opposition avait été plus vive à la deuxième lecture, mais, après une discussion approfondie, à la troisième lecture, le bill fut adopté par le vote que j'ai indiqué. Des cinquante-quatre députés qui ont voté pour la constitution civile du collège Sainte-Marie, vingt-neuf étaient protestants, et vingt-cinq étaient catholiques. Je vais mentionner quelques noms, pour démontrer que, bien que le collège que l'on voulait constituer civilement dût être une institution des Jésuites, et que l'on soulevât des objections à peu près semblables à celles que l'on soulève aujourd'hui, cependant, on ne craignit pas alors de voir les Jésuites faire quelque tentative insidieuse pour ébranler la constitution du pays, de voir la couronne du Canada tomber de la tête de Sa Majesté, ni le pays souffrir d'aucune façon... » Et il ajoute, après avoir énuméré une longue liste de noms : « Pas un seul député protestant de la province du Bas-Canada, — la province de Québec, — ne vota contre le bill... J'ai voté cette loi... et je n'ai pas encore eu l'occasion de le regretter. Cette institution a continué son oeuvre utile. Nous n'entendons pas formuler une seule plainte au sujet de son enseignement, nous n'entendons pas dire qu'elle pervertit la jeunesse, qu'elle enseigne des doctrines déloyales ou des doctrines de nature à jeter du discrédit sur le collège. Nous entendons dire, au contraire, que cette institution a continué et continue encore à se dévouer à sa mission, qu'elle remplit avec succès<sup>6</sup>. »

---

6. Débats de la Chambre des Communes, 28 mars 1889, p. 928.

L'année scolaire 1852-1853 avait débuté dès le premier jour de septembre. Le terrible incendie du mois d'août précédent n'avait pas affecté le nombre des élèves : ils étaient plus de cent quatre-vingts le jour de la rentrée, dont cinquante-cinq pensionnaires. On ne les attendait pas si nombreux. Le P. Henri du Ranquet, nouvellement arrivé au collège comme préfet de discipline, avoue qu'il y a eu « quelque confusion dans la distribution des classes... Neuf pensionnaires n'avaient pas de lit ni de literie et on a été embarrassé pour les pourvoir. » Le préfet des études, le P. Larcher, note de son côté : « Les classes n'étaient pas prêtes en nombre suffisant, ni pour les bancs, ni pour l'encre, etc... Les renseignements sur les élèves nouveaux n'étaient pas suffisants, d'où erreurs dans le classement; les erreurs en ce genre sont difficiles et pénibles à corriger. Il faut prévoir les arrangements pour que les nouveaux aient du papier, des plumes..., si l'on veut qu'ils écrivent quelque chose en classe, l'après-midi... »

Le surcroît d'élèves était tel que l'on se trouvait à l'étroit dans le collège. « Nous sommes obligés de refuser des pensionnaires, écrivait le P. Martin; notre chapelle intérieure nous met dans un trop grand embarras. Je ne sais si nous obtiendrons de bâtir l'année prochaine. » De plus, le P. Recteur n'avait pu obtenir, pour le personnel, autant d'hommes qu'il le le désirait. « Il a fallu renoncer à la philosophie, faute de professeur », soulignait-il à son Provincial en France, le P. Studer. « Nous avons déjà deux auxiliaires... Pour soulager nos professeurs qui sont nos seuls surveillants, j'ai dû me charger d'une étude chaque jour. »

Ceci était écrit en septembre. Au mois de décembre, le P. Martin constate que le préfet de discipline, malgré

son dévouement, sa bonne volonté, et toutes les précieuses qualités qui feront de lui plus tard l'apôtre si hautement apprécié des prisons de New-York, manque du dynamisme nécessaire pour gouverner le petit monde collégial. Le bon ordre s'en ressent. « Les enfants en parlent et blâment, constate le P. Martin,... cependant les pénitences abondent... et peut-être trop ! » Tant il est vrai que le bon effet des sanctions réside moins dans leur multiplicité que dans la manière de les imposer !

Les mois finissent tout de même par passer et, en janvier, la fête du R. P. Recteur ramène le sourire sur les lèvres et la sérénité dans les coeurs. La pièce principale de la fête, nous confie le P. Larcher, « fut un plaidoyer dans le genre plaisant, au sujet d'une aigle enlevée dans une classe ». Cela demande quelques explications qui vont nous ramener pour un instant au *petit collège*, et nous montrer en même temps la lointaine origine des industries encore en usage aujourd'hui pour susciter l'émulation au travail.

Les détails nous sont fournis dans *l'exposé des faits* du plaidoyer prononcé par McPherson Lemoyne, avocat des élémentaires latins. « Il y a quelques années, alors que l'établissement naissant était encore tout entier dans ce que nous appelons aujourd'hui *l'ancien collège*, le nombre des élèves, déjà grand en proportion de la petitesse du local, amena, si vous vous rappelez, une division de classe. Il y eut deux Syntaxes : de là, émulation; cela ne pouvait manquer. Bientôt on n'entendit plus parler que de défis et de victoires, de caisses et de caissiers. La section Schneider s'était mise dans le commerce, la section Dealy se jeta dans le militaire; l'une avait une banque, il fallut à l'autre un drapeau. Ce drapeau portait au sommet de sa hampe,

un aigle aux ailes éployées. Dès lors, le collège divisé en nations se trouva tout un monde. Il ne fut plus question que de Grecs et de Romains, d'Hébreux et de Philistins; il y eut même, je crois, des Hurons et des Iroquois. N'attendez pas, messieurs, que je suive notre aigle dans toutes ses campagnes, que j'énumère les combats, les victoires et les défaites dont elle fut témoin : n'attendez pas que je vous retrace son histoire, et que je vous dise par quelle suite d'événements elle s'est trouvée dans l'état où l'ont prise ces débats actuels. Hélas ! Telle est la destinée des empires et des collèges, tel est le sort des armes... et des études : le temps dans sa course rapide emporte tout, capitaines et professeurs... Voilà les vacances qui arrivent : sauve qui peut ! les combattants s'enfuient, et l'aigle reste sur le champ de bataille. Les vacances passent, et la rentrée se fait au grand collège; un an passe, et l'on semble avoir perdu le souvenir de l'aigle. Pendant ce temps nous vivions des jours bien tranquilles : plus de défis, plus de ces concertations qui ébranlaient la maison. Il fallait qu'elle fût bien solide pour tenir ! Mais voici qu'un beau jour on retrouve l'enseigne : la hampe d'un côté, en Syntaxe, et l'oiseau accroché à un clou en Méthode. On réclame par en haut, on refuse par en bas. Un défi est lancé, un combat se prépare, il va s'engager quand l'aigle disparaît : là-dessus, grand tapage. Les deux vieilles Syntaxes devenues la Versification font valoir leurs prétentions, et disputent la possession de l'aigle à la Méthode, pendant que les élémentaires, prenant en queue la Syntaxe, cherchent à la supplanter... »

Quel fut le résultat de tous ces combats ? Peu importe. Mais, pendant plusieurs semaines, l'ardeur au travail a été stimulée dans quatre classes par l'enjeu

d'une enseigne, et tout un groupe de rhétoriciens y a trouvé un intéressant exercice d'éloquence. Si, au début de l'année, on eut à déplorer une baisse momentanée du côté de la discipline, un regain d'application l'a un peu compensée.

Le 25 janvier 1853, une modification était apportée au congé hebdomadaire. Depuis l'ouverture du collège, la journée du jeudi lui était consacrée tout entière. À cette journée pleine, on substitua deux demi-congés : le mardi et le jeudi après-midi. C'est le régime encore en vigueur aujourd'hui. L'initiative du changement venait du préfet des études, le P. Larcher. Il avait sans doute constaté qu'un arrêt un peu prolongé des classes énerve chez un grand nombre d'élèves l'application au travail. L'ardeur avec laquelle plusieurs se livrent au jeu provoque chez eux une telle fatigue physique, qu'ils n'ont pas trop de la journée du lendemain pour se reposer d'un congé. Ils viennent en classe, mais l'esprit n'y est pas. Les demi-congés ménagent une détente suffisante et apportent à la semaine scolaire un élément de variété plus grande. Ils offrent aussi l'avantage de n'être pas aussi facilement tous deux gâchés par la température.

Cette même année 1853, il fut aussi question de supprimer les congés de sortie mensuels; leur existence remontait aux premiers jours du pensionnat. « Le 3 mars, premier jeudi du mois, pas de sortie », porte le journal du préfet de discipline, qui ajoute que la mesure ne suscita aucune difficulté, bien qu'on l'appliquât pour la première fois. Il est vrai qu'on avait mis en avant, comme prétexte, que l'on était en carême. La vraie raison, — le P. Larcher nous la donne sans trop entrer dans les détails, — résidait « dans les dangers et les abus » qui accompagnaient ces sorties. Les pension-

naires, en effet, ne se recrutaient pas uniquement à Montréal; il en venait de toute la province de Québec, du Haut-Canada, des provinces maritimes et même des États-Unis. Tous n'avaient pas dans la ville des parents chez qui se retirer pendant les jours de congé.

S'il ne fut pas donné suite au projet de sa suppression, il fut toutefois décrété que ceux-là seulement sortiraient les jours de congé qui avaient des parents en ville. Il fallait occuper les autres. L'on s'ingénia alors à organiser pour eux des promenades attrayantes. En juin, pour ne citer qu'un exemple, c'est une excursion à Laprairie. « Le 2 juin, note le préfet de discipline, congé de sortie. Une vingtaine d'élèves nous restent sur les bras. Le P. Archambault, professeur de Méthode, les mène à Laprairie, apportant quelques provisions, viandes froides, jambon, biscuits, pour ne pas prendre les Pères de Laprairie par trahison. Ils partent par le bateau à dix heures. M. Letondal (organiste et professeur de piano au collège) est avec eux. À Laprairie, on était en triduum de préparation pour la fête du Sacré Coeur. M. Letondal se met à l'orgue, nos élèves chantent, tout va à ravir. Nos élèves reviennent enchantés de leur journée et des Pères de Laprairie. Ils prennent le bateau à Saint-Lambert, cette marche les force un peu : ils ont failli le manquer. Ils arrivent à sept heures et demie. Nous craignons qu'ils n'eussent manqué le *Ferry*. »

Au mois d'avril, il y eut un moment d'alerte. Le 21, dans la rue Bleury, juste devant la porte du collège, un incendie éclate et menace de se communiquer au collège. « Le vent du nord qui poussait les flammes sur notre maison, note le P. Havequez, nous a mis en grand danger. Le feu prenait déjà dans les gouttières du collège, mais on est parvenu à l'éteindre. » Et *la*

*Minerve* du 2 précise, de son côté : « Un incendie a consumé mardi matin une boutique et une petite maison situées sur la rue Bleury. C'est grâce aux efforts qu'ont déployés les pompiers, si le collège Sainte-Marie n'a éprouvé que quelques dommages. Car le feu a pris plusieurs fois aux *dalles* de ce bel édifice. » Suivant la mode du temps, ces dalles, ou mieux ces gouttières, étaient en bois : excellente proie pour les charbons enflammés qui volaient du foyer de l'incendie. L'histoire ne nous dit pas si l'on profita de l'expérience pour leur substituer des gouttières métalliques, dont les fabricants vantaient, à grand renfort d'annonces dans les journaux, la supériorité en semblable occurrence, surtout depuis le désastreux incendie de 1852. Mais l'annaliste du collège attribue aux Saints Anges, sous le patronage desquels le collège a été placé par le R. P. Recteur, la protection contre les incendies, si fréquents dans le pays.

Nous avons déjà vu qu'il n'y avait pas récréation après le souper : la pauvreté des moyens d'éclairage en était cause. Dans les premiers jours de mai 1853, cependant, on accorde, après le repas du soir, une petite récréation tous les jours et, trois fois la semaine, une courte promenade. Toutefois, pour bien marquer que c'est une faveur, ceux-là seuls en jouissent qui ont obtenu de bonnes notes; les autres, suivant la gravité et le nombre de leurs mauvaises notes, en sont privés un ou plusieurs jours, toute la semaine même s'ils ont eu un *io*. Est-ce à cette mesure qu'il faut attribuer le bon esprit qui semble régner au collège à cette époque de l'année ? Le journal du préfet de discipline porte, à la date du 7 juin, une note assez significative : « Le préfet de discipline étant incommodé, est mis *a remotis* pour quelques jours et, chose étonnante, tout va tran-

quillement son train; à son retour aux affaires on ne peut lui communiquer rien de digne de ces annales ! »

Le 29 mai, c'est la procession de la Fête-Dieu, où les élèves « prennent place entre la société Saint-Michel et le Collège de Montréal »; le 24 juin, la procession de la Saint-Jean-Baptiste, qu'ils suivent « avec la nouvelle bannière à l'achat de laquelle ils avaient contribué avec générosité »; le 3 juillet, la cérémonie de la confirmation que préside Mgr Larocque; et l'on arrive, après avoir subi le feu des examens, au 13 juillet, jour fixé pour la distribution des prix.

La fête se déroule en plein air, et commence à une heure de l'après-midi. Le P. Martin nous en fournit lui-même les détails. « Sous le jeu de balle (adossé à la rue Saint-Alexandre), un théâtre est élevé. Des voiles de navire, empruntées pour la circonstance, sont dressées au-dessus des spectateurs. Le temps est très favorable. Nous avons distribué des cartes à chaque enfant, pour ses parents et ses amis. En l'absence de Monseigneur, le P. Boulanger préside. Le chanoine Pinsonneault et quelques prêtres du Séminaire et du Collège arrivent pendant la séance. Les discours débités par les élèves pour et contre l'esclavage, la solution en faveur de la charité chrétienne personnifiée dans le bienheureux Pierre Claver, récemment béatifié, ont été très applaudis... Après les discours, on joua plusieurs actes de la pièce d'*Ésope au Collège*. Les enfants réussirent très bien. Ensuite vint la distribution. La lecture des noms fut faite par le P. Archambault, les prix distribués par le P. Recteur aux parents ou à quelques-uns des principaux personnages présents. La musique, composée de nos élèves, jouait un petit air après chaque classe. »

En somme, l'on n'avait fait que reprendre le programme préparé l'année précédente, et dont les circonstances avaient empêché l'exécution. Une modification est faite, cependant : les discours sont tous prononcés en français; en juillet 1852, ils devaient être donnés en anglais. Cela éveilla, semble-t-il, la susceptibilité des élèves de langue anglaise, comme la chose d'ailleurs eût pu tout aussi bien se produire chez les élèves français, en une circonstance analogue. « Le matin, note le P. Martin, il y avait eu un exercice de déclamation en anglais. Il avait été préparé sans les permissions convenables. Au moment de l'exécution, pour éviter tout froissement, on a mieux aimé ne pas le supprimer. Il ne s'y trouvait que quelques élèves pour témoins. » Incident bien léger, sans doute, et qui n'eut pas de suite; les vacances eurent tôt fait de le jeter dans l'oubli. Il laisse tout de même entrevoir avec quelles précautions les Pères devaient manoeuvrer pour conserver la paix dans la petite république bilingue.

\*  
\* \*

Le 1<sup>er</sup> septembre 1853, l'année scolaire s'ouvre sans préfet de discipline. Le P. Guillaume Gockeln, à qui le poste a été assigné, n'arrive d'Europe à Montréal que le 19. Cela vaut au P. Martin de le remplacer jusqu'à son arrivée, et aux élèves, une fois qu'il est dans la place, un grand congé de bienvenue. Les pensionnaires vont passer ce congé au bord du fleuve, non loin du Pied-du-Courant, sur la propriété d'un M. Deschamps. Journée délicieuse, si l'on en juge d'après le court récit qu'en a esquissé le P. Martin. « Les élèves partent à huit heures et demie. On pense trop tard à s'acheter des hameçons; il n'y en a pas pour tous. Les

élèves s'amuse bien. Le dîner est très bon et réjouit beaucoup les enfants. Madame Deschamps nous envoie deux melons. Chaque enfant peut en avoir un morceau. Le Père Recteur, avant et après le dîner, va dessiner d'après nature avec quelques enfants. Quelques-uns des enfants un peu malades vont et reviennent en voiture. Les autres ne rentrent le soir que pour six heures. » Cette scène du P. Martin dessinant d'après nature en compagnie de ses élèves, sur les bords du fleuve, fournirait le sujet d'un joli tableau... Ce que le P. Martin ne nous a pas dit, mais dont le P. Arthur Jones, élève de Versification à cette époque, et fervent du cours de dessin, se souvenait encore, plus de soixante ans plus tard, c'est que la séance de dessin fut brusquement interrompue, quand un des élèves, c'était Arthur Jones lui-même, se levant inopinément du banc improvisé par un madrier placé sur deux pierres, fit basculer tous ses compagnons, y compris le P. Martin. A la mine déconfite du coupable, celui-ci comprit qu'il n'y avait pas eu préméditation... et la séance de dessin d'après nature reprit.

Huit jours plus tard, le 30 septembre, à l'occasion d'une grande exposition industrielle qui se tient sur la place McTavish, les élèves obtiennent un congé spécial. Le P. Larcher, qui est encore préfet des études, met comme condition que, dans toutes les classes, on fasse de cette visite le sujet d'une description. Si, de l'aveu du préfet des études, « quelques élèves réussissent bien leur description », celle que nous a laissée le P. Gockeln n'est pas la moins enthousiaste. « Vendredi le 30 septembre, pas de classe le matin : jouissance accordée aux élèves de visiter l'exposition provinciale des produits industriels, artistiques, etc... Grande affaire pour les enfants ! Force moutons, volaille de toutes plumes,

gros bétail, magnifiques chevaux, énormes boeufs, superbes taureaux; fruits de toute espèce, pommes à faire comprendre la tentation d'Ève... Mais cependant, vis-à-vis de tous ces appâts, conduite de nos petits messieurs vraiment admirable, et en tout point satisfaisante. Le Père préfet prit sur lui la responsabilité d'un agrément à accorder aux élèves... C'était de leur faire voir le géant écossais, objet d'une grande curiosité pour les enfants... Le géant donna la main à chacun des élèves et la mesura sur celle de plusieurs. Elle atteignait le coude. Les enfants furent satisfaits au delà de ce que l'on peut croire. Le soir on les laissa voir le feu d'artifice, en les distribuant à toutes les fenêtres qui donnent sur la montagne. Le coucher fut à dix heures et quart. Ils étaient très contents et très dociles. »

Le stage du P. Gockeln à la préfecture ne devait pas durer longtemps. Le 24 octobre, il quitte Montréal pour se rendre au collège de Fordham. Deux jours plus tard, le P. Thomas Ouellet, qui, pendant trois ans, de 1849 à 1853, avait occupé la charge de préfet à Sainte-Marie, vient le remplacer. Arrivé dans la nuit du 25, il reçoit le lendemain matin, au déjeuner des élèves, l'hommage d'une adresse de bienvenue.

Les élèves sourient d'un air incrédule quand on parle devant eux du temps heureux de leur séjour au collège. C'est pourtant un de leurs bonheurs insoupçonnés, que d'ignorer tous les tracas et toutes les inquiétudes dont s'accompagne souvent, pour leurs maîtres et pour leurs supérieurs surtout, une année scolaire. Le personnel de 1853-1854 avait été désigné le 5 août. Le 8, le P. Martin écrivait : « Nous avons un homme de moins que l'an passé, et encore le nouveau scolastique que nous avons reçu est tellement faible, que c'est pour moi une question fort douteuse s'il pourra prendre sa

classe. Il paraît que le P. Gockeln, notre préfet, ne pourra pas être à son poste le 1<sup>er</sup> septembre. (Nous avons vu qu'il n'arriva que le 19.) Jugez quel sera notre embarras. L'année dernière a été si triste pour le moral comme pour le physique à cause de notre personnel. Je m'attends à être obligé, comme l'année dernière, d'être presque tout le temps professeur ou surveillant... Nous sommes obligés de prendre trois auxiliaires. C'est la surveillance qui écrase nos professeurs... Les élèves ne nous manquent pas, mais la difficulté où nous sommes ne nous permet pas de recevoir un nombre beaucoup plus considérable d'enfants... »

Le chiffre des élèves, de cent quarante-trois qu'il était le jour de la rentrée, était monté à cent soixante-treize au milieu de novembre. Mais la répartition entre les classes était bien inégale. Sur ce nombre, soixante-dix se trouvaient aux Éléments français, et la classe d'Éléments latins ne comptait que dix-sept élèves. « Nous sentons les inconvénients d'avoir commencé trop tôt les Éléments latins (c'est-à-dire l'étude du latin, dans cette classe), écrivait le P. Martin, il y a des enfants trop âgés et très capables aux Éléments français. » Et pourtant l'on avait attendu deux mois avant d'aborder les déclinaisons. Un autre inconvénient résidait dans l'irrégularité de l'arrivée des élèves : beaucoup de parents ne présentaient leurs enfants qu'une fois l'année commencée. Il y avait aussi l'inconstance de certains autres qui les retiraient presque sans avis, après quelques semaines ou quelques mois de classe. Le P. Martin signalait encore d'autres ennuis : « La question de l'anglais sera toujours un point de controverse. Les uns en trouvent trop peu, les autres assez. Nous avons souffert cette année des différents changements survenus : retard dans l'arrivée du préfet,

changement de préfet, échec avec deux auxiliaires. Notre personnel est très certainement insuffisant; jamais il n'a été tel... » À tout cela s'ajoutaient les ennuis financiers : la dette s'élevait à 224,000 francs (près de \$45,000, alors que le dollar avait une valeur trois fois plus grande qu'aujourd'hui), et le P. Martin prévoyait une dépense plus forte pour l'année, à cause de l'augmentation du prix des denrées.

Malgré tout cela, une nouvelle classe s'était ouverte en septembre. Sous la direction du P. Joseph Vetter, six ou sept élèves, dont le futur juge Louis-Onésime Loranger, abordaient l'étude de la philosophie, à raison de deux classes d'une heure par jour. Le P. Arsène Havequez leur enseignait la chimie trois heures par semaine et le P. Dandurand, les mathématiques, une heure par jour.

Il avait aussi été décidé, en dépit du surcroît de surveillance que la mesure allait occasionner, que les externes assisteraient à la messe chaque jour. Cette messe se disait à sept heures et demie, la classe commençant à huit heures. L'obligation subsistera jusqu'en 1908, l'heure seule, au cours des années, en sera retardée jusqu'à huit heures et demie.

Le jeudi 9 février 1854, c'est une Académie que l'on inaugure en présence de Mgr Bourget, de quelques membres du clergé, du docteur Meilleur, surintendant de l'Instruction publique, et de M. Rodier. « Tout se passe on ne peut mieux; Monseigneur parle à la fin », mentionne le P. Ouellet, qui ne peut contenir son admiration pour l'éloquence de l'évêque : « Comme il parle bien cet homme-là ! »

Dans le discours préliminaire, Alphonse Meilleur, le fils du docteur, après avoir rappelé ce passage

de l'*Appel aux Jésuites* de 1842, où Mgr Bourget promettait aux Pères qu'ils trouveraient au Canada « une jeunesse ardente qui saura, pas son application, les dédommager des sacrifices qu'il leur aura fallu faire », poursuit : « Cette parole, Monseigneur, nous a fait tressaillir; et, s'il faut dire la vérité, quoique nous fussions presque encore au berceau quand elle vous est échappée, il nous semble que vous nous avez bien jugés. Mais le soldat qui combat sous les yeux de son capitaine sent doubler son énergie; si jamais nous nous sommes senti de l'ardeur, c'est surtout, Monseigneur, depuis que nous avons conçu l'espérance de vous en donner aujourd'hui des preuves. » Puis, retraçant l'histoire des modestes débuts de l'Académie, la suite des démarches tentées auprès du P. Recteur depuis le mois de septembre jusqu'à la première réunion, le 3 décembre 1853, il ajoute : « Depuis, un petit enseignement sur l'histoire de la littérature, quelques essais de composition, un peu de critique littéraire, un projet de discussion historique à moitié ébauché, voilà ce qui a occupé nos réunions hebdomadaires... Si l'on veut bien examiner les premiers commencements des autres académies, même les plus fameuses, on verra qu'elles n'ont pas eu d'autre origine : quelques particuliers se rencontrent chez l'un d'entre eux; une communauté de goût, de culture et de talent les y ramène avec quelques amis; les réunions se régularisent, le temps en fait sentir les avantages, et l'autorité publique finit par les sanctionner. »

Louis-Onésime Loranger et Peter Ryan, le premier en français, le second en anglais, esquissent ensuite la vie de saint François de Sales, choisi, avec la très Sainte Vierge, comme patron de la nouvelle Académie, motivant ainsi ce choix : « Outre la Sainte Vierge,

qui est la protectrice-née de toute louable entreprise, il convenait que nous eussions dans notre patron, un modèle, et un modèle doué de toutes les qualités propres à nous inspirer une confiance aussi littéraire que filiale. » Par delà l'Académie fondée par Richelieu, en 1635, l'Académie du collège voulait s'apparenter à la *Florimontaine* de saint François de Sales, établie en 1606<sup>7</sup>.

Sous le titre de *l'Hirondelle du Collège Sainte-Marie*, suivait une fantaisie littéraire en trois tableaux : *L'émigration de l'hirondelle*, par Alphonse Meilleur; *La cabane de l'hirondelle*, par Louis-Onésime Loranger; *Une larme pour l'hirondelle*, par Georges Desbarats. Certains passages des deux premiers tableaux valent qu'on les cite, à cause des détails qu'ils nous donnent sur les collégiens des premières années.

Une hirondelle venait chaque printemps bâtir son nid sous le toit de la vieille maison habitée jadis, au début de la construction, par le P. Falleur et deux frères coadjuteurs. L'automne venu, au moment d'émigrer sous un ciel plus chaud, elle raconte à ses petits ses souvenirs du temps pré-collégial. « Ces lieux, dit-elle,

---

7. A l'automne de 1606 « il entra dans l'esprit du bienheureux François d'instituer une Académie. Ce dessein estant proposé fust généralement approuvé d'un chacun; et parce que les Muses fleurissoient parmi les montagnes de Savoye, il fust treuvé fort à propos de l'appeler Florimontaine ». Elle avait pour but à la fois d'occuper utilement messieurs les beaux esprits, de polir l'instruction des personnes moins doctes, et de fournir à tous une saine distraction. Voici quelques points du règlement :

« On affigera à la porte de l'Académie un billet auquel sera marqué le temps et la matière des leçons.

« Le Stil de parler ou de lire ne ressentira en point de façon la pédanterie. Les lecteurs tâcheront de tout leur pouvoir d'enseigner bien, beaucoup et en peu de temps.

« Les auditeurs s'il y a quelque chose qu'ils n'entendent pas, en feront des interrogats après que la leçon sera faite.

« Tous les académiciens entretiendront un amour mutuel et fraternel.

« Tous iront à qui mieux fera. »

(*Saint François de Sales et ses amitiés*, par Maurice-Henry Couannier, pp. 221-222.)

étaient alors solitaires et tranquilles... Bientôt j'y vis arriver l'un après l'autre de jeunes enfants, timides alors, et peu nombreux. Heureux temps, âge d'or des écoliers, quand, au lieu de pensum, on permettait au jeune élève d'aller cueillir, sur l'arbre voisin de la classe, une pomme pour se rafraîchir !... Les temps sont bien changés !... Bientôt je vis succéder à cette première génération, une génération turbulente : des cris, des pierres... On ne cueillit plus de pommes mûres, mais on les abattit toutes vertes; on abattit même des cerises à coups de bâton... Ces enfants n'étaient pourtant pas méchants... Nous ont-ils jamais fait du mal, à nous?... N'ont-ils pas quelquefois modéré les éclats bruyants de leurs jeux, pour ne pas m'effrayer ? N'ont-ils pas quelquefois fait silence autour de la cabane, pour entendre les petits cris que vous poussiez à la becquée?... Aussi ne les trahirai-je pas. J'ai tout entendu : il suffit qu'ils aient eu pour témoins le bon Dieu et les petits oiseaux... »

Le deuxième tableau relate le conseil de guerre tenu par les élèves pour obtenir la démolition de la vieille maison qui, placée en plein terrain de jeux, à peu près à l'angle actuel des rues Dorchester et Bleury, dérangeait leurs ébats, surtout pendant l'hiver. Ils y remisaient bien raquettes et traîneaux, mais l'endroit, semble-t-il, n'était pas à l'abri des voleurs. « Cette vieille mesure, disait l'un des délibérants, infidèle gardienne de ces précieux objets, il me dépaît de la voir encore debout. — Il y va de l'honneur du collège de la déplanter, arguait un second; quel triste ornement, à côté d'un si majestueux édifice. » Et un troisième d'ajouter : « Je crois que les surveillants y sont aussi intéressés que nous. » La permission fut accordée; la démolition s'opéra le 17 novembre 1853. « Un beau matin, le majestueux soleil

reprenait sa course journalière, et à mesure qu'il s'élève dans les airs, notre pauvre cabane descend par pièces vers la terre. Venez voir le spectacle de l'activité juvénile. Voyez donc tous ces petits pionniers de huit ans qui trépignent de bonheur à l'idée d'un coup de main ou d'un coup de jarret à donner. Allons, à l'assaut ! Déjà le toit a disparu. La cheminée s'abaisse. On se passe les briques de main en main, on porte à l'épaule les plus gros madriers; chacun se fabrique à sa guise un instrument de transport. Les brouettes improvisées se croisent, se heurtent dans tous les sens. Quelques heures avaient suffi. Le soleil terminait sa carrière et la cabane son existence... Telle est la rapidité de la vie : tel se lève, un beau matin, riant et joyeux qui, le soir, sera rayé du monde des vivants. Tel est l'enfant, tel est l'homme : debout sur des ruines, il triomphe à l'idée d'une oeuvre de démolition. Il voudrait tout voir renaître avec lui; et, quand tout s'écroule, il rêve pour lui-même sur cette terre, à l'immortalité. »

Dans le dernier tableau, Georges Desbarats exprimait la crainte que la disparition de la vieille maison n'empêchât le retour de l'hirondelle et, pour l'engager à revenir, il lui indiquait où venir se loger : « N'as-tu pas notre jeu de paume ? N'as-tu pas la corniche de ce dôme arrondi ? N'as-tu pas ce long encorbellement formé par la gouttière et par le toit ?... Reviens ! Et si mon voeu se réalise tu n'auras rien perdu. Je demande que sur l'emplacement même que tu avais choisi, sur les ruines de la cabane, sur ces lieux où tes petits ont essayé leurs ailes novices avant que de prendre leur essor pour la Virginie, on élève un beau mât, peint des plus jolies couleurs; sur le haut on placera une petite maison d'hirondelles... et la première

fois que tu viendras t'y percher... il y aura un beau et solennel jour de congé.»

Premiers essais de littérature, devoirs de collégiens, travaux naïfs qui nous font sourire aujourd'hui, comme souriront de nos prétentions au positivisme ou de notre prose à hachures et sans majuscules, nos arrière-neveux, dans quelque cent ans. Ils n'en indiquent pas moins le souci des maîtres d'alors, de fournir à l'imagination son aliment, en lui présentant des scènes vécues.

Une séance du même genre avait été donnée dans l'intimité, le 18 janvier, à l'occasion de la fête du R. P. Recteur. Elle était tout entière consacrée au souvenir du P. Anne de Nouë, ce missionnaire des Trois-Rivières qui, surpris par une forte tempête de neige en se rendant au fort Richelieu, s'égara sur le fleuve Saint-Laurent et fut découvert quelques jours après, agenouillé dans la neige, tête nue, ses yeux ouverts levés vers le ciel, mort de froid dans l'exercice de son ministère.

L'Académie devait encore figurer à l'honneur à la distribution des prix de fin d'année. Mais la réapparition du typhus avança de huit jours la date des vacances. Monseigneur en avait fait la demande pour que les Pères pussent aller aux malades. Au collège même, le fléau avait fait une victime. Un élève externe, Denys Parisault, présent en classe le matin du 10 juillet, ressentait vers neuf heures l'attaque du mal et mourait dans la nuit. Le lendemain, veille de la distribution des prix, une messe était chantée pour le repos de son âme. Deux jours avant, un pensionnaire avait aussi été frappé du mal, le dernier jour d'un triduum qui se célébrait au collège en l'honneur des bienheureux Jean de Britto et André Bobola. Mais le P. Larcher note dans

son journal : « Le mal s'apaise subitement, grâce, assure l'infirmier, à l'intercession des bienheureux à qui il a eu recours dans son embarras. »

Le 15 juillet, *la Minerve* disait, en publiant la liste des récompenses : « La distribution des prix du collège Sainte-Marie, avancée de huit jours à cause des circonstances, a eu lieu mercredi le 12 courant, sans aucune solennité; les compositions et les examens par écrit avaient pu être complétés. Il n'a donc manqué au couronnement de l'année scolaire, que la publicité d'une séance littéraire qu'ont dû regretter vivement les élèves qui en avaient fait les préparatifs; ce sont : MM. O. Loranger, A. Meilleur, A. Robichaud, G. Desbarats, D. Curtin et A. Denouvion, élèves de Philosophie, Rhétorique et Belles-Lettres, et membres de l'Académie du Collège. Ils ont du reste trouvé un dédommagement dans leurs succès à la lutte des classes, et dans la large part qu'ils ont eue à la distribution des couronnes. Les amateurs auront aussi à regretter la mise en scène d'une composition musicale, par M. Letondal, faite pour la circonstance. »

\*  
\*\*

Jusqu'à date, préfecture des études et préfecture de discipline ont eu chacune leur titulaire qui accomplissait sa besogne tout en enseignant, soit une classe régulière comme le P. Larcher, la Versification, la Belles-Lettres, puis la Rhétorique, soit des cours spéciaux comme le P. Ouellet, les mathématiques et l'anglais. À partir de septembre 1854, elles seront confiées toutes deux, et presque tout le temps, à un seul. Le P. Firmin Vignon en assumera la charge

jusqu'à 1857, alors qu'il succédera au P. Martin comme recteur.

Arrivé au Canada en 1850, le P. Vignon, qui pendant de nombreuses années devait être attaché au collège Sainte-Marie, avait d'abord consacré son activité au ministère des âmes, dans la paroisse de Laprairie dont il fut trois ans curé. Avec lui, venaient résider au collège le P. Antoine Braun, comme directeur des études littéraires de quelques scolastiques de la Compagnie qui s'occupaient en même temps de la surveillance, et le P. Charles Cicaterri, professeur pendant un an au Séminaire de Sainte-Thérèse, chargé maintenant de l'enseignement des mathématiques en Philosophie et Rhétorique. Le P. Larcher laissait pour un an, au P. Bernard O'Reilly, sa chaire de Rhétorique et prenait la classe des Éléments latins, où il comptera parmi ses élèves Honoré Mercier, en attendant de le retrouver plus tard en Rhétorique.

Le P. Martin avait, à l'été de 1853, terminé la construction du corps central du noviciat, au Sault-au-Récollet, construction entreprise l'année précédente. Les novices, partis du collège Sainte-Marie au début de mai, et logés d'abord dans l'ancien presbytère de cette paroisse, avaient pris possession du nouvel édifice au mois de juillet. Au mois d'août 1853, l'infatigable constructeur commençait à tenter des démarches pour agrandir le collège. Malgré l'espace laissé libre par le départ du noviciat, on s'y trouvait à l'étroit. « Le collège est assez florissant, communiquait, à cette date, le P. Martin, mais il ne peut recevoir plus de deux cents élèves sans bâtir une chapelle extérieure ou une aile. » Il revient sur le sujet en janvier 1854 : « Nous avons surtout besoin d'une chapelle », écrit-il, tout en annonçant la démarche qu'il fait auprès des Chambres

pour obtenir un octroi. Il faut dire que la chapelle intérieure du collège, chapelle ouverte au public et capable de recevoir de cinq à six cents personnes, occupait, sur deux étages, plus du quart de l'espace. L'autorisation de construire une chapelle ne fut pas accordée, mais du moins, à l'été de 1854, permission fut donnée de commencer l'aile de la rue Saint-Alexandre. Pour le moment, l'on n'élève que le rez-de-chaussée et le premier étage, où l'on aménage une salle de récréation et une salle d'étude. Le coût de la construction s'élève à quelque cinq mille dollars, couvert en partie par un octroi de huit cents livres, — trois cents comme allocation régulière et cinq cents pour bâtir, — que le gouvernement accordait au collège pour l'année 1854. Le 22 mai suivant, un semblable octroi était de nouveau voté.

Cette aide arrivait à point. La crise commerciale déjà signalée l'année précédente, loin de diminuer, sévissait avec plus de force. Le prix des denrées augmentait sans cesse : « prix exorbitant des denrées en ce moment », écrivait le P. Martin au mois d'avril 1855. En septembre 1854, le prix des pensions avait dû être haussé; de \$115.00 il passait à \$150.00 pour les pensionnaires, de \$60.00 à \$80.00 pour les demi-pensionnaires, la contribution des externes restant fixée à \$30.00. A la fin de l'année scolaire, la dette atteignait \$50,000.00, soit une augmentation de \$5,000.00; elle touchait \$60,000.00 en février 1856.

Le nombre des élèves restait toujours instable, avec une tendance à la baisse, conséquence du malaise financier que traversait le pays. La présence moyenne, en 1854-1855, avait oscillé autour de cent soixante-dix, avec un total de cent quatre-vingt-cinq inscrits, une diminution d'une trentaine d'élèves sur l'année précé-

dente. L'année d'après, 1855-1856, s'annonçait encore plus inquiétante. En septembre, le P. Martin écrivait : « Nous avons en ouvrant cent cinquante et un élèves : c'est moins que l'an dernier. Les externes font défaut; ils sont seulement quarante au lieu de soixante-dix. Sans doute c'est à cause de la mauvaise année. Mais il y a beaucoup plus de pensionnaires, déjà quatre-vingt-dix, au lieu de soixante-huit. Aussi nous faut-il un nouveau dortoir. Nous préparons les mansardes. »

De l'augmentation du chiffre des pensionnaires, l'annaliste indiquait deux raisons : d'abord les démarches des Pères de la résidence de Québec, qui avaient recruté pas moins de vingt enfants des familles les plus en vue, alors que, auparavant, cette ville ne fournissait presque aucun élève au collège; ensuite, l'arrivée, en Philosophie et dans d'autres classes, d'élèves d'autres maisons; mais l'esprit différent que ces nouveaux venus apportaient avec eux, et dont ils ne parvenaient pas assez vite à se départir, entravait quelque peu la bonne marche du collège.

Quant au nouveau dortoir, dortoir provisoire, sa préparation, achevée en octobre, avait coûté quelque quinze cents dollars, en attendant une dépense plus forte à l'été de 1856, par l'adjonction des deux derniers étages à l'aile de la rue Saint-Alexandre. Le P. Martin avait bien tenté encore une fois d'obtenir l'autorisation d'ériger une chapelle extérieure; au P. Studer, provincial, qui lui demandait, en mars 1855, un état de ses projets de construction, il s'était empressé de répondre : « Il reste encore deux étages à ajouter à l'aile droite, mais ils sont moins nécessaires que le local où est la chapelle actuelle, dans lequel nous pourrions placer les parloirs et le réfectoire; voilà ce qui urge pour la chapelle extérieure. » L'urgence fut jugée autrement en

haut lieu; l'aile seule fut complétée. La chapelle attendra encore huit ans.

Pour ajouter à tous ces tracas et, en même temps, aux mérites du recteur, d'autres ennuis surgissaient, que le P. Martin signale dans sa correspondance avec ses supérieurs, au cours des trois dernières années de son rectorat. S'il avait pu écrire en février 1855: « Les santés des professeurs sont assez bonnes. Je n'ai pas été obligé de suppléer », il devait se dédire dès le mois suivant. Une crise de rhumatisme généralisé immobilisait pendant un mois et demi le P. Xavier Hersen, professeur de Syntaxe; plusieurs des élèves tombaient malades en même temps, et l'infirmier lui-même devait s'aliter: résultat, malgré le secours demandé au noviciat, le préfet, le P. Vignon, devait se charger d'une classe et le P. Recteur prendre la surveillance d'une étude.

En septembre 1855, « grand embarras intérieur dans toutes les branches, note le P. Martin. Je m'en aperçois surtout personnellement: embarras dans la distribution des petits cours, des catéchismes, de la surveillance; nous avons dû en prendre notre part, le P. Vignon et moi ».

Ce qui inquiète davantage, ce sont les différentes manifestations d'inconstance chez les parents et les élèves. Il n'était guère question de degrés universitaires à cette époque. L'Université Laval de Québec n'était ouverte que depuis 1854 et recrutait peu d'élèves à Montréal. Dans ce que nous appellerions aujourd'hui les grandes écoles, médecine et droit, un certificat d'études encore assez imprécis suffisait pour l'admission des candidats. Le cours classique n'avait donc pas encore, pour ajouter à sa valeur réelle de formation, l'appât d'un parchemin à obtenir.

L'inconstance se manifestait d'abord dans la poursuite des études : bien restreint était le nombre des élèves qui persévéraient jusqu'au terme des huit années du cours classique. En trois ans, de septembre 1854 à juillet 1857, le collège n'avait compté d'inscrits en seconde année de Philosophie que cinq élèves. Si nous retraçons jusqu'en Syntaxe le chiffre de ces trois classes de finissants aux différentes étapes du cours, nous trouvons, pour les trois années réunies, cent élèves inscrits; en Méthode, ils ne sont déjà plus que cinquante-trois, bien qu'ils aient reçu un renfort de onze nouveaux; en Versification, quarante-cinq, dont quatre nouveaux; en Belles-Lettres, trente-cinq, dont quatre nouveaux; en Philosophie première année enfin, on compte vingt élèves, mais, sur ce nombre, onze sont des nouveaux venus. L'on comprend que le P. Martin déplore que les élèves stables soient « en trop petit nombre pour former un noyau qui perpétue le bon esprit d'une année à l'autre<sup>8</sup> ».

Une autre manifestation d'inconstance résidait dans ce que le P. Martin appelait le mouvement d'entrée et

8. Le tableau suivant donne, pour les six premières années au grand collège, le chiffre des élèves inscrits dans chacune des classes du cours classique. Il serait encore plus éloquent, s'il avait été possible d'indiquer le nombre de ceux qui se présentèrent l'année une fois commencée, ou qui ne persévérèrent pas jusqu'à la fin; de ceux aussi qui arrivèrent avec une partie du cours déjà vue dans d'autres maisons.

	1851-1852	52-53	53-54	54-55	55-56	56-57
Philosophie 2 <sup>e</sup> année . . . . .	—	—	—	2	2	1
Philosophie 1 <sup>re</sup> année . . . . .	—	—	9	4	7	8
Rhétorique . . . . .	9	15	6	6	17	11
Belles-Lettres . . . . .	15	9	11	15	11	14
Versification . . . . .	11	18	17	15	13	13
Méthode . . . . .	21	26	17	17	15	23
Syntaxe . . . . .	31	33	24	17	35	39
Éléments latins . . . . .	24	28	20	46	48	53
<i>Total du cours classique</i> . . . . .	111	129	104	124	148	161
Commercial et préparatoire . . . . .	64	92	110	61	59	56
<i>Grand total</i> . . . . .	175	221	214	185	207	217

de sortie. À tout moment de l'année scolaire de nouveaux élèves arrivaient, d'autres partaient sans attendre la fin des classes, ou s'absentaient d'une manière prolongée. C'était encore le passage d'une catégorie à une autre; suivant le caprice du moment, l'un ou l'autre quittait le pensionnat pour devenir externe ou demi-pensionnaire. Toutes ces arrivées tardives, tous ces départs et toutes ces mutations avaient leurs réactions sur l'ensemble des élèves, et contribuaient à énerver une discipline déjà difficile à maintenir, du fait de la présence en un même collège de trois groupes ethniques d'éducation première bien différente. « Sur cent enfants pensionnaires, écrivait le P. Martin en janvier 1856, avant quatre mois il y en avait vingt-deux de sortis et douze d'entrés. » Et l'année n'était pas finie. Le chiffre des inscrits pour 1855-1856, après une rentrée de cent cinquante élèves, s'élèvera à deux cent sept<sup>9</sup>.

Le fardeau des difficultés que rencontre un recteur dans la conduite d'un collège : finance, direction du personnel, progrès intellectuel et moral des élèves, échappe la plupart du temps à l'observateur du dehors.

---

9. Le rapport du surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada de 1856 signalait comme générale cette inconstance à poursuivre les études jusqu'à leur terme. « Il est vrai qu'un bon nombre d'élèves dans toutes les institutions d'éducation supérieure ne reçoivent qu'une éducation élémentaire, ou tout au plus primaire supérieure, puisqu'ils en sortent avant d'avoir dépassé la moitié du cours d'étude... Nous devons ajouter que le petit nombre relatif d'élèves à qui sont enseignées les branches plus élevées peut être attribué à deux causes : la première, c'est que plusieurs institutions sont de fondation récente et n'ont pas encore complété l'exécution de leur programme; la seconde, c'est qu'en général les parents s'empressent trop de retirer leurs enfants des collèges et qu'un bien petit nombre achèvent leur cours. Les pères de famille devraient d'abord réfléchir avec soin au genre d'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants, et le choix une fois fait, exiger que le cours se fasse complètement et n'épargner pour cela aucun sacrifice. Ils doivent songer que l'avenir tout entier de leurs enfants dépend de la persévérance qu'ils auront montrée, et qu'il vaut mieux avoir suivi régulièrement une bonne école primaire, en profitant bien de ce qui s'y enseigne, que d'avoir fait avec peu de succès deux ou trois classes dans un collège. »

Les élèves eux-mêmes, qui voient bien des choses pourtant, ne soupçonnent guère ce qu'il en coûte parfois de travailler à leur éducation. Animateur de toute la vie de sa maison, le recteur doit, malgré toutes les déceptions qu'il éprouve dans la poursuite de son idéal, garder toujours un front serein. Il faut, pour découvrir un peu ses angoisses, pénétrer un peu, comme nous l'avons fait, dans le secret des confidences nécessaires qu'il en écrit à ses supérieurs. Que le P. Martin ait éprouvé des moments de lassitude, il n'y a pas à s'en étonner : lassitude n'est pas défaillance. Dans une lettre au P. Général, il écrivait, le 16 juin 1856 : « Si votre Paternité y consentait, je déposerais le fardeau... depuis douze ans supérieur ou recteur... » Le fardeau pèsera encore douze mois sur ses épaules. Ce n'est que le 31 juillet 1857 qu'il le déposera entre les mains du P. Vignon, son collaborateur comme préfet des études et de discipline pendant les trois dernières années de son rectorat.

\*  
\* \*

En prenant la direction des études au mois de septembre 1854, un des premiers soins du P. Vignon avait été d'organiser l'horaire des classes de manière que dans chacune, même les classes élémentaires qui étaient confiées à des professeurs auxiliaires, il y eût chaque jour, pendant quelque temps, un Jésuite comme professeur. Dans son journal, en effet, après avoir indiqué que l'enseignement de l'anglais et des mathématiques dans les classes du cours classique se donnait de neuf heures et demie à dix heures et demie, il ajoute : « À la même heure, le P. François Michel (professeur de Méthode) va faire la classe dans le cours

des Éléments français et anglais et le P. Larcher (préposé aux Éléments latins) va dans le cours préparatoire. De cette manière tous les élèves ont un Père pour professeur au moins une heure chaque jour : ce qui est plus conforme aux désirs des parents. »

Pour stimuler l'ardeur au travail, le P. Vignon invite, en outre, les professeurs à produire plus souvent leurs élèves devant les autres classes, en des exercices scolaires. Excellente industrie pour réveiller les énergies assoupies : tel élève qui se résigne à passer pour cancre dans l'intimité de la classe, sent son amour-propre piqué à la perspective d'étaler son ignorance en public. Presque à chaque mois, la proclamation des listes d'excellence et des témoignages de bonne conduite et d'application était précédée d'une séance de ce genre. Tantôt les élèves plus jeunes donnaient une concertation, tantôt c'étaient des travaux littéraires. Les philosophes eux-mêmes y allaient à leur tour d'une démonstration sur *la chimie et la physique* ; une de ces démonstrations, en mai 1857, portait sur *la photographie et l'électricité*. Il y eut jusqu'à une sabbatine (répétition publique) sur *la géométrie* qui, au témoignage du P. Martin, réussit très bien. Quand arrivait l'époque de la visite annuelle du Supérieur de la Mission, toutes les classes donnaient un *specimen* de leurs travaux et de leurs progrès. Les graves philosophes ne se contentaient plus seulement de vulgariser quelques notions de sciences, en faveur de leurs auditeurs plus jeunes. Trouvant qui les comprendre dans la personne du P. Supérieur, c'est une savante *Disputatio philosophica*, avec exposition et argumentation en latin, *intra et extra formam*, qu'ils préparaient alors.

L'Académie, qui avait ralenti ses activités pendant l'année 1854-1855, son fondateur le P. Larcher ayant quitté momentanément la Rhétorique, les reprit l'année suivante avec son retour dans cette classe. A deux reprises, en avril et en juin 1856, Mgr Pinsonnault, évêque de London, vient présider ses séances; à la distribution des prix, elle figure encore à l'honneur. Si l'Académie accordait une part à l'anglais, la grande majorité des travaux présentés l'étaient tout de même en français. En octobre 1856, un sentiment d'émulation poussa les élèves d'origine anglaise à fonder eux aussi une académie littéraire, la *S. Aloysius Debating Society*; quelques élèves canadiens-français y furent admis. Le collège recevait d'ailleurs, à ce moment, une orientation nouvelle dont nous parlerons plus longuement dans la deuxième partie de cette histoire. Dans les séances publiques de 1856-1857, l'Académie anglaise rivalisa avec sa soeur française. On mentionne même qu'elle lançait ses invitations sur lettres imprimées : un luxe pour l'époque. L'on note aussi qu'à la séance du 18 décembre assistaient quelques parents, mais d'ecclésiastiques, aucun. Le clergé s'abstenait de paraître aux séances anglaises, par réaction contre la tendance à l'anglicisation complète du collège qui commençait à se manifester. L'Académie française n'en poursuivait pas moins ses activités, comme en font foi les nombreux travaux d'élèves conservés par le P. Larcher. Le surintendant de l'Instruction publique, M. Chauveau, qui avait par deux fois assisté à des séances publiques, soulignait dans le *Journal de l'Instruction publique* : « Les élèves du Collège Sainte-Marie se sont maintenus au niveau de leur réputation. »

La vigilance du P. Vignon s'étendait encore à l'organisation des loisirs, comme nous dirions au-

jourd'hui. Jeux, congés, promenades, ou autres délassements, telles ces petites veillées intimes communes à tous les pensionnats, il avait l'oeil à ce que rien de tout cela ne fût laissé à l'imprévu. « Il est important, notait-il au soir du mardi gras 1855, après une soirée d'amusements qui avait duré de sept heures et quart à neuf heures et demie, de préparer ces jeux avec soin, afin que les enfants soient joyeux avant d'aller se coucher. »

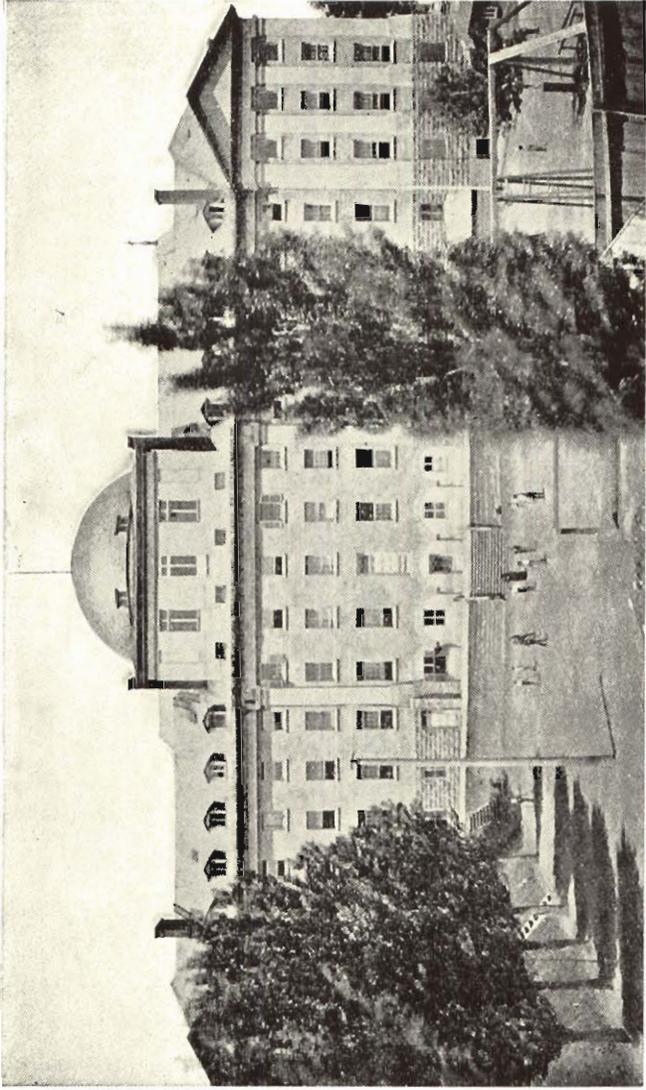
Des jeux en usage à cette époque, il n'est fait mention que du gymnase<sup>10</sup>, du jeu de paume et, comme jeux d'équipe, du cricket et du ballon. Il en existait sûrement d'autres, mais qui n'étaient pas tous sanctionnés par l'autorité. Le règlement de la récréation comportera, en effet, l'article prohibitif suivant : « Il est défendu de lancer des pierres, des bâtons, des pelotes de neige, de monter dans les arbres, de siffler, et de se servir d'instruments tranchants. » Au chapitre *discipline générale*, le règlement prohibera encore les articles suivants, si tant est qu'ils sont articles de jeu : « Les élèves ne doivent jamais introduire au collège du tabac, des liqueurs, des armes à feu, de la poudre, des armes offensives... »

Le gymnase se dressait dans la cour et comprenait, en autant que permet d'en juger une photographie d'après 1860, l'échelle horizontale, l'échelle de corde, le trapèze, les anneaux, etc... Un instructeur y dirigeait les prouesses des élèves. Nous savons déjà que le jeu de paume avait servi de théâtre pour la distribution des

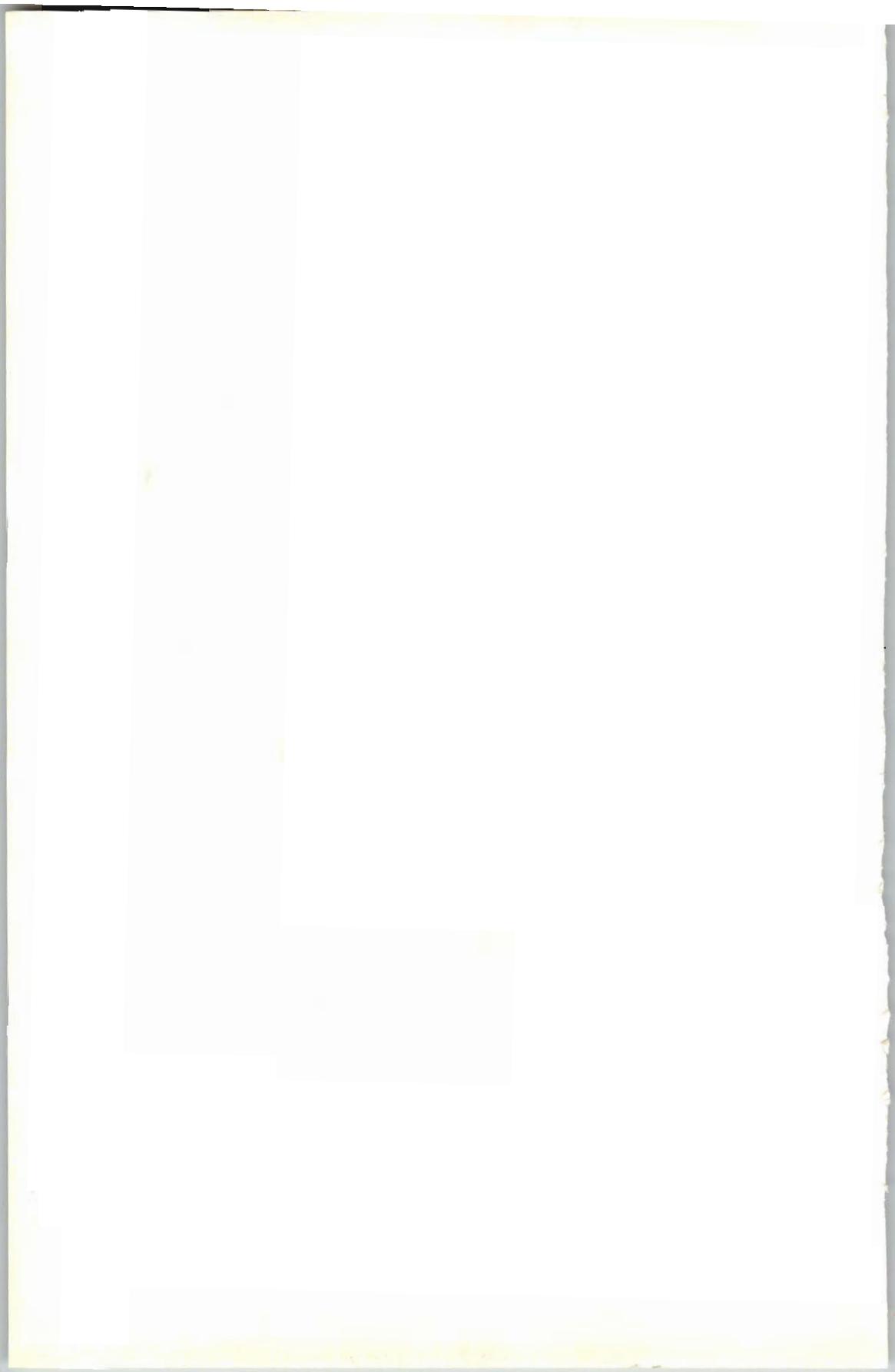
---

10. Dans son rapport de 1856 sur l'Instruction publique, le docteur Meilleur disait : « Il ne paraît y avoir de gymnase régulièrement organisé que dans le collège Sainte-Marie à Montréal, et cinquante élèves s'y livrent aux exercices gymnastiques », ajoutant, sans mentionner si c'était un reproche : « Il va sans dire que les plus grandes précautions et la plus stricte surveillance doivent présider à ces ébats. Le plancher du gymnase devrait toujours être couvert d'une couche épaisse de tan ou mieux encore de bran de scie ou de sable fin... »

Ce cours de gymnastique avait été inauguré le 13 novembre 1851.



LE COLLÈGE VERS 1856



prix de 1853. On nous apprend aussi qu'en mai 1856, « par suite d'une dispute survenue au jeu de balle, on divise les joueurs en trois groupes, avec des chefs ». Faudrait-il voir là l'origine des officiers des jeux qui se constitueront en conseil régulier deux ans plus tard ?

C'est au jeu de cricket que revient l'honneur des premières rencontres sportives avec des équipes étrangères. Après une première joute, en septembre 1854, les élèves du *Montreal High-School* renouvelaient par lettre, l'année suivante, l'invitation qu'ils avaient faite aux élèves de Sainte-Marie de les rencontrer. Avant d'autoriser cette seconde rencontre, le P. Recteur tint conseil : une fois n'est pas coutume, mais la deuxième risque d'en créer une, et c'est une règle de ne rien innover qu'à bon escient. L'avis des consultants se montra favorable, *dummodo*, — on rédigeait les minutes en latin, — pourvu que cette permission ne s'accordât que deux ou trois fois l'an. La rencontre de l'année précédente avait démontré que tout se passait bien, *lusum honeste fieri*, et sans qu'il y ait fusion des deux groupes d'élèves spectateurs, *sine commixtione alumnorum*. En outre, ces rencontres contribueraient peut-être à tempérer l'animosité qui existait depuis quelques années entre les deux groupes, animosité qui se traduisait en paroles et en actes, *verbis et factis*, dans des rencontres non sportives.

Nous devons au P. Vignon la conservation de la plus ancienne liste des officiers du pensionnat. Il existait sûrement avant lui, pour aider au bon ordre, de ces charges qui sont confiées à certains élèves : postes enviés, un peu à cause des petits privilèges qu'ils comportent, mais surtout parce qu'ils flattent le désir

qu'éprouve tout pensionnaire de se sentir un peu en marge des autres et du règlement. La liste de 1854 ne comporte pas moins de onze titres ou offices : un réglementaire, chargé de sonner le commencement et la fin de chacun des exercices; deux illuminateurs, plus tard nommés lampistes, qui avaient pour mission de précéder un peu partout les élèves, au dortoir, à la salle d'étude, à la chapelle, et d'y allumer les becs d'éclairage; deux pannetiers, qui avaient le privilège envié de pénétrer *ex officio* dans la boulangerie, pour y chercher le pain du goûter; deux bibliothécaires et un portier; deux secrétaires, un lingeur, un trésorier, dont les attributions sont laissées à nos conjectures, de même que celles de l'office de banquier, confié à un Écossais, McTavish; un grand lecteur, pour désigner ceux qui devaient faire la lecture au réfectoire; et, finalement, un factotum, titre plus impressionnant que son synonyme anglais, et qui devait laisser au titulaire, Daniel Curtin, une grande liberté d'action.

Les jours de congé, à moins que la température ne se montrât revêche, il y avait promenade obligatoire. L'intensité des organisations sportives a profondément modifié ce genre de délassement. Avec ses inconvénients, plus sensibles à mesure que la ville grandissait, il offrait tout de même l'avantage de procurer une détente à la contrainte de la vie d'étude, sans amener la surexcitation nerveuse que produit parfois la pratique prolongée des sports violents. Le P. Vignon l'avait remarqué pendant la retraite de 1854. « Les récréations ont été bruyantes; peut-être qu'une heure de promenade à midi, et ensuite silence, faciliterait davantage le recueillement. » Le calme, qui n'est pas l'épuisement, est aussi nécessaire à l'étude que le recueillement l'est à la retraite.

Quand le hasard du trajet amenait un pensionnaire à passer devant la demeure de ses parents, c'était pour lui une grande tentation d'y arrêter et, pour le surveillant, un grave problème de discipline que de savoir quelle conduite tenir : le fantôme du *précédent* se dressait ! Le P. Vignon régla la question dès le 7 septembre 1854 : « Plusieurs élèves, pendant la promenade, demandent à entrer chez leurs parents : il sera toléré tout au plus de s'arrêter pendant cinq minutes pour voir son père et sa mère. »

Pour consoler les surveillants d'aujourd'hui des déboires qu'ils peuvent éprouver au cours des promenades, disons que tout n'était pas parfait dans celles d'autrefois. Des incidents imprévus venaient s'y mêler parfois ; rarement cependant, puisque, en trois ans, l'on n'en mentionne que deux ou trois. « Bamboche pendant la promenade », signale le P. Vignon à l'automne de 1855. Un élève en était même revenu la tête assez troublée pour qu'on l'envoyât en repos forcé dans sa famille. Les élèves avaient pourtant signé, en septembre 1854, « une requête pour demander une bonne loi contre l'intempérance »... En 1855, encore au mois d'octobre, un professeur avait conduit ses élèves à la montagne. Mais ceux-ci s'étaient moins intéressés à admirer la parure d'automne du mont Royal, qu'à bourrer leurs poches de glands. De retour au collège, dans les études, les classes, la récréation, les glands de voler : « On en trouve partout ! » note le P. Vignon. Y eut-il une réforme dans l'organisation des promenades ? Quinze jours plus tard, le Préfet consigne que la promenade se fait en deux sections. Mais l'une des deux sections se conduit de telle sorte que le surveillant croit devoir couper court, et ramène ses gens à l'étude : protestation des élèves à la manière forte, on

frappe des pieds. Pendant quelques jours, la mauvaise humeur se manifeste, on bourdonne à l'étude, une petite enquête est instituée et amène à la découverte des meneurs, qui doivent quitter le collège. Ceci fait, tout rentre dans l'ordre; la crise automnale est passée.

C'est un fait d'expérience collégiale que, presque chaque automne et chaque printemps, il se produit un malaise dans le petit monde étudiant; quelques jours de temps chagrin, et les nerfs vibrent, l'humeur devient maussade; il suffit d'un rien pour que le calme soit troublé. La crise est prévue, mais ce qui n'est pas toujours prévisible, c'est la manière dont elle va se manifester, et son intensité. Le P. Henri Hudon, que nous rencontrerons au cours de ces pages, après une longue expérience des collèges aux États-Unis et au Canada, en prévenait souvent les professeurs et les surveillants qu'il avait à diriger : « Dans nos collèges, nous faisons l'oeuvre du bon Dieu : il est impossible que le démon ne cherche pas à entraver nos efforts. Il nous attaquera tantôt dans le travail de nos élèves, tantôt du côté de la discipline, tantôt ailleurs. Ne soyons inquiets que si nous n'arrivons pas à discerner ses attaques. »

Certains événements plus marquants procuraient de temps à autre aux élèves des congés et promenades extraordinaires. En mars 1855, un samedi, c'est la visite de l'exposition industrielle. *La Minerve* du 13 mars nous apprend que « durant la journée (de samedi), un grand nombre d'enfants visitèrent la salle d'exposition, entre autres les élèves du Collège de Montréal, de Sainte-Marie, des écoles des Frères, de la Congrégation Notre-Dame, du Montreal High-School ». Belle diversité qui amène le P. Vignon à écrire pour le

bénéfice de ses successeurs à la préfecture : « Il serait mieux d'y aller le plus tôt possible pour éviter l'encombrement des autres écoles. » En mai, à l'occasion de la fête de la Reine et de la visite du Supérieur de la Mission, le P. Boulanger, c'est un grand pique-nique du pensionnat à la montagne. Grand congé encore le 28 septembre 1855, à la nouvelle de la prise de Sébastopol par les forces anglo-françaises et, quelques jours plus tard, promenade après souper à travers les rues de la ville, illuminée en marque de réjouissance. Quand, au mois de juin suivant, les soldats du 39<sup>e</sup> régiment reviendront de Crimée, les élèves iront assister à leur arrivée. Ils se rendront aussi, en mars 1857, au spectacle d'un combat simulé donné par ce même régiment, et dont *la Minerve* du 19 mars donne le récit détaillé. Une moitié du régiment s'est retranchée dans un fort de neige, élevé sur l'île Sainte-Hélène et surmonté de plusieurs pièces de canons; l'autre moitié a chaussé les raquettes et, après un bruyant défilé dans les rues de Montréal, s'avance à l'attaque sur le fleuve, appuyée par les carabiniers volontaires et l'artillerie. Après bien du mouvement et beaucoup de bruit, le fort est enlevé. Un numéro imprévu au programme fut, au moment où vainqueurs et vaincus fraternisaient en trinquant dans l'île, l'attaque à coups de boules de neige, par un groupe de jeunes gens : les vétérans de la guerre de Crimée eurent tôt fait de riposter et de mettre en déroute leurs assaillants.

Que les élèves aient tenté, à leur retour au collège, de renouveler le jeu, il n'y aurait rien de surprenant à cela, bien qu'il n'en soit pas fait mention. D'autant plus que, depuis le mois de mai précédent, ils avaient commencé, sous la conduite d'Arthur Jones, à faire des exercices militaires pendant les récréations, premier

pas vers la formation du corps de cadets qui, plus tard, vivra des heures glorieuses<sup>11</sup>.

Au chapitre des fêtes religieuses, figure le solennel triduum de juin 1855, pour la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception. La Paroisse avait d'abord eu le sien, dans les premiers jours du mois, puis l'Évêché. Mgr Bourget résidait encore chez les Soeurs de la Providence, à l'hospice Saint-Joseph, à l'angle des rues Saint-Hubert et Mignonne, là où s'élève aujourd'hui l'École de Chirurgie dentaire; l'actuel palais épiscopal ne sera occupé qu'à l'été de 1855. Mais la cathédrale

11. On trouve, de cette époque, mais sans date précise, dans les papiers du P. Larcher, le récit en vers d'un combat de boules de neige, dont nous citons un extrait. L'auteur a tout simplement signé Gauthier, sans prénom. Il y avait, en Rhétorique, en 1859, un élève du nom d'Édouard Gauthier, fils d'Auguste, trésorier de la Cité. Une note nous avertit que le morceau est imité d'une pièce latine; il y a évidemment aussi réminiscence de vers français, le songe d'Athalie en particulier, et certains passages du *Cid*. Le professeur avoue d'ailleurs y avoir mis la main.

Dans le creux d'un vallon les camps sont établis,  
Capitaines, soldats, tous par le sort choisis,  
Attendent le signal avec impatience...  
Il est enfin donné; la neige se condense,  
Entre les mains pressé, ce duvet s'arrondit;  
Ils le pressent encor, la boule se durcit...  
D'un bras nerveux lancée au but qu'elle menace  
La pelote part, vole et siffle dans l'espace.  
Des yeux et de la voix le guerrier la poursuit,  
Et regarde joyeux l'ennemi qui s'enfuit.  
Si d'un altier rival il frappe le visage,  
Les rires du vainqueur couvrent les cris de rage.  
Que les doigts du soldat contractés par le froid  
Refusent de servir une ardeur qui s'accroît,  
Il soufflera dessus; la chaleur y pénètre,  
Et, ranimant son sang, ranime tout son être.  
Endurcis aux dangers, étrangers à la peur,  
Tous ils désirent vaincre, échauffés par l'honneur.  
L'acharnement redouble: un nuage de neige,  
En cachant plus d'un trait, dérobe un nouveau piège.  
Hélas, qu'est devenu ce duvet argenté  
Qui voltigeait en l'air, par le vent emporté?  
Ce n'est plus maintenant qu'un horrible mélange  
Et de terre et de sable, éléments de la fange.  
Criblés, meurtris, broyés sous ces débris épars,  
Les bataillons serrés marchent à tous hasards;  
Tels que de vrais soldats, en un jour de bataille,  
Poursuivent la victoire à travers la mitraille...  
Etc...

provisoire, bâtie à l'arrière de la basilique actuelle, était ouverte au culte depuis février. C'est là que, le 14 juin, les pensionnaires se rendent, sur invitation, pour chanter à l'ouverture du triduum que prêche le P. Braun. « Le chant des élèves y plaît », note avec contentement le P. Préfet.

Le 18 juin, les exercices s'ouvrent dans la chapelle du collège, ornée de ses plus belles parures, *quam fieri potuit ornatissima*. L'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Larocque, préside la cérémonie d'ouverture et donne la bénédiction du Très Saint Sacrement, après le chant du *Veni Creator* et le sermon du P. Braun. Chaque jour du triduum, il y a messe solennelle le matin, et cérémonie le soir. Le 21, fête de saint Louis de Gonzague et jour de clôture, Mgr Larocque revient et célèbre la messe à laquelle dix premiers communians s'approchent de la sainte table. Il donne ensuite la confirmation à quinze élèves. Le soir, il préside encore au dernier exercice, et lit l'acte de consécration à Marie et de foi en son Immaculée Conception, pendant que tous les assistants, fidèles et élèves, tiennent à la main un cierge allumé, symbole de leur foi ardente au dogme promulgué.

Un grand réconfort pour les Pères du collège, dans les difficultés des premières années, ce fut la bienveillance que leur témoignèrent les évêques. À part Mgr Bourget, dont la sollicitude ne cessa jamais de les entourer, les évêques de passage à Montréal venaient tour à tour encourager leur oeuvre, en rehaussant de leur présence les cérémonies religieuses et les fêtes littéraires : nous en avons déjà rencontré plusieurs au cours de ces pages. En mai 1856, deux jours après sa consécration comme évêque de London, Mgr Pinsonnault dit la messe à Bonsecours pour le pèlerinage des

élèves; le mois suivant, il vient au collège pour la première communion et la confirmation. En 1857, c'est l'évêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, qui officie aux mêmes cérémonies.

Même sympathie de la part de tout un groupe de laïques marquants de l'époque. Pour la distribution des prix de 1857, la dernière à laquelle le P. Martin devait assister comme recteur, aux amis des premières années, MM. Jacques Viger, Rodier, Bibaud, Cherrier, le docteur Meilleur, etc., sont venus se joindre, parmi beaucoup d'autres, le juge Mondelet, les honorables Bourret et Turcotte, M. d'Arcy McGee et, comme président, le surintendant de l'Instruction publique, M. Chauveau.

Il est vrai que le programme promettait d'être intéressant; *la Minerve* du 14 juillet l'annonçait ainsi : « Si nous en croyons les bruits qui courent, l'Académie de cette grande institution devra s'occuper, dans cette séance, d'un sujet aussi actuel que rempli d'intérêt. Les jeunes académiciens donneront, paraît-il, une représentation de la Chambre d'Assemblée, dans laquelle ils discuteront le choix de la nouvelle capitale canadienne. Sujet palpitant de nouveauté et de hardiesse s'il en fut ! » Le *True Witness* du 17 juillet nous donne les détails de la fête. Dans la cour de récréation, sous une grande tente ornée de verdure et de grands médaillons, représentant chacune des villes du Haut-Canada et du Bas-Canada qui aspirent à devenir capitale, parents et amis se sont rassemblés en grand nombre. Vers midi et demi, les six orateurs et le président du débat, Édouard de Bellefeuille, prennent place sur l'estrade et la discussion s'engage. Tour à tour, John Kelly, Denis Murray, Arthur Jones, Bernard O'Hara, Louis Perrault et Henri Hudon font valoir les titres de la ville

de leur choix. « L'habileté remarquable dont firent preuve les jeunes orateurs, — nous traduisons le *True Witness*, — et leur manière vraiment intéressante de traiter du passé, du présent et de l'avenir de leur pays, provoquèrent dans l'auditoire de fréquents applaudissements. Chaque discours, appuyé sur de fermes principes, s'étayait, avec à-propos, d'exemples tirés de l'histoire, de données statistiques et de descriptions topographiques qui ne laissaient à aucun moment languir l'intérêt. » Le surintendant de l'Instruction publique, en félicitant les orateurs, leur dit que leur débat, en plus de faire honneur à leur travail et à leur talent, avait cet avantage de leur inspirer le respect d'une institution, la Chambre d'Assemblée, qui avait déjà fait beaucoup pour le progrès de l'éducation.

\*  
\* \*

Le rectorat du P. Martin touche à son terme. Avant de remettre en d'autres mains la direction du collège, le Père avait pris une dernière initiative. Les journaux du mois de juillet annonçaient en effet un concours « pour une bourse de pensionnaire dans la classe de Belles-Lettres ». *La Minerve* du 8 août, en publiant le résultat, l'accompagnait de quelques commentaires. « Le résultat du concours pour une bourse de pensionnaire dans la classe de Belles-Lettres au collège Sainte-Marie s'est fait connaître. C'est monsieur Émilien Paradis, de Montréal, qui est l'heureux vainqueur. Dans cette histoire, il y a pour ce jeune homme, honneur autant que profit. Ces concours ne datent pas d'hier. Institués par le Concile de Trente qui, le premier dans l'ère moderne, en eut l'idée, ils sont maintenant employés avec le plus grand succès dans les universités...

Ici au Canada, c'est, croyons-nous, le collègue des Jésuites qui, le premier, l'a employé. D'ailleurs, ce n'est pas le seul progrès que l'on doit à ce savant ordre d'instituteurs. »

Glanons cette louange au passage : la critique moderne saura bien corriger ce qu'elle peut avoir d'exagéré !

Avant de clore cette période de l'histoire du collège, il reste encore une oeuvre du P. Martin à examiner. « Il ne fut pas seulement, a écrit le P. Arthur Jones, le fondateur du collège Sainte-Marie, le financier, l'architecte et l'entrepreneur de l'édifice matériel, il fut aussi l'organisateur de son programme, pendant son rectorat qui dura jusqu'à 1857. Guidé par l'expérience acquise dans les grands collèges de Saint-Acheul et de Brugelette, il implanta dans l'institution cette discipline efficace où la douceur se joint à la fermeté, où le respect de la personnalité du jeune homme détermine chez celui-ci une libre acceptation du règlement, et devient un stimulant pour l'affection réciproque des maîtres et des élèves. »

Du règlement tracé par le P. Martin, il nous reste trois rédactions, toutes de sa main. De l'une à l'autre, l'expression a varié, des paragraphes ont été ou développés ou condensés, des précisions se sont ajoutées, des articles complets, jugés inutiles à l'épreuve sans doute, sont tombés : l'esprit est resté le même, comme l'ordonnance générale. A la lecture des textes raturés, on sent le souci du rédacteur de s'adapter toujours mieux aux besoins mieux connus des élèves dont l'éducation lui était confiée. Nous ne prétendons pas en faire ici une étude comparée, ni une analyse détaillée; nous voulons simplement en dégager les idées princi-

pales, pour constater que le règlement en vigueur aujourd'hui se trouvait en germe dans celui qu'a rédigé le P. Martin.

En tête de chacun des trois textes, un préambule expose dans quel esprit doit être appliqué et accepté le règlement. « Les officiers du collège, professeurs et surveillants, feront exécuter les règles suivantes avec fermeté, justice et un esprit tout paternel. Les élèves, de leur côté, devront se faire un devoir de les observer consciencieusement et avec joie. Ainsi leur soumission sera plus naturelle et leur procurera plus de mérite devant Dieu, plus de satisfaction personnelle et plus d'honneur aux yeux des hommes. C'est ainsi que, dès leurs plus tendres années, ils se formeront à la pratique de la vertu, et à tout ce qui constitue la véritable grandeur de l'homme : la religion sincère et la piété parfaite du chrétien. »

Cinq moyens principaux d'atteindre à cette fin sont annoncés : « la connaissance et la pratique de la religion; l'observation de la discipline, l'étude des lettres et des sciences; la fidélité aux règles de la politesse; enfin le soin de la santé ». Les trois premiers moyens sont seuls traités cependant et même, pour l'étude, le côté disciplinaire est seul envisagé.

Pour les devoirs religieux, avant d'indiquer aux élèves ceux qui leur sont prescrits, le règlement leur rappelle que, « la connaissance et la pratique de la religion étant le premier devoir de l'homme, elles seront à la base de l'éducation donnée et reçue dans cette maison. Les élèves estimeront donc tous leurs devoirs religieux comme les plus importants et ils s'efforceront de s'en acquitter avec dévotion et avec fruit ». L'élève qui s'est bien pénétré de cette vérité

est moins exposé ensuite à n'agir que par routine. Même appel à la réflexion dans l'article qui traite de l'instruction religieuse : « Comme les jeunes gens qui négligent l'étude de la religion lorsqu'ils sont au collège, sont en grand danger de l'ignorer ensuite tout le reste de leur vie, les élèves de cette maison étudieront avec soin les leçons de catéchisme et se rendront capables de rendre les explications qui seront faites. »

Le règlement actuel définit que « la discipline réside dans la fidélité à observer le règlement ». C'est vrai, mais, comme définition, c'est bien maigre en comparaison de celle que nous trouvons dans le plus ancien texte du règlement.

« La discipline est essentielle à l'éducation, y lit-on, car elle doit conserver dans sa vigueur le règlement, c'est-à-dire l'ordre, qui est la force et la vie d'une maison; elle est la protectrice de la foi et de la piété; la gardienne des bonnes moeurs; la garantie des fortes études; l'inspiratrice du bon esprit; la conservatrice de la docilité, du respect et de l'affection; la maîtresse et la trésorière du temps; le nerf du règlement et, quand il le faut, la vengeresse des infractions. » Après cette envolée, empruntée à Mgr Dupanloup, le P. Martin indiquait quelques-uns des défauts que la discipline est appelée à combattre : « Une sage discipline n'a pas seulement pour but de régler la conduite extérieure des jeunes gens, mais elle doit encore prévenir ou même corriger leurs défauts ordinaires, qui sont : le dégoût du travail, l'esprit de liberté, le penchant au plaisir, un faible discernement de ce qui est avantageux ou nuisible, la présomption dans le danger, l'inconstance et la légèreté dans la pratique du bien, une grande facilité à se laisser éblouir par de faux brillants,

tromper par tout ce qui flatte, entraîner par le mauvais exemple et enfin, l'horreur de toute contrainte. »

L'on peut juger un peu, par ce tableau, des défauts auxquels était exposée la jeunesse de 1850, et si elle était bien différente de celle d'aujourd'hui. L'on peut imaginer aussi la profonde impression et le haut respect que devait ressentir pour la discipline le petit nouveau des Éléments latins ou français, qui entendait pour la première fois cette définition.

Dans la partie du règlement qui traite de la conduite à la salle d'étude, si l'on rencontre peu d'énoncés de principes, on trouve par contre bon nombre d'avertissements pratiques. Que « tous doivent comprendre combien le silence est nécessaire à l'étude; que tous se fassent un honneur d'y observer les règles du respect et de la bienséance »; il n'y a rien dans ces rappels qui diffère beaucoup de ce que l'on recommande encore aux élèves. L'intéressant, c'est la nomenclature des manquements contre lesquels on invitait les élèves à se prémunir. « Ils ne se permettront rien qui soit contraire aux usages de la bonne société, comme de s'appuyer nonchalamment, de bâiller, de s'étendre avec mollesse, de se coucher sur les bancs ou sur les pupitres... Ils éviteront encore de se moucher avec bruit, de couvrir le plancher de crachats, de mâcher du papier, de s'affubler la tête avec leurs capots, de tourner le dos ou même la figure au surveillant; ils auront soin de ne jeter par terre, ni hachures, ni débris de papiers, ni d'autres malpropretés... »

Le règlement énonçait des défenses, il menaçait même de punitions parfois, et de renvoi : il le fallait pour être compris de certains élèves à l'éducation première plus fruste, à la docilité moins spontanée. Mais

le P. Martin préférait de beaucoup faire appel aux sentiments plus nobles des élèves : « Ils s'habitueront, recommandait-il, à agir par des motifs d'honneur, de raison et surtout de foi, plutôt que par la crainte des réprimandes et des châtements; de cette manière leur conduite sera toujours la même, en présence ou en l'absence de leurs maîtres... Ils s'efforceront de montrer leur bon esprit, par la fidélité à la règle et aux avertissements des supérieurs, et par un vrai désir de seconder leurs efforts pour le bien; ils éviteront donc entre eux toute critique, tout blâme, toute plainte contre l'autorité et, bien plus encore, tout esprit d'opposition et de cabale... Ce n'est pas une faute de commettre involontairement quelque dommage, mais ce serait manquer à la justice que de ne pas le réparer; tous se feront donc un devoir d'honneur et de conscience de déclarer avec franchise les dégâts qu'ils auraient faits. »

Aux professeurs et aux surveillants, il donnait en même temps cette recommandation : « Expliquez combien serait imparfaite une obéissance qui se bornerait aux seules règles dont la violation implique un châtement, qu'une détermination à traverser tous les désirs des supérieurs, et tous les efforts qu'ils font pour amener par des moyens doux, les élèves à une conduite convenable, dénote un bien mauvais esprit et un mauvais naturel qui, s'ils ne sont corrigés à temps, ne peuvent manquer d'avoir de fâcheuses conséquences, non seulement pour le bien et l'honneur du collège, mais encore pour leur propre intérêt et pour celui de leur famille, dans le présent et dans l'avenir. »

Esprit de collaboration, franchise, loyauté, honnêteté, voilà, appuyés sur des motifs d'honneur, de raison et surtout de foi, les grands principes sur lesquels le P. Martin entendait baser l'éducation, et qu'il s'efforça

d'inculquer aux six cent vingt-neuf élèves qui s'inscrivirent au collège pendant les neuf années de son rectorat.

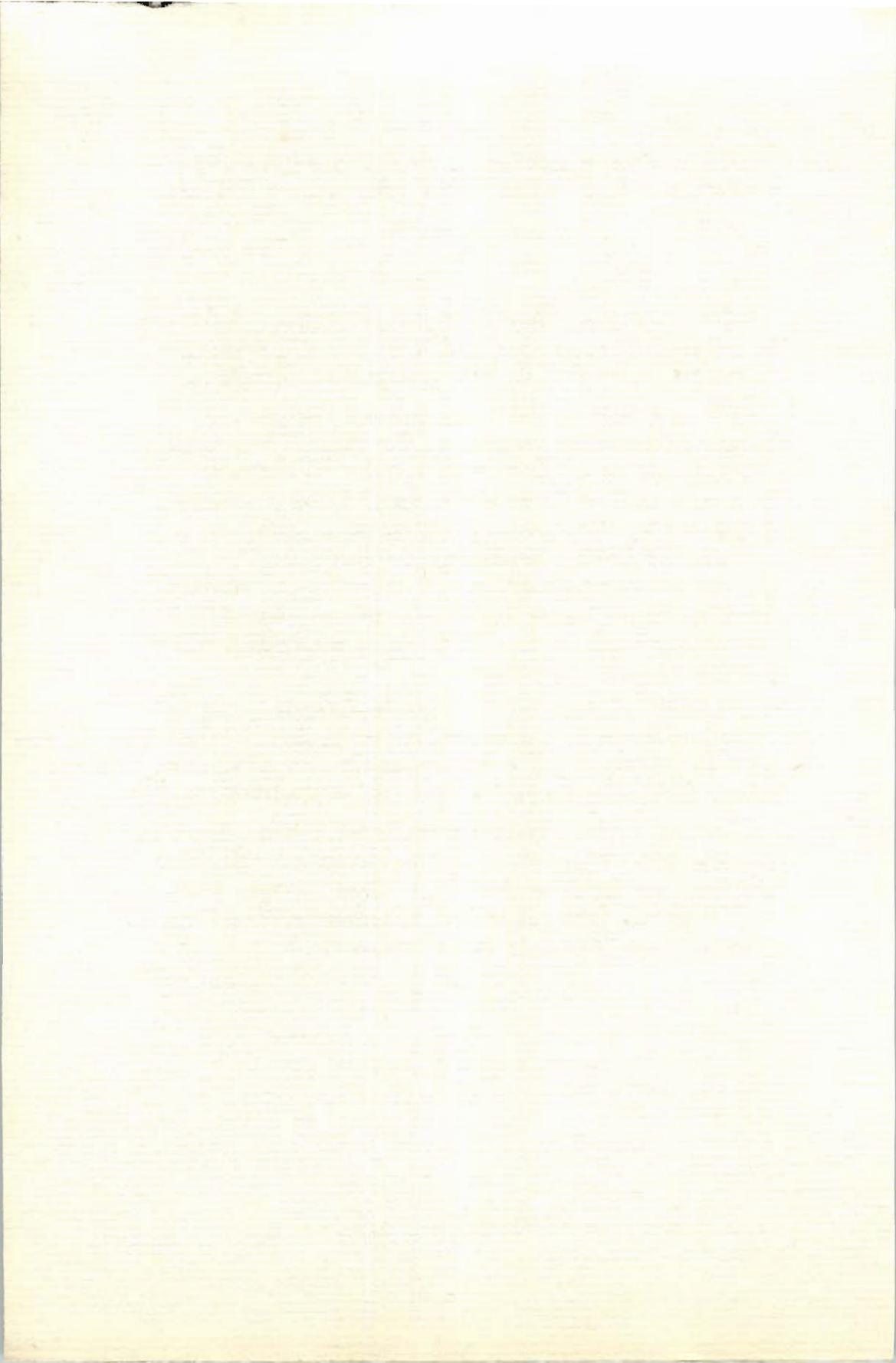
\*  
\* \*

Avant de poursuivre l'histoire du collège Sainte-Marie, nous voulons nous arrêter un peu à la personne du fondateur et tracer de lui une esquisse biographique.

Ce que nous avons vu jusqu'à maintenant n'est qu'une partie de son oeuvre au Canada. Il y a passé près de vingt ans. Au moment de son départ pour la France en 1861, le *Journal de l'Instruction publique*, dirigé par M. Chauveau, saluait en lui, à juste titre, le restaurateur de la Compagnie de Jésus au Canada. Il y travailla comme éducateur, nous l'avons vu, il y travailla aussi comme prêtre, et mit en plus à son service ses qualités de chercheur et d'historien. En partant il y laissa son coeur.

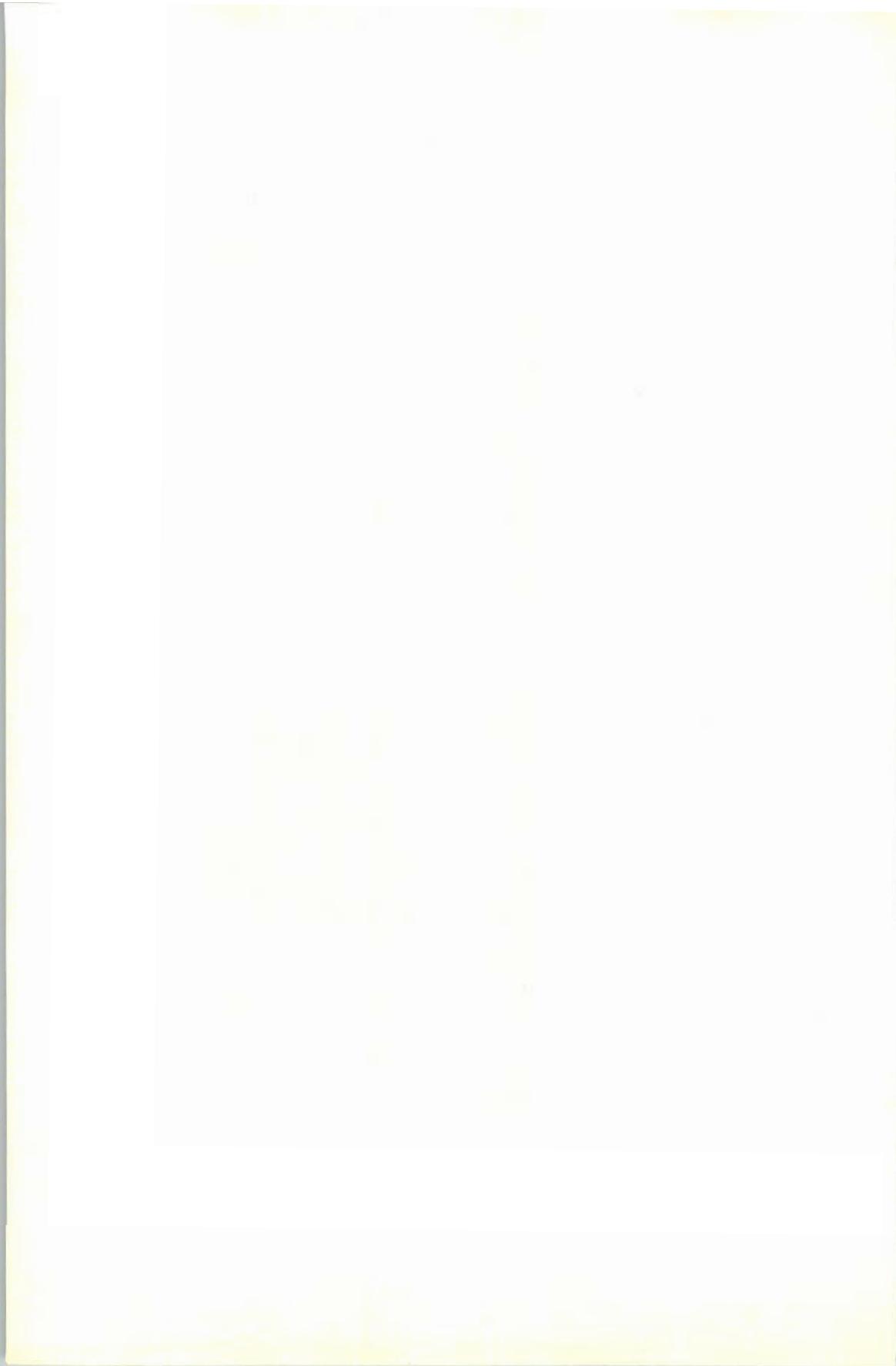
« Depuis le jour où il quitta le Canada, écrit le P. Arthur Jones, son ancien élève, en quelque endroit qu'il se trouvât, il ne cessa d'amasser des matériaux relatifs à l'histoire de cette contrée de sa prédilection. »

La reconnaissance nous fait un devoir, croyons-nous, de chercher à mieux connaître ce grand ami du Canada catholique et français. C'est ce que nous tâcherons de faire dans les chapitres suivants en parcourant les étapes de sa fructueuse vie.





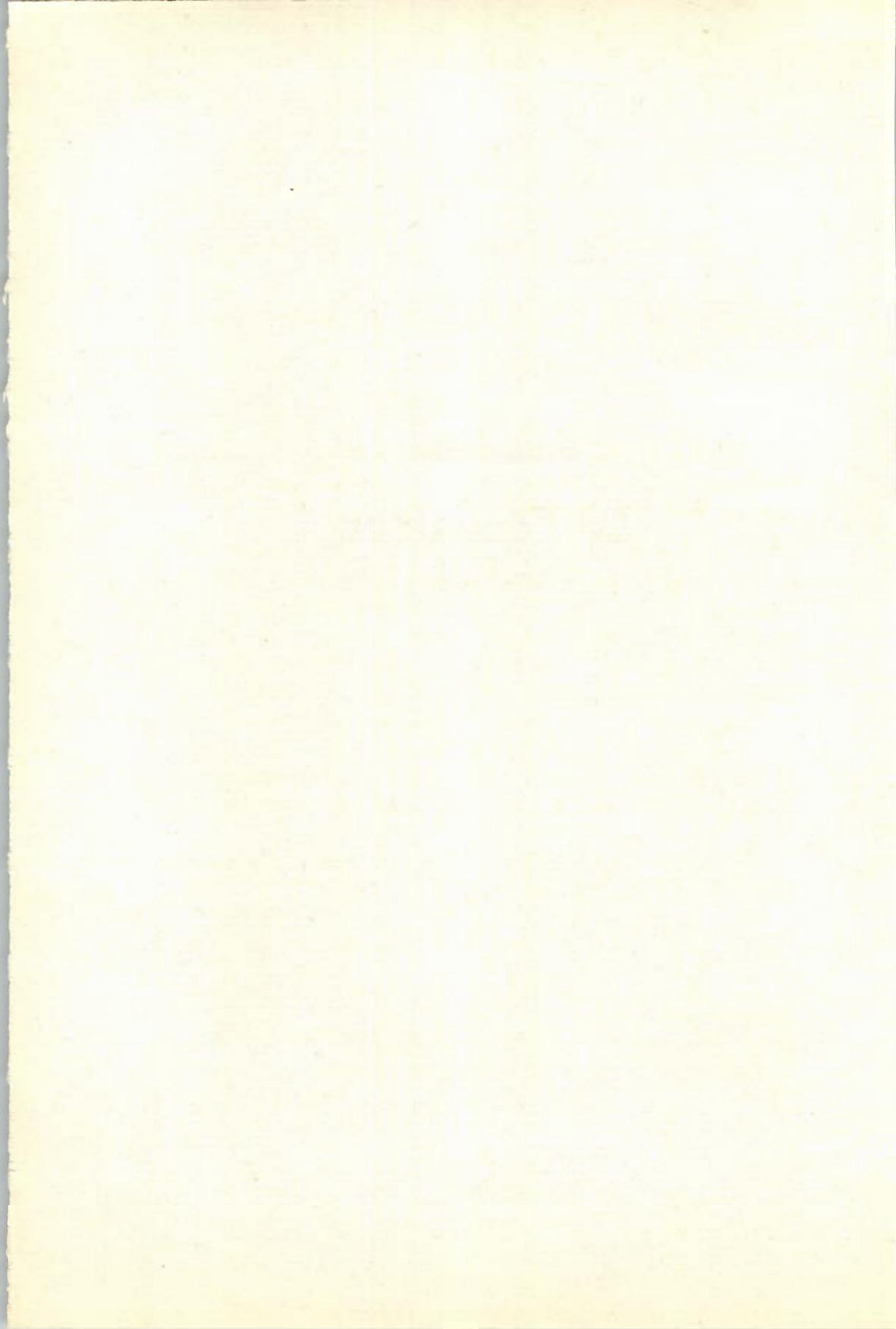
LE R. P. FÉLIX MARTIN, S. J.  
(d'après une photographie de 1857)



DEUXIÈME PARTIE

# Le Fondateur

1804 à 1886



## Formation et premiers ministères

1804 à 1842

C'EST en Bretagne, à Auray, tout auprès de l'antique sanctuaire de sainte Anne, que le P. Félix Martin naquit, le 4 octobre 1804<sup>1</sup>.

Son père, Jacques-Augustin Martin, négociant justement considéré qui fut pendant vingt ans maire d'Auray, appartenait à une famille ancienne et distinguée. Son nom est resté longtemps populaire dans le pays, et sa mémoire vénérée. Un des quais de la ville d'Auray portait encore son nom en 1886. C'est à sa munificence qu'est due la jolie promenade du Loc, qui domine de ses terrasses ombragées la gracieuse rivière d'Auray. Il avait épousé, en avril 1799, Anne-Armel Lauzer de Kerzo. C'était une femme énergique, une chrétienne

---

1. La documentation que nous possédons sur le P. Martin n'est pas aussi complète que nous l'aurions désiré. Pour la période qui précède sa venue au Canada, peu de choses nous sont connues. Par une notice biographique que le P. Martin a consacrée à l'une de ses soeurs, religieuse de la Miséricorde de Jésus, à Auray, la Mère Stanislas, et par un article de M. F. Lasteyrie, paru dans le *Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*, à la mort du P. Arthur Martin, frère du P. Félix, nous arrivons à connaître quelques détails sur sa famille.

Pour les dix-neuf premières années de sa vie religieuse, l'histoire des différentes maisons où il vécut, et une série de lettres à lui adressées par son frère, le P. Arthur, nous laissent entrevoir un peu les influences qui contribuèrent à tremper son caractère et à développer en lui les qualités d'éducateur, d'apôtre, de chercheur, et même d'artiste.

Nous avons espéré trouver davantage, en retraçant en France quelque membre de sa famille : peut-être aurions-nous trouvé là sa correspondance avec ses frères et soeurs... La guerre a dérangé nos projets...

comme on sait l'être en Bretagne. Encore toute jeune fille, elle n'avait pas hésité, aux heures sombres de 1793, à risquer sa vie pour tenter de sauver celle des malheureux émigrés, prisonniers de la Convention. Cachée dans les bois de Kerzo, se riant des dangers, elle se tenait prête à secourir ceux qui avaient réussi à s'évader. L'un d'eux, le jeune comte de Rieux, le dernier de son nom, venait de franchir les paluds et mettait les pieds sur une petite île en face de Kerzo, où il allait se trouver dans les bras de deux amis déjà cachés dans les bois, quand il fut aperçu par des soldats et tomba sous ses yeux frappé d'une balle.

Devenue épouse et mère, Anne-Armel Lauzer s'appliqua à donner aux dix enfants qui lui naquirent une éducation profondément chrétienne. Son plus ardent désir était de les voir vertueux. C'était aussi celui de Jacques-Augustin Martin. Ces parents chrétiens conduisaient chaque jour leurs enfants à l'église voisine pour assister au saint sacrifice de la messe et, très fréquemment, s'approchaient de la table sainte. Ils leur enseignaient la compassion envers les malheureux. Le pauvre approchait avec confiance de leur maison; il était assuré de n'être pas rebuté. Suivant une pieuse coutume, il se tenait humblement à la porte extérieure, et révélait sa présence, en même temps que sa demande, par la récitation à haute voix de quelques prières. Pour les enfants, c'était une faveur que de répondre à l'appel de la charité et de recevoir la mission de porter à l'indigent le pain de l'aumône.

Félix était le quatrième enfant de la famille. De ses parents, il hérita, avec un fonds solide de bons principes et d'habitudes religieuses, un caractère énergique, le sens de l'ordre, le talent d'administrateur,

qualités qui lui seront particulièrement précieuses au moment de la fondation du collège Sainte-Marie. Il acquit aussi auprès d'eux l'amour des beaux-arts. Son père, en effet, y consacrait tous les loisirs que lui laissait son commerce.

Félix arriva à l'âge de commencer ses études à l'époque où la Compagnie de Jésus, rétablie le 7 août 1814 par le pape Pie VII, reprenait en France son oeuvre d'éducation. À la restauration de la monarchie, un des premiers soins de Louis XVIII avait été d'autoriser, par une ordonnance du 8 octobre 1814, les évêques français à ouvrir des petits séminaires dans leurs diocèses. Forts de cette ordonnance, huit archevêques et évêques s'étaient adressés à la Compagnie de Jésus pour lui confier la direction de leurs séminaires. L'évêque de Vannes était de ce nombre. A trois lieues de sa ville épiscopale, aux portes de l'antique sanctuaire de sainte Anne, Mgr Bausset-Roquefort possédait un vaste couvent d'où les Carmes avaient été chassés par la révolution. Il y installa les Jésuites et, le 14 novembre 1815, le petit séminaire s'ouvrit avec soixante élèves, répartis en quatre années.

Félix Martin y fut élève dès les premières années. Si nous n'avons pas de détails sur son séjour au petit séminaire, nous savons du moins, par l'histoire de cette maison à cette époque, que les méthodes en usage étaient en tout semblables à celles qu'il implantera plus tard à Sainte-Marie de Montréal. « Dans cette solitude de Sainte-Anne aux portiques de laquelle venaient mourir les bruits du monde, sous les ombrages séculaires de son parc, l'existence coulait vraiment heureuse. La prière, l'étude, les saines récréations en plein air, l'ardeur généreuse qui emportait cette

jeunesse vers la science et la vertu, formaient un enchaînement paisible et régulier<sup>2</sup>. »

Ses études terminées, Félix quittait Auray et entraît au noviciat de Montrouge, à Paris, le 17 septembre 1823. En apprenant cette décision, son frère aîné, Arthur, qui l'avait précédé de quatre ans dans la Compagnie, lui écrivit de Rome où il étudiait : « Mon cher Félix, combien j'ai ressenti de joie à la lecture de ta lettre. Elle m'a appris tout ce que je désirais savoir de plus agréable. Te voilà où j'ai tant désiré que la Providence te conduisît par la main, et tu possèdes ce qui t'est uniquement nécessaire, une volonté généreuse de ne rien refuser à Dieu et, par là même, à ton bonheur. »

Cette volonté généreuse de son cadet, le P. Arthur s'appliquera à la diriger et, par une correspondance assidue<sup>3</sup>, exercera sur lui une grande influence. Doué d'un tempérament d'artiste, et appliqué dès qu'il fut prêtre au ministère de la prédication dans les diocèses de Vannes et du Puy d'abord, ensuite dans la Suisse romande, le P. Arthur Martin sentit se développer en lui le goût des études archéologiques. L'abbaye de Saint-Maurice en Valais, riche en trésors d'art religieux, fournit à son talent de dessinateur et de chercheur une abondante matière. Plus tard, au cours d'une mission qu'il prêcha à la cathédrale de Bourges, il se trouva tout naturellement engagé, comme il l'a écrit lui-même, « à faire de ses moments de repos des heures d'observation sous les voûtes où il venait d'annoncer la

2. *L'éducation des Jésuites, autrefois et aujourd'hui : un collège breton*, par Fernand Butel, Paris, Firmin-Didot, 1890, chap. II, p. 71.

3. De cette correspondance, nous avons seulement une partie; les lettres du P. Félix n'ont pas été conservées, à notre connaissance. Grâce aux lettres du P. Arthur, nous pourrions cependant suivre un peu son frère jusqu'en 1838, et encore faut-il signaler un vide entre 1834 et juillet 1836.

parole de Dieu. Bientôt le désir de fixer les impressions de ces moments trop courts lui fit prendre le crayon et le pinceau pour en conserver un souvenir durable ». De ce souvenir et de la collaboration du P. Cahier devait sortir une étude monumentale : *les Vitraux de la cathédrale de Bourges*, qui classa immédiatement ses auteurs comme des maîtres en archéologie religieuse. L'Institut honora l'oeuvre d'une médaille d'or et le gouvernement recourut fréquemment, par la suite, aux services du P. Martin dans la restauration des monuments religieux.

Dans sa correspondance, le P. Arthur parle souvent de ses découvertes à son frère et il l'initie à ses méthodes de travail : conseils précieux dont le P. Félix saura profiter, quand, arrivé au Canada, il s'appliquera aux recherches historiques.

Comme le P. Félix Martin achevait sa première année de noviciat, la Compagnie de Jésus ouvrait une nouvelle maison de probation à Avignon. Une vingtaine de novices de Montrouge y furent envoyés. Le P. Martin était du nombre. Ils arrivèrent au milieu de l'été. La maison qui leur était destinée, l'hôtel de Calvière, était en pleine réparation et, pendant les premiers mois, ils durent camper dans quelques pièces. « Nous n'occupons qu'une partie du local, écrivait le supérieur, bien à l'étroit dans nos pauvres greniers. La sainte pauvreté nous a accueillis dans ce bel hôtel, elle s'y est placée pour fondement, et elle en sera, je l'espère, le rempart. C'est elle aussi qui nous nourrit, nous habille, elle encore qui de ses mains dresse la paille où nous allons nous reposer... C'est un véritable Bethléem. » Excellent apprentissage pour celui qui devait plus tard présider aux modestes débuts du noviciat de Montréal et du collège Sainte-Marie.

En 1825, son noviciat terminé, le P. Félix fut immédiatement attaché à la surveillance au collège de Dôle. Il y étudiait en même temps sa philosophie. En ces années où la Compagnie de Jésus devait répondre aux nombreuses demandes de fondations, les études ne suivaient pas toujours leur cours régulier, et plus d'un étudiant devait les poursuivre tout en prêtant main-forte dans les collèges : besognes moins disparates qu'il ne semble à première vue, car il y a toute une philosophie à puiser auprès du petit monde collégial. « Je ne sais trop, lui écrit à cette époque son frère Arthur, si vous me permettriez de m'apitoyer sur votre sort, et si vous ne vous attendez pas plutôt de moi que je vous félicite de l'honneur de combattre au milieu de la mêlée, dès votre premier pas hors du logis. Savez-vous bien qu'on vous a traité comme un brave en confiant à vos essais un poste difficile; tandis qu'il en est d'autres qu'on vous garde quatre ou cinq ans entre les murailles du fort pour les former au combat, sans qu'on ose encore trop compter sur eux?... Je me trouverai bien autrement embarrassé que vous l'année prochaine, et bien plus gêné dans mes goûts, si je me trouve dans un emploi semblable... Puisse-t-il, cher Félix, malgré ses embarras, vous laisser assez de temps et de calme d'esprit pour vous former un bon fond de philosophie... Vous ne concevez pas de quel avantage il est, dans le cours de nos études, d'avoir réfléchi sur les choses et pris un esprit d'analyse et de méthode. Sans cette habitude d'observation et cette facilité à saisir les rapports, l'on ne réussit, avec de la mémoire, qu'à faire de sa tête un sot dictionnaire... »

L'année suivante trouve le P. Félix Martin professeur de sixième au collège de Saint-Acheul. De tous les collèges de Jésuites en France, à cette époque, Saint-

Acheul était l'un des plus renommés; l'un des plus exposés aussi aux attaques des ennemis de la religion. Le P. Arthur, qui, l'année précédente, avait confié à son frère son appréhension et son embarras de se trouver dans un collège, enseignait à Dôle une classe de cinquième. Il écrit en novembre 1826 : « Quel nouveau monde, quelle nouvelle vie pour moi ! Je commence cependant, depuis quelques jours, à reprendre mes sens. Mes yeux et mes oreilles s'habituent peu à peu à l'agitation bruyante des cinquante-quatre étourdis destinés à mettre mon flegme à l'épreuve. Le moral de mes enfants me paraît assez consolant; mais leur légèreté et leur dissipation vont me donner bien de l'ouvrage. Aussi bien, faut-il avouer que je leur ai laissé prendre un pli en débutant, par trop de débonnairété : me voici bien décidé à montrer tout de bon les dents, quoique je ne sois pas d'humeur à mordre. J'ai confiance qu'avec la grâce de Dieu nous finirons par faire quelque chose. Que n'êtes-vous ici pour vous apitoyer sur mes aventures d'école, et même pour en sourire ! Mais vous-même, comment vous en tirez-vous sur un plus grand théâtre ?... Avez-vous, comme on le prétend, l'orchestre sur les bras pour charmer vos loisirs ? Il me tarde d'apprendre de petits détails sur votre position et tous ses environnants. Ce qui m'intrigue le plus, c'est votre santé. À peine croirai-je sur votre témoignage que vous en prenez assez de soin... »

Nous n'avons pas la réponse du P. Félix; mais nous savons par contre que le premier essai de collège du P. Arthur fut décisif. En mars 1827, nouvelle lettre à son frère. Après lui avoir raconté comment il a heureusement occupé à la prédication le temps de Noël, il lui confie : « Rentré dans le cercle uniforme

des classes, il a fallu me résoudre à des succès trop peu flatteurs. Ce n'est pas que ces enfants fussent mauvais; pour moi, je les trouvais charmants; mais le mauvais pli que je leur avais laissé prendre était formé et, pour dire le vrai, je ne m'entendais pas à les conduire. Vous êtes peut-être surpris de me voir parler au passé; c'est que, cher Félix, apprenez que, comme on disait jadis, je suis dégomme. Non, je ne suis plus professeur de cinquième; il y a plus, je ne suis plus rien, et voulez-vous mesurer toute l'étendue de mon malheur, figurez-vous que je suis condamné, en pénitence de mes péchés, à étudier comme je l'entends, du matin jusqu'au soir... » La carrière de professeur de grammaire du P. Arthur était terminée. L'année suivante il s'occupe de construction et de prédication.

Quant au P. Félix, il enseigna encore un an à Saint-Acheul, jusqu'à l'été de 1828.

Cet été de 1828 fut, pour les collèges des Jésuites, marqué par une rude épreuve. Les libéraux, héritiers des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, avaient vu d'un mauvais oeil l'autorisation, si limitée qu'elle fût, accordée en 1814 aux Jésuites, d'enseigner dans les petits séminaires. Ils entreprirent contre eux une campagne d'opinion et finirent, le 15 juin 1828, par arracher au malheureux Charles X la signature de deux ordonnances dont l'une excluait des écoles secondaires ecclésiastiques tout membre d'une congrégation religieuse non légalement établie en France. Ils avaient eu soin quelque temps auparavant de faire déclarer par la Cour royale de Paris que « l'état de la législation s'opposait formellement au rétablissement de la Compagnie de Jésus ». Pour les Jésuites, ce n'était pas encore l'exil, mais Saint-Acheul, comme les autres collèges dirigés par eux, dut fermer ses portes aux élèves. Le collègue

fut alors affecté aux études théologiques des scolastiques de la Compagnie, et le P. Félix Martin s'y adonna deux ans, jusqu'en juillet 1830.

C'est alors qu'éclata la Révolution qui devait amener l'abdication de Charles X. Les Jésuites furent des premiers à subir ses coups. Le 29 juillet, les héros de la liberté dans la ville d'Amiens, où se trouvait la maison de Saint-Acheul, voulurent avoir leur *journal* comme Paris avait les siennes, et s'attaquèrent à la maison des Jésuites. « Il était onze heures du soir, écrit le P. Burnichon<sup>4</sup>, quand la bande commença le siège au milieu d'un concert effroyable de vociférations. Les habitants de Saint-Acheul, surpris pendant leur sommeil, purent croire leur dernier moment venu... Quelques scolastiques étaient montés au clocher et sonnaient le tocsin. Ce fut le signal d'un redoublement de fureur. Le P. de Ravignan, qui était alors professeur de théologie au scolasticat, parut au balcon de l'abbatiale; il essaya de parlementer; mais les clameurs des émeutiers couvraient sa voix; en même temps une grêle de pierres s'abattaient sur lui; l'une d'elles l'atteignit au front et lui fit une blessure d'où le sang s'échappa en abondance. Cependant un cri se fit entendre qui bientôt domina tous les autres: *A boire! Voilà du vin!* De fait, quelques assiégeants avaient trouvé moyen de pénétrer dans une cave... Ce fut en somme une diversion heureuse. Au moment où l'orgie battait son plein, un escadron de chasseurs débouchait par la route devant Saint-Acheul; les bandes s'enfuirent immédiatement dans toutes les directions. La scène du désordre n'avait pas duré deux heures; cependant,

---

4. *La Compagnie de Jésus en France : histoire d'un siècle, 1814-1914*, par le P. Joseph Burnichon, S. J., Paris, Beauchesne, t. I<sup>er</sup>, pp. 519-520.

avec leurs vitres cassées, leurs portes enfoncées, des monceaux de meubles brisés, les bâtiments de Saint-Acheul présentaient l'aspect de la dévastation, comme si un cyclone eût passé par là. Au surplus, les émeutiers ne renonçaient pas à la partie; les hésitations des autorités encourageaient leur audace. Ils s'apprêtaient à revenir le lendemain, et cette fois en plein jour. Prévenu de leur dessein, le P. Guidée, supérieur, après avoir pris l'avis de son conseil, se décida à disperser la communauté. »

A l'automne de 1830, c'est à Brigg, en Valais, où la communauté s'est reformée, que nous trouvons le P. Félix Martin poursuivant l'étude de la théologie. Le P. de Ravnigan compte encore parmi ses professeurs. « Vous faites de la théologie, lui écrit son frère Arthur, en octobre, admirable ! Mais gare aux subtilités scolastiques, gare aux vieilleries d'éminente inutilité ! De grâce, ayez vos hommes en face. Votre siècle ! votre siècle !... Ayez d'abord en vue la matière morale, comme de première utilité et plus générale. » Un peu plus tard, c'est tout un traité sur la formation du style qu'il donne à Félix, en même temps que des renseignements sur l'art de faire des moulages.

Au printemps de 1831, vers la fin de sa troisième année de théologie, le P. Félix est ordonné prêtre. « Je reçois enfin de vos chères nouvelles, lui écrit Arthur à cette occasion. Quel plaisir vous venez de me causer. Oui, je partage votre bonheur, nous voilà trois fois frères. Le récit des émotions qui viennent de se succéder dans votre coeur a doucement résonné au fond du mien, si pauvre et si vide, et j'ai senti se réveiller de délicieux souvenirs... O Félix, que de bien peut faire en ce monde un bon prêtre. Que d'âmes

désolées vous attendent, et Dieu a dit qu'elles recevraient de vous la parole de consolation. En attendant, fortifiez-vous. Remplissez-vous des choses du ciel, pour en déverser quelque chose sur la misérable terre... »

Pendant deux ans encore le P. Félix Martin demeure à Brigg. Il y achève d'abord sa quatrième année de théologie, puis, pendant l'année scolaire 1832-1833, il fait de l'enseignement auprès des petits élèves qu'abrite le collège. C'est, semble-t-il, à cette époque qu'il eut pour la première fois l'occasion de faire valoir ses talents de dessinateur et d'architecte. Par l'histoire bien succincte de la maison de Brigg<sup>5</sup>, nous savons que, en reconnaissance de l'accueil qu'ils avaient reçu du peuple valaisin, les Jésuites avaient résolu, en 1832, d'ériger sur la montagne de Rohrberg une chapelle en l'honneur de Notre-Dame Auxiliatrice. D'autre part, dans les lettres du P. Arthur se trouve la critique d'un projet d'autel que lui avait soumis son frère. Tout en recommandant au P. Félix la prudence : « Je vous conjure par tout ce qu'il y a de plus sacré de prendre soin de vous, d'éviter les fortes fatigues et surtout de monter à pied votre Rohrberg, dans l'hiver », le P. Arthur lui rappelle les principes d'architecture et de peinture. Conseils intéressants, mais qui n'appartiennent pas à ces pages, et qu'il aura suffi de signaler pour marquer l'influence que l'aîné exerça sur son cadet en cette matière.

Après trois paisibles années de séjour à Brigg, « dans le vieux collège guère confortable où, pendant les hivers longs et rigoureux du Haut-Valais, l'on souffrait les rigueurs du froid », c'est vers l'Espagne,

<sup>5</sup> S. Burnichon, S. J., *op. cit.*, t. II, p. 139.

sur les bords du golfe de Gascogne, que se dirigea, ne pouvant encore rentrer en France, le P. Martin.

Au moment de la suppression de leurs collèges, en 1828, les Jésuites avaient, sans perdre de temps, tenté des démarches pour la fondation d'un établissement français à proximité des frontières. Le roi d'Espagne, Ferdinand VII, fut le premier à se rendre à leur demande. Dès le mois d'octobre 1828, il autorisait les Jésuites à s'installer au Passage, petite bourgade de six cents habitants à trois lieues de la frontière française, non loin de Bayonne. En quelques semaines tout fut organisé et, le 17 novembre, le collège ouvrait ses classes. Tout alla bien aussi longtemps que vécut Ferdinand. Mais à sa mort en 1833, l'horizon s'assombrit. Sa fille Isabelle lui succéda, sous la régence de la reine Christine, et bientôt l'Espagne se trouva divisée en deux camps : contre la reine-mère, se dressèrent les partisans du prétendant Don Carlos, frère du roi défunt. Les Jésuites, qui comptaient parmi leurs élèves plusieurs enfants de familles attachées au prétendant, furent accusés de faire opposition au gouvernement de la reine. Des tracasseries de toutes sortes leur furent faites et finalement, en juillet 1834, la reine-régente Christine signait l'ordre de fermeture du collège et d'expulsion hors du territoire espagnol des maîtres et élèves étrangers. Douze heures leur étaient données pour s'exécuter.

Chassé d'Espagne, le P. Félix Martin fut dirigé vers la Bretagne. Pour la première fois depuis son entrée dans la Compagnie, il se rapproche de sa ville natale. Dès la suppression du collège de Sainte-Anne-d'Auray, en 1828, les Jésuites avaient ouvert à Van-nes une résidence où se retiraient quelques Pères chargés de prêcher des retraites et des missions. Le

P. Martin y occupa la charge de procureur de 1834 à 1835. Il y fit aussi ses débuts comme prédicateur de mission. « Que je suis donc aise de vous voir lancé, lui écrit son frère Arthur, foulez courageusement aux pieds la timidité naturelle : conservez-en tout juste assez pour vous préparer comme il faut. Prenez garde de viser trop haut... Dans ce siècle positif et ignorant des choses de Dieu, l'instruction revêtue de quelques grâces, animée d'un accent de foi est, ce me semble, ce qu'on goûte. Faites tout bonnement de chaque sermon, un petit traité sur une matière. Vous devriez avoir le talent de l'exposition et vous devez connaître mieux que moi la source des inspirations... Ce qui console, c'est qu'on peut toujours faire parfaitement, puisqu'on peut atteindre les limites que Dieu nous trace. »

À l'automne de 1835, le P. Martin quittait Vannes pour se rendre de nouveau à Saint-Acheul. Il y allait accomplir sa troisième année de noviciat, ce stage de recueillement que la Compagnie de Jésus ménage à ses prêtres avant de les lancer pour de bon dans l'action. Il y eut comme instructeur le P. Fouillot.

Au dire de ceux qui l'ont connu pendant les trente-six ans qu'il occupa cette charge, le P. Fouillot joignait à des dons naturels de droiture et de franchise, rude au besoin, une haute raison, une piété solide, une parole élevée, substantielle, toujours exacte, une mâle bonté, tout un ensemble de qualités qui lui donnaient un ascendant auquel on ne résistait guère. Sous sa conduite, le P. Martin acheva de tremper son âme déjà aguerrie aux épreuves, et par elles habituée à mettre en Dieu seul toute sa confiance.

Au sortir du troisième an, tout en s'occupant de ministère à Paris, — il est préfet d'église à la résidence

que les Jésuites y possèdent, rue du Regard, — le P. Martin consacre un an à des études spéciales de mathématiques et de physique. Ces études, il les mettra à profit dès l'année suivante, à Brugelette.

En 1835, un an après la brusque fermeture du collège du Passage et l'expulsion d'Espagne, les Jésuites français s'étaient vus appelés en Belgique. À cinq ou six lieues de la frontière, dans un vieux couvent abandonné, situé près du bourg de Brugelette et à peu de distance de la ville d'Ath, ils avaient ouvert un collège qui devait en peu de temps acquérir le bon renom dont avait joui Saint-Acheul avant 1828. Brugelette avait hérité de ce qui était resté à Saint-Acheul en fait de mobilier scolaire, après le pillage de 1830; il hérita aussi de son esprit, de l'essentiel de ses traditions et en partie de son programme d'études. « Les Pères de Brugelette, écrit le P. Burnichon, publièrent en 1839 un plan d'études qui accuse un progrès appréciable sur celui qui avait été suivi dans les petits séminaires de la Restauration. Le tassement est fait; les disciplines nouvelles ont conquis leur place; la distribution des matières d'enseignement est désormais réglée de façon à donner satisfaction aux exigences modernes, tout en sauvegardant la culture traditionnelle. De fait, c'est le programme de Brugelette qui sera appliqué par les Jésuites français à partir de la loi (sur la liberté de l'enseignement) de 1850, jusqu'au jour où la persécution les exclura encore une fois de plus du droit commun » (en 1880)<sup>6</sup>.

---

6. Burnichon, S. J., *op. cit.*, t. II, pp. 63-64. Voici en substance, d'après le P. Burnichon, quel était ce programme : « L'enseignement du collège est partagé en trois cours : le *Cours préparatoire*, le *Cours de Lettres* et le *Cours de Sciences*, ou *supérieur*. Le *Cours préparatoire* dure une ou plusieurs années consacrées à l'étude de la langue française et autres connaissances élémentaires. Le *Cours de Lettres* comprend trois ou plutôt quatre années de Grammaire, suivies d'une année d'Humanités, le tout couronné par la Rhétorique. Le français,

C'est aussi le programme, avec certaines retouches nécessitées par le milieu, que le P. Martin s'efforcera de mettre en vigueur à Sainte-Marie, pendant son stage de recteur. Il le connaissait bien, pour avoir assisté à son élaboration. Au catalogue de la Province de France pour l'année 1837-1838, le nom du P. Martin est inscrit au personnel du collège de Brugelette, avec les titres de sous-préfet des études, de préfet de santé des élèves, de professeur de mathématiques et d'instruction religieuse. Il y enseignait aussi le dessin, comme il ressort d'une lettre où le P. Arthur lui trace tout un programme de sa façon sur la matière : « ... Les classes de dessin sont, à mon avis, un peu à modifier pour atteindre un plus haut degré d'utilité. Ce qui vient au bout de ma plume ne peut pas tirer à conséquence en causant avec vous. Mais, de bonne foi, croyez-vous que cela m'ait servi de grand'chose, d'avoir végété à faire des ombres de tête pendant des années ? Tout ce qui me sert le plus aujourd'hui en fait de dessin est ce qu'on ne m'a pas appris. Je voudrais qu'on m'eût appris d'abord les notions et les exercices les plus usuels dans la vie, sauf à se jeter après sur l'accessoire. Ainsi, avant tout, le dessin linéaire. Il faudrait ce me semble un manuel que l'on ferait copier en entier quant aux premiers principes. D'abord, les principales figures de géométrie, puis les

---

le latin et le grec forment alors la base de l'enseignement; on apprend l'arithmétique dans les classes inférieures, l'algèbre en Humanité, la géométrie en Rhétorique; l'Histoire et la Géographie sont réparties entre toutes les classes. Enfin, le *Cours supérieur* comprend deux années partagées entre la Philosophie et les Sciences... » Le même auteur ajoute plus loin (p. 66) : « Ils (les Jésuites de Brugelette) faisaient loyalement l'essai de la réforme élaborée par la Commission de 1830; mais nous voyons par leurs correspondances, celle du P. Delvaux en particulier, qu'elle était loin de leur donner un parfait contentement. Les programmes étaient surchargés; les élèves, sollicités par des enseignements disparates, n'apprenaient plus rien à fond, leur connaissance des langues classiques laissait à désirer... Ce n'est pas d'aujourd'hui (1914) que l'on se plaint de l'instruction encyclopédique imposée aux adolescents. »

principales lignes architecturales, puis l'ornement classique et libre, puis la perspective, puis l'ombre et enfin le paysage et l'homme. Faites donc cela, en y ajoutant, cela s'entend, des notions positives et esthétiques, neuves de clarté et de profondeur. Si le dessin était monté sur un tel pied, il serait à désirer que tous les enfants s'y appliquassent, au moins un peu, comme aux principes du chant... Voilà que j'ai laissé courir la plume. Laissez passer le rêve ! »

Cette même lettre nous apprend aussi que le P. Félix s'était mis à l'étude de l'anglais. Dans quel but ? Les Jésuites français étaient alors en pourparlers d'ouvrir un collège dans l'île de Jersey, possession anglaise, projet qui n'aboutit pas; le P. Martin aurait été prévenu de se préparer à s'y rendre : « Apprenez vite votre anglais, lui écrivait le P. Arthur, pour aller voir cette grande machine d'acier poli et froid qu'on appelle l'Angleterre »; et sur un ton plus sérieux il ajoutait avec une justesse que le temps devait confirmer : « N'oubliez pas que vous avez vocation, vocation pour une spécialité qui consiste à avoir un peu de beaucoup de choses, mérite qui ne donne pas grande gloire, mais qui peut rendre fort utile en faisant son petit voyage de ce monde. »

Le séjour du P. Martin à Brugelette dura deux ans. A l'automne de 1839, une nouvelle résidence s'ouvrant à Angers, il échangea la vie de collège pour celle de missionnaire. L'arrivée à Angers des cinq Jésuites désignés pour la résidence fut saluée par une série de dénonciations auprès des autorités civiles, et la presse locale se chargea de signaler à la population le danger qui menaçait la ville et le pays. Ces attaques, toutefois, ne détournèrent en rien des Jésuites les

chrétiennes populations de l'Anjou. Dès le mois de janvier 1840, le supérieur, le P. Chaignon, pouvait écrire : « Après quatre mois d'existence de cette maison, nous avons reçu quatre-vingt-dix-sept demandes de stations, missions et retraites. » C'est dire que les missionnaires ne restaient pas oisifs.

Le P. Burnichon, à qui nous empruntons ces détails, nous apprend aussi que « le Supérieur était un travailleur intrépide, ne sachant guère plus ménager les autres que se ménager lui-même. Le P. Général, tout en le félicitant, se voyait obligé de le rappeler à la modération dans le bien : « Je vous remercie beaucoup des bonnes nouvelles que vous me donnez : mais je vous recommande instamment d'éviter l'excès de travail; ce serait un écueil bien funeste... » « On comprend qu'avec un tel maître-ouvrier, les compagnons devaient avoir le cœur à l'ouvrage. Cependant pour dire le vrai, sous le gouvernement du P. Chaignon, la mesure ne fut pas gardée; en dépit des observations reçues, des reproches que le Supérieur s'adressait à lui-même, et du ferme propos d'être plus sage, souvent renouvelé au pied de son crucifix, le zèle finissait toujours par l'emporter dans cette âme de feu sur les conseils de la prudence. »

Le P. Martin demeura trois ans à cette rude école. S'il y apprit à se dépenser sans ménagement, il y puisa aussi de bonnes leçons dans l'art de gouverner en tenant compte des forces des inférieurs. La Providence lui avait ménagé cette dernière expérience avant de l'appeler à diriger lui-même les autres.

Au catalogue de 1841-1842, le P. Martin demeure inscrit à la résidence d'Angers, mais avec la mention « *expectat missionem canadensem*, attend la mission

du Canada ». Nous dirions plutôt se prépare, car le P. Félix ne dut pas manquer de se renseigner sur le pays où il allait travailler. Il est bien permis de croire qu'il profita des mois qui précédèrent son départ pour commencer à prendre connaissance des Relations des anciennes missions, étude qu'il poursuivra inlassablement toute sa vie.

A la fin d'avril 1842, le P. Martin avait rejoint au Havre ses compagnons de mission et, le 24, le vaisseau américain sur lequel ils avaient pris place leva l'ancre pour le Nouveau Monde.

De la traversée, qui dura plus d'un mois, le P. Martin nous a laissé le récit suivant : « Près de quatre cents personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition voyageaient ensemble dans le même vaisseau. Mais le protestantisme dominait sur presque tous. Nous étions forcés de nous renfermer dans le très petit oratoire que nous avions dressé dans une de nos cabines, et là, chaque jour, au milieu des solitudes de l'océan, nous appelions sur cet autel flottant le Dieu qui calme les tempêtes, rend les flots dociles à sa voix, et surtout qui prépare le coeur de ses enfants à accomplir son oeuvre. La Religion fit cependant sentir sa douce influence dans les conversations particulières et même dans quelques actes publics. Elle fit couler sur plusieurs nouveau-nés l'eau sainte de la régénération et les inscrivit au livre de vie. D'autres quittaient en même temps ce monde. On donna à la sépulture d'une jeune adulte, toute la solennité que permettait la circonstance. Un prêtre récitait les prières de l'Église près de ce cadavre qu'on allait jeter à la mer au milieu des flots, tandis que les nombreux passagers accourus à ce spectacle si nouveau pour plusieurs, se tenaient la tête

découverte malgré la rigueur d'un temps froid et orageux, et dans l'attitude d'un profond respect religieux.

« Nous ouvrîmes le mois de Marie sur notre vaisseau. Pouvions-nous oublier pendant ce mois béni de toute âme fervente, celle qui devait être précisément pour nous *l'Étoile de la Mer*, et que nos coeurs désiraient tant intéresser à notre petite mission naissante ? Nous n'avions pas la parure des champs, ni les riches draperies, ni les guirlandes de fleurs dont la piété se plaît pendant ce beau mois à embellir ses autels; mais nous avons placé au milieu de nous son image, et chaque soir nous nous serrions à ses pieds, unis de coeur et de sentiments à tant de chrétiens qui lui offraient solennellement le tribut quotidien de leurs hommages<sup>7</sup>. »

Ce n'est que le 26 mai qu'ils arrivèrent en vue de New-York, « le plus beau port des États-Unis, note le P. Martin, et peut-être du monde. Nous avons devant nous cette forêt de mâts qui, sur cinq ou six lignes serrées, bordent ses longs rivages. Les pavillons divers qui flottaient au gré des vents nous annonçaient que tous les peuples étaient jaloux de toucher à ces terres lointaines. La vaine curiosité, l'amour de la science et, bien plus souvent, la soif de l'or, pousse sur ce sol immense des populations entières. Mais la Religion y envoie aussi ses ministres et la Compagnie de Jésus ses enfants, pour secourir tant de coeurs qui souffrent et ramener dans la voie, tant d'âmes qui s'égarèrent...

« Le 31 mai, nous touchions enfin au rivage désiré, et nous pouvions saluer notre seconde patrie (le Canada). Quelques heures après nous descendions à l'évêché de Montréal ».

---

7. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, pp. 5-6.

## Le séjour au Canada

1842 à 1861

**N**OUS avons déjà vu les contretemps que les Jésuites eurent à subir avant d'avoir, à Montréal, une résidence bien à eux.

Tout le mois de juin 1842, ils logent à l'évêché, quand ils ne sont pas occupés à l'extérieur par le ministère; en juillet, quelques-uns s'installent provisoirement à Laprairie, et tous les projets qu'ils forment de s'y établir en permanence n'aboutissent pas; en septembre 1843, M. Rodier leur ouvre généreusement sa maison pour le noviciat, mais là encore, malgré la cordialité de leurs hôtes, ils sentent la précarité de leur situation; en 1848, quand débute le petit collège, si le local des classes leur appartient, ils n'en doivent pas moins aux Messieurs de Saint-Sulpice d'avoir un toit où se loger. À vrai dire, ce n'est qu'en 1851, en entrant au grand collège, que les Jésuites purent enfin se sentir chez eux, malgré les dettes qu'avaient entraînées l'achat du terrain et la construction, dettes qui pesaient lourdement sur eux.

Plus que les autres, à cause de ses responsabilités de supérieur, le P. Martin ressent le poids de toutes ces difficultés. Mais loin de l'abattre, elles semblent plutôt stimuler son activité. Il a d'ailleurs appris, au cours des années qui ont précédé sa venue au Canada, à ne

placer qu'en Dieu seul toute sa confiance. Les événements tragiques qu'il a traversés, son séjour en des milieux différents, ses exils successifs ont été une merveilleuse école de foi en la Providence. « Pourvu que Dieu y trouve sa gloire ! » est devenu son mot d'ordre. L'A.M.D.G. qu'il habituera ses élèves à placer en tête de leurs devoirs, il l'a d'abord inscrit dans sa vie.

\* \* \*

Arrivés à Montréal le 31 mai, les Pères se mettent sans retard à la disposition de Mgr Bourget.

Pendant que le P. Chazelle débat, avec le résultat que l'on sait, la question du collège de Chambly, le P. Martin, pour sa part, consacre son temps au ministère. Dès le 1<sup>er</sup> juin, le lendemain de son arrivée, il se met à l'oeuvre en allant prêcher à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Pendant les six années qui précéderent l'ouverture du collège et même après, il n'est pas un mois où son nom n'apparaisse pour des sermons, des retraites ou missions de paroisse, des prédications de quarante-heures. Pour ne mentionner que quelques-uns des endroits où il travailla, Verchères, Saint-Eustache, Terrebonne, Rigaud, Varennes, Sorel, les Trois-Rivières... le reçurent tour à tour. Dans les communautés religieuses : Dames du Sacré-Coeur à Saint-Jacques-de-l'Àchigan puis à Saint-Vincent-de-Paul, Soeurs de la Providence et Dames de la Congrégation à Montréal, Ursulines et Soeurs de la Charité à Québec, il donne la retraite annuelle.

Mais c'est à Montréal même que son zèle s'exerce surtout. A la paroisse Notre-Dame, où les Messieurs de Saint-Sulpice réclament fréquemment son concours,

il prêcha à cinq reprises la neuvaine de saint François Xavier; pendant le carême de 1849, malgré tous les tracas de la première année du collège, il accepte de donner huit conférences et, du 4 mars au 15 avril, il couche chaque soir au Séminaire, « afin de pouvoir y confesser soir et matin », se hâtant souvent ensuite de revenir au collège pour y remplacer dans sa classe quelque professeur malade. C'est cette même année qu'il entreprit, une fois le carême terminé, « de réunir chaque matin pour une demi-heure, les enfants moins avancés qui ne savent pas assez lire, pour faire avec eux l'exercice de la lecture », et chaque soir, pendant une autre demi-heure, « les enfants qui se préparent à la première communion <sup>1</sup> ».

Plus fréquents encore furent les rapports du P. Martin avec l'Évêché de Montréal. Entre Mgr Bourget et lui, une profonde et solide amitié s'était formée dès le début. L'évêque auxiliaire, Mgr Prince, et les chanoines de la cathédrale l'entourèrent d'une égale estime. Même après qu'il eut cessé de résider à l'évêché pour habiter, à l'ouverture du noviciat, la maison de M. Rodier, le P. Martin continua d'aller régulièrement confesser à l'église cathédrale, tous les samedis et dimanches où il n'était pas en course apostolique. Il ne cessa qu'en décembre 1849, empêché qu'il fut par l'accroissement de sa tâche au collège. En plus d'y entendre les confessions, il y dirigeait chaque dimanche la réunion de l'Archiconfrérie du Très Saint et Imculé Coeur de Marie. Il assumait, à la demande de l'évêque, la direction d'une congrégation d'Enfants de

---

1. Quand, au mois de février 1857, les Messieurs de Saint-Sulpice inaugurèrent le Cabinet de Lecture paroissiale, le P. Martin fut invité à y donner un travail sur les dangers de la lecture. Voir *Écho du Cabinet paroissial*, 1859, pp. 277 et suiv.

Marie qui tenait chaque mois ses réunions à Notre-Dame de Bonsecours d'abord, puis à la résidence de Saint-Patrice, puis enfin dans la chapelle du grand collège. Les demoiselles qui en faisaient partie tenaient aussi des réunions de couture et le P. Martin, pour encourager leur travail, allait leur faire la lecture spirituelle.

Quatre années consécutives, de 1844 à 1847, Mgr Bourget l'invita à donner la retraite aux chanoines de sa maison. C'est en novembre 1846, au moment où commençaient les travaux de construction du collège, que le P. Martin écrivait : « Je sens vivement l'embarras où me met l'absence d'un frère pour me seconder dans les courses, la surveillance, la tenue des comptes... Je perds un temps énorme à courir la ville. Je n'ai cependant pas pu refuser de donner la retraite des chanoines et une autre retraite publique à la cathédrale. Ces différents travaux s'allient mal, et souffrent les uns des autres... »

A l'assemblée des évêques, en 1850, aux deux conciles de Québec, en 1851 et 1854, Mgr Prince le choisit comme son théologien. Par deux fois enfin, en 1842 et 1844, Mgr Bourget se l'adjoignit comme compagnon pour sa visite pastorale, ce qui permit au P. Martin de parcourir et de connaître une grande partie du diocèse. De la visite de 1842 (20 juin au 15 juillet), le P. Martin nous a laissé la description suivante :

« Au moment de notre arrivée dans ce pays, Mgr de Montréal était au milieu de sa visite pastorale. Un des deux prêtres qui l'accompagnaient étant forcé de retourner dans sa paroisse, Mgr demanda un de nos Pères pour le remplacer. Je fus désigné. Il s'agissait

d'assister au trône et de se livrer tout le reste du temps à la prédication et à la confession. Mais l'affluence, et surtout l'empressement à accourir aux tribunaux de la pénitence, augmentaient encore pendant les deux ou trois jours que durait cette visite. Voici à peu près l'ordre qu'on y suivait. Mgr faisait en sorte d'arriver dans la paroisse au commencement de l'après-midi. Sa marche ressemblait à un vrai triomphe, et c'en était un véritable pour la religion. Un très nombreux cortège accompagnait Sa Grandeur d'une paroisse à l'autre. Les hommes à cheval, souvent au nombre de plus de cent, précédaient la voiture du Prélat. Elle était suivie de toutes les femmes, montées dans de petites voitures légères qui ressembleraient en France à de jolis cabriolets découverts. Cinquante ou soixante voitures, toutes à la file, prolongeaient ainsi bien loin dans la campagne la queue du cortège. Toute la population réunie sur la place de l'église attendait avec impatience; et à la vue du premier Pasteur, il n'y avait dans tous les coeurs qu'un même sentiment de foi et de vénération. Pendant que Monseigneur l'évêque se préparait à faire son entrée pontificale, le peuple était appelé à l'église et je leur adressais la première instruction qui devait être suivie de celle du Prélat. Chaque jour Mgr faisait le sermon du matin, il me réservait celui de l'après-dîner. Je parcourus ainsi avec Sa Grandeur neuf paroisses, dans une des plus belles parties du diocèse<sup>2</sup>... » En 1844 il en visitera dix-neuf.

Pendant les deux dernières années de son séjour au Canada, de 1859 à 1861, le P. Martin fut supérieur de la résidence de Québec. Cette maison était ouverte

---

2. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, p. 34.

depuis 1849. En s'y établissant, les Jésuites avaient repris, après une interruption de cinquante-neuf ans, la direction de la Congrégation de la Sainte-Vierge, fondée en février 1657 par le P. Poncet, la plus ancienne en Amérique. Tout en dirigeant cette congrégation et travaillant, dès son arrivée, à réveiller la ferveur de ses membres, — il entreprit de les visiter un à un à domicile, en compagnie du trésorier de la congrégation, — le P. Martin se remit à la vie de missionnaire qu'il avait vécue pendant les six années qui avaient précédé l'ouverture du collège Sainte-Marie et pendant son séjour dans les résidences de Vannes et d'Angers.

Il avait déjà donné, entre 1843 et 1848, plusieurs retraites de collèges et de couvents : à Saint-Hyacinthe, à Chambly, à L'Industrie (Joliette), à Saint-Jacques-de-l'Achigan, à Saint-Vincent-de-Paul... À l'automne de 1859, en moins de deux mois, il en donne quatre : aux élèves des Soeurs de la Congrégation de Saint-Roch, à celles des Ursulines de Québec, au couvent de la Pointe-Lévis, à l'École Normale de Québec. En avril 1860, ce sont les étudiants de l'Université Laval, auxquels bon nombre d'anciens sont venus se joindre dans la salle de l'École de Médecine, qui font sous sa direction leur retraite pascale; en octobre, il prêche au couvent de la Rivière-Ouelle et au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière<sup>3</sup>.

---

3. Au retour de cette dernière retraite, le P. Martin écrivait au P. Vignon : « Je suis revenu la semaine dernière du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où j'ai donné la retraite des élèves. J'en suis revenu content. Le personnel de ces Messieurs est vraiment très bien. Nous y sommes tout à fait à notre aise et la maison marche très bien. Je ne parle pas du plan d'études que je n'ai pu juger en aucune manière. Ils comptent deux cent trente élèves... La position de leur maison est magnifique. Leur récréation est en partie couverte d'épais massifs de sapins. Ils trouvent de très beaux lieux de promenade... J'y ai trouvé des jeunes gens qui pensaient à la Compagnie et je crois que nous réveillerions davantage cette pensée si nous paraissions plus souvent devant la jeunesse des collèges. Il faut quelques occasions extérieures pour donner l'idée de la vocation. » (Lettre du 14 octobre 1860.)

Comme il a fait à Montréal, en plus d'exercer son zèle à Québec même, il parcourt une grande partie de ce vaste diocèse. Grâce aux retraites et aux missions, il lie en peu de temps connaissance avec presque tous les membres de son clergé. « J'arrive, écrit-il le 4 décembre 1860, d'une petite mission (à Saint-François-du-Lac, du 23 au 28 novembre), où nous avons eu beaucoup à faire. Ces courses-là sont un moyen de connaître en peu de temps tous les prêtres du pays. Ils sont habitués à venir en grand nombre aider leurs voisins... Ils ont été là jusqu'à quinze ensemble, au moins pendant quelques jours. »

C'est à la cathédrale de Québec que le P. Martin donne sa première grande mission. Elle dure du 11 au 25 décembre 1859. S'il a pu écrire le 22 que « la retraite marche bien », il doit avouer le 25 que ce n'est pas sans peine qu'il a obtenu ce résultat : « Je rentre enfin dans ma cellule, la tête plus fatiguée que le corps. J'ai eu à payer un peu de hardiesse et d'audace. Il aurait fallu une autre préparation. Le curé a paru content. L'auditoire a été admirable de constance et d'attention. »

Un mois plus tard, il reçoit du P. Vignon une invitation à partager avec lui la prédication de la neuvaine de la Grâce à Montréal. « J'irai essayer de vous aider, lui répond-il le 4 février, bien que d'ici là j'aie pour ma part une neuvaine à la Rivière-Ouelle et deux Quarante-Heures, à Stanfold et à Saint-Nicolas. Je me ménagerai et je m'essaierai sur les sujets que vous avez marqués... Je me ferais un grave reproche de ne pas concourir avec vous à la bonne oeuvre, et de ne pas vous soulager dans une pareille charge. » Sa charité le pousse à ne jamais refuser un service; il

a de plus, comme supérieur, le souci de donner l'exemple. En juin 1860, il confie au P. Vignon : « Je me trouve plus à court de temps. N'ai-je pas eu l'imprudence de me charger du sermon de la Saint-Jean-Baptiste et de la retraite ecclésiastique ? Je ne voulais pas avoir l'air de rester à rien faire. Je n'ai que très peu de confessions, tandis que les autres Pères en sont chargés. »

L'année suivante, 1861, il se charge de la prédication du carême à Saint-Roch. Depuis le 15 février jusqu'au dernier jour de mars, il donne trois instructions par semaine. Un groupe de protestants de langue française, Suisses d'origine, propageaient à cette époque leurs erreurs; il entreprend de les réfuter. Il écrit le 25 février : « Notre carême nous absorbe chacun de notre côté... Je suis entré en champ clos avec les Suisses et, trois fois la semaine, j'ai une lutte en règle. Il est vrai que c'est moins avec eux qu'avec leurs doctrines, et seulement en faveur de ceux qui doivent se prémunir contre leurs attaques. C'est la première fois que je trouve occasion d'un travail que j'avais commencé il y a plus de quinze ans<sup>4</sup>. » En plus de combattre l'hérésie, voici que, au début de mars, il

---

4. Le P. Martin avait écrit le 12 août 1844 : « Depuis quelques années, des ministres parlant français montrent un fanatisme vraiment alarmant. Ils se sont établis dans les plus belles paroisses, grâce à l'argent des propagandes protestantes. Ils ont déjà fait quelques conquêtes, peu honorables il est vrai, mais bien capables d'augmenter leur audace. Deux de ces ministres, accourus dans une paroisse où la visite épiscopale avait lieu, vinrent assister au discours d'entrée. En sortant ils haranguèrent le peuple à la porte de l'église, pour le prémunir contre la doctrine qu'ils venaient d'entendre. On les laissa faire une fois, deux fois. Mais après la troisième instruction qui roulait précisément sur le danger de prêter l'oreille, même par un motif de curiosité, à la voix si insidieuse de l'erreur, le peuple, trouvant encore nos *faux prophètes* (c'est ainsi qu'il les appelle) à la porte de l'église, et prêchant leurs mensonges et leurs impiétés, il ne put se contenir. Poussé par un zèle indiscret, il se jeta sur eux en les frappant des pieds et des mains. Si dans leur fuite précipitée ils n'avaient pas été recueillis par un magistrat et mis sous sa protection, on aurait pu craindre peut-être quelques résultats plus graves. Cette leçon, toute imprudente qu'elle était, tempèrera, on l'espère, leur fièvre de fanatisme. » (*Lettres des Nouvelles Missions*, t. 1<sup>er</sup>, pp. 108-109.)

lui faut aussi lutter contre la maladie : « J'ai été pris d'un rhumatisme aux reins, plus violent que tout ce que j'avais eu. Il dure depuis plus de quinze jours. J'ai eu toutes les peines du monde à aller jusqu'à Saint-Roch hier soir. Le cheval n'a pu aller que le pas. Heureusement qu'une fois posé et debout je ne sens rien. Pour peu que le mal augmente, je ne serais pas capable de me rendre demain à ce poste. Au reste je me mets aujourd'hui entre les mains du docteur. J'avais cru jusque-là pouvoir braver le mal qui, du reste, je crois, n'a pas d'autres conséquences que la douleur quand on remue trop, car une fois assis à ma table, je suis tranquille et je peux travailler. » Ceci était écrit le 15 mars; le 22, le P. Martin est bien délivré de son rhumatisme, « moins un point à la hanche », mais un autre mal s'est déclaré : « Mes yeux se fatiguent. Le docteur ne m'a guère rassuré en me disant qu'il y avait un commencement d'amaurose (atrophie du nerf optique). C'était la maladie du P. Luiset<sup>5</sup>. Le carême de Saint-Roch m'a obligé à beaucoup lire. »

Le P. Martin acheva le carême à Saint-Roch. Mais il dut forcément, pendant les mois suivants, ralentir un peu ses activités. Il n'en demeurait pas moins prêt à se remettre au travail des retraites, quelles que fussent être les conséquences. Mgr Baillargeon, l'évêque-administrateur, lui ayant demandé de trouver les prédicateurs pour deux retraites ecclésiastiques, le P. Martin demanda l'aide du P. Vignon : « J'attends votre réponse par rapport aux retraites ecclésiastiques. Si le P. Michel ne s'en charge pas, je ne vois plus d'autre ressource que moi-même, et cependant... » Il n'eut

---

5. Le P. Paul Luiset, premier maître des novices, avait été frappé de cécité presque complète en 1848.

pas à les donner. Nous verrons que les circonstances le délivrèrent de ce souci...

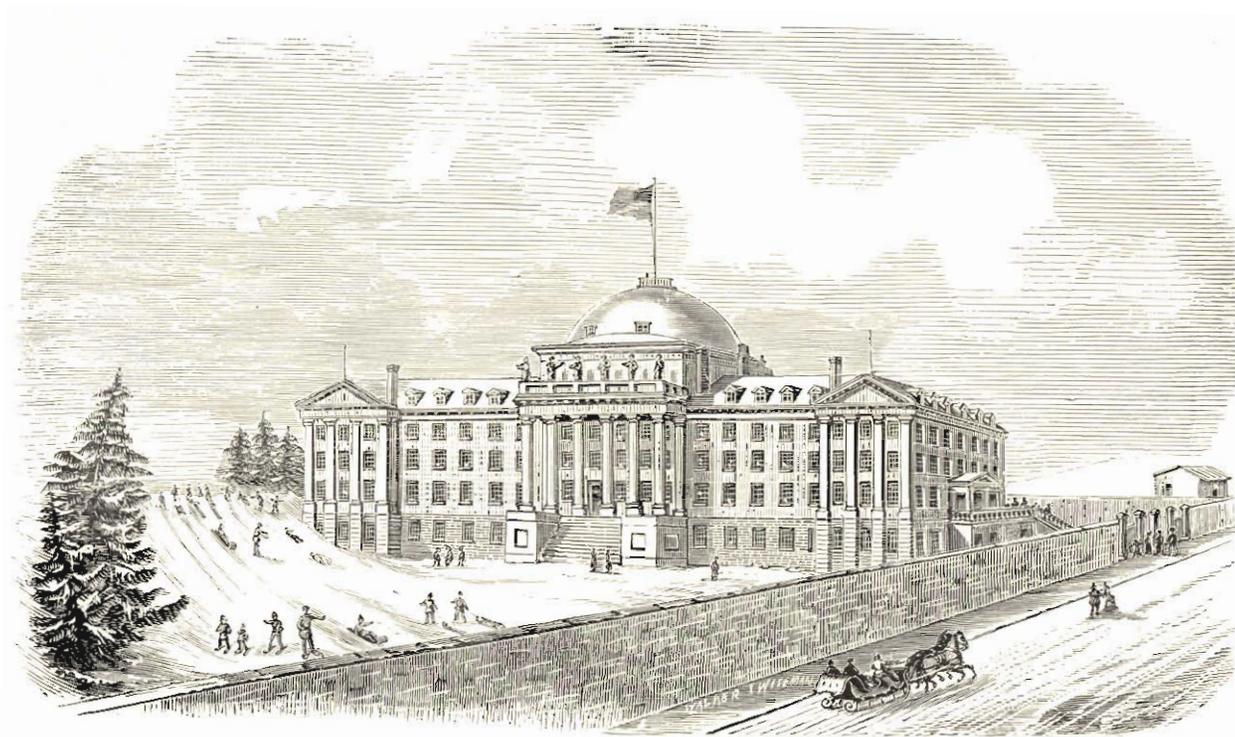
Sur la manière du P. Martin en chaire, voici ce que nous apprennent quelques-uns de ceux qui l'ont bien connu : « Il avait, dit le P. Théodore Fleck, un talent remarquable de se faire tout à tous, et partout il s'attirait l'estime et l'admiration. » Le P. Vignon a noté de son côté, dans la courte notice qu'il lui a consacrée : « Le P. Martin avait une éloquence ordinairement simple et noble; il avait, non cette véhémence qui arrache et entraîne, mais une certaine chaleur propre à exciter l'attention de l'esprit et les émotions du coeur. Il aimait surtout à instruire. Il ne se permettait jamais ces phrases recherchées où l'orateur s'écoute et semble désirer qu'on l'admire. Il parlait sur un plan bien tracé, bien divisé et rempli de preuves solides. Comme il cherchait surtout à convaincre l'esprit, il avait souvent un trait aigu, propre à faire entrer sa preuve par une pointe acérée, et à empêcher qu'on ne l'oubliât. On se rappelle encore ses examens de conscience, où il rendait les pécheurs si honteux de leurs faiblesses et de leurs témérités. D'ailleurs, le P. Martin, après sa longue expérience et avec la charité de son esprit, avait une grande facilité de préparation. Malgré ses nombreuses occupations, il était toujours prêt, toujours content de se dévouer pour le service de Dieu et le bien des âmes. »

Le P. Arthur Jones, d'après ses souvenirs d'élève, dépeint ainsi le P. Martin prédicateur : « La gravité de son extérieur reflétait une force intérieure qui se manifestait dans sa prédication. L'éloquence qu'il a déployée au cours de ses nombreuses missions était pénétrante; il s'adressait avec force à la raison, dans le

corps du discours, mêlant par intervalles des appels aux sentiments, appels qui devenaient irrésistibles pour les plus endurcis dans la péroraison, grâce aux exemples qu'il citait des jugements de Dieu et surtout de sa miséricorde. »

Un témoignage d'un autre genre nous est fourni par les *Mélanges religieux* du 14 octobre 1842. C'est le compte rendu d'une retraite que le P. Martin prêcha à Saint-Eustache, du 18 septembre au 2 octobre de cette année. Malgré le style ampoulé, commun à l'époque, et les coups d'encensoir prodigués à plein bras par les rudes survivants de l'échauffourée de 1837, on peut se rendre compte de l'effet que sa parole produisait sur les coeurs.

« ...Quelques avis préliminaires énoncés avec clarté et précision prédisposèrent les coeurs; mais son premier sermon fit de suite présager les fruits qui devaient résulter d'une éloquence persuasive, soutenue et pleine de feu, dont les étincelles ménagées avec art, devaient causer un embrasement prodigieux : celui de tous les coeurs, même les moins disposés... Aussi, au sortir de l'église, n'était-il question que du nouveau prédicateur; son éloge volait de bouche en bouche et l'on se promettait bien de venir le soir l'entendre encore. Les esprits étaient déjà gagnés, les coeurs plus qu'à demi ébranlés; la victoire était certaine. Qu'il suffise de dire que l'intérêt que l'éloquent prédicateur avait su inspirer, s'accrut bien davantage l'après-midi et alla toujours croissant jusqu'à la dernière parole tombée de sa bouche le seizième et dernier jour. Si vous voulez avoir la portée des flots de son éloquence, contemplez cette multitude immense accourue de toute part malgré les travaux de la saison, pour recueillir jusqu'à la dernière



Dessin du P. Félix Martin représentant le collège tel que projeté (voir p. 211)



de ses paroles, avec une scrupuleuse attention, un religieux silence qui n'est interrompu que par des soupirs, des sanglots et des larmes abondantes..., voyez cet élan sublime, admirez cet entraînement si général que plusieurs particuliers se sont faits missionnaires, allant à la recherche des retardataires et les conduisant à la retraite. D'autres nourrissaient, revêtaient, logeaient les pauvres et les conduisaient à l'église...

« Voilà certes les meilleures preuves du fruit des prédications du vertueux et habile directeur de notre retraite. Tels furent les succès de l'éloquence des Chrysostome, des Ambroise, des Massillon, des Bridaine, etc... Aussi le souvenir de ces jours heureux sera-t-il durable dans cette paroisse régénérée et reconnaissante... »

Le dimanche 2 octobre, à la cérémonie de clôture, M. P. Laviolette, que le P. Martin désigne comme le seigneur de l'endroit, « délivra de la balustrade, au milieu des bannières, des drapeaux et d'une foule immense... une adresse au P. Martin ».

Nous n'en donnerons que des extraits : cette adresse, au dire du P. Martin, « était écrite sur une bande de papier garnie de soie, qui n'avait pas moins de cinq pieds de long<sup>6</sup> ».

« ...S'il s'agissait de louer en votre personne, le prêtre vertueux, le missionnaire zélé, l'apôtre infatigable, le théologien profond, le guide éclairé des consciences, le prédicateur distingué dont l'éloquence a charmé nos oreilles et, plus que cela, a maîtrisé à la fois nos esprits et nos cœurs; peut-être pourriez-vous

---

6. Voir appendice E: « Deux missions du P. Martin en 1842 », première partie.

repousser un hommage qui blesserait votre modestie sans toucher votre coeur. Mais nous montrer reconnaissants des bienfaits que vous nous avez prodigués dans le cours de cette retraite, c'est bénir la Providence de vous avoir choisi pour être l'instrument de notre régénération spirituelle... »

Le seul regret des paroissiens de Saint-Eustache, — ils l'exprimaient dans leur adresse, — fut de ne pouvoir obtenir du P. Martin son consentement à laisser peindre son portrait. « Oui, nous regrettons bien sincèrement, très révérend Père, que votre modestie ait arrêté le pinceau prêt à saisir et à nous transmettre vos traits devenus justement chers à tous les coeurs. Votre portrait placé parmi ceux de nos anciens et respectables pasteurs eût été pour nous un puissant aiguillon pour nous soutenir dans le bien et nous porter à la vertu. Mais si l'art n'a pas pu venir embellir le sentiment, le sentiment, bien plus puissant que l'art, les a déjà gravés ces traits vénérables, au fond de tous les coeurs, avec vos bienfaits, avec votre nom et toute la gloire qui s'y rattache :

*Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt. »*

En 1832, alors qu'il n'était encore qu'étudiant en théologie, le P. Martin avait reçu de son frère le P. Arthur les conseils suivants pour la prédication : « Pour vous, cher ami, profitez bien de vos derniers moments d'étude, et visez au plus utile. Le plus utile, après ce qui est indispensable, c'est de pouvoir donner avec grande simplicité des instructions bien nourries de pensées solides et de tours pittoresques... Avant de faire ce qu'on appelle de beaux morceaux, sachez dire quelque chose de bon sur tous les sujets usuels,

allant toujours droit au but, c'est-à-dire, vous proposant toujours bien nettement ou l'horreur de quelque péché, ou l'amour de quelque vertu : telle doit être l'idée première et la conclusion obligée de chaque discours. Quant à la manière de travailler, pour aller plus vite, ne laissez pas un sujet vous donner de l'ennui; passez à une autre plus neuf, pour saisir dans leur fraîcheur les premières idées qu'il offrira. Puis vous reviendrez au précédent... insensiblement vous aurez un ensemble développé. C'est de la sorte qu'on travaille la sculpture. Quand vos doigts vous démangent et que vous avez envie d'écrire, écrivez des traits, des pages détachées, plutôt que de longs discours. Toutes ces pièces de rapport trouveront leur place par la suite. Pour faire effet, l'unité de but est toute puissante. Un sermon me semble une lutte avec un auditoire. Je cherche à l'enlacer dans mes bras, tantôt pour l'abattre, quand il résiste, tantôt pour l'enlever de terre, m'y prenant de toutes les façons pour le faire s'avouer vaincu; n'en pouvant plus quelquefois il se rend. Quand on a abattu son adversaire, ne pas oublier de lui avancer une main généreuse; beaucoup plus de compliments que de reproches; mais qu'ils soient vrais, par conséquent, réservés; un adversaire qui se voit attirer a moins de peine à se rendre. »

Si, de ces conseils de 1832, nous rapprochons les souvenirs que le P. Martin a laissés comme prédicateur, nous voyons qu'ils ne furent pas perdus; l'influence du frère aîné s'est exercée sur son cadet. C'est pour avoir adopté la manière de travailler conseillée par son frère, que le P. Félix Martin a acquis cette facilité de préparation qui lui permettait d'être toujours disposé, malgré ses nombreuses occupations, « à se dévouer pour le service de Dieu et le bien des âmes ».

Le P. Arthur Jones, en recueillant ses impressions du temps où il était élève du P. Martin, a tracé de son ancien recteur le portrait suivant :

« Au physique, le P. Martin était de taille moyenne, fortement charpenté; sa démarche était alerte et pleine de dignité. Ses sourcils épais, de plus en plus touffus avec l'âge, et son menton anguleux lui auraient donné un air de sévérité, si ses lèvres n'avaient constamment esquissé un sourire. Imperturbable même en présence des pires accrocs faits à la discipline, il mettait dans le ton de ses reproches et dans ses ordres une telle conviction, et gardait un calme si judicieux, qu'il ne s'insinuait dans l'esprit du coupable aucune envie de biaiser, ni aucun doute sur la nécessité de se soumettre, et d'obéir. Comme l'exprimait à sa manière le petit monde écolier, ce qu'il disait, c'est cela qu'il voulait ! Pendant les six ou sept ans que l'auteur (le P. Jones) eut le bonheur de passer sous sa direction, jamais les mots d'injustice et de déloyauté ne furent associés à son nom. Il se sentait, en effet, assez sûr de son autorité pour se tirer de tous les mauvais pas où pouvaient le placer l'imprudence ou l'impatience de ses subalternes; avec une adresse admirable il réussissait à couvrir ce que leur zèle pouvait avoir d'exagéré. Dans ses rapports intimes avec les élèves, sans descendre jusqu'à la familiarité, il était d'un abord facile et se montrait le plus aimable des hommes. Les élèves de sa classe de dessin, en particulier, n'ont jamais oublié les jours de promenade à la campagne, où ils allaient sous sa conduite dessiner d'après nature. Là se révélait en plein le côté aimable de son caractère. Il se faisait l'un d'entre eux et, puisant dans le répertoire de ses anecdotes et de ses souvenirs de voyages, qu'il racontait avec verve, il transformait en une joyeuse excursion ce

qui aurait pu n'être qu'une sèche et austère étude de l'art. Il se montrait le même encore, quand l'occasion se présentait pour l'un d'eux d'aller le voir à sa chambre; mettant de côté tout formalisme et toute contrainte, il adaptait sa conversation au caractère de son visiteur. Si celui-ci manifestait du goût pour l'art, il feuilletait avec lui ses carnets d'aquarelles : montagnes, sombres ravins, riantes vallées, chalets et sanctuaires pittoresques, clochers aux formes originales et inconnues sur ce côté-ci de l'Atlantique; le P. Martin avait recueilli ces dessins pendant ses années d'exil dans les Alpes et les Pyrénées<sup>7</sup>. »

À part ces *carnets*, il reste du P. Martin dessinateur, les lithogravures qui ornent quelques-uns des ouvrages dus à sa plume; il en avait lui-même fourni le dessin aux graveurs. Il a aussi laissé des preuves de ses connaissances en architecture. Nous avons déjà vu qu'il fut l'architecte du collège Sainte-Marie. Même privé du péristyle qui devait orner sa façade, le collège, tel que l'avait conçu le P. Martin, avait meilleure allure, avouons-le, avant que la nécessité obligeât de surajouter un étage en 1892, et de supprimer le dôme qui le surmontait encore en 1913. Il offrait un ensemble plus homogène. Ses lignes sobres, bien proportionnées, donnaient une impression de solidité. Il était aussi plus dégagé qu'il n'apparaît aujourd'hui; la façade de la rue Bleury, d'un style tout différent, et le grand mur de maçonnerie qui entoure la cour de récréation, n'étaient pas prévus. L'entrée principale devait être sur la rue Dorchester, et s'ouvrir sur un jardin dont la pente se serait graduellement abaissée jusqu'au niveau

---

<sup>7</sup> *Catholic Encyclopedia*, article *Félix Martin*, par le P. Arthur Jones. Quelques-uns des carnets du P. Martin, bien conservés, sont aux archives du collège Sainte-Marie.

de la rue. « Pour comprendre, note le P. Vignon, la nécessité que le P. Martin a dû rencontrer dans la division intérieure, il faut se rappeler que cette division devait s'adapter en même temps au besoin d'un externat, d'une résidence pour les Pères, d'un noviciat et d'une chapelle publique. Aujourd'hui (1887), le noviciat est transféré au Sault-au-Récollet; au lieu d'un simple externat, il y a en plus un pensionnat occupant la meilleure place, enfin la chapelle est remplacée par le Gesù. Tant de changements, on le comprend, ont modifié l'oeuvre du P. Martin, mais ne l'ont pas toujours embellie<sup>8</sup>. » Depuis ce temps, le pensionnat a disparu; les modifications intérieures se sont multipliées: il y aurait d'ailleurs sur ce sujet tout un chapitre à écrire, et qui pourrait s'intituler : *les murs en marche* !

Il est d'autres constructions, dont quelques-unes existent encore, auxquelles le P. Martin a contribué.

C'est d'après les plans qu'il a fournis que fut construite en 1842 l'église de Caughnawaga; la même année, il se rendait à Bytown (Ottawa), à la demande de M. Patrick Phelan (coadjuteur de Kingston en 1843, puis évêque titulaire en 1853), pour le conseiller dans la construction d'une église et d'un presbytère. Il y donnait en même temps une mission<sup>9</sup>. En 1844, il fait un voyage à L'Industrie, en compagnie de M. Jacques Viger, « pour y donner quelques avis au curé, M. Manseau, relativement à l'ornement de l'église ». Il contribue encore aux plans de l'église Saint-Patrice de Montréal, ouverte au culte en 1847. « La magnifique église Saint-Patrice..., qui dans ses grandes lignes est

---

8. Notice biographique du P. Martin, par le P. Vignon, 1887.

9. Voir appendice E: «Deux missions du P. Martin en 1842», deuxième partie.

du gothique pur XIII<sup>e</sup> siècle, fut dessinée par lui, écrit le P. Jones. Pour les détails secondaires et pour l'ornementation, ses plans ne furent pas intégralement adoptés; le clocher non plus ne fut pas construit comme il l'avait conçu; il n'en reste pas moins que cet édifice sacré est l'un des très rares exemples en Canada du gothique pur et sobre, tel qu'au temps de saint Louis.» Dans une étude sur l'architecture religieuse à Montréal, parue dans le *Journal de l'Instruction publique* en 1866, un auteur, qui signe simplement S. V., note en parlant de Saint-Patrice : « On sait qu'on en doit le plan principalement aux conseils du R. P. Martin... qui connaissait parfaitement l'architecture religieuse; suivant les ressources que l'on avait alors en mains, on peut dire qu'il a suggéré l'idée d'une belle et noble église... »

En 1852, c'est sur la direction et d'après les plans du P. Martin que s'élevait, au Sault-au-Récollet, le corps central du noviciat.

\*  
\* \*

« Nous arrivons à la morte saison, écrivait le P. Martin en avril 1861. C'est le moment où nous sommes le moins occupés. Il est utile alors de savoir se créer des occupations. » Il avait déjà écrit auparavant : « Heureux sont ceux qui savent s'occuper utilement dans leur chambre ! »

Le P. Martin était de ces hommes heureux. Il sut toujours se créer des occupations. Sur sa table, il avait toujours en marche quelque travail de recherches historiques. Dans l'intervalle de ses ministères, dans les brefs moments de loisir que lui laissa la direction du collège, il étudiait l'histoire des anciennes missions, si intimement liée à celle de la colonie. « Dès 1843, écrit

le P. Jones, le R. P. Félix Martin entreprit de rassembler les fragments épars de tout ce qui se rattachait à la mission du Canada. » À une époque où les Relations des Jésuites étaient presque tombées dans l'oubli, il se plaça au premier rang de ceux qui travaillèrent à en reconstituer la collection et à les remettre en honneur. Il eut même le bonheur d'en découvrir d'inédites, celles de 1672 à 1678, qu'il publia en 1861. L'introduction qu'il plaça en tête de cette publication, de même que l'étude, mise en appendice, *sur les missionnaires de la Nouvelle-France considérés au point de vue religieux, politique et scientifique*, suffirent à montrer la connaissance profonde qu'il avait acquise des Relations. On y voit aussi avec quelle pénétration il en avait saisi le sens véritable et en avait dégagé toute la valeur, contre ceux qui la contestaient.

Au moment de l'arrivée du P. Martin au Canada, tout un groupe de chercheurs travaillaient déjà à retracer les origines de la colonie. Il eut bientôt fait de lier connaissance avec certains d'entre eux. L'un des premiers fut Jacques Viger.

« Jacques Viger, a écrit Mgr Camille Roy, avait le goût, la passion des vieilles et précieuses choses. L'archiviste était doublé d'un archéologue. Tout ce qui était ancien, tout ce qui portait la marque, l'empreinte, la poussière du temps, tout ce qui rappelait le passé vénérable avait le don de le retenir et de l'émouvoir<sup>10</sup>. » Le P. Martin était de son côté l'homme de la précision en toutes choses, et particulièrement en matière d'histoire. Ils étaient faits pour s'entendre. Entre eux se noua une solide amitié, fondée sur une

---

10. *Historiens de chez nous*, par Mgr Camille Roy, Beauchemin, 1935, p. 76.

mutuelle estime, que seule vint briser la mort de M. Viger, en 1858.

Entre autres travaux, Jacques Viger avait entrepris de rectifier la *liste chronologique*, parue en 1834, des évêques et des prêtres employés au service de l'Église du Canada. Le P. Martin se fit son collaborateur et son conseiller, comme il ressort d'une lettre que Viger lui écrivait en 1851 : « Remarquez-le bien, cher Père, d'après votre conseil, j'ai appuyé la *Liste* autant que je l'ai pu... il est vrai que c'est assez peu souvent. » Cette même lettre, dont le ton dénote la parfaite intimité qui existait entre eux, annonçait l'envoi d'un volume manuscrit des corrections effectuées : « Ce premier volume, je vous l'envoie et vous prie de l'accepter en cadeau avec tous ses défauts. Il contient à lui seul près de deux de mes volumes actuels et la critique de presque tous les gros, les plus gros vices de la *Liste*. Il contient en outre un exemplaire de la *Liste* et c'est quelque chose que cela pour un homme de votre *ordre-désordre*, quand vous aurez besoin de cette *Liste*... Que de temps vous sauverez en recherches de cette *Liste*, autrement vagabonde et introuvable dans le *désordre-ordre* de vos nombreux papiers... Tâchez de remettre bientôt aux Delles Lennox, ou à la poste, vos réponses à mes dernières questions : ce sont autant de blancs épars dans mes livres qu'il me tarde de remplir de peur d'oubli. » Jacques Viger avait aussi réclamé en 1851 la collaboration du P. Martin pour une seconde édition de son *Archéologie du Diocèse de Montréal*; il lui avait réservé le Sault-Saint-Louis et Laprairie; mais à notre connaissance, ce travail, s'il fut fait, n'a pas été publié.

En compagnie de Jacques Viger et à ses frais, le P. Martin fit plusieurs voyages de recherches, pas moins

de sept entre 1843 et 1848, dont un aux Trois-Rivières et trois à Québec. Le voyage des Trois-Rivières avait pour but de localiser l'endroit où était mort le P. Anne de Nouë. « Deux indications conservées dans le récit contemporain fait par le P. Jérôme Lalemant, écrit le P. Martin, auraient suffi pour retrouver le lieu précis du sacrifice. Mais la tradition n'en a pas conservé le souvenir; du moins je n'ai pu encore le découvrir. Ces rives étaient alors absolument désertes et le furent plus de vingt ans encore après. Mgr avait bien voulu me permettre d'explorer une partie de cette côte avec un monsieur de Montréal, notre grand ami, et qui porte le plus grand intérêt à tout ce qui se rattache à la mémoire de nos Pères. Il voulait lui-même se charger d'y élever un petit monument religieux qui pût rappeler aux génération présentes et futures, ce zèle héroïque et cette espèce de martyre <sup>11</sup>. » (Septembre 1843.)

En septembre suivant, le P. Martin et Jacques Viger se rendaient à Québec. Des voyages de recherches du P. Martin, celui-là fut un des plus fructueux. C'est en cette occasion qu'il trouva, chez les Religieuses Hospitalières, les précieux manuscrits qui constituent le plus riche trésor des archives conservées actuellement au collège Sainte-Marie. Laissons le P. Martin parler lui-même : « La reconnaissance mérite bien que je vous fasse connaître un trésor précieux pour la Compagnie, dont nous sommes redevables à l'intérêt que nous porte une des plus anciennes communautés de Québec. Les religieuses hospitalières de Dieppe, venues autrefois avec nos Pères sur ce sol barbare, et dirigées longtemps par eux, reçurent le dernier soupir du dernier des membres de cette nombreuse famille

---

11. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, p. 109.

d'apôtres dont nous sommes les enfants. Le R. P. Casot laissa entre leurs mains un certain nombre de manuscrits, dont elles ne savaient pas le prix et qui ne pouvaient en effet leur être d'une grande utilité. Dans un voyage que je fis à Québec l'année dernière, ces bonnes religieuses de l'Hôtel-Dieu voyant tout l'intérêt que je mettais à exploiter cette mine inconnue, me l'offrirent volontiers pour notre mission. En voici les pièces principales : 1° Quelques lettres annuelles (ou relations) qui n'ont jamais été imprimées. 2° Des mémoires sur la biographie de quelques-uns des principaux Pères qui ont illustré les missions du Canada. Ils sont enrichis d'attestations juridiques, comme si on avait dû s'en servir un jour pour faire foi de leurs vertus. 3° Deux vies détaillées et autographes de l'illustre Vierge iroquoise, Catherine Tégahkouita. — C'est avec raison que tout est précieux pour nous dans les souvenirs et les plus petits monuments d'une époque si glorieuse pour la Compagnie. La tableau de tant de vertus héroïques, dont nous trouvons les traces partout où nos Pères avaient porté leurs pas, est bien propre à exciter une sainte émulation dans leurs enfants<sup>12</sup>. »

Ces manuscrits n'avaient d'abord été que prêtés au P. Martin. Par une lettre du 25 novembre 1844, la Supérieure des Hospitalières, la R. Soeur Saint-Antoine, lui en faisait don. « Vous pouvez regarder comme vous appartenant tout ce qui vous pourra être utile. Nous désirons seulement la vie de Catherine Tégahkouita... J'aurais un sensible plaisir de vous procurer d'autres manuscrits, si nous en avons, je ne connais pas même qu'il soit resté des feuilles détachées qui serviraient à ceux que vous avez... »

---

12. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, p. 196.

Au mois de juillet 1846, le P. Martin et Jacques Viger étaient de nouveau en route pour Québec. Une lettre du P. Martin raconte ce voyage : « Nous nous embarquions tout près du lieu où le P. Vimont en 1642 vint offrir pour la première fois le Saint Sacrifice, au milieu des hardis fondateurs de cette cité qui ne soupçonnait pas alors son avenir, et qui, pendant plus de cent cinquante ans n'en a pas eu le secret. Un peu plus bas que la ville, une petite île en pain de sucre et bien boisée resserre le chenal et ferme l'entrée du port. On dirait un joli bouquet de verdure planté au milieu du fleuve pour en égayer la monotonie. Les rives sont en général tout à fait unies, et on doit savoir gré au génie militaire, qui a fait de cette île un petit arsenal, d'avoir respecté sa verte chevelure. »

Le voyage, qui se fit par eau, parut trop rapide au gré du P. Martin : « Nos immenses et rapides bateaux à vapeur ne donnent pas le temps d'étudier le pays qu'on parcourt, mais c'était pour moi des côtes connues. Je n'avais qu'à réveiller mes souvenirs. » Et les souvenirs, puisés dans la lecture des Relations, affluent à mesure que défilent sous ses yeux les lieux autrefois évangélisés par les anciens Pères : Sorel, Saint-François-du-Lac, les Trois-Rivières et surtout Sillery, « si célèbre autrefois dans les lettres de nos Pères. C'est la première mission où ils parvinrent à fixer les sauvages d'origine Algonquine »... Les deux compagnons poussèrent leur exploration jusqu'à la mission de Lorette. Dans la vieille chapelle élevée par les soins du P. Chaumonot, le P. Martin trouva « un objet bien vénérable que personne ne soupçonnait; c'est un fort beau reliquaire en argent envoyé par les chanoines de Chartres en 1674<sup>13</sup>... »

---

13. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, p. 228.

« Je ne néglige rien pour recueillir tout ce qui se rattache au souvenir de nos Pères », écrivait le P. Martin au début de cette même lettre. En cette même année 1846, il pouvait annoncer au P. Villefort, son pourvoyeur à Rome de documents et de renseignements, comme les PP. Coué et Carayon le furent à Paris : « J'ai recueilli la biographie de neuf de nos Pères. » Il adressait aussi des remerciements au R. P. Roothan, Général de la Compagnie, pour l'envoi de l'exemplaire en italien de la Relation du P. Bressani, ouvrage dont il entreprenait sans retard la traduction. « L'ouvrage du P. Bressani est déjà traduit plus qu'à moitié, écrivait-il en septembre 1847. Il pourrait paraître l'année prochaine. »

Bressani ne paraîtra qu'en 1852. Mais entre temps le P. Martin publia, à la demande de Mgr Bourget, quelques opuscules religieux : une neuvaine à saint Antoine de Padoue (1846), une autre à saint François Xavier (1850), le *Manuel du Pèlerin à N.-D. de Bonsecours* (1848), ce dernier orné d'un dessin du sanctuaire qu'il avait lui-même préparé, et accompagné d'une notice historique des origines de ce même sanctuaire.

Un historien protestant de grand renom, Edmond Bailey O'Callaghan, faisait paraître, en 1847, une étude sur les Relations des Jésuites. Cet écrivain fut le premier, semble-t-il, à attirer l'attention du public sur la valeur de ces documents. Le P. Martin prépara une traduction de cette même étude, mais en l'enrichissant de corrections et d'additions, « sans prétendre par là, notait-il, rendre le travail complet. La difficulté d'avoir sous la main les documents nécessaires pour dissiper tous les doutes dans des sujets aussi variés, et surtout quand il s'agit de noms propres et de dates, expose

toujours à quelques erreurs ». La traduction parut en 1850. L'auteur, loin de se formaliser des corrections, remercia sincèrement le traducteur et, comme premier gage de l'amitié qu'il lui voua par la suite, lui fit parvenir quinze magnifiques volumes d'histoire naturelle : *The Natural History of New York*, par James Hall. La liste du clergé, corrigée par M. Viger, avait grandement servi aux rectifications. Le P. Martin sut le reconnaître dans le témoignage suivant, inséré dans ses remarques : « La reconnaissance, l'amitié qui nous honore, et je pourrais dire aussi la justice, nous font un devoir de mentionner ici le nom du Lieut-Col. Jacques Viger, 1<sup>er</sup> maire de Montréal. C'est à lui que nous devons une partie des corrections introduites dans ce Mémoire anglais. Il est difficile aujourd'hui de traiter à fond une question qui intéresse notre Histoire, surtout s'il s'agit de noms propres et de dates, sans avoir recours à ses précieux documents et à sa judicieuse critique. »

Quand, en 1858, les Relations des Jésuites furent rééditées par les soins du gouvernement canadien, les éditeurs, dans les notes préliminaires qu'ils placèrent en tête du premier volume, s'inspirèrent du mémoire du docteur O'Callaghan, tout en rendant hommage à son traducteur : « Ces quelques remarques sont le résumé d'un opuscule anglais du Dr O'Callaghan sur ce sujet, et nous avons été heureux de pouvoir profiter des notes judicieuses de son traducteur. »

La traduction de la Relation de Bressani était prête depuis 1848. En décembre 1852, après quatre ans d'attente, le P. Martin la publiait. Le P. Vignon, qui était déjà au Canada, a écrit dans sa notice sur le P. Martin : « On se rappelle encore l'émotion que produisit, en 1852, par tout le Canada, son livre sur Bressani. Cette relation était en italien, il la traduisit

en français et la publia, enrichie de notes, de gravures, et surtout de la biographie du digne martyr. »

Dans l'étude que Mgr Camille Roy a consacrée à l'abbé Henri-Raymond Casgrain, nous trouvons un autre témoignage de l'accueil que reçut l'ouvrage : « Au surplus, un simple incident de la vie du collègue, la lecture en communauté de *l'Histoire des Martyrs du Canada* par Bressani, traduite de l'italien et publiée depuis peu par le P. Martin, acheva de préciser aux yeux de l'étudiant (l'abbé Casgrain) sa vocation littéraire. Avec une hardiesse qu'excuse à peine sa sincérité, il compare l'effet que produisit sur lui cette lecture aux impressions qu'Augustin Thierry rapporta de la lecture des *Martyrs* de Chateaubriand. *J'ose dire qu'un enthousiasme semblable s'empara de moi, et ne fut pas moins décisif sur ma destinée à venir que le jour où j'entendis lire en communauté, l'Histoire des martyrs du Canada, de Bressani... Les sublimes figures de Jogues, de Brébeuf, de Lalemant, m'apparurent dans une auréole de gloire qui fit pâlir celle des héros de l'antiquité dont j'étais pourtant bien épris. Pour théâtre des sanglantes tragédies qui me faisaient frémir, les forêts vierges de l'Amérique chantées par Chateaubriand; pour bourreaux des martyrs, ces mêmes sauvages dont il avait fait le portrait idéalisé dans Chactas. Tout ce qu'il y avait d'écoliers intelligents au collège partagea mon enthousiasme<sup>14</sup>. »*

Dès janvier 1853, Mgr Baillargeon, évêque-coadjuteur de Québec, écrivait au P. Martin : « Vous nous avez donné un bien beau et bien bon livre en publiant

14. *Historiens de chez nous*, par Mgr Camille Roy, Beauchemin, 1935, p. 27.

la Relation du P. Bressani. Agréez ma part de reconnaissance bien sincère. Je voudrais voir ce volume dans toutes nos bibliothèques de paroisse... Il faudrait ajouter à cet intéressant volume, un ou deux autres pour compléter... De tels livres seront lus plus volontiers, et valent infiniment mieux que la plupart de ceux qui composent ces séries publiées sous le nom de Bibliothèque catholique... »

La diffusion de l'ouvrage se fit assez rapidement. Le gouvernement canadien, pour sa part, en acheta un bon nombre d'exemplaires. « Le gouvernement m'a donné 1800 francs », note le P. Martin qui nous fait connaître en même temps que l'impression lui avait coûté quatre mille francs. Dès 1856, il pensait à une réédition (lettres du 23 mai et du 8 juin).

Encouragé par ce succès; il songea à publier en 1853 les Relations inédites de 1672-1679 dont il avait trouvé les manuscrits chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu. Il sollicita dans ce but la permission du R. P. Roothan, Général de la Compagnie. Mais celui-ci étant décédé le 8 mai de cette même année, la permission tombait avec sa mort. Le P. Martin écrivit, le 28 octobre, à son successeur le R. P. Beckx : « J'avais demandé la permission de publier en notre nom et à nos charges ce que, dans l'intérêt de l'Histoire, de la Religion et de nos études, nous aurions trouvé utile... La raison de cette demande c'est que, vu l'état du pays et le peu d'avantage que peut offrir ici un projet de ce genre, on ne trouverait pas un libraire ou un imprimeur qui voulût en prendre l'entreprise à son compte. Ils consentent seulement à se charger de la vente comme d'une affaire de commission, mais non pour en courir les risques. Le P. Roothan y avait consenti... C'est ce que je venais de faire pour la publication prochaine

de la Relation de 1672-73;... c'est ce que j'avais fait pour l'ouvrage du P. Bressani. Je voudrais avoir la même permission.» La permission fut renouvelée. Mais après l'incendie de la bibliothèque du Parlement au début de 1854, le P. Martin renonce à son projet; il n'ose plus compter sur l'aide du gouvernement, ou plutôt il en attend un secours d'un autre genre qui lui sera donné l'année suivante.

Depuis longtemps le P. Martin entretenait l'espoir d'aller un jour explorer les anciennes missions où les PP. Brébeuf et Lalemant avaient travaillé. « Que je voudrais visiter le pays des Hurons », écrivait-il, en février 1847, au P. Point, missionnaire à Sandwich. Son désir vint près de se réaliser en 1849. Le gouvernement projetait alors de transplanter une partie de la mission du Sault-Saint-Louis dans l'île Manitouline et demandait un missionnaire pour accompagner le groupe. Le P. Martin, sollicité, en écrivit au P. Boulanger, son supérieur à New-York. « Dans le mois de juin prochain, le Gouvernement va envoyer les sauvages en exploration pour choisir le terrain. Monseigneur veut qu'il y ait un prêtre avec eux. Il a eu la bonté de penser à moi afin de me donner en même temps l'occasion de faire les recherches que je désire tant faire sur les anciennes missions huronnes, près de Pénétanguishene... Ce seraient quinze jours ou trois semaines d'absence... L'approuveriez-vous? » Mais le 29 juillet, il devait avouer : « L'établissement des Iroquois n'aura lieu que l'année prochaine. Mon voyage est manqué. »

Il était pourtant bien préparé pour l'entreprendre. Deux articles publiés l'année précédente montrent à quel point il s'était déjà renseigné. En septembre 1847, l'on avait découvert sous un tertre, près de Pénétanguishene, « une vaste fosse de plus de vingt pieds

de largeur, dans laquelle était déposée une quantité très considérable d'ossements humains ». Cette découverte amena le P. Martin à rechercher quelle nation habitait ce sol autrefois. À l'aide des *Relations*, du *Voyage de Champlain*, du *Voyage du F. Sagard*, il arrive non seulement à déterminer qu'il ne peut s'agir là que des Hurons, mais il fixe aussi à peu près l'époque où ce tertre funéraire fut élevé. Dans la livraison de janvier 1848, *l'Album de la Minerve* donnait le résultat de ses recherches. À même enseigne, le P. Martin publia en décembre un second article, plus élaboré, où il retrace l'histoire du peuple huron « au moment de ses plus grands malheurs ». « *La Gazette de Montréal*, y dit-il, en publiant dans le mois dernier quelques détails intéressants, sur une découverte qu'on vient de faire sur l'ancien pays des Hurons, a été entraînée, faute de données assez précises, dans des erreurs historiques que nous nous permettons de rectifier, en retraçant les faits principaux de cette célèbre époque de nos annales. »

Le P. Martin n'eût-il pas eu d'autres titres, ces deux articles auraient suffi à signaler sa compétence. Aussi est-ce très volontiers que le gouvernement acquiesça à sa requête en 1855, quand il demanda un octroi pour défrayer les dépenses d'une exploration en Huronie. « Ce projet, écrit-il lui-même, communiqué à l'Honorable Georges Cartier, alors secrétaire provincial du Canada, reçut de son Excellence Sir Edmond Head, le Gouverneur Général de la Province, un bienveillant accueil. » Les quelque deux cent cinquante dollars (50 livres) qu'il obtint lui suffirent amplement. Au retour, il pouvait communiquer au P. Carayon, son collaborateur européen en recherches historiques : « J'ai obtenu du gouvernement d'aller faire un voyage

dans l'ancien pays des Hurons, à deux cent cinquante lieues. J'ai de quoi retourner pour achever mon travail.»

Le voyage avait duré quinze jours. Comme compagnon et interprète, le P. Martin avait emmené un jeune professeur du collège, le P. Patrice Dealy. Partis de Montréal le 7 août, les voyageurs se rendirent d'abord à Toronto, puis, par chemin de fer, jusqu'aux bords du lac Simcoe, « dans la jeune et riante cité de Barrie », comme l'écrit le P. Martin dans sa relation du voyage. « Une route directe, construite autrefois par le gouvernement militaire, relie Barrie au poste de Pénétanguishene, qui était devenu une station importante pendant les guerres de 1812 avec les États-Unis. Ce village était aussi le principal terme de notre voyage, car il devait être le centre de nos recherches. Mais loin de nous diriger directement sur ce point, nous jugeâmes plus favorable à notre projet de pénétrer dans la contrée par la partie orientale, c'est-à-dire le N.-O. du lac Simcoe...

« On ne compte que deux villages sur les bords de ce lac et encore, en méritent-ils à peine le nom, car ils commencent à peine à se former. Nous allions aborder à l'un deux, nommé Orillia... Dans ce poste, allait commencer pour nous la partie la plus embarrassante de notre voyage. Il nous restait près de quinze lieues à parcourir avant d'atteindre Pénétanguishene, mais à travers les épaisses forêts qui couvrent la contrée, par des chemins à peine frayés et très mal entretenus, sans aucun moyen régulier de communication. Nous ne pouvions même pas compter sur les habitants des campagnes; ils étaient absorbés par les travaux de la moisson alors dans toute leur activité.

« Nous avons d'abord à atteindre Coldwater, premier village sur notre route, à une distance de quatre à cinq lieues. Nous fûmes assez heureux pour rencontrer un Écossais qui rentrait dans ses foyers et voulut bien nous donner place sur son char à banc. Nous étions ici tout près des bords du lac Huron...

« (De Coldwater) nous devions partir le lendemain, de bonne heure, mais nous cherchâmes inutilement un moyen de transport. Il nous fallut donc partir à pied sous la conduite d'un jeune enfant qui nous servit de guide jusqu'à l'habitation la plus voisine, où nous devions recevoir une nouvelle direction pour continuer notre route. Cet incident devait, sans que nous l'eussions prévu, nous faire retrouver une des traces les plus curieuses de l'existence des Hurons. Cette habitation était sur l'emplacement d'un ancien village, et près de là existait un de ces anciens tombeaux hurons que nous cherchions.

« Il nous restait encore trois lieues avant d'atteindre la seconde station placée sur la route que nous avions à suivre. C'était la colonie irlandaise du district de Medonte... L'épaisseur de la forêt nous servit d'abri contre les ardeurs du soleil tropical, mais elle resserrait tellement notre vue que nous n'avions pour horizon que des troncs d'arbres... (A Medonte) M. Hussey, le plus riche habitant de l'endroit, ... vint au devant de nous pour nous offrir l'hospitalité... Près de sa maison nous trouvâmes, sans nous y attendre, le site qu'occupait un ancien village huron... La générosité et la complaisance de notre hôte, nous fournit toute facilité pour terminer heureusement le voyage et arriver à Pénétanguishene dont nous étions encore éloignés de six lieues... Le vénérable missionnaire de Pénétanguishene, M. Farnet, nous accueillit avec toute la

bonté d'un ami et d'un frère, et partagea avec nous sa table et son humble demeure... Nous étions enfin au centre du pays que nous venions explorer. »

Nous n'avons indiqué ici que quelques-unes des étapes successives du voyage. Dans son récit le P. Martin donne sur le pays qu'il parcourt des données géographiques et ethnographiques qui, après plus de quatre-vingts ans, prennent une valeur historique. Dans un style simple, qui rappelle celui des anciennes Relations, il note ses observations et recueille ses renseignements. Cela forme l'introduction du rapport qu'il alla lui-même présenter au gouverneur général à Toronto, vers la fin d'avril 1856. Ce rapport comprenait trois parties : une étude sur les tombeaux des Hurons, faite d'après ce qu'il lui avait été donné de voir; une description des ruines des forts français dont il avait retracé l'emplacement; dans la troisième partie, consacrée à la géographie du pays des Hurons, il s'appliquait à déterminer l'endroit de leurs différents villages. « Je regarderais comme téméraire, disait-il, d'offrir mon travail comme une solution complète du problème à résoudre. Malgré les données recueillies dans l'histoire et les recherches locales faites dans une excursion beaucoup trop rapide, il manque certainement des documents pour rétablir dans son entier la géographie de ces contrées. Je veux essayer seulement de poser quelques jalons qui pourront, peut-être, faciliter d'autres études. » Le tout était accompagné de plans et de dessins qu'il avait lui-même tracés.

Ce rapport ne fut jamais imprimé. Le P. Martin ne voulut pas en entreprendre la publication à ses frais. « À cause des dessins, c'est une dépense de 1,800 francs », notait-il en juin 1856, et nous avons vu que la situation financière du collègue n'était guère

brillante. Plus tard, vers 1860, il présenta son travail à l'éditeur Hachette, pour être publié dans la collection *Le Tour du monde*. Mais le manuscrit lui fut rendu avec une demande de refondre entièrement le travail : « Pour que les *Visites et Recherches dans le pays des Hurons* puissent nous convenir il faut que le missionnaire diminue sa partie historique au profit de la partie pittoresque... Le voyage du missionnaire dans la presqu'île huronne est surtout de la géographie rétrospective... *Le Tour du monde* n'est pas pour la géographie posthume... » L'historien qu'était avant tout le P. Martin se refusa à faire de son travail d'histoire une banale chronique d'actualité. En 1868, après une visite que lui fit, à Poitiers, le docteur J.-C. Taché, il renonça définitivement à le rendre public : « Les longs détails qu'il (le docteur Taché) m'a donnés sur ses différents voyages et ses recherches dans le pays des Hurons, m'ont fait mettre dans l'ombre la relation que j'avais faite de mon voyage. Il était trop incomplet auprès du sien. » Vers 1884, enfin, au moment de renvoyer son manuscrit au collège Sainte-Marie, il y inscrivait d'une écriture tremblante de vieillard : « Pour compléter ce travail, il faudrait profiter des travaux faits depuis par le docteur Taché, sur le pays et le caractère des Hurons<sup>15</sup>. »

\*  
\* \*

Une nouvelle marque de confiance devait être donnée au P. Martin à l'été de 1857. Depuis quelques années, depuis surtout les deux incendies qui avaient

---

15. Le P. Arthur Jones, dans son étude sur la Huronie, *Old Huronia*, publiée en 1908 par les soins du gouvernement ontarien, a utilisé le travail du P. Martin. Il y reproduit, en particulier, les dessins dont le P. Martin avait accompagné son rapport. Ce rapport doit se trouver encore aux Archives fédérales d'Ottawa.

consumé, en 1849 et 1855, à Montréal et à Québec, la bibliothèque de l'Assemblée législative, le gouvernement avait entrepris de la reconstituer, et aussi de rechercher les documents relatifs à l'histoire du pays. Dans ce but, il avait déjà délégué en Europe M. C.-B. Faribault, en 1851, et M. l'abbé Ferland, en 1856. En septembre 1857, le P. Martin était chargé d'une semblable mission.

Quittant Montréal le 22 septembre<sup>16</sup>, il se rend d'abord à Boston, où, dans son intention, il ne devait que passer pour tendre vers New-York. Mais un incident l'oblige à y demeurer une semaine. Il écrit le 26 septembre : « Je suis encore à Boston ! Il n'y a pas de mystère à faire de ma maladresse. J'ai laissé ma malle s'égarer... » Ce contretemps lui vaut de visiter la ville. Ce qui l'intéresse surtout, c'est la bibliothèque de l'Université de Cambridge, « riche construction gothique jetée au milieu du parc... Cette bibliothèque est regardée comme la plus belle des États-Unis et compte cent trente mille volumes. J'ai pu y voir le manuscrit du Père Rasle sur la langue abénaquise. Ils l'ont richement relié et il est conservé avec le plus grand soin... Leur culte pour ces saints personnages devrait bien aller un peu plus loin et leur faire apprécier en eux ce qui est bien plus estimable que quelques lignes tracées de leur main »...

A New-York, où il arrive le 30 septembre, il lui faut encore attendre quinze jours. Il écrit le 13 : « Je suis à la veille de m'embarquer et vous recevrez cette lettre quand je serai sans doute déjà sur l'océan. Je ne fais pas le brave, je vous assure, car je n'ai qu'une

---

16. A l'occasion du départ du P. Martin pour l'Europe, *la Minerve* du 10 octobre 1857 fit paraître un article élogieux. On le trouvera à l'Appendice F.

demi-confiance dans ces quelques planches qui nous séparent d'un abîme, et dans ces puissantes machines qui me font l'effet d'un volcan concentré. »

Le 14 septembre il s'embarque enfin à bord de l'*Argo*. La traversée est bien différente de celle de 1842. Sans doute que la durée en est réduite de moitié : seize jours au lieu d'un long mois. Mais, seul prêtre à bord et seul Français, il n'a pas la consolation de pouvoir célébrer la sainte messe, comme il écrit dans une lettre du 28 octobre, « tout en marchant à pleine vapeur et à voiles déployées » : « Je n'ai fait que lentement connaissance avec mon entourage; aussi ai-je mené un peu tout le temps la vie de Chartreux... » Il ajoute en post-scriptum, le 29 : « La terre s'est montrée ce matin à notre réveil. Nous allons longer toute la journée les côtes élevées du pays de Galles, mais à une grande distance... Nous n'aborderons que demain matin à Southampton et peut-être pourrai-je trouver de suite un vapeur pour la France... J'ai l'espérance fondée de pouvoir dire la sainte Messe le jour de la Toussaint. »

Au début de novembre, après une absence de plus de quinze ans, le P. Martin foule le sol de France; un arrêt de deux jours à Rouen pour se remettre des fatigues de la traversée, un bref séjour à Paris, puis c'est vers la Bretagne qu'il se dirige pour commencer son travail de recherches. « Mon voyage en Bretagne m'a rappelé le Canada plus que tout ce que j'ai vu ailleurs, écrit-il au P. Larcher, un Normand. Vous conviendrez que, si la Normandie est riche en souvenirs, la Bretagne a aussi sa large part dans l'histoire. Vous ne trouverez peut-être pas mes appréciations exemptes de préventions : comment revoir sans émotion et sans entraînement le pays qui nous a vu naître ! Le nom de Patrie a

toujours quelque chose de séduisant... » Parlant ensuite des recherches faites à Vannes, il écrit : « Les commis de bureaux de la Mairie de Vannes auront dû trouver assez étrange ma constance pendant plusieurs jours à dépouiller leurs poudreuses archives, où se trouvent celles de l'ancien collège des Jésuites... J'étais sûr d'y trouver quelques souvenirs du Canada et je ne me trompais pas. Un des premiers dons faits à la mission du Canada était attaché à une terre du pays dont le collège de Vannes était chargé. Le P. Vimont, longtemps supérieur en Canada, avait été ici supérieur. Le P. Daran commença pour ce collège l'église qui existe encore et, après quelques années passées au Canada, il revient au même lieu pour y mourir... Je trouve encore le P. Julien Perrault et le F. Salieu. J'ai eu de plus le bonheur de rencontrer dans la ville un curieux manuscrit d'un Père Récollet de Bretagne qui avait la manie des chroniques. A défaut des gazettes, il avait son journal rédigé avec une aimable simplicité et une franchise qui n'est pas toujours discrète. C'est lui qui m'a appris que le service des missions de Plaisance à Terre-Neuve et de Louisbourg, île du Cap-Breton, était dépendant de la province des Récollets de Bretagne, et tous les trois ans, le chapitre de l'ordre nommait les supérieurs qui desservaient ces postes avec quatre religieux. C'est ainsi que j'ai appris les noms des Pères Récollets Gratien Tocoul, Bruno Sauvé, Claude Sanguer, Benin Ledorz, Michel Ledoff et Zacharie Caradec...

« En quittant le sud de la Bretagne je m'arrêtai trois jours près de Ploërmel. J'avais obtenu un précieux renseignement sur un arrière-petit-neveu du dernier évêque de Québec avant la conquête, Mgr Dubreuil de Pontbriand. J'étais chez le vicomte Dubreuil de la Collenais, dans son beau château de Crévy... M. de la

Collenais me remit avec la plus obligeante bonté tout ce qu'il possédait des papiers de son oncle. Je passais tout mon temps à copier ce qui me paraissait le plus intéressant...

« Tout en m'occupant de Mgr de Pontbriand, j'ai trouvé enfin les traces d'un autre évêque que la Bretagne s'honore d'avoir aussi donné au Canada. C'est Mgr Briant. Jusque-là j'avais feuilleté inutilement les biographies et l'histoire de Bretagne. C'est à Saint-Brieuc que je devais compléter mes recherches, et j'ai été assez heureux pour le faire... C'est tout près de Saint-Brieuc que se trouve la paroisse où habitait Mgr Briant. On m'a conduit chez quelques membres de sa famille qui conservent avec honneur le portrait du prélat et son testament. J'ai trouvé un autre monument de lui, plus curieux encore pour moi, c'est un journal tenu par une de ses soeurs religieuse... Souvent elle y copiait ses lettres, mais souvent elle se contentait d'en faire l'analyse. Les sentiments pieux du prélat, son zèle et sa charité s'y révèlent avec tout le charme du laisser-aller d'une correspondance tout intime. Le nom de ce bon évêque occupait cette année une partie de l'annuaire du Département. Un des membres distingués de la Société historique de la ville venait d'y publier sa biographie. Quelques jours plus tôt je serais arrivé à temps pour l'aider à rectifier quelques points erronés, mais de peu d'importance... Il a eu la bonté de mettre à ma disposition les documents sur lesquels il avait travaillé et le manuscrit de son travail.

« Il me restait à voir Saint-Malo, patrie de Jacques Cartier. Un incident, qui pourrait passer pour une maladresse, fut pour moi une heureuse fortune. En cours de route, nous passions par Dinan... L'accueil

que je reçus chez un ami d'enfance me fit manquer la diligence. Il ne me restait d'autre ressource pour atteindre ce jour-là Saint-Malo, que de prendre une autre direction qui me conduisait en face de la ville, d'un autre côté, et m'obligeait de traverser la rade en canot. Je m'y décidai sans hésiter. Le jour était tombé, mais la mer était calme et le ciel serein. Nous pouvions très bien distinguer les remparts de cette antique cité, et la hauteur de ses digues bâties de manière à protéger les quais contre les plus grandes marées, qui s'élèvent là jusqu'à 42 pieds. J'aimais à me rappeler que c'était la même entrée, le même port qui avait vu tant de fois notre brave Malouin partir pour ses expéditions aventureuses et ses conquêtes pacifiques...

« J'avais à étudier les souvenirs de Jacques Cartier et je ne les perdais pas de vue. Les historiens modernes de la ville ont attaché de l'importance à son nom, et l'intérêt que mettait le Canada à son histoire a pu y contribuer beaucoup. Un officier de marine retiré, M. Cunat, a mis le plus grand soin à recueillir dans les archives, tout ce qui peut rappeler cette gloire malouine. Son zèle pour l'histoire de son pays et ses sacrifices même ne trouvent pas malheureusement assez d'échos. Ses consciencieuses recherches et sa constance dans son travail qui absorbent tous ses moments, lui mériteraient bien le titre de Jacques Viger de Saint-Malo. J'ai voulu visiter le manoir de Jacques Cartier, à une lieue et demie de la ville. Je voulais, tout en satisfaisant ma curiosité, vérifier l'exactitude du dessin qui en a été fait. Une certaine inquiétude que j'avais sur le peu de scrupule de l'artiste qui en avait été chargé, n'était pas sans fondement. Il m'a fallu le refaire et j'ai dû y donner un jour entier dans une seconde visite. Les pauvres habitants de ce vieux manoir ouvraient de

grands yeux et paraissaient tout ébahis de voir ma constance à travailler successivement de tous les côtés, devant ses murs qui sont loin de leur paraître aussi dignes d'intérêt. J'ai voulu même calquer tous les petits vitraux en couleur qui se trouvent dans une des chambres convertie en grenier. La bonne fermière s'arrêtait de temps en temps à me regarder perché sur une chaise et passer plus de deux heures à un travail qui devait lui paraître aussi singulier qu'incommode. Je n'ai rien voulu laisser en arrière, pas même le puits qui est au milieu de la cour, et dont les pièces d'appui, malgré leur état de mutilation et de désordre, annoncent qu'il n'était pas fait pour une basse-cour, mais pour orner la cour d'honneur du Sieur de Limoilou.

« Dans les archives que j'ai feuilletées à Saint-Malo, j'ai trouvé quelques détails malheureusement incomplets sur un autre point intéressant de l'histoire du Canada. C'est l'accueil que reçurent en France les infortunés Acadiens, après qu'ils eussent été chassés de leur pays. Une partie d'entre eux fut placée près de Morlaix, à l'ouest de la Bretagne, et une autre à Belle-Ile-en-Mer. Le roi leur donna des terres, avec les instruments et les animaux nécessaires pour les cultiver. Il fit refaire tous les registres de naissances, de morts et de mariages, tandis que les témoins vivaient encore, afin de suppléer aux actes perdus. Je n'avais pas là tout ce qu'il fallait pour compléter ces recherches, et je ne sais si je pourrai le trouver ailleurs... »

Avant de visiter Saint-Brieuc et Saint-Malo, le P. Martin s'était arrêté à Rennes. Dans cette ville où le P. Jogues avait séjourné après avoir échappé une première fois aux cruautés des Iroquois, il espérait trouver des traces de son passage. « Les archives de l'ancien

collège des Jésuites ne me laissèrent aucune espérance de retrouver quelques souvenirs... J'aurais voulu le suivre pas à pas à son entrée dans le collège. J'aurais voulu me représenter sur les lieux la scène où il se fit reconnaître par le Supérieur, au moment où celui-ci s'informait avec curiosité de ce qu'était devenu le P. Jogues, dont il connaissait la prise par les Iroquois, mais dont il n'avait plus entendu parler, et enfin l'accueil qu'il reçut au milieu des larmes de joie et des actions de grâces de ses frères. Je disais la messe dans la même église où ils vinrent tous ensemble rendre grâces à Dieu de tant bienfaits... » Le P. Martin fut plus heureux à Orléans, ville natale du P. Jogues. Il y rencontra les descendants d'un des frères du saint martyr. On y conservait une ancienne peinture représentant le Père, et, respectueusement encadrée, la lettre d'adieu qu'il avait adressée à sa mère, à son premier départ pour le Canada.

De retour à Paris en février 1858, il s'était mis à la tâche. « J'ai trouvé partout de gracieuses sympathies et une obligeance qui met à l'aise. Je n'ai pas même eu besoin de faire valoir mes titres officiels. L'amiral Mathieu m'a fait ouvrir tous les cartons dans le dépôt des cartes de la marine, le colonel Roux en a fait autant dans le dépôt des fortifications des Colonies, et l'amiral ministre de la Guerre dans les archives de son département. Une fois introduit il n'y a plus de formalité à prendre pour entrer et se mettre à l'oeuvre pendant les heures d'ouverture. On a déjà beaucoup puisé à ces sources, mais je crois qu'il reste encore à glaner. Il m'est venu à l'idée de faire un travail qui n'avait pas encore été entrepris et qui pourra avoir sa grande utilité. Je veux faire un rapport détaillé de ce que renferment ces différents dépôts, afin de mettre au

courant de ce qu'on peut y trouver sur le Canada. Copier seulement ce qui ne l'a pas encore été, serait un travail que je ne pourrais pas achever. J'ai déjà cependant un bon nombre de pièces qui m'ont paru curieuses. » À part ce qu'il trouva dans les archives gouvernementales, le P. Martin découvrit encore, à la résidence de la rue des Postes, où il logeait, quelques manuscrits des anciens missionnaires du Canada, une édition de Charlevoix annotée par l'un d'entre eux, et un long mémoire du voyageur Perrot.

L'ardent désir du P. Martin était de pouvoir pousser ses recherches jusqu'à Rome. Au mois de mars, une occasion se présenta pour lui de s'en approcher. Le cardinal archevêque de Naples avait demandé un Jésuite français pour prêcher le jubilé à la population française de sa ville. On offrit ce ministère au P. Martin. « L'occasion sous tous ses rapports était trop pressante pour reculer et je vais me mettre en route en tâchant d'aiguiser mes armes trop rouillées. »

Dans une lettre commencée le 30 mars, à Naples, il écrivait au P. Vignon : « Je bénis le bon Dieu qui m'a donné cette heureuse occasion de venir visiter cette contrée si belle et si riche en souvenirs de toute nature. Ma petite station touche à sa fin. J'ai eu deux jours de libres avant de la commencer, et malgré le sermon de tous les jours, j'ai pu trouver quelques moments pour visiter ce qui pouvait m'intéresser dans la ville. J'ai remis l'ascension du Vésuve au lundi de Pâques (5 avril). Je ferai le soir mes adieux à mon bienveillant auditoire, et, pour lui donner un nouvel appât, j'ai promis une lecture sur l'état des nations sauvages du Canada et sur ce que la Religion a fait, et fait encore pour les gagner... » Le 20 avril, la lettre n'était pas encore terminée et le Père y ajoutait : « J'en

suis honteux mais me voilà à Rome pour finir ma lettre, et les premiers jours, je n'en ai pas pu venir à bout; il a fallu me caser et me mettre aux recherches. Les choses ne sont pas faciles comme elles paraissent de loin, et surtout ne vont pas aussi vite qu'on se le propose... » Donnant plus tard le résultat de ses investigations, il écrivait : « Cette vaste cité devait posséder bien des documents relatifs au Canada. Il aurait fallu exploiter surtout trois grands dépôts : les archives des Récollets, celles des Jésuites et celles de la Propagande. Les difficultés de bureau et la grande distance rendirent impossible l'exploitation de celles-ci; après quelques tentatives inutiles, malgré le bienveillant accueil du Cardinal Préfet, il fallut y renoncer. Le temps ne me permit pas même d'aborder celles des Récollets. Il ne me restait plus que celles des Jésuites; elles suffirent abondamment pour occuper tout mon temps et elles auraient pu en absorber bien plus encore... Voici comment elles peuvent être classées : correspondances des Supérieurs de la Mission, des consultants, et même des missionnaires avec le R. P. Général. Cette collection de lettres est évidemment très incomplète. La nature de quelques-unes de celles qui restent, fait voir cependant que les vides qu'on trouve dans la série n'ont pas été faits à dessein, mais sont sans doute la suite de quelque négligence ou des bouleversements qu'ont subis les Archives. La première lettre est de juin 1611 et la dernière est du 16 février 1762. On y trouve une foule de faits, de dates, de notes biographiques, au milieu de détails inutiles et sans intérêt aujourd'hui... »

La brièveté du séjour du P. Martin à Rome ne lui permit pas de transcrire à loisir tout ce qu'il aurait désiré. La permission d'aller à Rome ne s'accordait alors

que difficilement aux Jésuites étrangers et leur séjour était strictement limité. À propos de ce voyage, le P. Martin écrivait en 1885 : « J'ai eu entre les mains les deux gros cahiers où on avait entassé ce qui regarde le Canada et c'est de là que j'ai extrait tout ce que j'ai copié. Après quinze jours de séjour, l'on me fit comprendre qu'il fallait penser au départ... »

Il quitta donc Rome et, au début de mai, reprenait à Paris ses recherches interrompues. Le 16 juin il annonce son retour. « Décidément ma place est arrêtée pour le 30 de ce mois, et malgré cela je laisserai bien des choses à venir après moi... Je serai sur le steamer qui va droit à Montréal. Ayez la bonté d'envoyer ma soutane et mon manteau à Québec, afin que je puisse paraître de suite dans un état décent. Je n'ai pas su à quelle époque sera votre distribution; mais je crois pouvoir arriver au moins trois ou quatre jours avant. Je vous avouerai que j'ai été si en dehors de ce qui s'est fait pendant l'année que j'aimerais mieux ne vous arriver que le lendemain. »

De fait il n'arriva à Montréal que le lendemain. La distribution des prix s'était faite le 13, le jour même où le P. Martin débarquait à Québec. Le lendemain il prenait le bateau pour Montréal, croisant sur le fleuve un groupe d'élèves de Québec en route pour leurs vacances. *La Minerve* du 17 juillet saluait son retour : « Le R. P. Martin, après avoir visité la Bretagne et la Picardie, Paris et Lyon, Naples et Rome, revient reprendre parmi nous ses utiles travaux, riche de toutes les observations qu'une longue expérience acquise parmi nous, aura sans doute rendues fructueuses, et que le temps mettra en oeuvre. Si le R. Père a dû tressaillir de joie en entendant les rives du Saint-Laurent répéter les joyeux ébats de ses enfants de

Québec, avec lesquels il a croisé dans la matinée de mercredi (le 14), s'il a appris avec bonheur les développements remarquables qu'a pris même en son absence, dans la réalité comme dans l'opinion, le bel établissement dont il est le fondateur, le collège Sainte-Marie n'a pas dû éprouver de moindres tressaillements en voyant celui qui l'a dirigé si longtemps, et dont la vieille expérience, jointe à l'habileté de celui qui l'a remplacé, offre aux pères de famille de nouvelles garanties et, à la jeunesse, de nouvelles espérances. »

Ses *utiles travaux* furent tout d'abord de reprendre au collège son poste de procureur, puis, quelques jours après, le P. Vetter, ministre, étant appelé à Buffalo pour y veiller aux intérêts spirituels d'un groupe d'Allemands établis dans cette ville, le P. Martin le remplaçait dans sa charge, et rédigeait, à ce titre, le *diarium*. A la date du 31 juillet, fête de saint Ignace, il y signale la présence au dîner, entre autres invités, de deux vieux amis, « M. Rodier, maintenant maire de Montréal, et M. le commandeur Viger, portant sa croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand ». C'est à cette époque que le P. Martin devint membre de la Société Historique de Montréal dont la fondation, due à Jacques Viger, remontait au mois d'avril de cette même année. Il était déjà membre correspondant de la Société Historique de New-York.

\*  
\* \*

C'est en l'année 1858 que fut rééditée, par les soins du gouvernement, la collection des Relations des Jésuites. Un des vœux les plus ardents du P. Martin se trouvait ainsi réalisé. Dès le mois de décembre 1848,

il avait demandé et obtenu l'autorisation de publier les ouvrages de nos anciens Pères. Les difficultés financières du collège ne lui permirent pas de profiter de cette permission.

Le P. Martin contribua-t-il pour une part à cette réédition de 1858 ? Son nom n'apparaît pas parmi les collaborateurs mentionnés dans la préface de l'ouvrage; tout au plus y est-il question du *traducteur* de l'ouvrage du docteur O'Callaghan. Il avait passé, nous venons de le voir, une partie de cette année 1858 en voyage de recherches en Europe. Nous trouvons, d'autre part, dans sa correspondance, qu'il était bien au courant du projet. Dans une lettre du 21 octobre 1854, adressée au P. Carayon, il annonce que le Parlement ici va faire réimprimer les anciens ouvrages du Canada; le 10 février 1856, il écrit au même Père : « Ici on réimprime les Relations, 3 volumes complets, 60 francs. »

Si le P. Martin n'a pas collaboré à la réalisation matérielle du projet, il y eut, semble-t-il, sa part d'influence. « Il se plaça au premier rang de ceux qui travaillèrent à en reconstituer la collection et à les remettre en honneur », écrit le P. Jones. Le P. Martin ne demeura pas étranger à l'entreprise, pas plus que Jacques Viger, dont le nom n'est pas mentionné. Le travail se faisait à Québec, chez l'imprimeur Côté : Jacques Viger et le P. Martin résidaient à Montréal... D'ailleurs, M. John-Gilmary Shea, dont il est fait mention, était en grande partie redevable au seul P. Martin de tout ce qu'il possédait sur le sujet. Nous avons vu qu'il fut pendant quelques années, de 1847 à 1853, membre de la Compagnie de Jésus, et professeur pendant deux ans au collège Sainte-Marie. Jusqu'au départ du P. Martin en 1861, il demeure en constante

relation avec lui. O'Callaghan, Sparks, Parkman, et surtout Faribault, autres collaborateurs mentionnés, entretenaient avec le P. Martin des rapports amicaux et réguliers, fondés sur leur commun amour de l'histoire.

Le témoignage du P. Vignon, qui était recteur du collège Sainte-Marie au moment où parurent les Relations, nous incline à croire à la collaboration du P. Martin, sans chercher à expliquer le silence qu'on a fait sur son nom. Le P. Vignon écrit en 1887 : « Les amis de l'histoire du Canada savent qu'on doit en grande partie au P. Martin, la collection des Relations des Jésuites, si intéressantes, et qui font si bien connaître les vrais pionniers et les temps héroïques de la Colonie. »

\*  
\* \*

Pendant l'année scolaire 1858-1859, le P. Martin demeure attaché au collège Sainte-Marie. Aux côtés du P. Vignon, son ancien préfet devenu recteur, il remplit les charges de préfet de discipline et de procureur.

Le 21 août 1859, il est nommé supérieur de la résidence de Québec. Nous avons vu plus haut quelles furent ses activités dans le ministère des âmes; ce ministère, toutefois, si actif qu'il fût, lui laissait des loisirs, plus qu'il n'en avait goûté pendant les années intenses de la fondation du collège. C'est à l'histoire qu'il les consacre. « Tout va bien ici, écrit-il le 7 septembre. Je vis en ermite comme si je l'avais toujours été. Le temps me paraît court, quoique je ne fasse qu'écrire et compiler. J'avais tant de choses en arrière. C'est à peine si dans huit jours, je pourrai envoyer mon premier travail à Paris. »

Ce *premier travail*, une étude sur les Relations, promise au P. Charles Daniel, fondateur et directeur depuis 1856 de la revue des *Études*, attendra jusqu'en janvier 1860 pour être terminé. Un autre travail plus pressant était réclamé du P. Martin.

Le 14 septembre 1859 marquait le centenaire de la mort du marquis de Montcalm. Sur l'initiative de M. C.-B. Faribault, un comité s'était formé à Québec pour réaliser le projet de M. de Bougainville, d'honorer la mémoire de Montcalm, par l'érection d'un monument dans l'église des Ursulines. M. Faribault ne crut mieux faire que d'inviter le P. Martin à prononcer le panégyrique à la cérémonie de l'après-midi. Une amitié de plusieurs années les unissait. Nous empruntons au *Courrier du Canada*, reproduit dans *la Minerve* du 20 septembre 1859, le résumé du discours.

« A deux heures de l'après-midi, la cloche de l'église des Ursulines appelait encore les fidèles pour assister à la cérémonie de l'Absoute solennelle. Le révérend P. Martin, de la Compagnie de Jésus, monta en chaire et prononça l'oraison funèbre du marquis de Montcalm. Il présenta la suite des événements de cette existence si pleine de services rendus à la religion et à la patrie et fit ressortir dans l'homme illustre dont on vénérât la mémoire, le double caractère du soldat et du chrétien. Le prédicateur déroula avec tact et bonheur la suite de l'histoire de l'illustre guerrier, issu de cette noble race dont on a dit : *les champs de bataille semblent avoir été le tombeau des Montcalm*. Il fit assister son auditoire aux succès littéraires de la jeunesse de Montcalm, aux brillants débuts de sa carrière militaire, à ces combats d'où il sortait toujours couvert de gloire, et d'ordinaire couvert de blessures;

il le montra grand, surtout à Carillon où il triompha à force d'audacieuse intrépidité, au point qu'il eut à répondre d'avoir tant osé en disant : *Si j'ai dans une position difficile mis de côté les règles ordinaires de la guerre, c'est que je me suis rappelé que l'audace enfante souvent les succès.*

« Mais, a dit l'orateur, s'il nous est agréable de faire dans la personne du général de Montcalm, l'éloge du soldat défenseur de la Patrie, il nous est encore plus consolant d'avoir à faire dans la personne de l'illustre mort, l'éloge du chrétien... Le prédicateur, après avoir dit à son auditoire combien est futile la gloire de ce monde..., que Dieu seul et son éternité ont le droit de remplir notre pensée et le pouvoir de récompenser le chrétien, est descendu de la chaire au milieu du religieux silence de la foule qui remplissait la petite église, et du nombreux clergé réuni dans le chœur. »

En ce même mois de septembre, le P. Martin mettait la dernière main à une *Petite histoire du Canada* commencée quelques années auparavant. Depuis longtemps, les surintendants de l'Instruction publique déplorait la pénurie de manuels scolaires adaptés aux besoins des élèves, et particulièrement d'une histoire du Canada. Ils réclamaient le concours des bonnes volontés pour la rédiger.

M. l'abbé Groulx, dans son ouvrage sur *l'Enseignement français au Canada*<sup>17</sup>, a tracé le tableau de la situation entre 1841 et 1867 et dit, en parlant de manuels : « En 1842, les plus répandus sont les livres scolaires américains. Avec le temps, les manuels des écoles d'Irlande, fort en vogue dans le Haut-

17. *L'Enseignement français au Canada*, t. 1<sup>er</sup>, pp. 252 et suiv.

Canada, feront aux manuels américains quelque concurrence. Et il en sera ainsi jusqu'au jour assez tardif où l'on s'avisera enfin de nationaliser les livres de classe, d'y mettre, comme dira Chauveau, *des articles spécialement écrits pour nos enfants sur l'Histoire du Canada, sur les ressources de cette belle contrée, sur l'histoire de son ancienne et de sa nouvelle mère patrie.* »

Ce désir ne demeura pas sans écho, du moins pour ce qui concerne l'histoire nationale. Garneau avait complété en 1852 son *Histoire du Canada*, qui devait avoir, en moins de sept ans, trois éditions. « Le succès de librairie, continue l'abbé Groulx<sup>18</sup>, en un pays où la librairie existe à peine, révèle la secousse des esprits à l'apparition d'un passé qui prenait alors figure de vengeur. Le vieux Philippe-Aubert de Gaspé et le collégien Henri-Raymond Casgrain nous ont dit la grande émotion de l'époque. Mais, de la caste des lettrés, l'émotion descendit-elle dans le monde plus humble des écoles? On peut le croire, pour autant qu'on risque d'en juger par le nombre de manuels d'histoire canadienne publiés vers le même temps. De 1853 à 1866, pas moins de dix paraissent, parmi lesquels le *Catéchisme de l'histoire du Canada à l'usage des écoles*, de F.-M.-U. Bibaud, le *Tableau chronologique et synoptique des principaux faits de l'histoire du Canada* de l'abbé L. Provancher, l'*Abrégé de l'histoire du Canada* de Garneau... »

De tous ces manuels, l'*Abrégé*, de Garneau, était le plus répandu. Mais, malgré qu'il fût approuvé par l'autorité ecclésiastique, par le Conseil de l'Instruction publique et par le grave Bibaud, auteur lui-même de

---

18. *Op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 256.

*Tablettes historiques*, qui reconnaissait que « l'ouvrage était écrit dans un meilleur esprit que l'oeuvre en trois volumes », il existait, semble-t-il, certaines préventions à son égard. Cela tenait, peut-être, aux tendances libérales plus accusées de la première édition de la grande histoire.

Le P. Martin, cédant aux instances qui lui étaient faites, entreprit donc de préparer lui aussi un manuel. Pour la rédaction, il se faisait aider par le P. Tailhan, alors professeur des cours publics de philosophie à l'Université Laval. Le 18 septembre, il envoyait son manuscrit au P. Vignon en l'accompagnant d'une lettre : « Voici enfin la petite histoire. Vous verrez les preuves de bonne volonté qu'a fini par y mettre le P. Tailhan, et je lui en sais bien bon gré. Je voudrais bien qu'un autre rendît encore le même service à l'ouvrage. Dans l'état actuel, il (le P. Tailhan) donne son approbation pour l'impression. Voyez ce qu'il y a à faire de plus. Je vous abandonne entièrement ce manuscrit que je regarde comme propriété du collège Sainte-Marie... J'ai indiqué différents titres. Celui de *Précis* plaît davantage au P. Tailhan... »

Suivant le désir du P. Martin, le manuscrit fut soumis à un autre reviseur. Mais celui-ci se montra plus soucieux de faire un travail consciencieux que d'aller vite en besogne. Le 19 janvier 1860, le P. Martin écrit : « Je me décide à faire une petite réclamation auprès du P..., un peu en désespoir de cause. Je crains qu'il n'amène rien à terme. Il comprendra plus clairement encore plus tard que le mieux est ennemi du bien. Je ne sais s'il fait ainsi dormir la petite histoire du Canada. On m'en a demandé ici bien des fois des nouvelles, car on l'attend pour substituer

quelque chose à Garneau.» Le 30 mars, il revenait à la charge : « Ne vous semble-t-il pas qu'après six mois, on pourrait un peu presser le P... pour l'histoire du Canada ? S'il n'en approuve pas l'impression, tout est dit. S'il n'a pas le temps de l'examiner, un autre peut-être pourrait le faire. S'il s'agit de refondre le travail, je crains que le bon Père ne devienne moins actif que jamais, et je ne voudrais pas que nous fusions prévenus par d'autres. Voyez pour le mieux. »

Nouvelle démarche en mai : « Je regrette que le bon Père devienne si lent et si irrésolu. Le sort de la petite histoire n'est-il pas compromis, après tant de temps ? Il me semble du moins qu'il serait bon d'avoir le témoignage de quelques autres examinateurs. S'ils n'approuvent pas l'impression, tout est fini pour le moment et le Père pourra prendre le temps qu'il faut pour refondre le travail. Dans le cas contraire est-il à propos de subir de pareilles lenteurs ? » En novembre, enfin, le P. Martin, embarrassé de ne pouvoir donner une réponse à ceux qui attendaient son travail, revient une dernière fois sur la question : « J'ai parlé au P. Tellier de la petite histoire. Il m'a dit qu'il serait bon d'avoir sur elle l'avis du P. Saché. Si vous jugiez à propos, vous pourriez la lui envoyer, à moins que le P... n'avance dans son travail. Voilà déjà plus de quatorze mois qu'il est supposé à l'oeuvre. Je m'offrirai bien ensuite pour ôter à l'oeuvre la teinte Bibaud qu'elle paraît avoir, ou faire les réformes qui seront indiquées... » Cette lettre obtint une réponse précise, mais défavorable à la publication. Le P. Martin, satisfait de savoir enfin à quoi s'en tenir, remercie le P. Vignon et conclut : « N'en parlons plus; mais je voulais savoir si d'autres partageaient l'avis du P... Ainsi, quelle que soit l'appréciation du P. Saché, laissons-la en paix ! »

Et la petite histoire rentra, inédite, dans les cartons du P. Martin, pour y dormir pendant plusieurs années. Quant au censeur, loin de lui garder rancune de ses délais, le P. Martin lui soumettra encore d'autres travaux.

Cette expérience des lenteurs de la révision ne découragea pas le P. Martin; avec le temps, il aura encore à exercer davantage sa patience. En janvier 1860, il pouvait annoncer au P. Larcher qu'il était « venu à bout de terminer deux travaux commencés depuis longtemps... 1° Mon voyage dans le Haut-Canada, refondu et allongé; 2° le rapport sur les Relations des Jésuites refait entièrement et complété... Il m'a fallu repasser toutes les Relations... Je veux entreprendre, ajoutait-il, la biographie du P. de Brébeuf, qui avec le P. Jogues est le grand héros de ces contrées. Le dépouillement des Relations en formera la principale richesse ». Il redemandait en même temps les notes déjà amassées sur le Père de Nouë.

Les deux travaux terminés furent envoyés en Europe au début de février : le peintre Théophile Hamel, qui s'y rendait, se chargea de les porter. Nous avons vu plus haut ce qui advint du *Voyage dans le Haut-Canada*, présenté à l'éditeur Hachette. Le second travail reçut un meilleur accueil auprès du P. Daniel. Le P. Martin en recevait la nouvelle à la fin d'avril et la communiquait au P. Larcher : « Le Père Daniel vient de m'écrire une charmante lettre au sujet de mon nouveau travail sur les Relations. Il n'en pourra mettre que des extraits dans sa Revue, mais il se charge, avec l'approbation des Supérieurs, de la publier séparément. Il m'a presque cassé l'encensoir sur le nez, heureusement qu'il est fort ! » Le P. Martin voyait

enfin ce travail imprimé, en recevant au début de 1861 les deux volumes des Relations inédites de 1672 à 1679. Si l'introduction et l'appendice de ces deux volumes sont de lui, il dégage cependant sa responsabilité pour les notes : « On peut dire sans se tromper, confiait-il au P. Vignon (25 février 1861), que toutes les notes ajoutées aux deux volumes des Relations sont dues aux éditeurs de Paris. J'avais même formellement demandé que celle de M. de Queylus n'y fût pas mise. Du moins elle est vraie, tandis que bien des erreurs se sont glissées dans les autres notes. »

A partir de septembre 1860, le P. Martin consacre ses loisirs à l'étude de deux lettres du P. Biard, les Relations de 1611 et 1612, dont il vient de recevoir le texte latin. « Voilà un travail de traduction qui va me durer longtemps, écrit-il. Il y a quatorze pages grand in-4°, bien serré. » Mais son travail ne se borne pas à traduire: il l'accompagne de notes, et dans son désir de précision, projette d'aller vérifier sur place certaines données topographiques. Le 13 mars, il confie au P. Vignon : « Je veux vous parler d'un de mes rêves pour les vacances prochaines. Je pense à demander à aller faire une course jusqu'à Halifax afin de pouvoir visiter le poste où le P. Biard avait commencé sa mission en 1611. Je suis arrêté dans les notes que je voudrais ajouter à ses lettres. Un examen local me paraît indispensable... » Au mois de mai, il a l'assurance de pouvoir faire le voyage et quand, en juin, il reçoit l'annonce de son retour à Montréal en septembre suivant, il y trouve une raison de plus de faire l'excursion projetée.

Il était en effet quasi décidé que le P. Martin reviendrait au collège Sainte-Marie pour y reprendre ses

cours de dessin et quelques confessions. L'on se rappelle qu'à la fin du carême prêché à Saint-Roch il avait eu à se plaindre d'une grande fatigue des yeux. On songea à lui donner pour quelque temps une occupation qui fût en même temps un repos. Mais voici que le 22 juillet le projet est entièrement modifié. Il n'est plus question ni de Montréal, ni du collège Sainte-Marie; c'est en Europe qu'il est rappelé. Pour le P. Martin, qui avait écrit en 1857, au moment de s'éloigner pour quelques mois : « Je sens que je tiens par de fortes racines au Canada », cette nouvelle causa plus que de la surprise. Sa correspondance avec le P. Vignon, en ces jours-là, tout en faisant ressortir sa grandeur d'âme, son esprit surnaturel, son abandon à la Providence, marque aussi la grandeur du sacrifice que l'obéissance lui demandait.

« Je vous écris l'âme un peu émue de la nouvelle à laquelle j'étais si loin de m'attendre, de mon départ pour l'Europe !... J'avais déjà fait quelques préparatifs pour Montréal, et bâti quelques châteaux en Espagne ! J'écrivis au P. Tellier pour lui faire connaître mes dispositions. Je resterais volontiers quelles que soient les infirmités que le bon Dieu me prépare, et dussé-je être un membre inutile. Un de mes regrets, c'est d'avoir sans doute provoqué cette mesure par quelques paroles indiscrettes sur mes yeux, dans une lettre à mon frère <sup>19</sup>, et de devenir un exemple fâcheux pour quelques esprits peu affectionnés à la mission. L'humanité se fait bien sentir un peu dans la rupture avec un ordre d'idées, de travaux et de choses auxquels j'étais fait ici. Cependant à la volonté de Dieu !... »

---

19. Un des frères du P. Martin, Auguste, plus jeune que lui de huit ans, était médecin à Paris. Le P. Martin avait veillé avec un soin particulier sur ses études.

« Je vous remercie de vos paroles de sympathie et d'encouragement. Je faisais tous mes préparatifs pour le Nouveau-Brunswick quand j'ai dû rompre avec ce projet, comme avec bien d'autres, et ce n'est sans doute pas tout. C'est un acheminement au détachement final. Certes oui, dans ma pensée, si je suis à même de servir la mission, je le ferai volontiers, car je m'y suis dévoué. Je combattrai certainement en sa faveur... Je laisserai en dépôt au P. Larcher, les manuscrits ou les livres que j'avais empruntés à Montréal. Il en est cependant trois que je vous prierais de me laisser, sans cela je ne pourrais pas continuer mon travail sur le P. Brébeuf, le P. de Nouë et Catherine Tégahkouita... Au reste, tous les autres manuscrits que j'ai, je veux demander qu'à ma mort ils soient envoyés à Montréal... Peut-être le P. Larcher... se décidera-t-il non à retoucher, mais à refondre complètement la petite histoire du Canada... Je serais convaincu de son succès. Garneau a eu déjà 18,000 exemplaires... »

Ceci était du 22 juillet; le 28, il écrit : « Mon départ... n'a plus pour moi le même caractère que l'autre. Je ne puis pas en prévoir toutes les conséquences. Je sens d'avance que j'ai besoin de m'abandonner entièrement à la volonté de Dieu. Je m'étais peut-être trop attaché aux hommes et aux choses. Pour moi, tout sera nouveau là-bas et je ne serai plus guère apte à leurs oeuvres. Si on veut me le permettre je reviendrai volontiers. Je ferai toujours mon possible pour servir la mission et encourager ceux qui s'y dévouent et ceux qui pourraient y être aptes... »

Le 3 août, il envoie une dernière lettre, en réponse à une invitation que lui avait faite le P. Vignon de venir à Montréal avant son départ. « Vous êtes bien

bon de m'inviter à aller vous voir. J'y avais pensé, mais vous comprendrez sans peine que cette visite, pour un côté agréable, en aurait plus d'un pénible... Laissons ce petit sacrifice-là avec bien d'autres, et même avec ceux qui pourront venir à l'improviste... Veuillez vous charger de présenter à nos Pères et à nos Frères mes saluts d'adieu et me recommander à leurs prières. Rendez-moi le même service auprès du bon Évêque et de ces messieurs (de l'évêché), des Sulpiciens et de nos autres amis. »

Le samedi matin 10 août, le P. Martin s'embarquait sur l'*Anglo-Saxon*, en compagnie du P. Falleur. Entre un départ de New-York le 17 et le départ de Québec ce jour-là, il avait choisi ce dernier. Il avait donné comme raison que « le voyage est moins pénible à cause de la longueur du fleuve ». Il est bien permis de croire qu'il en existait d'autres, et qu'il espérait ainsi briser plus doucement les fortes racines qui le tenaient à ce pays auquel il avait consacré dix-neuf des plus fécondes années de sa vie. Le *Courrier du Canada* disait en annonçant le départ des deux Pères : « Le P. Martin était au Canada depuis dix-neuf ans et le P. Falleur depuis treize ans... Le Canada a perdu en eux deux hommes éminents et deux hommes de bien. Tous deux sont connus comme prédicateurs. Le P. Martin s'est en outre fait un nom pour son talent d'investigation et son amour des recherches historiques. Plus d'un savant doit à sa critique sûre le redressement de bien des erreurs... Un grand nombre de prêtres de Québec sont venus jusqu'au *steamer* pour dire adieu à ces deux Pères dont le souvenir restera vivace en Canada. »

## Vingt-cinq ans en France

1861 à 1886

A SON arrivée en France, le P. Martin va d'abord résider à Paris, au collège Sainte-Geneviève, rue des Postes. Il y demeure un an. Il s'y était déjà retiré au cours de son voyage de 1858 et avait admiré le bon travail qui s'y accomplissait auprès des jeunes gens destinés aux grandes écoles. « La pension de la Rue des Postes marche bien, avait-il écrit à cette époque. On a beaucoup modifié le système adopté d'abord de traiter ces jeunes gens comme des étudiants un peu libres... Aujourd'hui, ils sont à peu près sur le même pied que dans les collèges ordinaires, et les choses n'en vont que mieux. Les études y sont brillantes et tous les poussent avec ardeur et succès. On compte cette année sur plusieurs élèves pour l'École Polytechnique. C'est ce qui fait surtout la réputation. L'année dernière ils en ont eu déjà un. La piété y est en honneur. On lui accorde aujourd'hui plus d'exercices que dans le commencement, et les choses n'en vont que mieux. Cette maison est destinée à d'importants résultats. Elle grandira certainement et peut faire un bien immense. Il paraît qu'on distingue déjà avec avantage à Saint-Cyr ceux qui sont venus de chez nous. Il vient chaque dimanche des examinateurs de la ville qui simulent les examens, soit de l'École Polytechnique, soit de l'École de Saint-Cyr, soit de celle

de la Marine. Les résultats en sont affichés dans les parloirs... » .

En 1861, l'occupation du P. Martin est d'aider de ses conseils, comme père spirituel, les nombreux scolastiques, professeurs ou étudiants, qui se trouvent à Sainte-Geneviève. Il lui faut surtout se placer sous les soins du médecin, pour enrayer le mal d'yeux dont il souffre, mal plus sérieux qu'il ne l'a d'abord cru, et qui le contraint à cesser toute lecture, pour quelques mois. « Le docteur ne me permet pas de travail. Je crois que l'excitation où j'étais à Québec me soutenait, surtout dans les derniers temps, où je me fatiguais beaucoup la vue... Le docteur a travaillé pour arrêter la paralysie et il espère avoir réussi; mais la faiblesse me paraît avoir augmenté. Je ne serais pas capable de faire aujourd'hui le travail qui m'a occupé le carême dernier, ou même le mois avant mon départ. J'en subis peut-être les suites et j'ose à peine penser à l'avenir... Nous allons toujours former des projets, Dieu disposera ensuite. » (10 novembre et 13 décembre.)

Dieu disposa les choses de telle sorte qu'au bout d'un an le P. Martin fut en mesure de se remettre au travail. Le 12 septembre 1862, il était nommé recteur du collège de Vannes.

A l'automne de 1850, les Jésuites, s'autorisant de la loi sur la liberté d'enseignement votée le 15 mars précédent, avaient repris à Vannes l'oeuvre interrompue depuis plus de vingt ans à Sainte-Anne-d'Auray. Le collège Saint-François-Xavier qu'ils y ouvraient se réclamait de l'ancien petit Séminaire de Sainte-Anne, où le P. Martin avait fait ses études. Dans le nouveau recteur de 1862, le collège Saint-François-Xavier voulut saluer un de ses anciens élèves. Dans les pages qu'il

a consacrées au rectorat du P. Martin, l'historien de cette maison a souligné sa fermeté et sa discrétion. « Du reste, ajoute-t-il, on avait besoin de cette main vigoureuse pour ramener à la tradition le gouvernement du collège, dont les ressorts avaient quelque peu fléchi sous l'administration débonnaire de son prédécesseur. » Il rappelle aussi que le P. Martin « possédait un tempérament et des facultés artistiques attestés par les jolis dessins qui ornent les *témoignages* encore en usage (en 1890) à Saint-François-Xavier ». Sous son administration la maison de campagne du collège s'enrichit aussi d'une chapelle dédiée à saint Joseph, et dont l'inauguration se fit le 15 mars 1865. Quelques mois plus tard, le 8 septembre, le P. Martin était nommé supérieur à la résidence de Poitiers.

C'est pendant son séjour à Poitiers que le P. Martin reçut l'agréable visite de M. l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Celui-ci l'a relatée dans ses *Souvenances canadiennes*, conservées aux Archives de l'Université Laval. Passant par Poitiers en juillet 1866, M. l'abbé Casgrain s'était « à peine installé et rafraîchi à l'hôtel de France », qu'il demandait à être conduit à la résidence des Jésuites. « J'avais hâte, écrit-il, d'y serrer la main au P. Martin, fondateur du collège de Montréal, avec qui j'avais eu de fréquents rapports pendant qu'il résidait à Québec. Le bon Père fut d'autant plus charmé de me voir qu'il avait laissé son coeur au Canada, dont il est un des historiographes les plus consciencieux et les plus aimés. Il y avait longtemps qu'il n'en avait pas reçu de nouvelles et il lui tardait d'en avoir.

« Après quelques instants d'attente au parloir, une porte s'ouvrit et j'aperçus la bonne et placide figure

du P. Martin, un peu vieillie, mais toujours lumineuse dans son auréole de cheveux blancs. Je n'avais pas encore eu le temps de me nommer qu'il s'élança dans mes bras, m'embrassant avec effusion.

« — Quoi ! s'écria-t-il, c'est vous ! venu jusqu'ici du fond du Canada ? Depuis quand êtes-vous à Poitiers ?

« — J'arrive ce matin.

« — Où logez-vous ?

« — Hôtel de France. Je vais dans le Midi et je n'ai point voulu passer par Poitiers sans arrêter vous voir.

« — Vous ne pouviez avoir une meilleure pensée, fit-il. Allons-nous causer ensemble tout à loisir ! Écoutez : la règle des Jésuites défend de donner l'hospitalité à aucun étranger, sans la permission du supérieur. Mais ici, je suis supérieur, et je permets au P. Martin de vous recevoir. Portier, allez chercher les malles de M. l'abbé à l'hôtel de France. Et vous, mon ami, suivez-moi : je vais vous installer à côté de moi, dans la chambre même réservée au P. Provincial. Comme nous allons jaser ensemble de ce bon pays du Canada ! Figurez-vous que depuis mon départ, je n'en ai, à peu près, reçu aucune nouvelle.

« Là-dessus, après m'avoir mis en possession d'une excellente chambre dont les fenêtres s'ouvrent sur les grands arbres de la cour, nous descendons au jardin. Pendant que nous nous promenons à l'ombre, le long des vignes en espaliers dont les grappes de raisin se balancent à la brise, le Père m'inonde de questions.

« — Comment est un tel ?

« — Mort, lui dis-je.

« — Et un tel ?

« — Mort.

« — Et un tel ?

« — Mort aussi.

« — Quoi ! s'écria-t-il, sont-ils donc tous morts ?

« — Eh bien ! oui, presque tous les vieillards de votre temps ne sont plus. Vous le voyez, quelques années suffisent pour renouveler une génération.

« Un nuage de mélancolie avait passé sur le front de mon vieil ami.

« — Je ne serais donc plus qu'un étranger en Canada, reprit-il avec un sourire triste.

« — Oh ! non, lui dis-je, les hommes meurent, mais les bons souvenirs ne meurent pas.

« Pendant ce premier épanchement, la conversation ne tarit pas : les hommes et les choses de la vieille et de la Nouvelle-France revinrent tour à tour sur nos lèvres.

« Je dus interrompre ce colloque pour dire au P. Martin :

« — J'ai retenu une voiture pour me conduire à quelques lieues de Poitiers, au village d'Airvault.

« — Quelle affaire avez-vous de ce côté ?

« — Vous le comprendrez quand je vous aurai dit qu'Airvault est le berceau de mes ancêtres... »

Sa visite à Airvault terminée, M. l'abbé Casgrain s'empresse de venir retrouver le P. Martin. « Il continuait de s'occuper de notre histoire et me montra une vie du P. de Brébeuf qu'il avait en portefeuille. C'est une règle parmi les Jésuites de ne rien publier sans l'autorisation des supérieurs. Vainement le P. Martin

avait sollicité cette autorisation... On songeait si peu aux choses du Canada en France, même parmi les Jésuites, qu'un pareil livre semblait n'avoir aucune chance de succès. Durant mon séjour à Poitiers, je pris connaissance de la vie du P. de Brébeuf et j'y trouvai un si haut intérêt que je promis au Père Martin d'en dire un mot dès mon retour au pays, à Mgr Bailargeon, administrateur du diocèse, et de le prier d'écrire au provincial de France une pressante lettre pour l'engager à laisser paraître cette vie. C'est grâce à cette sollicitation venue de Québec que la belle vie du P. de Brébeuf a vu le jour et qu'elle est devenue populaire parmi nous. Le Père Martin possédait des trésors puisés à Rome et en France, sur l'histoire du Canada. Avec une bienveillance parfaite, il me fit part de toutes ces richesses. La nuit je travaillais, et le jour le bon Père Martin me servait de cicerone dans la ville de Poitiers. »

En plus de présenter le P. Martin dans l'intimité de ses relations d'amitié, cette citation nous révèle la part qu'a prise l'abbé Casgrain à la publication de la vie du P. de Brébeuf et les précieuses influences qu'il sut faire jouer. La *Vie du P. de Brébeuf* fut publiée... mais après un délai de dix ans, en 1877. Le P. Martin nous raconte lui-même par quelles aventures le manuscrit dut passer avant d'en arriver à l'impression.

Le 12 mai 1867 il écrit au P. Vignon : « J'ai eu un échec à l'examen d'une *Vie du P. de Brébeuf* qu'on a trouvée trop pleine de *longueurs* et de *hors-d'oeuvre*. Je l'avais allongée un peu au point de vue du Canada. Ces détails manquent ici d'intérêt. Dans quelques mois je vous l'enverrai pour votre bibliothèque. D'ici-là,

un littérateur dont je puis disposer, va essayer de la refondre. L'abbé Casgrain que je viens de voir aurait voulu l'emporter et la faire imprimer chez Desbarrats. Quand elle sera chez vous, vous verrez ce que vous aurez à en faire. Vous en serez maître absolu.» Le 13 février 1868, il annonce à l'abbé Casgrain : « Mon Brébeuf a été retouché par une main amie. Il est de nouveau entre les mains des examinateurs, avec lesquels on ne peut traiter qu'avec une patience à trois degrés. D'ailleurs je ne les connais pas... » Le 12 mai enfin, au P. Vignon : « Vous aurez reçu sans doute depuis, le manuscrit de la *Vie du P. de Brébeuf*... Il appartient à votre bibliothèque. J'ai fait refondre ce travail par un laïque dont je puis utiliser les loisirs. Son travail mérite encore le même jugement, mais le P. Provincial trouvant qu'il y avait là les éléments d'un récit édifiant, va y faire travailler un scolastique exercé. Dieu sait quand ce sera fini. Je crois que cela ne vous empêchera pas de tirer tout le parti que vous voudrez de la rédaction que vous avez... » Et le P. Martin ajoute : « Mon expérience est faite pour ne plus me permettre de compter sur ma propre rédaction. C'est ce qui m'arrêtait pour mettre en avant les vies des Pères Jogues et Garnier et les notices sur nos martyrs. La plume laïque que j'ai maintenant à ma disposition va les rédiger à neuf. Je crois que ce sera présentable. Mais je crois qu'il y aura toujours ici chez les examinateurs un préjugé contre les détails historiques et géographiques, qui seraient sans doute du goût du Canada. »

Le P. Martin, on le voit, était sans prétention littéraire; il n'en avait jamais eu. Historien, il s'est surtout appliqué à coordonner les documents, à les grouper

pour leur faire donner toute leur valeur de témoignages. Ouvrier consciencieux, il n'est pas un détail qu'il néglige, pas un point obscur qu'il ne cherche à élucider. Dans les données géographiques, par exemple, le document écrit ne prend pour lui toute sa force qu'en autant qu'il a pu par ses propres observations en vérifier l'exactitude : d'où son voyage au pays des Hurons, son examen du port de Saint-Malo, son relevé minutieux du manoir de Jacques Cartier, ses recherches pour revivre sur place l'arrivée du P. Jogues au collège de Rennes. Son style est simple, correct. Sa phrase, un peu longue parfois, et lourde des détails que lui dicte son amour de la précision, manque peut-être de relief; du moins, elle ne porte aucune trace d'enflure, ni de la rhétorique assez commune à l'époque où il écrivait. Soucieux uniquement d'être exact et complet, il prête moins d'attention à la forme de l'expression. Il écrit d'ailleurs pour un public bien déterminé et qu'il a appris à connaître à fond pendant ses dix-neuf ans de séjour au Canada. Il sait combien ce public est avide de mieux connaître tout ce qui se rattache à son histoire. Par-dessus tout, une conviction profonde le pénètre de l'indéniable beauté des sujets qu'il veut traiter. Conviction désintéressée aussi : c'est d'un coeur bien allègre qu'il acceptera que des mains étrangères viennent retoucher ses écrits; pourvu que le fond demeure intact, pourvu surtout que les grandes figures de ses héros prennent leur place dans la mémoire et dans le coeur de ceux qui leur sont tant redevables, il se tient pour satisfait. L'apôtre chez lui passe avant l'auteur; peu lui importe que son nom demeure inconnu. Certains de ses ouvrages ne porteront comme indication d'auteur que le vague mot *un missionnaire*.

Avant la *Vie du P. de Brébeuf*, d'autres ouvrages du P. Martin paraîtront qui lui ouvriront la voie vers la publication.

En 1867, le *Montcalm en Canada* était déjà prêt et, depuis quatre ans, mettait à l'épreuve la patience de son auteur. Dans sa lettre du 14 août au P. Vignon, le P. Martin disait : « Avant que cette lettre ne vous arrive, vous aurez sans doute déjà dans les mains le premier et le seul exemplaire que j'aie encore eu de *Montcalm en Canada*. L'éditeur en retarde la vente de quelques mois, parce qu'il n'est pas en mesure pour les dessins qui doivent l'accompagner. Je remettais toujours à vous écrire pour vous annoncer cette publication. Elle a traîné environ un an sur la table des examinateurs, et Casterman l'a gardé deux ans dans ses tiroirs, et il aura mis près d'un an à la publier. On voit qu'il n'est pas pressé... » Le 12 mai 1868, les choses n'étaient pas plus avancées et le livre n'était pas encore en vente, bien que l'édition porte la date de 1867. L'ouvrage, cependant, obtint un certain succès, puisqu'il connut une deuxième édition en 1875, et une troisième en 1879.

Dans sa livraison du mois d'août 1868, la *Revue Canadienne* donnait, sous la plume de M. Édouard Lefebvre de Bellefeuille, ancien élève du P. Martin, une longue appréciation du *Montcalm en Canada*. Elle louait chez l'auteur « son talent perspicace et vif, sa profonde érudition, ses infatigables recherches... accomplies dans des conditions tout exceptionnelles d'authenticité et d'intérêt ». La même revue avait, le mois précédent, publié en primeur, le récit de la bataille de Carillon, emprunté à l'ouvrage, en invitant le lecteur à admirer « dans ce tableau, l'exactitude des détails historiques, la science topographique du terrain

où se déroulent les événements, l'impartialité des appréciations, l'exactitude des aperçus, la finesse des remarques, le mouvement et la vie qui règnent dans les différentes parties »... Ces louanges venues de son cher Canada, et de la plume d'un de ses anciens élèves, durent consoler le P. Martin de la longue attente qui avait précédé la publication de son oeuvre, et l'encourager à poursuivre ses travaux. Son âge et son expérience le mettaient d'ailleurs à l'abri de ce que ces éloges auraient pu renfermer de trop enthousiaste.

\* \* \*

Au mois d'août 1868, le P. Martin quitte Poitiers pour retourner à Paris, au collège de Vaugirard. Dans ce grand pensionnat qui compte plus de cinq cents élèves, et où il retrouve comme recteur le P. Louis Gravouille, son ancien collaborateur à la préfecture de Sainte-Marie en 1858, il est chargé de la bibliothèque et de la congrégation des tout-petits, deux choses chères à son coeur. Quelles belles histoires, et des histoires vraies, ne dut-il pas raconter à ses bambins de neuf à douze ans, le vieux missionnaire dont l'esprit et le coeur étaient si profondément pénétrés des Relations des anciens Jésuites du Canada. Brébeuf, Lalemant, Jogues, et le P. de Nouë, et Kateri Tégahkouita, et tant d'autres qui lui étaient familiers, jusqu'à ces bons Hurons chrétiens dont il avait patiemment reconstitué l'édifiante vie, avec quel amour ne les révélait-il pas aux jours de réunion, à ses jeunes congréganistes, pour stimuler leur zèle et leur piété.

Quand éclata la guerre de 1870, le P. Martin se trouvait encore à Vaugirard, et il y demeura pendant

tout le siège de Paris. Dès le commencement des hostilités, les Jésuites avaient offert leurs maisons au gouvernement, pour servir d'ambulances. Vaugirard pour sa part compta jusqu'à trois cents lits. Cédant à son instinct d'historien, le P. Martin a rédigé fidèlement son « Journal de ce qui s'est passé au collège pendant le siège de Paris par les Prussiens, et pendant l'insurrection de Paris ». On y suit au jour le jour toutes les péripéties de ces mois sinistres : arrivée des blessés, ministère des Pères auprès d'eux, cantonnement des troupes dans les immeubles du collège, ennuis de la part des « clubs démocratiques », vexations, perquisitions pour découvrir dans le collège des dépôts d'armes et les traditionnels souterrains, tentatives des émeutiers de mettre le collège au pillage, tout cela pendant que les Prussiens s'approchent de Paris et finissent par l'investir complètement, le 4 septembre. Et cependant, le 13 octobre, « on ouvre les classes... Quarante-six élèves se sont présentés. Cette ouverture des classes a ceci de très particulier, note le P. Martin, qu'elle s'est faite au bruit du canon. Depuis 9 h. du matin, les forts d'Issy et de Vanvres ont fait un feu d'artillerie très nourri ». Ce qui n'empêche pas les classes de se poursuivre; le 14 novembre, le collège compte quatre-vingt-un élèves. Pendant que les Pères plus jeunes vont au secours des blessés, ceux à qui leur âge ne permet pas ce ministère s'emploient auprès des élèves. Le P. Martin, pour sa part, malgré ses soixante-six ans, se fait surveillant d'étude d'abord, puis bientôt se charge de la classe de cinquième.

Le bruit de la canonnade ne s'était, au début, fait entendre que de loin. En janvier il se rapproche. « Le 5, les Prussiens découvrent leurs batteries de notre côté..., le feu commence de bonne heure avec une

très grande intensité... A midi je compte seize à vingt coups par minute... Nos élèves ont l'air fort peu préoccupés de ce bruit continu. Quelques-uns s'empresent d'aller dans les différents postes de la maison d'où l'on pouvait très bien distinguer l'étincelle du canon ennemi... »

Le danger devenant plus pressant, les élèves furent congédiés. De fait, les jours suivants, les obus commencent à tomber sur le collège. « Le 12, un obus tombe sur le pignon du bâtiment neuf et éclate dans le dortoir de l'infirmerie, près de l'autel. Il brise presque toutes les vitres et ce qui se trouvait sur l'autel ou auprès. Les dégâts ne sont pas en proportion de ce qu'on pouvait craindre... » « Le 15 janvier, la canonnade reprend la nuit... On finit par s'habituer à ce bruit, cependant le sifflement des obus ennemis cause toujours de l'effroi à cause du danger si imminent dont il menace. Ils en ont de plusieurs dimensions. Les plus gros pèsent 75 kilos. Les moyens, comme ceux que nous avons reçus dans notre jardin, pèsent 30 kilos, et ont 27 centimètres de haut sur 13 à 14 de diamètre. » Le danger, on le voit, n'empêchait pas le P. Martin d'observer avec précision.

Les classes ne reprirent qu'en mars, quelques jours après la capitulation de Paris. Les élèves viennent au nombre de cent quarante-cinq, dont cent pensionnaires, malgré le trouble des temps d'où surgira bientôt la Commune. Mais le dimanche 26 mars, « l'agitation allant toujours croissant, le Père Recteur se décide à transporter tout le collège à Issy-les-Moulineaux ». Huit jours après, nouveau déménagement, à Saint-Germain-en-Laye, d'où le P. Martin écrit le 25 juin à un Père du Canada : « Par quelles humiliations et par quels

désastres la France est condamnée à passer ! La guerre des Prussiens, le siège de Paris et l'horrible révolution dont nous sortons à peine, seront de tristes pages dans notre histoire... On dit que tout n'est pas encore fini... Nous avons besoin de vivre entre les mains de Dieu, toujours prêts à faire sa sainte volonté... »

Les classes ne se continuèrent pas moins jusqu'au 31 août, et le 13 septembre, le P. Martin pouvait écrire : « ... Pendant ces quatre mois le temps a été si bien mis à profit que, pour les bons élèves, l'année peut être regardée comme à peu près complète... Pour le moment nous nous préparons ici (à Vaugirard) comme si l'année scolaire devait s'ouvrir sans encombre le mois prochain. Dieu seul cependant a le secret des événements qui peuvent survenir. »

La Providence permit que les événements, malgré l'inquiétude qui persistait, n'empêchassent pas la marche du collège, et le P. Martin reprit pendant trois ans encore à Vaugirard, avec sa congrégation de tout-petits et la garde de la bibliothèque, la poursuite de ses travaux d'histoire. Il n'a pas oublié sa promesse de faire bénéficier Sainte-Marie de toutes ses recherches; de temps à autre un paquet de manuscrits arrive à l'adresse du P. Larcher. Ainsi, en septembre 1871, il écrit : « Dans une des dernières caisses envoyées..., j'ai introduit un petit paquet sans indication. C'était pour la bibliothèque. C'était mon voyage aux Hurons, quelques biographies de nos anciens Pères. J'en ai encore quelques autres, mais qu'il faut recopier. » Il annonce en même temps qu'on lui a « donné l'espérance que la vie du P. Jogues pourrait bien être approuvée ».

Cette vie parut en 1873. Parmi les témoignages d'approbation qu'il reçut à cette occasion, un des plus

verniss, me mettra en retard. » Et il ajoute : « Le P. Gabriel Lalemant ne paraîtra pas avec son compagnon de souffrance. Le volume sera déjà assez fort. Il viendra plus tard en compagnie du P. Garnier, du P. de Nouë, du P. Buteux, etc... Je crains bien que tout cela ne soit pour moi châteaux en Espagne. Voilà que ma soixante-dixième année commence... »

\*  
\* \*

Malgré l'accumulation des années et malgré que les yeux et les jambes n'aient plus la vigueur d'autrefois, l'heure de la retraite n'a pas encore sonné pour le P. Martin. Le 5 septembre 1874, il est nommé supérieur de la résidence de Rouen. Il l'annonce lui-même au P. Saché : « Vous voyez que j'ai subi un changement de position. On avait besoin ici d'un infirmier pour une réunion de vieillards et d'infirmes. Tout en augmentant leur nombre, je suis le plus valide. Entre nous cinq, nous arrivons au chiffre très respectable de trois cent quatre-vingt-quatre ans... Je m'attendais à finir mes jours à Vaugirard au milieu de nos scolastiques et des petits enfants qui m'étaient confiés. Me voici sur un autre théâtre où nos Pères sont accablés de ministère. Je ne puis les encourager que du geste et de la voix. Quand j'en aurais la force, je ne serais plus à la hauteur. Je m'amuserai encore à quelques travaux historiques. On imprime en ce moment une seconde édition de Montcalm. Je vais cet hiver recopier la vie du P. de Brébeuf qu'un scolastique a eu la bonté de revoir et de retoucher pour le style. »

Cette résidence de Rouen n'était pas seulement « une réunion de vieillards et d'infirmes ». Elle comp-

sensibles à son coeur fut celui de l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, qui écrit: « Cette lecture m'a rappelé les douces impressions que me fit, dans le temps où elle parut, l'édition de la relation du P. Bressani; les quelques pages consacrées au P. Jogues m'avaient profondément intéressé... Je me félicite de voir la réalisation du voeu alors formé par Mgr Bailargeon d'avoir une vie complète de cet illustre missionnaire. C'est de grand coeur que je recommande aux fidèles de mon diocèse un livre si capable de les intéresser et de les édifier. Ils y apprendront à aimer de plus en plus notre sainte religion qui seule est capable d'inspirer un semblable héroïsme. Ils s'attacheront davantage à la foi implantée dans notre Canada au prix de tant de sacrifices, et arrosée par les sueurs et le sang de tant d'âmes généreuses dont les noms figurent dans ces pages avec celui du P. Jogues... »

Une conséquence peut-être inattendue de cette *Vie du P. Jogues* fut d'ouvrir à son auteur la voie vers d'autres publications. Le 19 juillet 1873, il écrit au P. Larcher: « J'ai repris mon travail sur le P. de Brébeuf. Le P. Provincial me presse beaucoup de le présenter. On a trouvé la vie du P. Jogues si édifiante! Malheureusement je suis très mal servi par mes yeux depuis quelques mois. Ma vue a beaucoup baissé et m'interdit toute fatigue. »

Le P. Martin reste cependant fidèle à la consigne qu'il s'est donnée « de ne plus se permettre de compter sur sa propre rédaction ». Une lettre de février 1874 en témoigne: « Cette vie (du P. Jogues) a été très goûtée. Je serais étonné si celle du P. de Brébeuf ne l'était pas autant. Je suis à la veille de la donner aux reviseurs. Mais le scolastique qui avait eu la bonté d'y donner quelques coups de crayon et d'y mettre un peu de

tait un personnel de douze prêtres et de sept frères coadjuteurs. La majorité des prêtres étaient dans le ministère actif de la prédication des retraites et des missions. Le P. Martin, pour se consoler de ne pouvoir les suivre, — il dirigeait tout de même une congrégation d'Enfants de Marie, — s'inspirait de motifs surnaturels. « Le principal, écrivait-il, c'est de profiter des derniers jours pour terminer le grand voyage heureusement. Verrai-je encore auparavant quelque nouvelle commotion sociale? Tout semble l'annoncer, mais comme nous vivons depuis longtemps dans l'attente, on finit par croire qu'elle peut retarder toujours... Vous priez pour que Dieu nous protège, ou plutôt qu'Il nous donne de faire toujours et en tout sa sainte volonté, *corde magno et animo volenti.* »

Les derniers jours se prolongeront encore douze ans; la commotion ne se produira qu'en 1880, au moment de la dispersion des congrégations enseignantes. Le P. Martin, à cette époque, sera retourné au collège de Vaugirard, après un séjour de trois ans comme supérieur à Rouen. Presque jusqu'à la fin il y dirigera la congrégation des plus jeunes élèves.

Entre temps, la *Vie du P. de Brébeuf* avait paru en 1878. La difficulté de trouver un éditeur avait été la dernière cause du retard. Un moment, le P. Martin avait songé à recourir à une souscription. Il avait sollicité dans ce sens le concours de certains de ses amis canadiens. Mais, en novembre 1876, il renonça à ce moyen. « Il faut surtout remercier le généreux M. Laroque dont je reconnais le bon coeur, écrivait-il au P. Larcher. Je ne serai pas à même de profiter de son offre bienveillante. J'ai bien obtenu d'imprimer la vie du P. de Brébeuf à mes frais, mais pour assurer le

succès, il aurait fallu lancer une espèce de souscription dont j'avais déjà le prospectus préparé. La chose n'a pas été approuvée. C'était un peu trop de prétention pour un pareil travail. J'ai donc remis l'ouvrage à un éditeur, et depuis plus d'un mois j'attends ses conditions; je suis un peu habitué à attendre. Les premiers reviseurs ont gardé l'ouvrage huit mois. Il y a eu quelques corrections demandées, puis cinq mois de révision ! Enfin, c'est fini, et quand j'aurai le mot de l'éditeur, deux ou trois mois suffiront... Il me reste encore un petit travail. C'est la notice sur Catherine Tégahkouita. Il a besoin d'être brossé. Le présenterai-je ensuite ? Je ne sais encore... Comment compter sur l'avenir avec soixante-treize ans ? »

Par les soins du P. Cazeau, recteur du collège Sainte-Marie, un exemplaire de la *Vie du P. de Brébeuf* était parvenu à Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Dans sa réponse, après avoir exprimé le voeu que cette publication entrât dans toutes les familles chrétiennes du pays, pour y renouveler la foi et les pratiques de la religion, le prélat ajoutait : « Il est un autre point que je désire voir surgir de la lecture bien attentive de ces pages si intéressantes pour tout coeur catholique; c'est celui de la glorification de ces hommes de Dieu. Il me semble que le temps est arrivé où le Canada doit agir, pour demander au Saint-Siège qu'il lui plaise de décerner les honneurs de l'autel à ces courageux athlètes qui ont combattu si vaillamment les combats du Seigneur, et qui ont scellé de leur sang la foi sainte qu'ils ont implantée sur notre sol, au prix de milliers de sacrifices. Je désire ardemment pour ma part travailler de toutes mes forces à cette belle et sanctifiante oeuvre, et si les Pères du 6<sup>e</sup> Concile de Québec, qui doit s'ouvrir le 19 mai prochain, veulent bien l'agréer, nous

commencerons de suite à nous occuper de cette importante affaire. Veuillez bien la recommander aux prières de votre communauté et nous prêter votre concours le plus actif : ce que vous ferez de grand coeur, je le sens, car vous ne pouvez être indifférent à une mesure dont vous désirez le succès et comme Jésuite, et comme Canadien. »

Le concile de 1878 ne porte aucune résolution pour promouvoir la cause des martyrs canadiens; il y est seulement question de Mgr de Laval. Mais au concile de Baltimore en 1884, et au concile de Québec en 1886, le voeu de Mgr Moreau se réalise. Il est bien permis de croire que les travaux du P. Martin ne furent pas étrangers à cette résolution. Bien des années auparavant, d'ailleurs, la question a déjà été mise à l'étude. Une lettre du P. Martin nous l'apprend. « La béatification de nos Pères, écrit-il en mars 1874, a déjà préoccupé plus d'une fois. Il y a plus de seize ans j'en avais parlé en passant à Rome. J'en ai entretenu le P. Boero, lorsqu'il est venu ici (à Vaugirard) il y a deux ans... » Le P. Boero était postulateur en cour de Rome pour les causes de la Compagnie de Jésus. De plus, vers 1859, Mgr Baillargeon, alors administrateur du diocèse de Québec, avait institué une commission pour recueillir les faits, sur la vie et la mort de ces anciens missionnaires, et le P. Martin en avait été nommé président. Son départ du Canada, et l'hésitation manifestée à Rome, à la suite de l'échec d'une cause apparemment semblable à celle des martyrs canadiens, empêchèrent cette commission de donner des résultats immédiats. Mais la semence était jetée, qui devait éclore en 1925 par la béatification des Pères de Brébeuf et Jogues et de leurs six compagnons, suivie de leur canonisation en 1930.

En 1880, le P. Martin devait connaître une fois encore les rigueurs de la dispersion, mais sans avoir à s'exiler de France. Le 28 mars, par un acte arbitraire dénoncé par une consultation de deux mille jurisconsultes, le gouvernement français publiait les décrets déclarant dissoutes les congrégations religieuses non pourvues d'autorisation dans un délai de trois mois. Exception était faite de la Compagnie de Jésus, qui était supprimée sans phrases et sans condition. Mais des amis dévoués se chargèrent d'héberger les Pères chassés de leurs maisons. « Les Pères de Vaugirard, écrit le P. Martin, ont été divisés en trois bandes pendant toutes les vacances. J'ai été envoyé avec douze autres dans le château de Madame la Baronne d'Harlincourt, près Arras. Nous avons trouvé là le logement et l'entretien pendant cinq semaines, avec une générosité au-dessus de tout éloge... Rarement, je crois, la Compagnie a reçu de plus admirables témoignages d'estime et d'affection. Nous sommes tous revenus à la fin des vacances, mais non pour rentrer au collège. Des logements loués ou prêtés généreusement avaient été préparés dans les environs. Aucun Père ne devait loger au collège, mais ils s'y rendaient pour la journée. Après deux mois on jugea prudent de ne laisser aucun professeur jésuite. Il ne s'y trouve aujourd'hui que des abbés et des laïques... Le samedi nous y allons pour la confession, et deux Pères ont soin des congrégations... »

A la petite résidence de la rue Desnouettes, où il demeurera dorénavant, le P. Martin continue à s'occuper d'histoire. Le travail de composition lui est devenu trop pénible, mais il lui reste le travail de compilation. Un Père de la Province de Toulouse, le P. Cros, lui a communiqué des manuscrits de l'an-

cienne Compagnie qu'il vient de découvrir. Ce sont des écrits du P. Claude Chauchetière : une histoire de la mission du Sault-Saint-Louis, une autobiographie du Père, quelques lettres par lesquelles est révélée l'existence d'un commencement de collège de Jésuites à Montréal, en 1691<sup>1</sup>. Dans ses loisirs, devenus plus nombreux par la force des choses, le P. Martin les transcrit avec patience, pour en faire bénéficier son collègue Sainte-Marie, dont le souvenir est toujours présent à son coeur.

Le poids des ans commence aussi à se faire sentir. Depuis plusieurs années, des crises d'asthme sont venues le frapper, qui se font de plus en plus pénibles et violentes. Quand il reçoit, en 1882, l'invitation de revenir à Montréal pour y présider la première convention de l'association que viennent de fonder les anciens élèves de Sainte-Marie, il doit avouer son impuissance à faire le voyage. Mais son vieux coeur est profondément touché de constater qu'on ne l'a pas oublié. « Les vieillards sont sensibles comme des enfants aux bontés dont ils sont l'objet, écrit-il au P. Cazeau. Je vous avouerai que celle-ci m'a ému, en me reportant au milieu de tant de coeurs dévoués et fidèles dont nous avons eu le bonheur de soigner les jeunes années. » Et quelques jours après, à M. Alphonse Leclaire, premier secrétaire de la nouvelle association : « Je n'ai pas oublié le plaisir que vous m'aviez fait en venant, jusqu'à Vaugirard, réveiller tant de vieux et consolants souvenirs. Vous ne me trouveriez plus dans les mêmes conditions. Ce ne sont plus seulement les années qui se sont accumulées. Les infirmités m'ont envahi, surtout depuis six mois. L'asthme que je res-

---

1. Voir chapitre préliminaire.

sentais depuis longtemps, mais sans en être notablement incommodé, a pris de toutes autres proportions. J'en suis réduit à ne plus pouvoir me donner du mouvement sans être dans un état pénible d'oppression. Je ne puis même pas aller visiter des neveux et des nièces que j'ai en ville... Mes nuits sont maintenant pénibles par de fréquentes crises de suffocation qui, bien probablement, finiront par m'emporter. Voilà, vous l'avouerez, un bien triste tableau, mais vous comprendrez sans peine à quoi il me réduit. Je suis hors d'état de voyager. Je serai au milieu de vous d'esprit et de coeur... Ces réunions sont toujours salutaires pour raviver dans les coeurs l'amour des vrais principes, dans un temps où l'ennemi du bien met tout en oeuvre pour opérer une révolution complète dans les esprits et dans les coeurs... »

Septembre 1882 marquait le cinquantième anniversaire de son élévation au sacerdoce. « Nous en avons fait la fête jeudi dernier, écrivait-il le 23, dans notre petite résidence, qui offrait pour le moment le tableau d'une nombreuse communauté. Nous étions quarante à table... Il y a eu comme aux beaux jours des chants et des vers, et une joie bien sincère. Mais malgré tout, pour moi, c'était une vraie antienne de mort, d'autant plus que j'ai passé un bien triste été. J'ai même eu pendant quelque temps une extinction de voix qui me paraissait de bien triste augure. La divine Providence a permis dans sa bonté que, depuis quinze jours, l'équilibre se soit remis dans la machine, et je suis vraiment bien, jusqu'à nouvel ordre. Vous en remerciez le bon Dieu avec moi... »

Il restait tout de même au P. Martin encore quatre ans à vivre. Jusqu'à la fin, dans la mesure de ses forces, il continue ses chers travaux d'histoire. En

1885, il fait paraître, enrichie de notes et complétée, l'autobiographie du P. Chaumonot, ce vétéran des missions huronnes qui mourut au collège de Québec en 1693, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il achève aussi un autre travail, resté inédit, *les Hurons chrétiens*. « Mon travail, dit-il dans son avant-propos, n'a guère consisté qu'à extraire de ces annales (les Relations) et à grouper sous le même nom propre, des faits qui étaient souvent disséminés dans les Relations. Comme leurs rédacteurs n'avaient pas en vue des biographies..., leur récit laisse de continuelles lacunes... Nous nous sommes borné à des traits édifiants et à quelques biographies ébauchées... » Le travail ne compte pas moins de cinquante biographies, et couvre environ cinq cents pages de la fine écriture du P. Martin.

Sa dernière lettre envoyée au Canada porte la date du 26 octobre 1886. Elle est adressée au P. Étienne Robert, dont il a vu autrefois éclore la vocation, et qui a hérité de son goût pour les recherches historiques. Il lui a déjà écrit en 1882 : « Vous aimez à vous occuper de l'histoire du Canada. Je loue fort ce moyen de distraction pour les moments de loisir. Je m'en suis bien trouvé moi-même. Il y a là édification et intérêt... » Jusqu'à la fin, le P. Martin entretient avec lui une correspondance où nous trouvons, avec de précieux renseignements, des marques de l'intérêt qu'il porte à toutes les questions canadiennes. Dans sa lettre du 26 octobre 1886, il écrit : « Votre santé qui avait si bien profité d'un climat nouveau, a-t-elle vu se renouveler vos épreuves ? Disons plutôt, Dieu dans son infinie sagesse a-t-il voulu vous tenir dans le chemin des sacrifices et des contradictions ? Ce sont les mystères de sa Providence, que nous ne pouvons pas essayer de sonder. Mais nous sommes toujours sûrs que sous sa

conduite, nous ferons toujours l'oeuvre de Dieu. C'est la pensée dont j'ai besoin moi-même chaque jour. Je sens que ma pauvre machine ne peut plus se prêter aux travaux d'autrefois. J'ai éprouvé cette année une ophtalmie qui semblait me menacer de la perte des yeux. Il a fallu m'abstenir de tout travail et de toute lecture. Quoique le mal n'ait pas persévéré dans son état aigu, je suis obligé de m'imposer bien des privations, et comme mon asthme m'interdit les courses en ville, je suis un vrai reclus... Vous demanderez à Dieu pour moi un complet abandon à sa volonté sainte. Mes jours ne peuvent plus être longs. »

Un mois plus tard, le 25 novembre, la mort venait doucement le prendre. Par une de ces coïncidences où le spirituel et le matériel se touchent parfois, le P. Martin, pendant tant d'années collaborateur des Sulpiciens de Montréal, s'éteignait dans la maison, si riche de souvenirs, où M. Olier avait jadis jeté les fondements de son séminaire.

Un ancien professeur de Sainte-Marie retourné en France, le P. Vasseur, avait assisté à ses derniers moments et en donnait quelques détails, en annonçant sa mort. « Jusqu'à sa dernière heure, le P. Martin a été l'homme de la règle. C'est seulement quelques jours avant sa mort qu'il ne s'est pas levé à quatre heures du matin. Que faisait-il toute sa longue journée, alors que pendant un mois ses yeux fatigués lui refusaient leur service ? Il priait et trouvait moyen de s'occuper, ne fût-ce qu'à coller de petites feuilles, des dessins, etc., qui pouvaient amuser les enfants de l'infirmerie du collège.

« Rien de plus doux et pour ainsi dire de plus simple pour lui que de terminer son pèlerinage. Maintes fois

pendant ses deux dernières années, il me disait : Je m'attends à passer d'un moment à l'autre, dans un accès de toux causé par mon asthme.

« Malgré son grand âge et son extrême faiblesse, il a continué jusqu'au dernier moment à être jovial, à garder en récréation le mot pour rire et des réflexions pleines de sel; personne, par exemple, de plus délicat à l'endroit de la charité et de la réputation du prochain.

« Pendant les cinq ou six derniers mois de sa vie, c'était pour lui une fatigue énorme de dire la messe, car le moindre mouvement le mettait hors d'haleine; eh bien ! malgré cela, il a toujours courageusement repris ce saint exercice... Trois jours avant sa mort, le mal parut diminuer, mais il ne voulut pas se faire illusion et il pria le médecin de lui dire nettement sa pensée... Est-ce la fin ? Le médecin lui ayant répondu affirmativement, le P. Martin, en dépit de son extrême faiblesse, se découvrit avec respect et fit son solennel et dernier acte d'obéissance. »

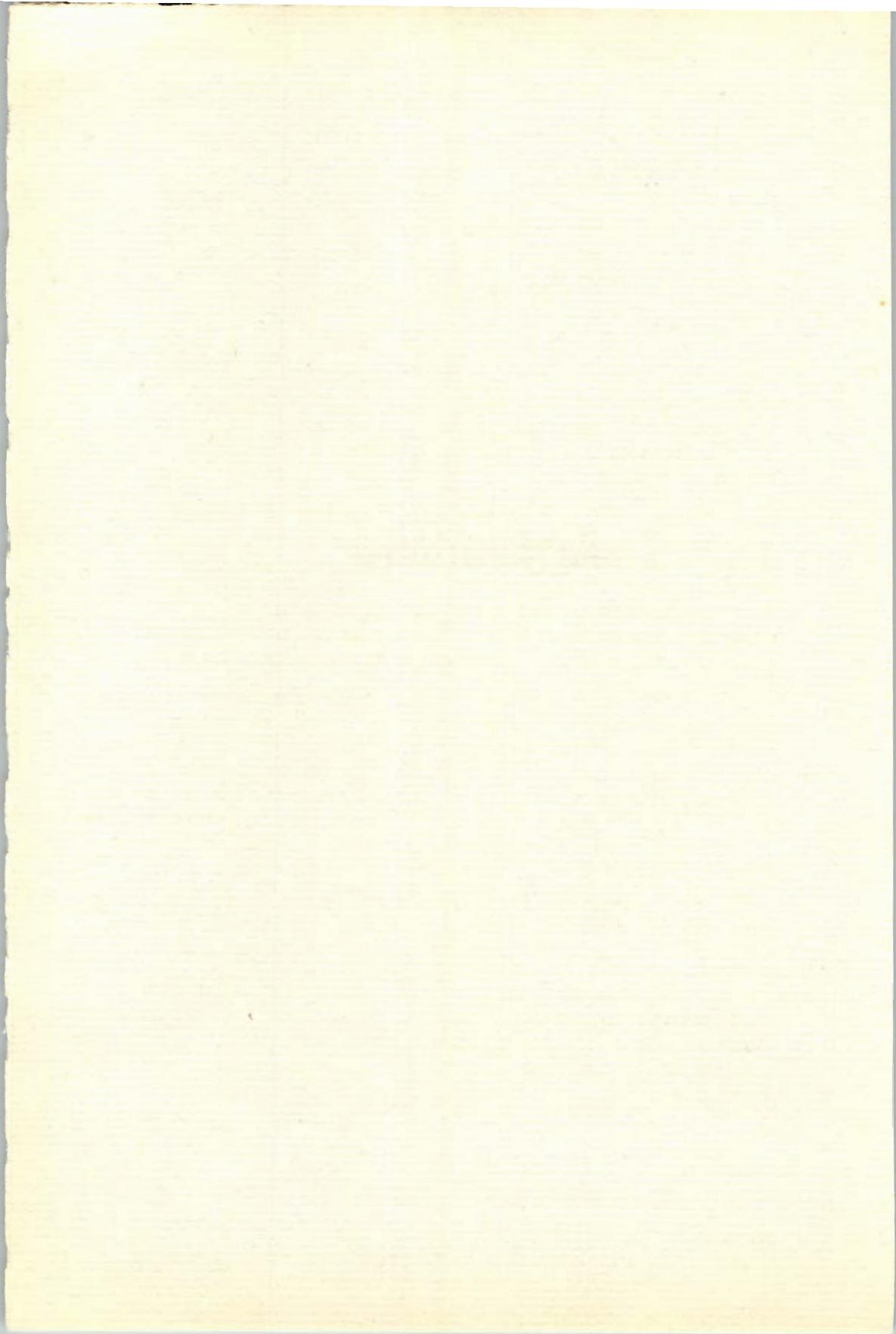
Quand, au mois de décembre, la nouvelle de sa mort parvint à Montréal, un service solennel fut chanté au Gesù. Aux jeunes élèves qui, sans l'avoir connu, ont appris à l'aimer pour avoir souvent entendu parler de lui, sont venus se joindre de nombreux anciens des jours de la fondation du collège. L'archevêque de Montréal, Mgr Fabre, vient célébrer la messe pour son vieil ami, du temps où il était jeune prêtre. Les prêtres assistants de l'archevêque sont, avec le P. Vignon, premier successeur du P. Martin à la direction du collège, trois de ses anciens élèves devenus jésuites : les PP. Adrien Turgeon et Hyacinthe Hudon, tous deux recteurs à leur tour, et le P. Arthur Jones, continuateur de l'oeuvre du P. Martin aux archives du collège.

A la fin de ces pages consacrées au souvenir du P. Martin, le jugement que son frère, le P. Arthur Martin, lui avait exprimé en 1838, revient comme naturellement sous la plume : « N'oubliez pas que vous avez vocation, vocation pour cette spécialité qui consiste à avoir un peu de beaucoup de choses, mérite qui ne donne pas grande gloire, mais qui peut rendre fort utile en faisant son petit voyage de ce monde. »

La gloire n'a pas auréolé le front du P. Martin : depuis longtemps il s'en était désintéressé, pour la renvoyer toute à Dieu seul. Mais son voyage de ce monde, pour s'être prolongé, n'en aura été que plus utile. Beaucoup de choses demeurent, de ce qu'il a accompli. Comme éducateur, comme historien, et même un peu comme architecte, le P. Martin a laissé une oeuvre solide et durable; oeuvre de prêtre et d'apôtre avant tout, car le seul but qu'il ait jamais poursuivi en tout cela fut le bien des âmes.

Le Canada catholique et français a reçu une part de choix dans cet apostolat. Vingt années de ministère actif et une constante affection de plus de quarante-cinq années, manifestée par les nombreux travaux d'histoire dont il a doté son pays d'adoption, donnent au P. Martin des droits à notre reconnaissance. Le souvenir dont M. l'abbé Casgrain lui a jadis donné l'assurance doit se perpétuer. Aujourd'hui comme alors, qu'il reste bien vrai au pays de Québec que, si « les hommes meurent, les bons souvenirs ne meurent pas ».

# Appendices



## Offres de collèges

**A**part les collèges déjà mentionnés : Chambly, Laprairie, Boston, Joliette et Nicolet, dont il fut question, entre 1842 et 1845, de confier la direction ou la fondation aux Jésuites de Montréal, d'autres propositions leur furent faites, de 1848 à 1850 d'abord, puis de 1880 à 1888.

Le 16 juin 1848, le P. Martin écrivait au R. P. Boulanger : « Nous attendons avec impatience les bons Pères de Savoie, pour Sainte-Thérèse, et pour Sorel, ensuite... Occuper Sorel de suite serait impossible. Nous ne serions pas bien vus en y allant au détriment de l'externat (de Montréal). Il serait cependant plus avantageux de différer l'externat, s'il ne pouvait pas s'accorder avec l'occupation du petit Séminaire (de Sainte-Thérèse). »

Sorel n'était qu'un projet de résidence, mais aurait requis au moins trois Pères. Pour Sainte-Thérèse, le P. Martin demandait, en plus d'un supérieur et d'un ministre, huit professeurs et quatre ou cinq frères coadjuteurs. Au mois de juin 1848, le projet était donc de prendre entièrement la direction du collège. Nous savons par M. l'abbé Dubois, dans son *Histoire du Collège Sainte-Thérèse*, que deux Pères seulement y allèrent, et pour l'année scolaire 1848-1849 seulement : les PP. Saché et Cicaterri.

Du séjour de ces deux Pères à Sainte-Thérèse, le P. Havequez nous apprend dans les *Lettres des Nouvelles Missions* (7 août 1849, t. I<sup>er</sup>, p. 437) : « L'année dernière, Monseigneur de Montréal, tout dévoué à notre Compagnie, voulait nous confier son petit séminaire de Sainte-Thérèse; il avait même demandé au Conseil de la Propagation de la Foi une somme de 8,000 francs, sur les fonds qui lui sont ordinairement alloués, pour faire venir d'Europe dix ou douze religieux des provinces dispersées, qui auraient pris la direction de ce petit séminaire. Mais les fonds

ayant manqué cette année, les vues du Prêlat ne purent être remplies. Toutefois, pour répondre, autant qu'il était possible, aux désirs de Sa Grandeur, le Supérieur de nos missions consentit à céder, pour un temps, au petit Séminaire, les PP. Saché et Cicaterri; le premier fut nommé à la charge de Directeur et de Préfet des études; le second fut désigné pour enseigner la philosophie aux élèves, et la théologie aux jeunes professeurs. A leur arrivée, les Pères rencontrèrent des préventions qui occasionnèrent de la part d'un certain nombre d'élèves quelques actes d'insubordination, et il fallut avoir recours à des mesures de sévérité. Bientôt cependant la confiance générale leur fut acquise, l'ordre fut rétabli, et il régna constamment dans la maison une régularité que l'on n'avait pas vue depuis longtemps. Le Préfet des études se livrait tout entier à son oeuvre, et tous savaient apprécier son dévouement. Le P. Cicaterri par ses leçons de philosophie et de théologie émerveillait tous ses auditeurs. Il avait formé une petite congrégation parmi les élèves, et, malgré la difficulté qu'il éprouvait à s'exprimer en français, on écoutait ses instructions avec la plus grande attention; il gagna tellement le coeur des enfants que presque tous le choisirent pour le directeur de leur conscience. La mission ne pouvant recevoir d'Europe les renforts qu'elle espérait, les Supérieurs furent obligés de retirer ces deux Pères à la fin de l'année scolaire. Ils emportèrent avec eux les regrets de tous. Ce qui marque la confiance qu'ils avaient su inspirer, c'est que tous, maîtres et élèves, voulurent avant leur départ, faire sous leur direction une confession générale. »

\* \*

Au printemps de 1849, c'est l'évêque de Kingston qui réclame les Jésuites. « Voici bien un autre projet, écrivait le 21 mai le P. Martin. Monseigneur Phelan, coadjuteur de Kingston, m'a écrit par le Grand-Vicaire McDonell, qui était chargé d'expliquer sa pensée. Ils nous *conjurent* de prendre leur collègue en nous donnant toutes les garanties possibles pour la tranquille possession et la libre administration. Maison en pierre de 150 pieds de long à cinq étages achevés, chapelle intérieure bien montée, bibliothèque de 2,000 volumes, cuisine et appartements meublés, huit arpents autour de la maison, une terre de cent acres à quelque

distance de la ville, où l'on trouvera pour longtemps tout le bois de chauffage, aucune dette ou redevance. La maison est incorporée par une charte royale. L'Évêque de Kingston, le Grand-Vicaire McDonell et un autre prêtre en sont les membres, qui nous céderont tout. Il y a quarante pensionnaires en trois classes, pour l'année prochaine : Philosophie, Belles-Lettres, Éléments. Il y avait trop peu d'élèves pour compléter les cours. Le principal professeur, ancien élève de Stonyhurst, consentira, comme les autres, à rester l'année prochaine. Il suffirait, il paraît, de deux des nôtres. Ils exerceraient le ministère à la cathédrale, qui est à l'extrémité du terrain. Ce collège a reçu tous les ans 500 louis de la législature et on s'occupe en ce moment de le faire doter. La maison peut contenir 150 pensionnaires.

« Je n'ai su que répondre, connaissant notre embarras... Ce que nous avons fait cette année à Sainte-Thérèse m'a un peu séduit (Sainte-Thérèse n'était pas encore abandonné), et je crois que pour le moment on aurait là-bas beaucoup moins à faire. L'anglais y est dominant. On ne prêche même pas en français dans la ville, quoiqu'on y compte une centaine de familles (françaises). »

La décision se fit attendre. Malgré les belles perspectives que laissait entrevoir cette oeuvre, la pénurie d'hommes faisait hésiter. « Nous pourrions donner là, écrivait le P. Martin, le 29 juillet, une éducation presque gratuite, former un scolasticat avec le séminaire; car les élèves du diocèse sont obligés maintenant de venir à Montréal. » Le 1<sup>er</sup> septembre, le P. Martin se rendait sur place avec le grand-vicaire, M. McDonell, pour visiter le collège. Le 7 septembre, le P. Boulanger, supérieur des missions, y allait à son tour. « C'était moins pour négocier, nous dit le P. Larcher, que pour s'excuser, mais les larmes du bon évêque firent impression : le P. Boulanger ne put lui refuser au moins un homme en attendant que le temps eût amené une solution complète. »

Le 1<sup>er</sup> octobre, le P. Remi Tellier, qui avait d'abord été désigné comme ministre du collège Sainte-Marie, était nommé supérieur du Collège de Kingston. Il y arrivait le 6.

Sur son séjour, les *Lettres des Nouvelles Missions* (t. II, pp. 52 et suiv.) nous donnent quelques détails. « À l'arrivée du

Père, le personnel du collège se composait de six ecclésiastiques, étudiant et enseignant, seize pensionnaires, douze externes. Avant d'entrer en charge, le P. Tellier, de concert avec M. McDonell, supérieur en titre, arrêta le plan d'études et détermina le règlement qui devait être suivi pour le maintien de la discipline; il se mit en rapport avec tous les ecclésiastiques et les élèves, et par sa charité et sa douceur, il obtint de n'avoir de difficulté avec personne et de se maintenir en bonne intelligence avec tous. D'abord pour la discipline, dès le début il établit que toutes les marches dans la maison se feraient avec ordre, puis il régla les charges et institua les notes. Une insubordination tumultueuse ayant éclaté au dortoir, il expulsa sans bruit le meneur et calma les autres en les prenant par les sentiments de famille et les motifs de religion. Ce coup d'état et quelques actes bien rares d'autorité, mais beaucoup plus la piété et les mesures préventives, ont assuré pour le reste de l'année le bon ordre et la paix. Monseigneur et les autres personnes qui avaient connu les élèves les années précédentes remarquaient avec attendrissement leur piété et se plaisaient à répéter qu'il y avait une révolution dans les moeurs du collège.

« Le 3 décembre, à la fête de S. François Xavier, le Père établit parmi les élèves l'oeuvre de la Propagation de la foi et forma trois dizaines d'associés. C'est, dans le diocèse de Kingston, le premier noyau de cette admirable institution. Parmi les pensionnaires, deux frères protestants, James et George Knowlson, âgés celui-ci de 16 ans et le premier de 17 ans, avaient voulu être agrégés comme les autres à cette oeuvre, et ce fut peut-être là le premier pas de leur conversion. Cependant, ces deux enfants, l'aîné surtout qui pendant la retraite s'était mis en médecine pour n'y pas assister, montraient pour les exercices religieux de la maison tant d'éloignement, que le P. Tellier crut devoir laisser s'écouler plus de trois mois avant de leur parler de religion. Enfin, vers la fin de janvier, il les fit venir et leur dit : « Mes enfants, l'instruction religieuse qui se donne au reste du collège, n'est pas ce qu'il vous faut. Je me charge de vous deux : ainsi, à partir d'aujourd'hui, quand les autres iront au catéchisme, venez à ma chambre. » L'offre fut accueillie avec joie. Ils vinrent avec empressement et assiduité, remercièrent très poliment après chaque catéchisme et, chose étonnante, ce fut toujours sans même

souçonner qu'on voulût les amener au catholicisme. Cependant le Père, voyant arriver le point de maturité, leur dit un jour : « Il faudra vous entendre et décider entre vous, si c'est à la Pentecôte ou à Pâques que vous voulez faire votre première communion. » Ils furent étonnés et se mirent à se regarder en souriant, ils voulurent mêler au catéchisme un peu de controverse, puis ils commencèrent à faire le signe de la croix, à faire la gémflexion à la chapelle, enfin à dire le *Memorare*. L'époque de la confession fut fixée. Bref, le lundi de Pâques, 1<sup>er</sup> avril, fut le grand jour de l'abjuration. La chapelle fut parée comme jamais elle ne l'avait été. Monseigneur Phelan, assisté du Président du collège, donna le baptême, la communion, la confirmation : le soir, le Président prêcha au renouvellement des promesses et à la consécration. Puis, grand congé, déjeuner et dîner splendides. Le Père donna aux nouveaux convertis deux chapelets bénits par Pie IX, avec deux médailles, portant d'un côté l'effigie du Pontife, et de l'autre celles de S. Pierre et de S. Paul, avec l'inscription : *Primitias fidei habentes*. Il serait difficile de dire l'attendrissement et les larmes de joie, de bonheur, de tous les élèves qui voyaient enfin une abjuration dans le collège. M. Knowlson père, qui depuis son mariage s'est fait catholique en secret, écrivit à ses enfants une lettre de félicitations extrêmement touchante, et crut devoir leur conseiller de ne rien dire à leur mère au moins pour le moment. Le P. Tellier fut d'un avis contraire : ils allaient se trouver en famille avec leur soeur qui devait venir avec ses petits enfants : c'était le moment de se déclarer, et peut-être avec utilité. La bonne dame fut saisie d'abord et resta interdite, puis elle dit à ses enfants : « Vous avez fait une folie; mais puisque vous êtes catholiques, soyez de bons catholiques », et on n'en parla plus. Le mardi de la Pentecôte, M. Knowlson recevait une lettre de George, le plus jeune des deux frères, qui demandait la permission d'entrer dans la Compagnie; il arrosa cette lettre de ses larmes et fit une réponse admirable. Ce jeune homme est actuellement au noviciat de Montréal (1<sup>er</sup> octobre 1850).

« Cependant la fin de l'année arrivait. Quoiqu'il eût été posé en principe que la mission du P. Tellier n'était que pour un an, Monseigneur Phelan, M. McDonell et le Père lui-même avaient fait auprès des Supérieurs de la Compagnie, tous les efforts possibles pour obtenir une acceptation absolue, ou au moins, une

prolongation; correspondance, entrevues, mémoires, tout fut mis en oeuvre. Mais d'autres besoins aussi urgents, joints au manque de sujets, ont été un obstacle insurmontable... Le P. Tellier crut qu'il était tout à fait convenable qu'il ne se trouvât pas à la distribution des prix. Il fit achever promptement les compositions, traça la marche à ceux qui devaient le remplacer et alla demander la bénédiction de Monseigneur Phelan... Deux jours après le P. Tellier écrivait à Monseigneur l'évêque de Kingston (Mgr Gaulin), une lettre d'adieux. »

\*  
\*\*

L'année suivante, le même P. Tellier était à Toronto auprès de Mgr de Charbonnel. Là aussi une offre intéressante de collège fut proposée. Le terrain était choisi, les plans arrêtés, mais l'impossibilité de trouver des Pères fit échouer le projet.

En 1880, c'est Chicoutimi dont il est question, en même temps que du collège Saint-Louis, à Palmerston, près de Ristigouche, au Nouveau-Brunswick. Deux collèges français qu'il fallut refuser. La même année, cependant, on faisait l'essai pour un an du collège anglais de Saint-Dunstan (Ile-du-Prince-Édouard).

De 1881 à 1883, des pourparlers se poursuivirent pour l'acceptation d'un collège à Sorel. Enfin, en 1884, au moment où les Jésuites prenaient la direction du collège de Saint-Boniface, Halifax les demandait aussi. Les négociations se poursuivirent jusqu'à 1888 sans aboutir.

## Historique du terrain

**N**OUS divisons en deux périodes l'étude du terrain où s'élèvent le collège Sainte-Marie et l'église du Gesù. Dans la première, de 1781 à 1886, on trouvera la liste des différents propriétaires, depuis le moment où le terrain commença à être morcelé, pour se reconstituer peu à peu entre les mains de la Corporation du Collège Sainte-Marie. La seconde sera consacrée à ce que nous savons de son histoire depuis 1648 jusqu'à 1781.

### I<sup>re</sup> PARTIE. — 1781 à 1886

Pour se guider dans la succession des propriétaires, on trouvera un plan du terrain (voir hors-texte), où sont indiquées les différentes sections tour à tour achetées et vendues. Les sections marquées A, B1, B2, représentent le terrain acheté par le P. Martin, en 1846, pour y bâtir le collège; la section C1 indique le terrain donné en octobre 1863 par M. Olivier Berthelet pour l'érection du Gesù; les sections C2, C3 et C4 sont des acquisitions postérieures. Nous étudierons successivement ces différentes sections.

En 1781, Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy était seul propriétaire de tout le terrain actuel. Un acte de vente passé cette année-là par-devant le notaire P.-L. Panet nous dit qu'il lui était échu de la succession de ses père et mère, Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil et Marie-Louise Denis de la Ronde, décédés, le premier en 1711, la seconde en 1747. Nous y trouvons aussi que la rue Saint-Alexandre était déjà désignée sous ce nom. Par contre, la rue Bleury n'existait pas encore et la rue Dorchester ne sera ouverte à cet endroit qu'en 1856.

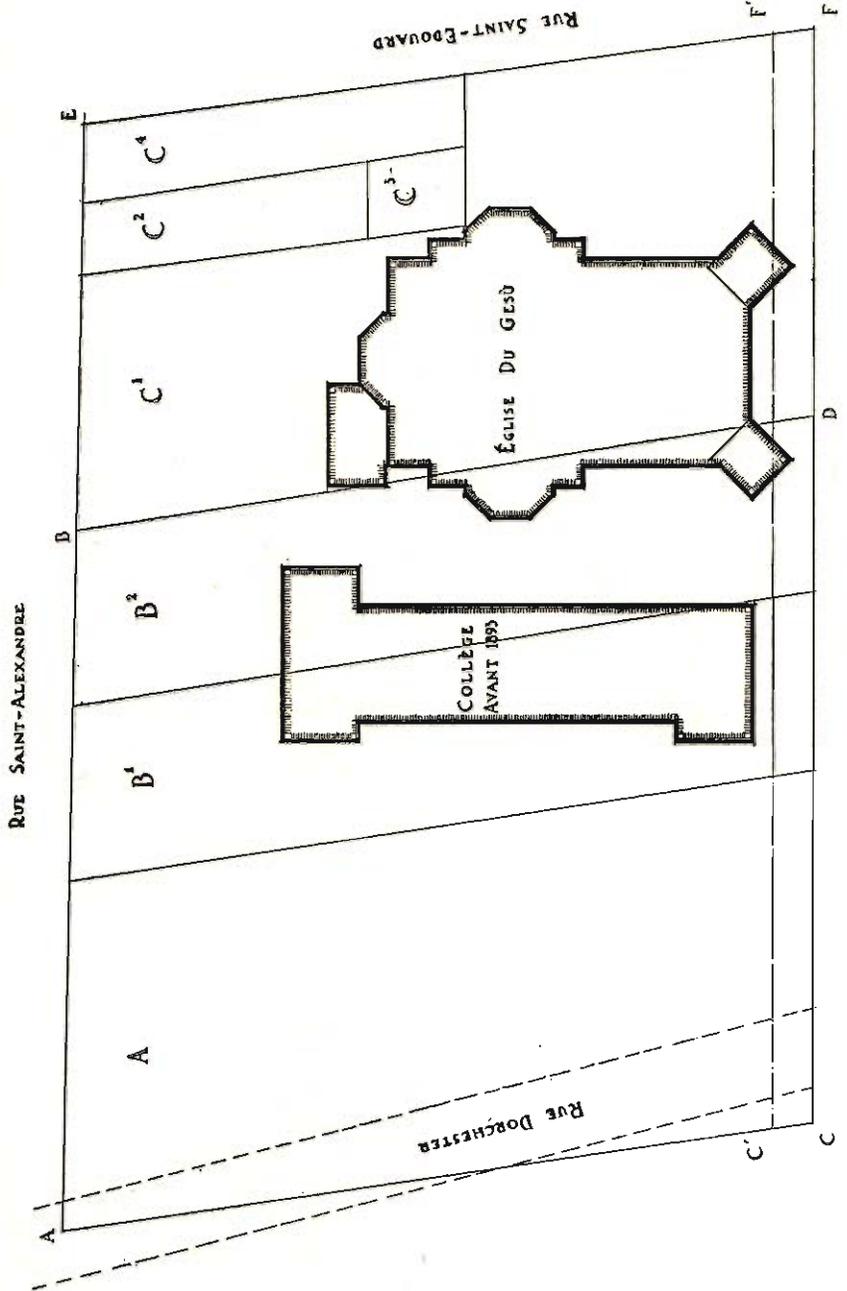
#### *I. — Section A, depuis 1781 jusqu'à 1801.*

1. Le 24 août 1781, par-devant le notaire P.-L. Panet, Paul-Alexandre d'Ailleboust, écuyer, sieur de Cuisy..., vend à Antoine

Petit-Jean, du faux-bourg St-Louis, « un emplacement sis et situé au dit faux-bourg St-Louis, de la contenance d'un arpent de front sur deux arpents de profondeur, joignant le dit emplacement, par devant à la rue St-Alexandre, par derrière (i. e. rue Bleury) à Hubert La Croix, d'un côté divertissant (i. e. au vendeur P.-Alexandre d'Ailleboust), de l'autre (i. e. vers le sud-est) à Bono (Bonneau), le dit emplacement faisant partie d'un plus grand terrain appartenant au sieur Vendeur, des successions de ses Père et Mère... pour et moyennant le prix et somme de deux mille livres tournois, argent de France, à constitution de rente... Antoine Petit-Jean, Père du dit acquéreur s'est volontairement rendu garant et caution du dit paiement de la dite somme et rente »...

Comme nous le verrons dans l'acte suivant, cette rente était constituée en faveur de Suzanne et Claire d'Ailleboust, filles de Louis-Gordien d'Ailleboust et petites-filles de Paul-Alexandre. Dans le travail qu'il a consacré à la famille d'Ailleboust, M. Aegidius Fauteux nous apprend que Suzanne d'Ailleboust entra au couvent pour se faire religieuse mais en sortit bientôt; le 27 mars 1819, elle se retira à l'Hôpital Général de Montréal et y décédait paralytique, le 1<sup>er</sup> février suivant. Sa soeur Claire entra pensionnaire chez les Soeurs Grises le 16 juin 1778, à l'âge de dix ans. Elle mourut le 3 juin 1820.

2. Le 18 mai 1795, « après midy, par devant les notaires Thomas Barron et Louis Guy..., Marie-Joseph Pinau, veuve du défunt Antoine Petit-Jean, demeurante au faux-bourg St-Laurent près cette ville, tant en son nom qu'au nom d'Antoine et Jean Petit-Jean et Marie-Magdeleine Petit-Jean, sa fille, par lesquels elle promet faire agréer et ratifier les présentes..., a reconnu avoir vendu... à Pierre Favre, Maître menuisier, demeurant au dit faux-bourg St-Laurent... un terrain et emplacement sis et situé au dit faux-bourg St-Laurent, d'un arpent de front sur deux arpents de profondeur, compris les rues, tenant aux deux bouts à deux rues, d'un côté à la veuve Legal (côté sud-est) d'autre côté au Sieur Jean-B<sup>te</sup> Adhémar, Écuyer, le dit terrain complanté d'arbres fruitiers... à laquelle dite venderesse moitié du terrain appartient par droit de communauté avec le dit deffunt Antoine Petit-Jean, son mari, et l'autre moitié à ses dits enfants, en vertu du Testament du dit deffunt Antoine Petit-Jean, reçu devant M<sup>re</sup> Jean Guill<sup>me</sup> Delisle, notaire, le quatrième aoust mil sept cent quatre-vingt



**LÉGENDE**

- ABCD - TERRAIN DONEGANI
- BEDF - TERRAIN BERTHELET
- CF - LIGNE D'EXPROPRIATION VERS 1893

RUE BEURY

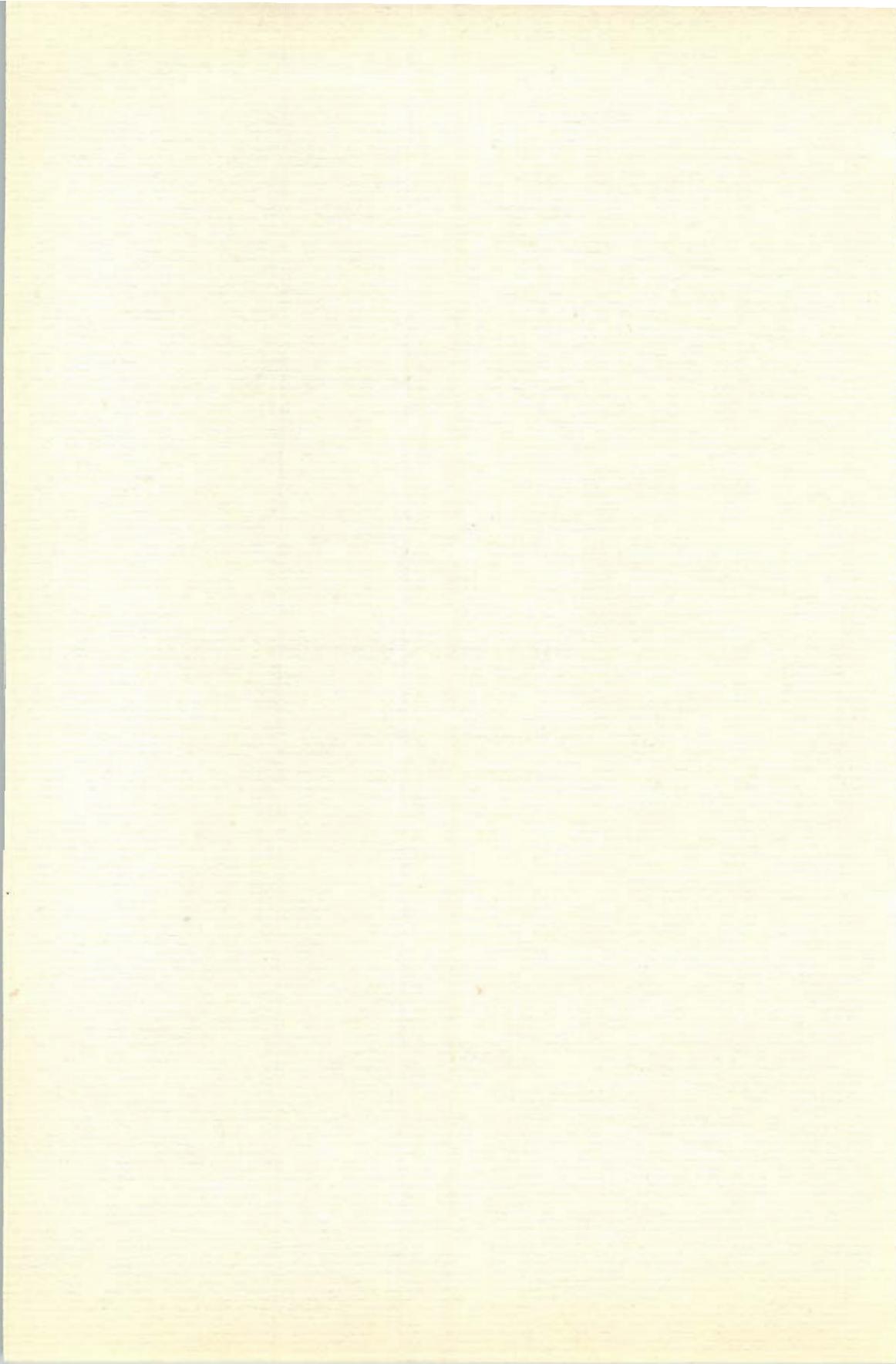
RUE SAINT-ALEXANDRE

RUE SAINT-EDOUARD

RUE DORCHESTER

COLLÈGE  
AVANT 1893

ÉGLISE  
DU GESÙ



treize... A la charge... de payer et continuer aux Demoiselles Suzanne et Claire Dailleboust de Cuisy une rente annuelle... », etc...

3. Le 22 mai 1801, par-devant le notaire Louis Chaboillez... « furent présents, Pierre Fabre demeurant au faux-bourg St-Laurent près cette ville et Marie-Anne Lamontagne, sa femme, qu'il autorise à l'effet des présentes, lesquels ont reconnu... avoir vendu... à André McGill, Écuyer, Neg<sup>t</sup> demeurant en cette ville... un terrain et emplacement situé au faux-bourg St-Laurent, coteau St-Louis, d'un arpent de front sur deux arpens de profondeur compris les rues, tenant aux deux bouts à deux rues, d'un côté au d<sup>i</sup> sieur acquéreur et d'autre côté à la veuve Legal dit Sanscartier, sur lequel est construit une maison et autres bâtiments... Cette vente se fait moyennant le prix et somme de trois cent quarante-une livres, treize chelins et quatre deniers du cour actuel de cette Province, en déduction de laquelle le dit Sieur acquéreur gardera entre ses mains celle de quatre-vingt onze livres, treize chelins et quatre deniers courant, égal à deux mille livres tournois, payable à constitution de rente à D<sup>lles</sup> Suzanne et Claire Dailleboust de Cuisy... »

Pierre Fabre, dont il est ici question, et Marie-Anne Lamontagne sont les grands-parents de Mgr Édouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal en 1886, d'Hortense, sa soeur, qui épousa en 1846 Georges-Étienne Cartier, et d'Hector, ancien élève de l'École de Droit du collège Sainte-Marie, et commissaire général de la province de Québec à Paris, de 1882 à 1910.

La maison dont il est fait mention dans le présent contrat fut bâtie, ou par Pierre Fabre, ou par Antoine Petit-Jean : c'est celle qu'habita le P. Falleur, avec quelques frères coadjuteurs, de mai à septembre 1848, celle aussi que démolirent avec entrain les élèves, en 1853 (v. chap. III, p. 145). Elle se trouverait aujourd'hui en pleine rue Dorchester, près de la rue Bleury.

## II. — Section B, jusqu'en 1814.

1. A une date qui n'est pas indiquée, mais postérieure au 24 août 1781, puisque dans le contrat passé à cette date entre Paul-Alexandre d'Ailleboust et Antoine Petit-Jean, d'Ailleboust est désigné comme propriétaire du terrain voisin de celui qui est marqué B<sup>1</sup> sur le plan, Jean-Baptiste-Amable Adhémar était de-

venu propriétaire de cette dernière section B<sup>1</sup>. Les dimensions étaient d'un demi-arpent de front sur deux de profondeur. Ce Jean-Baptiste Adhémar fut l'un des trois délégués, et le plus actif semble-t-il, choisis pour aller, en 1783, porter au roi, en Angleterre, la supplique des Canadiens qui demandaient l'*Habeas corpus* ainsi que les droits et les prérogatives des sujets anglais<sup>1</sup>. Jean-Baptiste Adhémar mourut à Montréal le 26 juillet 1800. Mais par testament olographe en date du 17 août 1798, il avait disposé de ses biens, laissant le terrain B<sup>1</sup> à son frère Toussaint-Antoine et à sa soeur Madeleine-Catherine. Le terrain B<sup>1</sup> décrit comme un verger situé au coteau Saint-Louis, fut l'objet d'une saisie, à la demande de Charles Lusignan, le 28 novembre 1800. La vente à l'enchère se fit le 14 avril 1801, par le shérif Edward-William Gray, et Andrew McGill, *being the best and highest bidder*, le plus haut enchérisseur, se vit attribuer le terrain au prix de 90 livres. Le 19 mai la vente était officiellement ratifiée.

Nous avons vu plus haut que le 22 mai 1801, trois jours après l'achat du terrain B<sup>1</sup>, Andrew McGill avait acheté de Pierre Fabre le terrain A. Il se trouvait donc à cette date propriétaire d'un arpent et demi sur deux arpents. Andrew McGill mourut le 1<sup>er</sup> août 1805. Dans son testament, en date du 6 octobre 1804, il avait désigné son frère aîné, James, comme légataire universel. James McGill, le fondateur de l'université McGill, ne garda pas longtemps la propriété héritée de son frère.

2. Le 16 novembre 1805, par-devant le notaire Louis Chaboillez, il reconnaissait avoir « vendu, cédé, quitté, transporté et délaissé... à Sieur Joseph Donegany, demeurant au faux-bourg Saint-Joseph..., un morceau de terre situé au coteau Saint-Louis..., de la contenance d'un arpent et demy, ou environ, de front, sur trois cent quarante pieds, plus ou moins, de profondeur, tel que le tout est clos, tenant par devant à la rue Bleury, par derrière à la rue Saint-Alexandre, d'un côté aux représentants Jean-Baptiste Adhémar, écuyer, et d'autre côté aux héritiers de la veuve Legal dit Sanscartier, sur lequel terrain est construit une maison en bois et autres bâtimens... À charge d'entretenir et suivre le bail fait par le dit feu André McGill, écuyer, à Jean-

1. E.-Z. Massicotte, *Bulletin des Recherches historiques*, XXV, p. 175, et XXVI, p. 274.

Baptiste Bourassa... Cette vente... pour la somme de huit mille livres de vingt coppres ou chelins, ancien cours, en déduction de laquelle le dit sieur acquéreur gardera celle de deux mille livres tournois, égale à deux mille deux cent livres dit cours, payable à constitution de rente à demoiselles Susanne et Claire Dailleboust de Cuisy »...

Le 15 novembre 1806, les demoiselles d'Ailleboust cédaient au notaire Chaboillez tous leurs droits sur cette rente, et le 11 novembre 1814, Marie-Joseph Conefroy, veuve du notaire Chaboillez, donnait quittance à Joseph Donegany, désigné alors comme aubergiste demeurant au faubourg Saint-Joseph, sur réception des deux mille livres argent tournois, convenus dans le contrat.

A la mort de Joseph Donegany, son fils John hérita donc d'une propriété libre de toute charge.

### III. — Section B<sup>2</sup>, jusqu'à 1846.

1. Comme pour le terrain B<sup>1</sup>, nous ne savons pas la date exacte où le terrain B<sup>2</sup> passa entre les mains d'Antoine Laselle. Il en était sûrement propriétaire en 1783; le contrat de vente du terrain C<sup>1</sup>, passé le 12 avril de cette année, mentionne Antoine Laselle comme voisin.

2. Le 25 juillet 1789, un mandat d'exécution était remis au shérif Edward-William Gray pour saisir, au nom de Sa Majesté et à la demande de Louis-Hector Fournier, sieur de Vivier, neveu de Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy<sup>2</sup>, « un lot de terre situé au coteau Saint-Louis, contenant un demi-arpent de front par environ deux arpents de profondeur, limité par devant par la rue Saint-Alexandre, par derrière par une rue, d'un côté par Jean-Baptiste Adhémar (section B<sup>1</sup>), de l'autre par M. Bleury (section C<sup>1</sup>), avec une maison de bois dessus construite ». C'est la petite maison qui, en septembre 1848, servit pendant dix jours de local pour les classes. Jean-Baptiste Adhémar, le plus haut enchérisseur, se voyait adjuger ce lot de terre le 21 septembre 1789.

2. Louis-Hector Lefournier sieur du Vivier était le fils de Louis-Hector père, issu lui-même du mariage de Henri-Jules Lefournier et Marguerite Gadois. En 1727, Paul-Alexandre d'Ailleboust avait épousé Thérèse Lefournier, fille de Henri-Jules et, par conséquent, tante de Louis-Hector dont il est ici fait mention.

Le 16 octobre 1790, il recevait du shérif Gray confirmation écrite de cette vente à l'enchère.

3. A la mort de Jean-Baptiste Adhémar, le 26 juillet 1800, le terrain B<sup>2</sup> passe par héritage, suivant le testament mentionné précédemment du 17 août 1798, à Charles Gamache.

4. Le 22 novembre 1823, Charles Gamache, voyageur, demeurant en la cité de Montréal, et Émilie Morin, son épouse, le vendent à René-Joseph Kimber, écuyer, médecin, demeurant en la cité de Montréal, au prix de trois mille livres, ancien cours. L'une des clauses portait que « les dits vendeurs, dans la vue de favoriser leur mère et belle-mère, Marie-Anne Lauriau, veuve de feu Antoine Gamache, et de lui procurer sa subsistance, il a été convenu que le dit sieur acquéreur, acceptant, lui payera une rente viagère à la somme de deux cent quatre-vingt-huit livres cours sus-dit... et promet en outre à son décès la faire inhumer avec un service d'une cloche, et de lui faire dire trente messes basses de *requiem*, pour le repos de son âme »...

5. En 1833, le 23 août, nouvelle vente, conclue cette fois aux Trois-Rivières, par-devant le notaire J. Dumoulin. René-Joseph Kimber s'est établi en cet endroit dans l'intervalle. Dans le contrat, il est désigné comme docteur en médecine et l'un des membres du Parlement de cette province. Il était de plus l'agent du gouvernement pour les biens des Jésuites dans la région des Trois-Rivières. Les acquéreurs sont « John et Joseph Donegany, marchands demeurans en la ville et cité de Montréal, faisant commerce sous le nom et raison de John et Joseph Donegany ».

6. Le 20 août 1846, John Donegany, seul propriétaire de la partie B<sup>2</sup>, par la mort de son père Joseph, propriétaire aussi des sections A et B<sup>1</sup> comme nous l'avons vu plus haut, vendait le tout au P. Félix Martin.

#### IV. — Sections C<sup>1</sup> à C<sup>4</sup>, jusqu'en 1804.

1. A la mort de Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy, le 11 février 1782, son fils Gordien hérita du terrain désigné sur le plan par la lettre C.

2. Le 12 avril 1783, par-devant le notaire P.-L. Panet, Louis-Gordien d'Ailleboust vend « à Sieur Jean de Sabrevois, écuyer,

sieur de Bleury..., acceptant acquéreur pour Rosalie Sabrevois de Bleury, sa fille mineure âgée de huit années..., trois arpents de terre en superficie ( $1\frac{1}{2} \times 2$ ), situés au coteau Saint-Louis, joignant d'un côté et de l'autre à deux rues, par devant à La Selle et par derrière au nommé Adam..., moyennant trois mille livres que le dit acquéreur promet... de paier à constitution de rente à raison de cinq pour cent pour chaque année »...

M. E.-Z. Massicotte, dans ses patientes études sur le vieux Montréal, a retracé l'histoire du coin de terre que nous étudions. Les actes notariés que nous avons en main confirment ses conclusions, mais ils sont bien loin de fournir les savoureux détails qu'il apporte<sup>3</sup>. Nous en donnons un résumé.

Par son mariage avec Marie-Anne Claveau, Jean Sabrevois de Bleury était devenu le beau-frère de M. Dumeyniou, époux de Marie-Louise Claveau. À sa mort, le 3 mai 1784, Jean de Bleury, déjà veuf, avait désigné M. Dumeyniou comme tuteur de Rosalie, sa fille mineure. Ce dernier garda auprès de lui sa nièce et pupille.

En 1798, M. Dumeyniou meurt à son tour. Rosalie de Bleury reste seule avec sa tante Marie-Louise Dumeyniou (née Claveau). Toutes deux sont propriétaires de nombreux terrains. Pour les exploiter elles doivent recourir à des engagés et plus particulièrement à Gabriel Roy, le fils d'un de leurs voisins, Guillaume Roy, qui s'occupe de culture maraîchère.

« Le 5 avril 1799, écrit M. Massicotte, Madame Dumeyniou donnait à Gabriel Roy, *son voisin qui lui rend service*, une terre de huit arpents en superficie... Puis le 9 avril suivant, le donataire, âgé de vingt-neuf ans, épousait sa donatrice, âgée de cinquante-trois ans. Ce mariage ne sépara pas la tante et la nièce, car Mlle de Bleury continua à vivre dans les meilleurs termes avec les deux époux. » Même après la mort de sa tante en 1810, Rosalie continua d'habiter chez Gabriel Roy et le suivit à Saint-Laurent où il alla s'établir. C'est là qu'elle mourut en 1828.

3. E.-Z. Massicotte, « Coins historiques du Montréal d'autrefois », VII, *La rue Bleury* (*Cahier des Dix*, n° 2, 1937, pp. 138 et suiv.).

3. D'après ce qui précède, on comprendra avec quelle facilité se passa le contrat suivant.

« Le 23 août 1802, par devant les notaires Charles Prévost et Louis Chaboillez, Delle Rosalie Sabrevois de Bleury..., demeurante près la Montagne en cette ville..., vend... à Gabriel Roy (devenu son oncle en 1799)... un terrain sis au coteau Saint-Louis, de trois arpens de superficie y compris la largeur des rues, ayant un arpent et demy de front sur deux arpens de profondeur, tenant par devant et par derrière à deux rues, d'un côté (section B<sup>2</sup>) aux représentants de feu J.-Bte Adhémar (Charles Gamache et uxor), et d'autre côté à Charles Roy, sur lequel est construit une maison et écurie..., moyennant le prix et somme de six mille livres de vingt coppres ou chelins ancien cours, en déduction de laquelle le dit sieur acquéreur gardera entre les mains celle de trois mille livres tournois, à constitution de rente aux pauvres de l'hôpital Général, près cette ville, aux droits du sieur Cuisy... » (La rue Saint-Édouard n'était pas encore ouverte et fut prise, en partie, à même le terrain de Bleury).

Cette constitution de rente avait été établie dès le 17 mars 1783, par Gordien d'Ailleboust de Cuisy, qui consacrait par avance aux pauvres tout le prix de la vente qui fut conclue le 12 avril 1783. Ceci ressort d'un *transport* par le sieur de Cuisy aux Dames de la Charité de Montréal, « consenti le 17 mars 1783 par devant le notaire F.-L. Panet ».

#### Section C<sup>1</sup>, après 1802.

1. Le 17 décembre 1841, par-devant les notaires J. Belle et I.-J. Gibb, Gabriel Roy, de la paroisse de Saint-Laurent, et Sophie Bagg, son épouse (en secondes noces), vendent à Robert Campbell un lot de terre de forme irrégulière..., tel qu'enclos, avec trois maisons en bois, écuries et autres bâtiments dessus construits, au prix de 1,916 livres, 13 chelins et 4 deniers, y compris la constitution de rente en faveur des pauvres de l'Hôpital Général.

2. Le 9 septembre 1862, Robert Campbell, par acte passé devant le notaire Doucet, vend ce même terrain à Olivier Berthelet, pour le prix et avec les charges du contrat de 1841.

3. Le 22 octobre 1863, Olivier Berthelet le donne à la Corporation du Collège Sainte-Marie. « Lequel sieur Berthelet, désirant

favoriser une instruction religieuse, catholique romaine, dans tous les rangs de la société et à tous les âges de la vie, et considérant que la Corporation du Collège Sainte-Marie à Montréal, susdite, est très capable de remplir les vues et intentions du dit sieur Berthelet, il a fait par les présentes donation entre vifs, pure et simple et irrévocable mais aux conditions ci-après énoncées...

« 1° A la charge par la corporation susdite qui s'y oblige, de payer annuellement aux Dames de l'Hôpital Général de Montréal, communément appelées Soeurs Grises, une rente annuelle, etc...

« 2° ... d'employer les dits terrains et dépendances à y ériger une église, et pour des oeuvres d'instruction et d'éducation religieuse selon la foi catholique et romaine... et toujours que les dits biens seront employés à des fins religieuses, comme dit est. »

Dans son étude sur la famille de Bleury, citée plus haut, M. Massicotte écrit : « Par la description du terrain dans les contrats de 1802 et de 1810, il nous paraît que ce lopin de terre est aujourd'hui l'emplacement du collège Sainte-Marie et de l'église du Gesù. Les Pères jésuites se trouveraient donc établis à Montréal, aussi bien qu'à Boucherville, sur des immeubles ayant appartenu aux familles de Sabrevois. » M. Massicotte a vu juste. L'église du Gesù est aux trois quarts bâtie sur le terrain de Bleury; la nef latérale du côté de l'évangile repose seule sur le terrain Donegani.

#### *Sections C<sup>2</sup>, C<sup>3</sup> et C<sup>4</sup>, après 1802.*

Il nous manque un acte pour déterminer à quelle époque précise Louis Comte devint propriétaire du quadrilatère formé par les sections C<sup>2</sup>, C<sup>3</sup> et C<sup>4</sup>, diverti du terrain vendu en 1802 par Rosalie de Bleury à Gabriel Roy, et équivalant au quart de ce terrain. Ce fut avant 1840. Cette année-là une vente fut opérée où le nom de Louis Comte apparaît comme vendeur, et toute une série de transferts de la propriété commence.

#### *Section C<sup>2</sup>*

1. Le 29 décembre 1840, Louis Comte vend à Richard Robinson un lot de terre de 40 pieds de front sur la rue Saint-Alexandre, sur 136 pieds de profondeur, avec une maison de bois et ses dépendances.

2. Le 30 mars 1843, Richard Robinson vend à James Keiller, représenté par John Mathewson.

3. Le 3 novembre 1843, James Keiller vend à James Finlay.

4. Le 23 juin 1857, Dame Eleanor Elizabeth Smith, veuve et exécutrice testamentaire de James Finlay, vend à Samuel Gerrard.

5. Le 27 juin 1857, John Blackwood Forsyth, Dame Ann Gerrard, épouse de Robert Ridge, et Henry Gerrard, tous trois représentants et exécuteurs testamentaires de Samuel Gerrard, vendent à Alexandre Simpson.

6. Le 14 août 1857, Alexandre Simpson vend au Rév. Samuel Gibson.

7. Le 15 avril 1861, le Rév. Samuel Gibson vend à Dame Mary McQuillan.

8. Le 24 juin 1864, par héritage de Dame Mary McQuillan, son épouse, John Breen devient propriétaire.

9. Le 30 mai 1877, John Breen vend à la Corporation du Collège Sainte-Marie.

C'est dans la petite maison de bois érigée sur cette propriété que le P. Arthur Jones fonda, en 1879, le *Saint Stanislaus Club*, oeuvre de jeunesse qui groupait non seulement un certain nombre d'élèves du collège, mais encore une cinquantaine d'enfants du voisinage. Nous aurons l'occasion de parler de cette oeuvre en son temps.

#### *Section C<sup>3</sup>.*

Le 26 août 1885, Joseph Comte, héritier de son père, Louis Comte, donnait le petit terrain C<sup>3</sup> à la Corporation du Collège Sainte-Marie : « un lot de terre de 40 pieds par 45, avec une maison de briques et ses dépendances ».

#### *Section C<sup>4</sup>.*

Le 24 juillet 1886, enfin, dernière vente qui achève de reconstituer le terrain, tel qu'en 1781, Louis Comte vend la section C<sup>4</sup> à la Corporation du Collège Sainte-Marie.

## II<sup>e</sup> PARTIE. — Avant 1781

Le contrat de vente du 24 août 1781 nous dit que Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy tenait des successions de ses père et mère la propriété du terrain que nous étudions. Il y a là, croyons-nous, une imprécision. Cet héritage lui venait plutôt de son épouse, morte en 1776, laquelle le tenait de ses parents, soit par héritage, soit comme dot.

Paul-Alexandre, fils de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil, avait épousé, le 1<sup>er</sup> février 1727, Thérèse Le Fournier du Vivier (1701-1776). Un de ses cousins germains, Louis-Hector de Coulonge (1693-1756), fils de Louis d'Ailleboust sieur de Coulonge, avait de son côté épousé le 22 octobre 1727 Marguerite Le Fournier du Vivier (1706-1742), soeur de Thérèse.

Ces deux soeurs avaient pour père Henri-Jules Le Fournier, sieur du Vivier, premier de son nom au Canada, « lieutenant et capitaine d'une compagnie du détachement de la marine<sup>4</sup> ». Leur mère était Marguerite Gadois, petite-fille de Pierre Gadois, à qui M. Dollier de Casson a décerné le titre de « premier habitant de Montréal ».

Pierre Gadois était déjà établi à Québec depuis 1636; il avait femme et enfants, et il était de plus un très habile artisan. À son retour de France en 1647, M. de Maisonneuve, qui l'avait apprécié, le décidait à venir s'établir à Montréal et lui concédait un terrain le 4 janvier 1648. C'était la première concession à se faire dans l'île de Montréal. Paul-Alexandre d'Ailleboust de même que son cousin Louis-Hector de Coulonge auraient donc hérité, par leurs femmes, d'une partie de cette première concession.

\*  
\*\*

Au *Livre terrier de la Seigneurie de Montréal* publié en 1917 dans les *Mémoires de la Société historique de Montréal*, nous lisons au n<sup>o</sup> 102 (p. 119) : « Tout ce terrain fait partie de la concession qui est marquée au rang des contrats des terres à l'île de Montréal marqué n<sup>o</sup> 942 D, qui contenait deux arp. sur 15, à commencer à environ un arpent du bord de la petite ri-

4. Abbé Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, t. I, p. 368, et t. V, p. 289.

vière, — *rue Craig d'aujourd'hui* — (lequel est réservé pour la commune de Montréal), 2 arpens de large, à continuer pareille largeur en tirant dans la profondeur de l'isle environ du côté nord ouest jousques à la ditte profondeur de 15 arp., chargé pour tout cens de 3d. par arp. de superficie.

« pierre gadbois<sup>5</sup> est le premier concessionnaire le 4 janvier 1648.

« la partie dudit (terrain) qui est au delà de la petite rivière qui passe le long des fortifications, demeure au rang des terres (n'est pas répartie en lots), mais la partie renfermée dans l'enceinte de la ville a été vendue par les héritiers gadbois à différents particuliers comme il suit. »

Dans l'énumération qui suit des propriétaires successifs des différents lots ainsi formés, nous trouvons comme premiers vendeurs, aux numéros 102D et 102E, « Mr. daillebout de coulonge et de cusy » avec la mention « héritiers pierre gadbois ». La vente se fait vers 1730. Ce sont bien là Louis-Hector de Coulonge et Paul-Alexandre de Cuisy, précisément les deux d'Ailleboust qui, en 1727, ont épousé les petites-filles de Pierre Gadois. Il est vrai que les lots ici mentionnés sont compris dans l'enceinte de la ville; mais il est bien légitime d'inférer que les héritiers des propriétés à l'intérieur de la ville eurent aussi leur part des terres concédées « à partir de la petite rivière, en tirant dans la profondeur de l'isle, environ du côté nord-ouest ».

Un contrat de vente du 1<sup>er</sup> avril 1753, mentionné par M. E.-Z. Massicotte<sup>6</sup>, nous montre, d'ailleurs, Louis d'Ailleboust de Coulonge, demeurant à la Place d'Armes, et Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy, comme vendant à François Bourdigal dit Saint-Onge deux arpents joignant la rue Saint-Alexandre, donc en dehors de l'enceinte, et par delà la petite rivière.

Le plan de Montréal annexé au *Livre terrier* nous indique, à la planche 3<sup>e</sup>, nos 28 et 29, l'emplacement des lots 102D et 102E. Ils sont situés à moins de deux arpents à l'ouest de la rue Saint-Pierre, dont la rue Bleury est le prolongement vers le nord-

5. Gadbois pour Gadois. Le livre terrier renferme plus d'une déformation de ce genre.

6. *Cahier des Dix*, n° 1, 1936, p. 138.

ouest. Le terrain actuel du collège Sainte-Marie et du Gesù est dans la même ligne.

M. E.-Z. Massicotte a localisé la première terre concédée à Montréal. « Il suffira au lecteur, dit-il, de savoir que la terre accordée à Pierre Gadois mesurait 20 perches, ou 360 pieds de front par 200 perches, ou 3,600 pieds de profondeur, soit 40 arpents de superficie » (dix dans l'enceinte de la ville, 30 à l'extérieur, comme l'indique le n° 102 du *Livre terrier*).

« En étudiant le terrier de Montréal et en comparant les plans de diverses époques, nous arrivons à localiser le bien-fonds comme suit : commençant à 40 pieds au nord de la rue Saint-Paul, il s'étendait en profondeur jusqu'à la rue Ontario. Du côté ouest, il serait borné par une ligne partant de l'encoignure nord des rues McGill et Saint-Paul et se prolongeant jusqu'à la rue Ontario; à l'est par le milieu de la rue Saint-Pierre. Cette rue, on le sait, fut tracée en 1672 par M. Dollier de Casson aidé de l'arpenteur Bénigne Basset, et comme elle occupait une lisière de la terre de Pierre Gadois, n'est-ce pas en son honneur qu'elle reçut le nom de Saint-Pierre ? » (Comme la rue Bleury tient le sien de Jean de Sabrevois de Bleury, et la rue Saint-Alexandre, de Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy.)

« Après le décès du pionnier (en 1667), l'immeuble passa à ses descendants » (dont ses deux petites-filles mariées aux d'Ailleboust).

« Sur la terre que Pierre Gadois laboura à la pioche s'élevèrent, en notre siècle, d'innombrables constructions. » Et M. Massicotte, après avoir énuméré quelques-unes de ces constructions, dont l'immeuble de la Banque Royale, termine : « Enfin, vers la rue Sainte-Catherine, s'élevèrent le collège Sainte-Marie et l'église des PP. Jésuites<sup>7</sup>... »

Quand, le 12 août 1657, Pierre Gadois assistait au mariage de son fils aîné, Pierre, à Marie Pontonier, dernier mariage béni par un Jésuite, le P. Pijart, avant que les Messieurs de Saint-Sulpice prissent charge de la cure de Ville-Marie, il était bien loin de penser qu'un jour d'autres Jésuites viendraient établir sur un coin de sa terre un collège et une chapelle.

7. E.-Z. Massicotte, « Quelques rues et faubourgs du vieux Montréal », *Cahier des Dix*, n° 1, 1936, pp. 105 et suiv.

## Adoption d'orphelins

UNE lettre du P. Frémiot en date du 24 juin 1848, lettre écrite au moment où il quittait Montréal pour se rendre dans la mission du Haut-Canada, nous apprend en quelles circonstances fut adopté l'orphelin irlandais dont il est fait mention au chapitre premier.

« Avant de quitter Montréal, il faut que je vous dise encore un triomphe de son pieux Évêque. Au printemps dernier, quand les *Sheds* étaient à peu près vides, il restait à placer 229 orphelins irlandais. C'est un usage touchant et très commun parmi les Canadiens, quand on est assez à l'aise et qu'on a peu ou point d'enfants, d'adopter et d'élever comme siens, quelques enfants pauvres ou sans parents. Mais à l'égard des Irlandais, on devait rencontrer de l'opposition. La religion est la même, il est vrai : mais la langue, mais le caractère est bien différent. Et puis, les Irlandais savent jouer du bâton; les Canadiens l'ont expérimenté en plus d'une rencontre, et ce seul mot les fait frissonner. Aussi les messieurs de l'Évêché et du Séminaire pensaient-ils que Monseigneur ne viendrait pas à bout de son dessein, et lui-même doutait du succès. Cependant, il publia un mandement, le 17 mars 1848, pour engager les Canadiens à adopter ces 229 orphelins; il montre tous les avantages futurs de cette fusion, il commente l'Épître de S. Paul à Philémon. — *Nous ne vous demandons rien pour notre subsistance, nous aurions pourtant droit d'exiger quelque chose; regardez-les comme nous-mêmes... Et si vos enfants se trouvaient ainsi délaissés sur la terre étrangère, que voudriez-vous que fît dans ce cas un Évêque? que fissent ses diocésains?* Enfin ce mandement était si onctueux, si touchant, qu'il tira les larmes des yeux à un grand nombre de ceux qui l'entendirent. Deux jours après qu'il eut été lu dans la ville, il ne restait plus d'orphelins à placer, en sorte que, quand les habitants des campagnes vinrent pour en

chercher, il leur fallut s'en retourner les mains vides. Appel était fait au clergé et aux communautés religieuses aussi bien qu'aux simples fidèles : personne ne fit défaut. Le séminaire en prit douze pour les faire étudier, les Frères des Écoles chrétiennes, la Congrégation, le Refuge (du Bon-Pasteur) en prirent chacun six. Les Soeurs Grises et de la Providence choisirent ce qu'il y avait de plus infirme et de plus nécessiteux. Telle dame qui ne venait qu'avec l'intention de ne prendre qu'une petite fille, ne pouvait tenir contre les larmes d'un petit frère ou d'une petite soeur qui ne voulait pas se séparer de l'autre; et elle finissait par en prendre deux ou trois. Le P. Tellier nous en garda un pour le presbytère de Laprairie. »

A la date du 27 mars 1848, nous lisons en effet au *Diarium* de Laprairie : *Hic venit Michael Hogan orphanus.*

Ce petit Michel Hogan avait douze ans. Il était né le 31 décembre 1835, à Baleincourt (Irlande). Des raisons qui ont empêché qu'il ne fût appliqué aux études, nous ne savons rien. Tout ce que nous avons pu découvrir, c'est qu'il s'initia surtout aux travaux manuels auprès des frères coadjuteurs, car son nom apparaît toujours avec celui d'un frère.

Au mois de mai 1848, il quitte Laprairie et vient résider dans la vieille maison de bois, sur le terrain du collège, où se sont établis, pour mieux surveiller les travaux, le P. Falleur et les frères Burger et Moreau. En septembre, le P. Martin consigne, dans le journal du Préfet des études, que ces mêmes quatre « y restent encore pour coucher, mais ils viennent prendre leurs repas à la résidence de Saint-Patrice ». En décembre, nous trouvons que l'orphelin irlandais va au catéchisme à Saint-Patrice. Une autre mention est encore faite de lui au mois de juillet 1849, qui nous indique qu'il résidait encore au collège : « En compagnie du frère Moreau, Michel va en excursion à Laprairie. » L'on perd ensuite sa trace jusqu'au 7 mai 1852. A cette date il est admis comme postulant coadjuteur et, quelques jours après, le 25 mai, il devient novice de la Compagnie de Jésus. Il y persévéra et mourut le 28 novembre 1903, après plus de cinquante et un ans de vie religieuse. Son emploi le plus constant fut celui de cuisinier. Il le remplit dans la mission sauvage de l'île Manitouline où il

séjourna de 1857 à 1864, dans différents collèges et résidences des États-Unis, au noviciat du Sault-au-Récollet et, à deux reprises (1870-1872 et 1881-1882), au collège Sainte-Marie.

Sa vie toute simple et cachée se résume en ces quelques lignes consignées dans les annales de la maison où il mourut : « Le frère Michel Hogan donna la preuve de son intense piété envers Notre-Seigneur, tout particulièrement à l'heure de sa mort : elle peut vraiment être regardée comme l'image de sa vie, puisque, plein d'amour pour la prière et le travail, il préféra toujours magnaniment les autres à lui-même. »

\*  
\*\*

En septembre 1849, le collège Sainte-Marie adopta un autre orphelin, Daniel Curtin, né en Irlande le 16 juin 1836. Recueilli d'abord par un M. Laforce, Daniel fut placé par lui au collège. Au début de la seconde année il était inscrit en Syntaxe, et admis gratuitement comme pensionnaire. En décembre 1852, son protecteur dut le laisser entièrement à la charge du collège.

Daniel parcourut avec succès les différentes classes du cours jusqu'à la Philosophie première année inclusivement. A chaque fin d'année, il décrochait des prix et accessits. Admis le 11 mai 1850 comme approbaniste dans la Congrégation de la Très Sainte Vierge, il était reçu congréganiste le matin de Noël de la même année. Par la suite, il y occupa les charges de lecteur, sacristain et conseiller. Dans un autre domaine, un poste lui fut confié qui marque la confiance qu'il avait su inspirer : parmi les officiers de 1854, son nom apparaît avec le titre de *factotum*.

Au début de sa Philosophie, Daniel ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, la tuberculose. L'épreuve fut rude pour une nature ardente et impétueuse comme la sienne. Pendant deux longues années il languit. Sous la main de Dieu, nous dit l'annaliste, on le vit mûrir pour le ciel. Il avait fait voeu, s'il guérissait, d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Le courage et la résignation avec lesquels il accepta la maladie firent l'admiration de ses condisciples. Aux amis qui le visitaient, il prodiguait les conseils. A l'un d'entre eux, ancien élève qui étu-

diait le droit et prenait joyeusement la vie, il fit de si salutaires remontrances, que celui-ci, en quittant la chambre, courut tout en larmes se jeter aux pieds de son confesseur : « Je t'en ai souvent prévenu, lui avait-il dit, crois-en la parole d'un mourant : tu risques le salut de ton âme avec tes légèretés ! » C'était la veille de sa mort.

Le soir du 18 octobre, le P. Martin lui avait porté le viatique et administré l'Extrême-Onction, en présence des Pères et de tous les congréganistes pensionnaires. Il mourait au matin de la Toussaint.

APPENDICE D

La pierre angulaire du collège

LES lettres annuelles de 1850-1851 décrivent ainsi la bénédiction de la pierre angulaire du collège :

*Hujus anni praecipuum opus et cura fuit aedium ipsarum constructio. Ineunte jam hyeme, antequam tectum muris imponeretur, lapidis in parte futura angularis benedictionem solemnem habuimus : sub frondium tentorio, undantibus vexillis, res agebatur; aderant musicorum concentus; bis, gallice primum, dein anglice, a presbyteris Sansulpicianis habita oratio. Sec haec omnia inter nebulas et tempestatem valde contrariam. Quare, si non ingentem, at saltem amicorum turbam, et non adeo sperandam eleemosynam colligere potuimus. Lapidis in foramine, una cum plurimis sacris numismatibus est condita plumbi lamina, cui inscriptus hic titulus :*

I. H. S.

PRIDIE NONAS OCTOBRIS

A. D. MDCCCL

S. P. PIO IX POST EXILIUM ROMAM FELICITER REDUCE

REGNANTE A. XIII VICTORIA ANGLIAE REGINA

A. R. P. JOAN. ROTHAN SOCIETATIS IESU PRAEPOSITO GENERALI

PROVINCIAE GUBERNATORE GENERALI COMITE ELGIN

RECTORE COLLEGII NECNON ARCHITECTA R. P. F. MARTIN

HANC ANGULAREM LAPIDEM

COLLEGII SOC. IES. AD STAE. MARIAE]

CIVIUM MUNIFICENTIA MAGNA EX PARTE ERECTI

BENEDIXIT AC POSUIT

R. PETRUS BILLAUDEL SEMINARII SUPERIOR

AB II. ET RR. D. IGNATIO BOURGET EPISC. MARIANOP. DEPUTATUS

PRAESENTIBUS

MULTO CLERO ET CIVIUM PLURIMA CORONA.

*Traduction.* — La construction de l'édifice fut le travail et le souci principal de l'année. Au début de l'hiver, avant de couvrir les murs, nous avons fait la bénédiction solennelle de la pierre angulaire sur une partie de l'édifice qui reste à construire : la cérémonie se déroula sous un berceau de verdure, drapeaux déployés; un corps de musiciens était présent; deux discours, le premier en français, l'autre en anglais, furent prononcés par des prêtres de Saint-Sulpice. Mais tout cela se fit sous un ciel nuageux et par une température plutôt contraire. Aussi, il n'y avait qu'un petit nombre d'assistants, mais tous des amis, et nous avons recueilli une aumône appréciable. Dans la cavité de la pierre, a été placée, avec des médailles saintes, une tablette de plomb sur laquelle était inscrit le texte suivant :

« I. H. S. La veille des Ides d'octobre, l'an 1850, Sa Sainteté le Pape Pie IX étant heureusement de retour à Rome après son exil, en la treizième année du règne de Victoria reine d'Angleterre, le très révérend Père Jean Roothan étant général de la Compagnie de Jésus, le comte Elgin gouverneur général de la province, le R. P. F. Martin recteur et architecte du collège, cette pierre angulaire du collège de la Compagnie de Jésus (dédié) à Sainte Marie, érigé en grande partie par la munificence des citoyens, a bënite et placée le révérend Pierre Billaudèl(e), supérieur du Séminaire, député par le très illustre et très révérend Seigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, en présence d'un nombreux clergé et d'une foule de citoyens. »

## Deux missions du P. Martin

## I. — A SAINT-EUSTACHE

(17 septembre-2 octobre 1842)

« LE village ou bourg de Saint-Eustache, où je fus envoyé, est une des victimes de la révolution de 1837. Les révoltés venus des environs voulurent y résister aux forces que le Gouverneur Colborne conduisait contre eux. Ce Gouverneur, dont le nom est voué ici à une exécution éternelle, livra le village aux flammes. Plus de cent maisons et une très belle église furent détruites. Cinq années n'ont pas encore pu réparer entièrement ces désastres. Mais ce pauvre peuple ne pouvait pas vivre sans église. En s'imposant les plus grands sacrifices, il est parvenu à se mettre du moins à l'abri au milieu des ruines de celle que la guerre a détruite. C'est dans cette pauvre église que ce peuple avide d'entendre parler de Dieu et de se réconcilier avec Lui, est venu, pendant les jours du Jubilé, avec un courage et une constance au-dessus de tout éloge. Une partie de la paroisse, très pauvre et très éloignée de l'église, souffrait beaucoup de la privation des exercices religieux et surtout des tentatives audacieuses de l'hérésie. Les ministres voisins avaient profité de la position de ces pauvres habitants. Ils avaient jeté chez eux leurs bibles, leurs pamphlets; ils attiraient les enfants à leur école, et déjà deux familles étaient à demi gagnées. Ils poussaient leur ruse infernale jusqu'à simuler des sentiments catholiques pour ne pas heurter de front leurs vieilles croyances. Ils disaient du bien du curé, vantaient son zèle : *Écoutez-le*, leur disaient-ils, *profitez bien de ses instructions. Lisez ensuite dans la Bible ce qu'il a expliqué. Allez à la Messe; nous ne venons pas vous en dissuader. Allez même à confesse comme vos prêtres*

*vous disent : c'est une bonne chose. Nous n'y allons pas parce que ce n'est pas une obligation.*

« Le Curé proposa d'aller combattre l'ennemi sur le théâtre même de ses scandales. Malgré le mauvais temps, plus de trois cents personnes, accourues de tous les côtés, se trouvèrent au pied de la croix, assignée pour lieu de rendez-vous. Un bois voisin nous prêta sous son épais feuillage un abri contre la pluie. Nous fîmes retentir au loin le chant des cantiques sacrés pour le triomphe de la foi, dans les lieux mêmes où elle avait été insultée. Je commençai par le catéchisme aux enfants et aux pauvres afin de pouvoir leur laisser comme récompense et souvenir quelques petits objets de dévotion, et ils les reçurent avec les plus beaux sentiments de foi et de reconnaissance. Après le sermon, après des avis salutaires sur les menées de l'erreur et après le chant des cantiques, je me mis avec le Curé au pied d'un arbre pour entendre les confessions des infirmes et des pauvres. Les deux familles chancelantes dans la foi se laissèrent désarmer et, par la suite, gagnèrent le Jubilé.

« Cette cérémonie dont on n'ignorait pas le motif, inspira à plusieurs fervents chrétiens de généreux sentiments de zèle. Ils allaient chercher de tous les côtés les indifférents et les pécheurs, et les amenaient aux pieds des confesseurs. On en vit un conduit un jour à l'église, comme un prisonnier entre deux gendarmes. Il leur avait donné une première fois une vaine promesse; ils ne le laissèrent cette fois que lorsqu'ils l'eurent vu commencer sa confession. Les riches prêtaient volontiers leurs vêtements aux pauvres pour qu'ils pussent se présenter avec décence à l'église. Ils les recevaient dans leur maison, leur fournissaient les aliments et les conduisaient dans leur voiture. Les Sacrements, le Jubilé, les sermons étaient le sujet de toutes les conversations. L'église était le seul lieu de promenade, d'affaire, de réunion. Après le *Te Deum* de clôture, le seigneur du lieu, littérateur distingué et homme éminemment vertueux, vint au nom de la paroisse m'exprimer son bonheur et sa reconnaissance. Il s'avança jusqu'à la balustrade, entouré de tous les principaux habitants pour débiter une harangue, écrite sur une bande de papier garnie de soie, qui n'avait pas moins de cinq pieds de long. Elle était couverte de signatures. »

II. — A BYTOWN  
(5-25 novembre 1842)

« En quittant Saint-Eustache, je me rendis à Bytown, dans le diocèse de Kingston, à soixante lieues environ de Montréal, en remontant l'Ottawa. Cette ville compte à peine douze ans d'existence. Les arbres abattus pour la tracer laissent voir encore leurs souches au milieu de ses rues. Elle a cependant déjà six mille habitants. Sa position à l'entrée d'un canal d'une très grande importance pour le commerce avec les grands lacs, et son voisinage des chantiers de la couronne, établis plus haut au milieu des forêts sauvages, sont la cause principale de ces accroissements prodigieux. La moitié de la population est catholique et composée à peu près moitié de Canadiens et moitié d'Irlandais. Le grand-vicaire du diocèse (M. l'abbé Phelan) qui fait là les fonctions de curé, avait demandé un Père pour l'aider pendant le Jubilé; ce fut à moi de répondre à l'appel. Le temps était trop court pour des exercices qui devaient se faire dans les deux langues, et dans le même lieu. Ajoutez le très grand éloignement de ceux qui habitent les campagnes, la contrariété d'un temps de pluie et de neige presque continue, et vous comprendrez les obstacles à vaincre. Aussi plusieurs surtout parmi les moins fortunés, ne purent participer à la grâce qu'ils désiraient. Mais combien d'autres plus favorisés en profitèrent abondamment. Parmi les heureux fruits obtenus, nous signalons, des inimitiés scandaleuses éteintes, des mariages réhabilités, des restitutions faites, des protestants ébranlés et d'autres qui eurent le bonheur de rentrer dans le sein de l'Église. Un des résultats de ce Jubilé a été de donner à la religion catholique un éclat qu'elle n'avait jamais eu dans cette ville. Le protestantisme, traînant toujours avec lui ses nombreuses divisions, y dominait depuis longtemps, et avec un fanatisme qui faisait toujours appréhender quelque fâcheuse collision. Le succès obtenu donna la hardiesse de terminer par une de ces cérémonies inconnues au milieu de ces populations en grande partie protestantes, et qui quelquefois même provoquent leur impiété. Celle-ci eut les résultats les plus consolants. On éleva une croix de cinquante-cinq pieds de haut au milieu de la ville, près de la belle église que l'on a commencée. Un protestant eut la générosité de donner l'arbre qu'on alla choisir

dans sa forêt. L'ingénieur du gouvernement prêta les machines nécessaires. Tout le peuple, des oriflammes à la main, au chant des cantiques et des cris de *Vive la croix*, vint processionnellement, malgré la neige et le froid piquant, de l'église jusqu'au pied du monument. Les protestants étaient accourus en foule à la nouveauté de ce spectacle. Il y eut sermon dans les deux langues au milieu de l'auditoire le plus attentif. Ce fut un vrai triomphe pour la religion, dont les protestants se plurent à exalter hautement les cérémonies majestueuses et les hauts sentiments. »  
(*Lettres des Nouvelles Missions*, t. I<sup>er</sup>, pp. 28 et suiv.)

## Gloire au mérite

(Article publié le 10 octobre 1857, dans *la Minerve*)

LE R. P. Martin, S. J., a quitté cette ville pour l'Europe, le 22 du mois dernier : c'est à peine si quelques personnes le savaient : une députation du Collège Sainte-Marie a voulu l'accompagner jusqu'à la gare; son humilité ne l'a pas souffert. Durant les quinze années que cet homme a passées parmi nous, aucune occasion ne s'est présentée avec avantage pour lui décerner les louanges que son apostolat de charité et de science lui a conquises à un si haut degré : aujourd'hui c'est un devoir pour nous de le faire. Que pourrions-nous dire, qui ne soit l'expression de l'estime universelle dont ce fils de Loyola a été le si digne objet durant tout son séjour en Amérique ?

« Le 31 mai 1842, six Pères Jésuites et trois Frères du même Ordre débarquaient sur le sol canadien : ils venaient reprendre l'oeuvre de leurs généreux devanciers, et travailler sur une terre que le sang des leurs avait plus d'une fois arrosée... (*Détails sur les Pères et leurs premiers travaux.*)

« Pendant ce temps, le R. P. Martin ne restait pas inactif. Qui de nous ne l'a entendu et goûté alors qu'il prêchait à la Cathédrale, et commençait à montrer les germes de cette énergie persévérante qui devait produire de si beaux fruits ! Monseigneur de Montréal sait discerner ses ouvriers. Le P. Martin était orateur autant que missionnaire : sa parole brillante, élevée devant un auditoire instruit, devenait simple, chaleureuse, ardente et non moins lucide devant le peuple des fidèles; son influence devait être puissante. Sa Grandeur sut le deviner, se l'attacha, et s'occupa plus que jamais de réaliser un projet chéri et par là d'ouvrir un champ plus vaste au zèle du missionnaire (fondation du collège Sainte-Marie). D'ailleurs n'était-ce pas rendre au pays une source

généreuse, féconde, et que le malheur du temps avait tari depuis de longues années ?

« Les oeuvres nationales, comme les oeuvres de Dieu, réussissent toujours : celle-ci était l'une et l'autre; elle réussit.

« En 1843 le P. Martin fondait un noviciat au faubourg Saint-Antoine, avec l'assistance d'un généreux citoyen, M. Rodier. Quelque temps après il négociait l'achat d'un vaste terrain où s'élève aujourd'hui le collège Sainte-Marie. Telle était l'activité dévorante de ce Père, que chacun se demande encore aujourd'hui, comment en si peu de temps et avec de si faibles moyens et malgré tant d'obstacles, cet homme a pu imprimer une trace si glorieuse, si immortelle, de son court passage parmi nous.

« Ne refusant rien au ministère, que sa célébrité rendait plus laborieux, il trouvait encore le temps de s'occuper très fortement, de littérature, d'archéologie et d'histoire canadiennes, se faisait professeur de dessin, de géométrie et d'architecture dans son collège, correspondait avec toutes les parties du Canada, descendait aux moindres détails des charges de Recteur et de Procureur, qu'il cumulait, s'intéressait aux pauvres et surtout aux pauvres étudiants, et laissait à son départ, une maison prospère de noviciat au Sault-au-Récollet, et un des collèges les plus florissants de toute la Province. Nous disons un des plus florissants : c'est qu'en effet une institution qui, comme le collège Sainte-Marie, compte à peine six (*plutôt neuf*) années d'existence, et dont le nombre d'élèves se monte déjà à plus de deux cents, qui renferme dans son sein, quinze Pères professeurs, une chaire de Droit, et qui n'admet que des élèves faisant un cours complet d'études, nous disons qu'une telle institution est bien digne de partager l'épithète de florissante avec nos meilleures maisons d'éducation. C'est là l'oeuvre du P. Martin, oeuvre à laquelle on l'a enlevé trop tôt; telle a été sa vie, comme tous ont pu l'admirer.

« Les Daniel, les Lalemant, les Brébeuf, les Bressani, avaient jeté une semence féconde sur ce sol teint de leur sang; ici comme partout, le vent de la persécution et de la proscription devait passer sur leurs pousses généreuses; mais comme le roseau de la fable, *elles plièrent et ne rompirent pas*. Et voilà qu'après un demi-siècle, des tiges se relèvent plus fortes, plus brillantes, plus belles que jamais.

« Le prêtre et surtout le Jésuite est par sa nature éminemment civilisateur. Voyez-le parmi les peuplades sauvages : la croix à la main, il convoque au banquet du bonheur et de la vraie civilisation des hommes qui en ignorent jusqu'au nom. Les a-t-il ralliés à la croix, admirez-le se faisant maître d'école et, par là, façonnant sur un divin modèle, la jeune génération de ces contrées incultes. Aussi son action est-elle immense sur la société qui a le bonheur de le posséder dans son sein. Voilà pourquoi aussi, de tout temps, en tout lieu, partout et toujours, le mal s'est-il ligué contre cet homme dont le dehors est si obscur et que vous saluez souvent dans la rue sans le reconnaître. Nous disons ces choses, parce qu'elles se sont trouvées réunies dans l'homme que nous admirons, et que chacun a eu comme nous, l'occasion de les voir et d'en contempler les heureux effets.

« Le P. Martin est frère du célèbre Père de ce nom en France, et dont les travaux archéologiques ont tant de fois étonné le monde; cette parenté n'est pas vaine. La première fois que nous le voyons s'occuper d'histoire et réveiller les souvenirs de l'archéologie canadienne, c'est peu de temps après son arrivée, en 1842 et 1843, dans une chronique fort curieuse, publiée dans les *Mélanges Religieux* de l'époque. Depuis ce temps, le Père n'a cessé de consacrer à ces objets une partie de ses veilles et de ses travaux. En 1847, parut dans le *British Colonist*, Haut-Canada, une dissertation d'un ministre protestant, prétendant avoir découvert les ruines du tombeau de Pénétanguishène et les traces de l'ancienne mission de Saint-Joseph. Comme les missions sous le nom de Sainte-Marie, les missions sous la protection de Saint-Joseph étaient fort communes dans le premier temps de la Colonie : ce qui a donné lieu à des méprises, à des obscurités souvent inévitables. Or tel était le cas pour la dissertation du ministre protestant. Le R. P. Martin entama la discussion avec son savant ami, le commandeur Viger, et refit à cette occasion une carte excellente de ces endroits (Pays hurons), corrigée sur celle du P. Ducreux. Resté vainqueur dans cette lutte, le Père fit un voyage sur les lieux, l'an dernier (1856), remonta le Saint-Laurent, traversa une grande étendue de pays, prit le niveau au lac Huron, découvrit les vraies ruines de l'ancienne mission Saint-Joseph, dans l'île Charité, en leva un plan, esquissa plusieurs vues et enrichit l'archéologie canadienne de découvertes comme de tra-

vaux les plus utiles et les plus grands. Il nous a été donné de voir les croquis et les plans du savant Jésuite à son retour; nous regrettons que le gouvernement, qui a fait accomplir ce voyage, ne les ait pas rendus publics.

« En 1848, parut le *Manuel du Pèlerin, ou Notice historique*, sur Notre-Dame de Bonsecours, ouvrage aussi intéressant que pieux, et que le R. P. Martin composa sur les notes que lui fournit la *Chronologie vivante* du Canada, M. le commandeur Viger. Deux ans après, il donna une traduction de l'ouvrage du Docteur O'Callaghan, corrigé par lui et suivi d'un bel hommage rendu aux patientes investigations de son collaborateur et ami, M. Viger. En 1852, il publia la *Relation abrégée du R. P. J. Bressani*, qu'il accompagna de dissertations savantes, aussi bien que de dessins de sa propre main. C'est l'ouvrage le plus considérable qui soit sorti de la main de ce Père. Sans prétendre en faire ici l'examen, disons qu'il est digne de la renommée de l'auteur, comme par ses précieuses recherches il a obtenu le premier rang dans les bibliothèques canadiennes. De toutes parts on en demande une nouvelle édition. M. Shea, qui s'est fait un nom aux États-Unis par la publication de plusieurs manuscrits rares, et entre autres par celui du P. Marquette, doit presque tous ces ouvrages au R. P. Martin. Pourquoi hésiterions-nous à dire qu'ils ont été élaborés, préparés et déchiffrés même au Collège Sainte-Marie de Montréal? Devant cette liste nombreuse d'écrits, on en est encore à se demander si l'auteur n'est pas canadien. En effet, le P. Martin a compris les traditions qui le liaient à ce sol, qu'il a servi de sa parole et de ses écrits : il s'est rattaché par le souvenir au temps de ses devanciers, donnant la main aux saints martyrs de son Ordre, par les fouilles qu'il faisait sur leurs tombes, et par la persévérante énergie qu'il mettait à les exhumer de l'oubli. Pourquoi ne dirions-nous pas qu'il est le digne continuateur du P. Charlevoix? Pourquoi, en présence des conversions qu'il a faites, de la jeunesse qu'il a instruite, de son concours dans toutes nos entreprises nationales, n'élèverions-nous pas la voix pour lui envoyer un cri de reconnaissance qui soit entendu par delà les mers, par cette France qu'il va revoir et qui est aussi notre Mère Patrie?

« On a craint que nous fussions à jamais privés de cet homme; on a cru un moment qu'il ne reviendrait plus; hâtons-nous d'as-

surer le contraire. Le R. P. Martin est parti avec une mission du gouvernement, et doit recueillir en France, et peut-être même à Rome, divers documents historiques relatifs à l'histoire du Canada : il reparaitra donc au milieu de nous.

« Honneur à cet homme qui a si bien mérité d'un pays dont il a su se faire une nouvelle patrie ! Honneur et gloire à lui, comme à tous ceux dont la vie est consacrée à jeter des lumières incessantes sur le passé de notre cher Canada, de ce passé si saint et si glorieux, de ce passé que l'avenir ne peut nier sans se voir menacé du plus grand de tous les malheurs ! Puissent nos vœux s'accomplir, et puissions-nous revoir encore l'homme que nous glorifions, et lui témoigner la reconnaissance nationale autrement que par de faibles paroles. »

# Table des matières

## CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Projet d'un collège de Jésuites à Montréal sous le régime français . . . . . 5

## PREMIÈRE PARTIE

### LA FONDATION (1842 à 1857)

#### CHAPITRE PREMIER

##### Travaux d'approche (1842 à 1848)

Retour des Jésuites à Montréal en réponse à l'appel de Mgr Bourget. — Le P. Chazelle et la retraite sacerdotale de 1839. — Son choix comme supérieur de la nouvelle mission des Jésuites, ses compagnons, leur arrivée au Canada. — Offre d'un collège à Chambly. — Installation à Laprairie et offre d'un collège. — Offre d'un séminaire à Boston. — Le P. Chazelle donne la retraite sacerdotale à Québec et à Toronto. — Offres du collège de Nicolet et de la mission sauvage de Sandwich. — Abandon du projet de collège à Chambly et à Laprairie : Mgr Bourget veut les Jésuites à Montréal et leur offre l'école de l'Évêché, comme collège provisoire. — Refus du P. Chazelle, son départ pour Sandwich, sa mort. . . . . 17

Le P. Félix Martin supérieur à Montréal. — Reprise du projet d'établissement d'un collège en cette ville. — Ce que doit être ce collège dans la pensée du P. Martin, les difficultés qu'il prévoit. — Offre d'un collège à L'Industrie, que Mgr Bourget écarte. — Démarches pour trouver un terrain à Montréal. — Pétition des évêques de la province pour que les Biens des Jésuites leur soient remis. — Le terrain de la Croix-Rouge et le terrain Lacroix. — Assemblée des citoyens chez Monseigneur pour aider au projet de collège. — Suggestion du terrain de Saint-Patrice. — Nouvelle offre de l'école de l'Évêché. — Achat du terrain Donegani. — Lettre pastorale du 13 septembre 1846. — Souscription des citoyens, entreprise des premiers travaux. — Le typhus de 1847. — Secours des Jésuites de New-York. — Reprise des travaux du collège et espoir de commencer les classes en septembre 1848. — La résidence Saint-Patrice. — Construction d'un local provisoire. — Annonce de l'ouverture des classes. 30

## CHAPITRE II

### « Le petit collège » (1848 à 1851)

- 1848-1849 : Annonce de l'ouverture du collège. — Le premier personnel. — Les premiers élèves. — Le premier abri. — Les débuts. — Esquisse d'un règlement. — Les notes, les examens. — Incidents qui marquent la première année; émeutes à Montréal, alerte à la résidence Saint-Patrice. — Première communion et retraite. — Ouverture d'un petit pensionnat. — Confirmation. — Première distribution de prix. — Agrandissement du « petit collège ». . . . . 59
- 1849-1850 : Le personnel. — La rentrée. — Horaire et matières enseignées. — Les congés de sortie. — Bénédiction d'une chapelle. — Retraite. — Fondation de la Congrégation. — Piété des élèves. — Fête de Noël. — Académie publique. — Première communion et Fête-Dieu. — Fin de la deuxième année. . . . . 79
- 1850-1851 : Description de l'emplacement du grand collège. — Bénédiction de la première pierre. — La vie au collège : emploi des congés. — Séances dans le grand collège encore en construction. — Installation des classes dans l'édifice encore inachevé. — Le palmarès de fin d'année. — Derniers jours au « petit collège ». . . . . 93

## CHAPITRE III

### Le rectorat du P. Félix Martin au grand collège (août 1851 à août 1857)

- 1851-1852 : État matériel du collège à l'été de 1851. — Le noviciat vient s'y établir. — Le personnel et la vie du collège. — Fête du R. P. Recteur. — Opinion fantaisiste d'un anglo-protestant sur les Jésuites et leur oeuvre. — Fin de la première année au grand collège; le grand incendie de 1852. 107
- 1852-1853 : L'incorporation civile du collège, appréhensions et difficultés. — Augmentation du nombre des élèves. — Discipline, travaux scolaires, congés. — Distribution des prix en plein air. . . . . 124
- 1853-1854 : Court séjour du P. Gockeln à la préfecture : le P. Thomas Ouellet le remplace. — Instabilité du nombre des élèves, difficultés financières. — Fondation de l'académie française, première séance publique. — Réapparition du typhus : distribution des prix avancée de huit jours. . . . 138
- 1854-1857 : Augmentation du nombre des pensionnaires, recul chez les externes. — Construction d'une nouvelle aile, aménagement d'un nouveau dortoir. — Difficultés que rencontre le P. Martin. — Le P. Vignon préfet des études. — Fondation d'une académie anglaise. — Organisation des jeux. — Officiers du pensionnat. — Les promenades et leurs ennuis. — Fêtes religieuses. — Bienveillance des évêques et des laïques à l'égard du collège. — Débat de fin d'année sur le choix d'une capitale pour le pays. — Concours pour une bourse. — Le règlement du collège établi par le P. Martin. . . . . 148

DEUXIÈME PARTIE

LE FONDATEUR (1804 à 1886)

CHAPITRE PREMIER

Formation et premiers ministères (1804 à 1842)

Premières années. — Entrée dans la Compagnie de Jésus : Montrouge et Avignon. — Premières armes aux collèges de Dôle et de Saint-Acheul. — Les Ordonnances de 1828 et la Révolution de 1830. — Études théologiques à Brigg et ordination. — Régence en Espagne et expulsion. — Résidence de Vannes et premiers ministères. — Troisième an à Saint-Acheul. — Études spéciales à Paris. — Deux ans au collège de Bruggellette. — A la résidence d'Angers. — Départ pour le Canada. . . . . 177

CHAPITRE II

Le séjour au Canada (1842 à 1861)

Arrivée au Canada. — Travaux comme missionnaire à Montréal et à Québec. — Quelques témoignages de ceux qui l'ont connu. — Le P. Martin décrit par le P. Arthur Jones. — Dessinateur et architecte. — Ses travaux de recherches historiques : voyages avec M. Jacques Viger. — Premières publications. — La Relation du P. Bressani. — Voyage au pays des Hurons. — Voyage de recherches en Europe : Vannes, Ploërmel, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Rennes, Orléans, Paris. — Ministère à Naples et recherches à Rome. — Retour au Canada. — Le P. Martin et les Relations des Jésuites. — Supérieur à Québec, et travaux d'histoire. — Son départ pour l'Europe. . . . . 196

CHAPITRE III

Vingt-cinq ans en France (1861 à 1886)

Un an à Paris. — Recteur du collège de Vannes. — Supérieur à Poitiers : le P. Martin et M. l'abbé H.-R. Casgrain. — « Vie du P. de Brébeuf ». — « Montcalm en Canada ». — Au collège de Vaugirard : le siège de Paris 1870-1871. — « Vie du P. Joques ». — Supérieur à Rouen. — « Vie du P. de Brébeuf ». — De nouveau à Vaugirard : la dispersion des communautés enseignantes en 1880. — Derniers travaux. — « Autobiographie du P. Chaumonot ». — « Les Hurons chrétiens ». — Les derniers jours. . . . . 252

## APPENDICES

APPENDICE A — Offres de collèges . . . . .	279
APPENDICE B — Historique du terrain . . . . .	285
APPENDICE C — Adoption d'orphelins . . . . .	298
APPENDICE D — La pierre angulaire du collège . . . . .	302
APPENDICE E — Deux missions du P. Martin . . . . .	304
APPENDICE F — Gloire au mérite . . . . .	308

### Gravures hors-texte

Mgr Ignace Bourget.  
« Le petit collège ».  
Le pensionnat de la rue Saint-Bernard.  
Le collège vers 1856.  
Le P. Martin.  
Le collège tel que projeté.  
Le plan du terrain.

